Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis
juridiques

114e année
6 février 1982
No 6

Éditeur officiel
Québec

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

114e année
6 février 1982
No 6

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

La Gazette officielle du Québec est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend ses décisions officielles. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:
La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement. On peut retrouver une liste des différents avis qu'elle contient en consultant la page sommaire de chaque édition.

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés dans la forme prescrite pour publication à la *Gazette officielle*. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, numéro de téléphone et le nombre de publications requis pour chaque avis.

Conditions générales:
Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 16 h, le vendredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Dans les cas de publications urgentes (les ventes pour taxes de janvier sont traitées différemment) et des avis comportant des difficultés particulières au plan de la composition ou de la normalisation de la copie, les annonceurs sont priés de prendre arrangement en s'adressant par téléphone au numéro 418-643-5195 ou par écrit à l'adresse ci-dessous. À noter que nous ne pouvons réserver d'espace en vue d'une publication.

Pour les avis de ventes pour taxes devant être publiés deux fois en janvier, les textes doivent être reçus dans les cinq (5) premiers jours ouvrables de l'année pour en assurer la publication selon les exigences de la loi. Après cette date, ils seront retournés aux annonceurs.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés sous forme de mandat ou par chèque émis à l'ordre du ministre des Finances.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les intéressés sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication pour éviter des frais supplémentaires. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être reçues par écrit avant l'heure de tombée.

Tarif des annonces et abonnements:

1° Tarif d'abonnement

Le prix de l'abonnement annuel de cette édition est de 45 $ par année.

2° Tarifs spéciaux

L'abonnement annuel ne comprend pas la liste des titulaires de licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

Ces publications font l'objet d'une vente au numéro séparé à un tarif maximal de 30 $ l'exemplaire.

3° Tarif de vente au numéro séparé

Les numéros séparés de la *Gazette officielle du Québec*, sauf la publication mentionnée au paragraphe 2°, se vendent au prix de 4 $ l'exemplaire.

4° Tarif de publication

a) Le tarif de publication est de 0,60 $ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

b) Malgré le paragraphe *a*, le tarif de publication des avis de ventes pour taxes, autre que la première parution, est de 0,40 $ la ligne agate.

5° Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 $ les 100 mots.

6° Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 $ la douzaine.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Georges Lapierre
Service de la Gazette officielle
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5195

Toute correspondance concernant les abonnements ou tirés-à-part doit être adressée à:

Direction générale des publications gouvernementales
Service de la diffusion des publications
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9
Téléphone: (418) 643-5150

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
EASTERN DIE CASTING INC. 1128-4254	E.D.C. INC.	55 08 26
MACDONALD MINES LTD. ..... (No personal liability) 1275-7555	MINES MACDONALD LTÉE ..... (Libre de responsabilité personnelle) *MACDONALD MINES LTD. (No personal liability)*	36 12 23

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17066-o

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
L'ÉGLISE BAPTISTE ÉVANGÉLIQUE DE SHERBROOKE 1586-5124	71 08 04	930, Haut-Bois, Rock-Forest
GABRIEL MAZLIACH INC. 1305-3855	59 04 15	4999, rue Ste-Catherine ouest, bureau 309, Westmount

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17066-o

Correction des lettres patentes supplémentaires (Article 12)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes supplémentaires émises à la date indiquée ci-dessous à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes	Date de correction	Modification
LA FERME SAINT-LAURENT LIMITÉE 1259-1137	81 01 28	82 01 12	Corrigeant la date des lettres patentes supplémentaires 81 01 28 pour 81 10 28

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
NATIONAL ASBESTOS MINES LIMITED 1187-6539	55 07 26	82 02 13

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CAMP MUSICAL D'ASBESTOS INC. 1509-6027	77 12 16	81 12 17	Des dispositions
CENTRE DE SERVICES À LA FAMILLE IMMIGRANTE DE MONTRÉAL (SECTEUR NORD) INC. 1626-7361	78 05 23	81 12 10	1) De la dénomination sociale: CENTRE DES FEMMES ITALIENNES DE MONTRÉAL INC. *CENTRO DONNE ITALIANE MONTRÉAL INC.*; 2) des objets.
COMITÉ DES LOISIRS DE ST-SIMÉON INC. 1284-3389	62 10 31	82 01 13	Des objets

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
DIAPROS CANADA LIMITED 1174-2244	49 05 16	82 01 05	1) De la dénomination sociale: DIAPROS CANADA INC.; 2) du capital-actions
ENSEMBLE LES PETITS VIOLONS INC. 1360-0739	74 11 04	81 12 16	Des objets
LES ENTREPRISES D'EAU HYDRONIQUE LTÉE 1480-5287	75 10 23	81 12 18	De la dénomination sociale: LA CIE DES BAINS TOURBILLONS HYDRONIQUE LTÉE
LES ENTREPRISES NORFOLK LTÉE 1640-6902	79 12 31	82 01 07	Des dispositions
FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE LA NATURE À SAINT-FÉLICIEN 1847-9030	81 06 29	82 01 18	Des objets
LES FORMULES TRELCO INC. 1637-4928	79 07 06	81 12 29	De la dénomination sociale: ÉTIQUETTES TRELCO INC.
FRATERNITÉ BLANCHE UNIVERSELLE F.B.U. CANADA 1352-2180	73 12 06	82 01 05	De la dénomination sociale: FRATERNITÉ BLANCHE UNIVERSELLE F.B.U. CHAPITRE MONTRÉAL CENTRE
GARDERIE LES BIQUETS 1638-1808	79 10 01	81 12 11	Des objets
LOISIRS ST-JEAN-BAPTISTE DE STE-FOY INC. 1236-0236	61 05 31	81 05 22	1) De la dénomination sociale: ORGANISME PAROISSIAL DE LOISIRS ST-JEAN-BAPTISTE-DE-LA-SALLE INC.; 2) de la valeur des biens immobiliers.
MANBERT TRADING INC. 1110-1920	66 05 05	82 01 05	De la dénomination sociale: LE COMMERCE MANBERT INC. *MANBERT TRADING INC.*
MAUPOL INC. 1280-4209	51 02 19	81 11 05	Du capital-actions
PROJETS M.B.G. INC. 1238-6439	71 01 13	81 11 30	Du capital-actions
SERVICE D'AIDE AUX PRISONNIERS DE SHERBROOKE INC. 1230-3574	64 11 30	82 01 12	De la valeur des biens immobiliers
LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES AVEUGLES DU SAGUENAY, DU LAC ST-JEAN ET DE L'ABITIBI EST ET OUEST INC. 1227-8974	42 07 22	82 01 08	1) De la dénomination sociale: ASSOCIATION DES HANDICAPÉS VISUELS DE LA RÉGION 02 (SAGUENAY LAC ST-JEAN, CHIBOUGAMAU-CHAPAIS) INC.; 2) des objets; 3) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
VILLENEUVE ET LEBLANC LTÉE 1271-9118	72 01 20	81 12 01	De la dénomination sociale: LES TAPIS VILLENEUVE LTÉE

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ACCESSOIRES À INCENDIES DE SHAWINIGAN INC. 1853-9924	82 01 11	Saint-Maurice
AGENCE GEORGES BOHBOT INC. 1854-0377	82 01 08	Montréal
ALIMENTATION LAFLAMME INC. 1853-6466	81 12 29	Montmagny
AMEUBLEMENT BRULOTTE INC. 1853-1624	81 12 09	Laval
ASSURANCES BOUDREAU & ASS. LTÉE 1853-9502	82 01 08	Abitibi
LES ASSURANCES ROLAND RANCOURT INC. 1853-9692	82 01 08	Québec
AUTOMOBILE E. MARCO INC. 1853-9916	82 01 11	Montréal
AUTOMOBILES BON TEMPS INC. 1853-9239	82 01 06	Joliette
BAR SALON LE SWING INC. 1853-9494	82 01 08	Terrebonne
BEAUCHAMP, DESJARDINS, MÉNARD & ASSOCIÉS LTÉE 1854-0427	82 01 14	Montréal
GÉRARD BEAUCHAMP ASSURANCES (L'ASSOMPTION) INC. 1853-8405	82 01 05	Joliette
BÉTON BOLDUC (1982) INC. 1853-8934	82 01 11	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BOUCHERIE ALPHONSE CÔTÉ INC. 1853-9528	82 01 08	Trois-Rivières
BOUCHERIE CARMEN INC. 1853-9700	82 01 11	Longueuil
BOUCHERIE GODBOUT INC. 1853-9437	82 01 08	Saint-François
CENTRE DE COUTURE PRINCEVILLE INC. 1853-5518	81 12 21	Arthabaska
LE CENTRE DE LA PETITE VOITURE DE MONTRÉAL INC. 1853-7555	81 12 30	Montréal
CENTRE DE PAVAGE BOURGOUIN INC. 1853-8397	82 01 05	Joliette
LE CENTRE DE RECHERCHE D'ÉNERGIE NOÉ INC. 1853-8231	81 12 29	Drummond
CENTRE DE SERVICE L.R.G. INC. 1853-6615	81 12 29	Trois-Rivières
CENTRE DE YOGA LE LOTUS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 1853-7159	81 12 29	Chicoutimi
CENTRE D'ÉLEVAGE ST-MALACHIE INC. 1854-0351	82 01 13	Beauce
CENTRE RÉGIONAL DU QUÉBEC DE L'INDUSTRIE DE LA COUTURE INC. 1853-8611	82 01 06	Drummond
LA COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS LABBÉ INC. 1853-7167	81 12 29	Saguenay
CONSTRUCTION SOREL LTÉE 1853-8587	81 01 06	Richelieu
LES CONSTRUCTIONS DOYON J. G. P. INC. 1853-9981	82 01 12	Québec
CONSULTATIONS GESFOR INC. 1853-7258	81 12 29	Rimouski
GÉRARD CORMIER INC. 1853-9759	82 01 11	Trois-Rivières
COUVRE-PLANCHERS JANOR INC. 1853-9353	82 01 07	Laval
D.G. PHOTOLITHO INC. 1853-9486	82 01 08	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES DÉLICES DU MAGREB INC. 1853-8447	82 01 05	Québec
DÉSILETS & PICHÉ INC. 1853-6607	81 12 29	Trois-Rivières
DÉVELOPPEMENT AMR INC. 1853-9809	82 01 08	Iberville
DISTRIBUTION GÉNÉRALE DES PRODUITS DE LA MER (D.G.P.M.) INC. 1853-9536	82 01 07	Québec
DUMAS, SCOTT, TREMBLAY INC. 1854-0229	82 01 13	Bedford
DURALME INC. 1853-7019	81 12 29	Québec
ÉCONO MOTOS ST-ANTOINE INC. 1854-0203	82 01 13	Terrebonne
ÉLECTRO-PRO INC. 1853-9601	82 01 08	Longueuil
ENTREPRISE ALAIN ST-AMOUR INC. 1853-9361	82 01 07	Joliette
ENTREPRISE DE LIVRAISON SÉLECTIVE DE CABLOVISION ALMA INC. 1853-8355	82 01 05	Roberval
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES DENIS ANCTIL INC. 1853-7118	81 12 29	Arthabaska
LES ÉQUIPEMENTS DE JARDIN « WEST ISLAND » INC. 1853-9387	82 01 07	Montréal
EXCAVATION R. GAGNON & FILS INC. 1853-6458	81 12 29	Montmagny
FECTEAU ET BONIN INC. 1853-8322	82 01 05	Beauharnois
ANDRÉ FERLAND & ASS. INC. 1853-8470	82 01 06	Québec
FERME A.B.S. INC. 1853-9627	82 01 08	Drummond
LA FERME CHANTAL GIRARD LTÉE 1854-0344	82 01 13	Québec
FERME DESVOYERS INC. 1853-9429	82 01 08	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME DU VILLAGE INC. 1853-9726	82 01 11	Richelieu
FERME FILIALE ST-LUDGER INC. 1853-9585	82 01 08	Beauce
FERME HAUT DE LA RIVIÈRE (1982) INC. 1853-8223	82 01 01	Richelieu
FERME MONTCALM ET FRÈRES INC. 1853-9296	82 01 07	Beauharnois
FERME OLIVIER & FILS INC. 1853-7050	81 12 29	Joliette
LES FERMES COTOPIERRE INC. 1853-7266	81 01 01	Rimouski
FERMES D. VINET & FILS INC. 1853-7068	81 12 29	Beauharnois
GARAGE LÉONCE CHOUINARD INC. 1853-9767	82 01 11	Terrebonne
GESCOMIN INC. 1853-9569	82 01 08	Québec
GESTION F. BOLDUC INC. 1853-7423	81 12 30	Beauce
GESTION F. CARRIER INC. 1853-7431	81 12 30	Beauce
GESTION FRANCIS INC. 1854-0591	82 01 14	Frontenac
GESTION GILLES PRATTE INC. 1853-6144	81 12 23	Drummond
GESTION GILLES ROSE INC. 1853-6136	81 12 23	Drummond
GESTION MONT GUI INC. 1853-9742	82 01 11	Terrebonne
GESTION NANCY GOULET INC. 1854-0211	82 01 13	Longueuil
GESTION PHILIPPE LTÉE 1853-9619	82 01 08	Rimouski
GESTION R.A.D. INC. 1853-7407	81 12 30	Beauce
GESTION ROBERT MARTELLINO INC. 1853-9957	82 01 12	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES GESTIONS MICHÈLE DUPRAS INC. 1853-9874	82 01 11	Drummond
GRÉGOIRE & FILS ACOUSTIQUES INC. 1853-7225	81 12 29	Rouyn-Noranda
HAUT VOLTAGE DURRANT LTÉE 1853-6581	81 12 23	Montréal
HUGHES IMAGES INC. 1854-0112	82 01 12	Québec
LES INDUSTRIES BERNARD & FILS LTÉE 1853-9338	82 01 07	Beauce
INSTITUT RAPIDE SVELTE « DUVERNAY » INC. 1853-8371	82 01 05	Laval
INSTITUT RAPIDE SVELTE « ST-BRUNO » (1982) INC. 1853-8363	82 01 05	Longueuil
LES INVESTISSEMENTS MARCEL GENDREAU INC. 1853-9791	82 01 11	Laval
J.M.P. RÉNOVATION ET CONSTRUCTION INC. 1854-0146	82 01 12	Longueuil
LAMACOMATIC INC. 1853-9478	82 01 08	Laval
LAMB, GUAY (1982) INC. 1853-9783	82 01 11	Montréal
LAROCHELLE ET LACHANCE INC. 1853-9668	82 01 08	Québec
LATOUCHE (1982) INC. 1854-0187	82 01 12	Québec
MAGNET-O-BERGE INC. 1853-9890	82 01 11	Saint-François
MANUTENTION DUPONT & FILS INC. 1853-9866	82 01 11	Mingan
MARCHÉ PLACE ST-HENRI LTÉE 1854-0450	82 01 14	Montréal
DAN MARTIN INC. 1853-1608	81 12 09	Bedford
MATTE-MONT-TREMBLANT INC. 1853-6169	81 12 22	Terrebonne
1853-6490 QUÉBEC INC. 1853-6490	81 12 23	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1853-6631 QUÉBEC INC. 1853-6631	81 12 29	Abitibi
1853-6649 QUÉBEC INC. 1853-6649	81 12 29	Abitibi
1853-6656 QUÉBEC INC. 1853-6656	81 12 29	Abitibi
1853-6664 QUÉBEC INC. 1853-6664	81 12 29	Abitibi
1853-6680 QUÉBEC INC. 1853-6680	81 12 29	Rimouski
1853-6698 QUÉBEC INC. 1853-6698	81 12 29	Rimouski
1853-6755 QUÉBEC INC. 1853-6755	81 12 30	Chicoutimi
1853-6763 QUÉBEC INC. 1853-6763	81 12 30	Chicoutimi
1853-6771 QUÉBEC INC. 1853-6771	81 12 30	Chicoutimi
1853-6813 QUÉBEC INC. 1853-6813	82 01 06	Montréal
1853-6821 QUÉBEC INC. 1853-6821	82 01 06	Montréal
1853-6839 QUÉBEC INC. 1853-6839	82 01 06	Montréal
1853-6847 QUÉBEC INC. 1853-6847	82 01 06	Montréal
1853-6862 QUÉBEC INC. 1853-6862	82 01 06	Terrebonne
1853-7134 QUÉBEC INC. 1853-7134	81 12 29	Abitibi
1853-7530 QUÉBEC INC. 1853-7530	81 12 30	Saint-François
1853-8280 QUÉBEC INC. 1853-8280	82 01 05	Roberval
1853-9320 QUÉBEC INC. 1853-9320	82 01 07	Drummond
1853-9445 QUÉBEC INC. 1853-9445	82 01 08	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1853-9452 QUÉBEC INC. 1853-9452	82 01 08	Terrebonne
1853-9460 QUÉBEC INC. 1853-9460	82 01 08	Terrebonne
1853-9510 QUÉBEC INC. 1853-9510	82 01 08	Abitibi
1853-9544 QUÉBEC INC. 1853-9544	82 01 08	Montréal
1853-9643 QUÉBEC INC. 1853-9643	82 01 08	Frontenac
1853-9650 QUÉBEC INC. 1853-9650	82 01 08	Frontenac
1853-9684 QUÉBEC INC. 1853-9684	82 01 08	Montréal
1853-9908 QUÉBEC INC. 1853-9908	82 01 11	Rimouski
1853-9932 QUÉBEC INC. 1853-9932	82 01 11	Beauharnois
MIRABEL PAPINEAU INC. 1853-6151	81 12 22	Terrebonne
MIREJO 2000 INC. 1853-7274	81 12 29	Montréal
J.Y. MOREAU ÉLECTRIQUE INC. 1853-7506	81 12 30	Rouyn-Noranda
MULTI-COURRIER (1982) INC. 1854-0443	82 01 14	Longueuil
ORDI SERVICES INC. 1853-6516	81 12 29	Saint-Hyacinthe
ORDINATIQUE INC. 1853-8330	82 01 05	Longueuil
LE PETIT BOUI-BOUI INC. 1854-0435	82 01 14	Abitibi
PIÈCES RÉJEAN POMERLEAU INC. 1853-8272	82 01 05	Frontenac
PLACE IBERVILLE 345 INC. 1853-9841	82 01 11	Québec
LES PLACEMENTS DENIMA INC. 1853-9734	82 01 11	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES PLACEMENTS EVAIN INC. 1853-7233	81 12 29	Rouyn-Noranda
LES PLACEMENTS GILLES FAGUY INC. 1853-7175	81 12 29	Québec
PLACEMENTS N. GARAND INC. 1853-7324	81 12 30	Saint-Hyacinthe
LES PLACEMENTS NOUVELLE-BEAUCE INC. 1853-8942	82 01 11	Beauce
PLACEMENTS P.G. TANGUAY INC. 1853-7415	81 12 30	Beauce
LES PLACEMENTS RAISONNABLES LTÉE 1853-7126	81 12 29	Arthabaska
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE SEIGNEURIAL LTÉE 1853-9718	82 01 11	Longueuil
PLOMBERIE JEAN CORMIER INC. 1853-9940	82 01 12	Longueuil
LES PNEUS BERNIER INC. 1853-9411	82 01 08	Laval
PONT-ROUGE ASPHALTE ET EMBELLISSEMENT INC. 1854-0609	82 01 14	Québec
PORTE RICHARDS-WILCOX (MONTRÉAL) LTÉE *RICHARDS-WILCOX DOOR SYSTEMS (MONTRÉAL) LTD.* 1853-5492	82 12 21	Montréal
AU POTAGER STOKOIS INC. 1853-9577	82 01 08	Saint-François
PRÉFAB GOSSELIN INC. 1853-7035	81 12 29	Beauce
LES PRODUCTIONS QU'OUIE-JE INC. 1853-5203	81 12 18	Drummond
LES PRODUITS DE BÉTON RICHARD INC. 1853-7209	81 12 29	Rouyn-Noranda
LES PRODUITS DE L'ÉRABLE DU GRAND L'ISLET INC. 1854-0526	82 01 14	Montmagny
PROMOTIONS CHRISTIAN INC. 1853-5534	81 12 21	Beauce
LES PROMOTIONS DICK MARSHALL INC. 1853-7183	81 12 29	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RAICHE, LACELLE ET ASSOCIÉS INC. 1853-9817	82 01 08	Montréal
SERVICE DE BRÛLEURS G.D.N. INC. 1853-7522	81 12 30	Longueuil
SERVICE DE COUTURE W. BIBEAU (1982) INC. 1853-9395	82 01 07	Trois-Rivières
SERVICES DE PERSONNEL DU QUÉBEC LTÉE 1853-7670	81 12 30	Québec
LES SERVICES NORWIND DE L'EST DU CANADA INC. *NORWIND EASTERN CANADA SERVICES INC.* 1853-9775	82 01 11	Montréal
SILABLE INC. 1853-7142	81 12 29	Saguenay
SIMON, VOYER & CASTELLI (1982) INC. 1853-8488	82 01 06	Kamouraska
LA SOCIÉTÉ DE GESTION J ET A INC. 1853-7928	82 01 14	Québec
SOCIÉTÉ DE GESTION JEAN-PIERRE JACQUES INC. 1853-8603	82 01 06	Saint-François
SOCIÉTÉ DE PROMOTION GÉNÉRALE SOPROGEN INC. 1853-9551	82 01 08	Montréal
SOCIÉTÉ GIRARD, BRUNEAU, DION INC. 1853-7100	81 12 29	Saint-Hyacinthe
TÉLÉTRONIC SÉCURITÉ INC. 1854-0195	82 01 13	Laval
LES TRAITEURS SURPRENANT INC. 1854-0237	82 01 13	Beauharnois
VANNINI & RICHARD LTÉE 1853-9635	82 01 08	Montréal
VENTI DÉCOR INC. 1853-9676	82 01 08	Trois-Rivières
VERGER MONT-ROUGE INC. 1853-9304	82 01 07	Saint-Hyacinthe
VESTAN INC. 1853-9965	82 01 12	Joliette
VOYAGES TOURNESOL INC. 1853-9858	82 01 11	Chicoutimi

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ABATTOIR OUELLET INC. 1188-3659	67 08 01	81 12 22	
ACCOMMODATION ROLAND LANGLOIS INC. 1639-5352	79 10 26	82 01 08	DÉPANNEUR LA BOUSTIFAILLE INC.
AUTOMOBILES LOUIS MERCURE INC. 1151-8560	66 03 09	82 01 12	
B.M.F. METALS CO. LTD. 1238-5886	62 02 07	82 01 05	GESTION B.M.F. INC. *B.M.F. MANAGEMENT INC.*
GERMAIN BLANCHARD LTÉE 1476-4807	77 04 13	81 12 21	
BONNEVILLE IMMEUBLE INC. 1289-1057	60 02 25	81 12 29	
BOUTIQUE TATANE INC. 1463-7177	75 12 17	81 12 23	
CASSE-CROÛTE LINTON LTÉE 1119-8876	65 09 10	81 12 30	
CEAUMAIS INC. 1633-4906	79 02 05	81 12 30	
CENTRE D'ÉLECTRONIQUE ABITIBI INC. 1510-0761	78 01 11	81 12 30	
CENTRE HOSPITALIER DE SOINS PROLONGÉS VILLE-ÉMARD INC. 1256-5933	55 07 08	81 12 22	
CLUB DE HOCKEY LES REMPARTS INC. 1247-8038	69 04 23	81 12 22	
COMPAGNIE COMMERCIALE M & M INC. 1110-6119	69 11 21	82 01 01	
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ASMASA INC. 1334-2159	73 02 21	81 12 22	
LA COMPAGNIE DES PAPIERS SATURÉS DU QUÉBEC LTÉE 1111-8551	62 05 04	81 12 21	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE LA RUE BARRÉ LTÉE 1236-3362	56 02 09	81 12 23	
LA COMPAGNIE D'IMPORTATION DE COSMÉTIQUES LIMITÉE 1125-7037	56 04 20	81 12 31	
CORPORATION KENBAR 1269-7363	56 05 28	81 12 29	
LA CORPORATION METRONE 1243-8396	69 03 03	81 12 30	
LES COURTIERS S.P. INC. 1509-1101	77 11 30	81 12 23	
DÉVELOPPEMENT 1.000 ÉRABLES LTÉE . 1257-4489	67 11 22	82 01 11	
ÉDOUARD DUFRESNE INC. 1624-0277	78 03 03	82 01 08	
DUMAS & MORIN INC. 1340-5493	73 09 27	81 12 21	
ÉCOLE DE CONDUITE LUSSIER INC. 1368-7397	74 06 21	82 01 12	
ÉCOLE DE CONDUITE TURCOT INC. 1509-1549	78 06 12	81 01 12	
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ BERTRAND BELLEMARE INC. 1360-9912	74 12 23	81 12 22	
LES ENTREPRISES CASTENIA INC. 1370-9829	75 01 16	81 12 30	
LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ RIAL INC. 1506-8950	77 09 09	81 12 30	
LES ENTREPRISES JEAN & GASTON INC. 1367-4049	74 03 25	82 01 12	
LES ENTREPRISES LE CACTUS FLEURI INC. 1503-5637	76 05 21	82 01 13	
LES ENTREPRISES MACPIN INC. 1362-2691	75 03 11	81 12 22	
EUGÈNE FORTIER & FILS INC. 1624-7694	78 03 23	81 12 29	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
GARAGE RENÉ LACOMBE INC. 1331-6393	73 05 08	81 12 30	
GESTION J.P. LTÉE 1473-4909	77 01 24	81 12 21	
GESTION POLY-COMMUNICATION INC. .. 1351-8220	74 02 06	81 12 30	
GESTION SOFIA LTÉE 1368-0608	74 05 02	82 01 12	
FERNAND GILBERT LIMITÉE 1338-4896	72 07 10	81 12 30	
HABITAT RIMOUSKI INC. 1282-4058	69 08 25	81 12 29	
HÔPITAL ST-FÉLIX DE LONGUEUIL INC. 1259-0238	60 07 25	81 12 22	
HÔPITAL STE-RITA INC. 1282-4405	64 12 09	81 12 22	
HOULE & FRÈRES GARAGE LTÉE 1105-8724	66 10 17	81 12 17	
LES IMMEUBLES FRASERVILLE INC. 1462-7244	75 10 09	81 12 30	
LES IMMEUBLES L'ÉVENTAIL INC. 1472-8240	76 12 30	81 12 22	
LES IMMEUBLES PONTNEUF INC. 1280-5065	69 07 15	81 12 29	
LES IMMEUBLES SONIX INC. 1625-0342	78 04 05	81 12 15	IMMEUBLES NATIONAL INC.
LES IMPRIMERIES STELLAC II INC. 1639-4421	79 12 12	81 12 23	
LES INDUSTRIES DES VÊTEMENTS EDCO LTÉE 1192-8736	70 01 02	81 12 22	
GEORGES LAREAU & FILS INC. 1627-0472	78 05 31	81 12 23	
MAHEU & MAHEU INCORPORÉE 1155-1272	65 11 09	81 12 23	MAHEU & MAHEU INC.
MALGRAND DISTRIBUTION INC. 1253-4608	72 05 05	81 12 22	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
MANUFACTURE DE LINGERIE CHATEAU INC. 1115-5389	60 10 14	82 01 11	
MEUBLES RÉJENT CHABOT INC. 1625-1472	78 04 06	82 01 12	GESTION REBO INC.
MODES J & G INC. 1204-5902	70 12 16	81 12 08	
G. ROGER MOÏSE & FILS INC. 1263-4481	64 01 21	81 12 23	
PAUL MONTPETIT INC. 1507-2143	77 09 20	81 06 18	INFORMATIQUE J.G.B. INC.
MOULAGE SOUS PRESSION DE LYSTER LTÉE 1273-1709	58 09 08	81 12 23	
NATATION QUÉBEC INC. 1330-7145	73 03 28	81 12 21	
O.D.S. LTÉE 1254-3682	58 09 18	81 12 22	
LÉONARD PAQUETTE INC. 1474-9246	77 03 07	81 12 22	
PAYEUR PUBLICITÉ INC. 1155-6370	57 12 30	81 12 30	
LES PÉTROLES DE LA MAURICIE LTÉE .. 1339-2683	73 09 04	82 01 08	
PLASTIC EQUIPMENT & ACCESSORIES CO. LTD. 1111-7421	59 12 03	81 12 17	ÉQUIPEMENT & ACCESSOIRES DE PLASTIQUE P.E.A. INC. *P.E.A. PLASTIC EQUIPMENT & ACCESSORIES INC.*
PLOMBERIE ST-CHRISTOPHE LTÉE 1142-5154	64 08 25	81 12 23	
POISSONNERIE ANSE BEAUFILS INC. 1184-8314	68 06 28	82 01 01	
AU PROFIL MASCULIN INC. 1630-5112	78 10 17	81 12 22	
PROMOTIONS 2000 INC. 1288-1603	70 03 02	81 12 22	PROMOTIONS MARITIMES LA ROCHELLE INC.
QUÉBEC COMBUSTION INC. 1144-0633	64 06 30	82 01 01	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
RADIATEURS SAVARIA LTÉE 1371-6683	75 03 11	82 01 08	GESTION SAVARIA INC.
RESTAURANT KWEI CHOW INC. 1638-9769	79 09 19	81 12 22	
RESTAURANT SOO CHOW INC. 1637-5768	79 07 11	81 12 22	
ROBES PERRI INC. 1115-2105	59 11 26	82 01 12	
ÉMILIEN ROCHETTE & FILS LIMITÉE 1154-6066	54 07 16	81 12 30	
STE-JULIE AUTO PARTS INC. 1305-8433	72 06 02	81 12 21	PIÈCES D'AUTO USAGÉES STE-JULIE INC. *STE-JULIE AUTO PARTS INC.*
SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY HILL LIMITÉE 1105-8377	32 06 15	81 12 23	
SERVICE DES DONNÉES ASSELIN INC. ... 1234-5054	71 01 08	81 12 30	
SICAI LTÉE 1501-7387	76 01 14	81 12 22	
SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE R.D.G. INC. . 1332-6483	73 06 01	82 01 13	
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE R. COUILLARD INC. 1359-9782	74 10 30	81 12 22	
SUFRAPAM INC. 1464-9073	76 02 12	81 12 23	
TAXIS CONCORDE LIMITÉE 1635-1447	79 04 09	81 12 22	
A.M. TOWER LTD. 1125-2707	67 03 30	81 12 23	A.M. TOWER INC.
TRANSPORT ST-ISIDORE LTÉE 1362-8540	75 04 11	82 01 08	
TREFILERIE BEL-AIR INC. 1338-5018	73 08 24	81 12 22	BEL-AIR FIL MÉTALLIQUE INC. *BEL-AIR WIRE WORKS INC.*
3 PHASES ÉLECTRIQUES INC. 1629-0405	78 08 16	81 12 21	
TRUDEL & FRÈRES INC. 1210-4964	68 02 27	81 12 22	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
UNIGRO INC. 1286-9061	68 08 21	81 12 30	
VITRERIE BAIE ST-PAUL INC. 1235-7968	72 02 07	81 12 30	

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
CARRIÈRE BERNIER LTÉE 1854-0153	PLACEMENTS PETIT-BERNIER LTÉE CARRIÈRE BERNIER LTÉE CONSTRUCTION P.C.A. LTÉE BÉTON ST-JEAN LTÉE	82 01 08	Iberville

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ATELIERS MOBILES PAUL GRONDIN (1969) INC. 1118-5956	69 10 31	82 01 13	Du capital-actions
BERNARD & FABIEN INC. 1238-2610	63 12 23	81 12 29	Du capital-actions
CINÉMAS UNIS INC. 1645-7111	80 06 30	81 12 31	De la dénomination sociale: LES IMMEUBLES FAMOUS PLAYERS (QUÉBEC) INC. *FAMOUS PLAYERS REALTY (QUÉBEC) INC.*
DISTRIBUTIONS TROTTIER INC. 1848-7355	81 07 23	81 12 29	Du district: Beauharnois

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES ENTREPRISES DEAUDELIN LTÉE ... 1251-4808	66 09 14	82 01 11	Du capital-actions
ENTREPRISES ST-GEORGES DROUIN INC. 1849-2231	81 08 10	81 12 29	Du capital-actions
IMPRIMERIE J.P. GAUTHIER INC. 1848-7975	81 07 27	82 01 08	1) De la dénomination sociale: IMPRIMERIE J.P. GAUTHIER (1982) INC.; 2) du district: Laval.
LES INDUSTRIES G.B.R. LTÉE 1478-4177	77 06 09	81 12 22	Du capital-actions
LINGERIE ELLA INC. 1851-7722	81 10 26	81 12 29	De la dénomination sociale: LADY ELLE INC.
MEUBLES, DÉCOR, DESIGN, SAYCOM INC. 1850-6238	81 09 21	81 12 21	De la dénomination sociale: CONTINUUM DESIGN INC.
1844-0479 QUÉBEC INC. 1844-0479	81 03 09	81 11 19	Du district: Terrebonne
1848-4154 QUÉBEC INC. 1848-4154	81 07 17	81 12 22	De la dénomination sociale: PROMOTIONS 2000 (1981) INC.
MODES CHABANEL INC. 1110-5996	69 10 30	81 12 22	Du capital-actions
PLACEMENTS SAINT-SÉBASTIEN LTÉE . 1847-4478	81 06 12	82 01 13	Du capital-actions
LES PRODUITS DE BERGERIE DU QUÉBEC INC. 1841-6420	80 12 11	81 12 21	Du capital-actions
LES PRODUITS FORESTIERS P.A.G. INC. 1646-8423	80 07 28	81 12 21	Du district: Montréal
PROTEROR INC. 1842-1362	80 12 30	81 12 22	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
REVUE LACS & FORÊTS INC. 1641-9699	80 12 10	81 12 29	De la dénomination sociale: GESTION LACFOR INC.
SCIERIES RAYMOND HARVEY INC. 1840-9383	80 11 26	81 12 21	Du capital-actions
TAPIS COWANSVILLE INC. 1846-3836	81 05 12	81 12 22	Des dispositions
LES TEXTILES DU GRAND MOULIN INC. 1185-5699	49 04 01	82 01 11	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
TRANSPORTEX EQUIPMENT INC. 1214-3681	71 06 16	81 12 29	De la dénomination sociale: ÉQUIPEMENT TRANSPORTEX INC.
TRUDEL & FRÈRES INC. 1210-4964	68 02 27	81 12 22	Du capital-actions

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'ARRÊT DES PETITS ..... *KID'S STOP* 1851-6716	81 11 02	Bedford
ASSOCIATION DE BALLE-MOLLE DE DEUX-MONTAGNES 1847-7315	81 08 14	200, Henri-Dunant, Deux-Montagnes
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE LA TUQUE INC. 1853-7712	81 12 29	540, rue St-Antoine, La Tuque
L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES D'HABITATION SAINT-JOSEPH INC. 1853-8850	82 01 11	Pohénégamook
ASSOCIATION DES MORDUS D'ASTRONOMIE DE QUÉBEC 1853-8777	82 01 08	2688, Dautrive, Sainte-Foy
ASSOCIATION TOURISTIQUE DES MOTONEIGISTES DU RICHELIEU (A.T.M.R.) 1853-0162	81 12 07	63, de l'Église, Lacolle
CARREFOUR D'ÉDUCATION, DE TRAVAIL ET DE CULTURE D'ABITIBI (C.E.T.E.C.) INC. 1851-6823	81 12 17	Rang 1, canton de Roquemaure
CENTRE DE COUTURE INDUSTRIELLE DE MONTRÉAL INC. 1850-3979	81 09 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LE CENTRE DE LA MONTAGNE 1853-8801	82 01 11	5020, Clark, Montréal
CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPRESSION ARTISTIQUE DE BROMONT 1852-3670	81 11 19	110, boulevard Bromont, Bromont
CENTRE D'HABITATION BAIE SHAWINIGAN INC. 1853-8926	82 01 11	Baie-Shawinigan
CLUB DE VOILE L'ESTIME 1853-3158	82 01 11	Saint-Jean-sur-Richelieu
CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DE L'INSPECTION D'AGRICULTURE CANADA 1851-6674	81 12 01	901, Cap-Diamant, bureau 391, Gare maritime Champlain, Québec
COMITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU C.L.B. INC. 1853-8751	82 01 08	200, boulevard Perrot, Île-Perrot
COMITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER GEORGES-FRÉDÉRIC INC. 1854-1219	82 01 14	75, rue St-Georges, Drummondville
COMITÉ PARC DE SECTEUR A.T. ROSTAND AMQUI 1852-8398	81 11 30	Amqui
COMITÉ QUÉBEC-PARAGUAY (MONTRÉAL) INC. 1853-8157	82 01 05	300-1212, rue Panet, Montréal
CONSEILS DES ÉCHANSONS DE FRANCE 1854-1193	82 01 13	Montréal
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE COATICOOK 1853-7811	81 12 30	Coaticook
CORPORATION DES MAÎTRES CARROSSIERS DU QUÉBEC INC. 1853-8132	82 01 05	62, de la Passerelle, Loretteville
CORPORATION RECLA 1851-4612	81 10 21	Montréal
LES COURSIERS DE STE-CROIX INC. 1853-0113	82 01 07	6028, rue Lafleur, app. 2, Sainte-Croix
DOMAINE BÉTHESDA INC. 1849-1761	81 07 27	Route rurale numéro 1, Lennoxville
FONDATION DU PAVILLON FOSTER INC. ..... *FOSTER PAVILION FOUNDATION INC.* 1852-3886	81 11 20	1929, rue Tupper, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
FONDATION MARIE-MONDE INC. 1851-6542	81 10 30	Baie-Saint-Paul
INSTITUT DE RECHERCHES ÉVOLUTIVES (QUÉBEC) INC. *INSTITUTE FOR EVOLUTIONNARY RESEARCH (QUÉBEC) INC.* 1854-1037	82 01 12	4311, rue Fabre, app. 1, Montréal
INSTITUT DES VÉRIFICATEURS INTERNES DU QUÉBEC 1854-1011	82 01 12	3139, des Hirondelles, Charlesbourg
JEUNE SENTIER INC. 1845-2011	81 04 10	Montréal
LIGUE DE HOCKEY LES JOYEUX COPAINS INC. 1853-3992	81 12 29	2319, Frontenac, Montréal
L'ORDRE FRATERNEL DES AIGLES DE MONT-LAURIER INC. 1854-1045	82 01 12	Mont-Laurier
LE PAVILLON DU ROCK INC. 1853-0139	81 12 07	Senneterre
REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC 1854-1003	82 01 11	1331 A, rue Sainte-Catherine, Montréal
RENCONTRE CATHOLIQUE DE FIANCÉS (CANADA) — UNITÉ DE ST-JÉRÔME-JOLIETTE INC. 1854-1052	82 01 12	17370, côte Nord, Saint-Augustin, Mirabel
RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC INC. 1849-5143	81 08 24	1415, rue Jarry est, Montréal
SALLE CAMILLE LAVOIE 1853-8892	82 01 11	Hébertville
SELS D'ARGENT 1854-1201	82 01 14	Trois-Rivières
LA SOCIÉTÉ ART ATOUT 1849-0896	81 08 06	5-3683, avenue Laval, Montréal
SOCIÉTÉ QUÉBÉQUOISE D'HISTOIRE PHOTOGRAPHIQUE INC. 1853-8736	82 01 08	412, boulevard Langelier, Québec
THÉÂTRE DU NOUVEAU TEMPS INC. 1851-6062	81 11 15	Roule-Billots, Rivière-Ouelle
TOURNOI PEE-WEE OPTIMISTE SILLERY/CAP-ROUGE INC. 1853-7779	81 12 30	Hôtel de ville, 1445, Maguire, Sillery

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
TROUPE JEUNES VEDETTES DE POINTE ST-CHARLES INC. 1853-3752	81 12 21	Montréal

17066-o

Le Directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
CANADIAN NURS-ETTE DISTRIBUTORS LTD.	81 11 09	1) De l'agent principal: MM. Heenan, Blaikie, Jolin, Potvin, Trépanier, Cobbett, 4, place Ville-Marie, bureau 500, Montréal; 2) du bureau principal au 4, place Ville-Marie, bureau 500, Montréal.

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
** PAKO GRAPHIQUES, LTÉE 1615-8297	82 01 13
** WABCO LTÉE 1129-6902	82 01 19

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé à la corporation suivante:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS CASIRI INC. 1823-2918	82 01 11	Gislan Services Immobiliers Ltée. 15, rue Notre-Dame ouest, bureau 202, Montréal	15, rue Notre-Dame ouest, bureau 202, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17066-o

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
EXECUTIVE PLAZA I PARTNERSHIP, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	82 01 13	666, Sherbrooke ouest, local 1501, Montréal
RES-TECH 1981, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	81 12 30	5250, Ferrier, local 608, Montréal

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU.

17081-o

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau.

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHARBONS NOR-QUE	81 12 30	La Corne, district d'Abitibi

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TUYAUX NORDIQUES	81 12 30	2200, boul. Industriel, Val-d'Or, QC

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire d'Abitibi,
JEAN GRENIER.

17081-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
MISSISQUOI MARINA INC. 1306-2062	81 12 21	Aucune
ZETA PSI (McGILL) MEMORIAL CHAPTER HOUSE INC. 1287-8583	81 11 13	La dénomination sociale de la compagnie est changée en celle de MAISON CHAPITRALE COMMÉMORATIVE ZETA PSI (McGILL) INC.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17066-o

Lettres patentes annulées

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1228-8973	A.C.P. MANAGEMENT SERVICES LTD.	612, rue St-Jacques ouest, local 703, Montréal	71 09 21
1324-7234	ACCLIMAT SASH AND DOOR LTD.	Montréal	55 12 23
1229-4740	ADMOR CONSTRUCTION INC.	33, boul. Reid, Châteauguay-Centre	69 04 29

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1326-2704	AGENCE EN CONSEIL & PLACEMENT MORRISON LTÉE *MORRISON COUNSELLING & EMPLOYMENT BUREAU LTD.*	1117, rue Ste-Catherine ouest, local 803, Montréal	67 05 09
1230-6338	AIRPAGE MONTRÉAL LTD.	Montréal	67 12 04
1299-0644	AJAX CONSTRUCTION INC.	6888, Lemieux, Montréal	57 07 10
1127-0246	ALLAN & TATE INC.	3062, boul. LaSalle, Verdun (Montréal)	68 12 10
1369-9772	ALUMINIUM SIMARD & GUILLEMETTE INC. *SIMARD & GUILLEMETTE ALUMINIUM INC.*	32, montée des Bouleaux, Delson (Laprairie)	74 10 08
1364-2350	AMBULANCE SECOURS J.P.M. INC.	110, boul. Crémazie, local 750, Montréal	75 07 03
1341-1202	LES AMÉNAGEMENTS FRANKLIN INC. *FRANKLIN DEVELOPMENT INC.*	1245, rue Sherbrooke ouest, Montréal	73 09 18
1405-1638	LES AMEUBLEMENTS ANDRÉ ST-LAURENT INC. *ANDRÉ ST-LAURENT FURNITURE INC.*	Montréal	68 09 04
1234-6300	ASTRAL INVESTMENTS INC.	Montréal	60 06 01
1345-9060	ATELIER D'USINAGE M.B.T.R. INC.	535, rue Notre-Dame, Laurentides (L'Assomption)	73 10 17
1261-0093	AUBERGE DE LA VIEILLE FRANCE INC.	St-Jovite (Terrebonne)	67 03 07
1248-2204	AUTO COMPÉTITION INC.	1424, boul. des Laurentides, Laval (Île-Jésus)	66 12 30
1236-6399	B & B CHEMICALS INC.	200, rue St-Jacques, local 602, Montréal	72 05 03
1238-5878	B.G. FLOORING INC.	Ville de Laval	70 03 09
1295-1471	BARDY OIL PRODUCERS CORP.	Montréal	52 05 20
1289-9423	W.A. BEATTIE SALES LTD.	St-Jovite (Terrebonne)	57 05 07
1334-7869	BIJOUTERIE ARAKS LTÉE *ARAKS JEWELLERY LTD.*	3726, rue Jean-Talon ouest, local 35, Montréal	73 07 12
1318-7398	BLUE TOP CO. LTD.	6690, ch. Upper Lachine, Lachine (Montréal)	58 12 23
1295-3931	BOIVIN TRANSPORT INC.	Compton	61 10 19
1307-8712	BONDED AUTO SALES LTD.	Montréal	53 12 12
1303-8872	BOUENA INVESTMENT CORP.	Montréal	58 11 19
1318-7943	BOURSE D'IMMEUBLE DE MONTRÉAL INC. *MONTRÉAL REAL ESTATE EXCHANGE INC.*	Montréal	52 08 12

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1352-5522	LES BOUTONS AIGLE DU CANADA LTÉE *EAGLE BUTTONS OF CANADA LTD.*	Montréal	74 02 15
1367-1029	BOUTONS RIVIERA LTÉE *RIVIERA BUTTONS LTD.*	445, rue Jean-Talon ouest, local 403, Montréal	75 09 25
1354-8524	BOVACO INC.	Longueuil	74 02 12
1289-5926	BRASSARD CONSTRUCTION INC.	1204, rue Montcalm, Québec	54 09 29
1480-9552	BRASSERIE L'ÉCUME INC.	117, Pontbriand, St-Constant (Laprairie)	75 11 18
1241-0536	BRISTAMALG LIMITED	5, pl. Ville-Marie, local 1203, Montréal	70 12 15
1229-3155	BUREAU D'AJUSTEMENT CENTRAL LTÉE *CENTRAL ADJUSTMENT BUREAU LTD.*	Montréal	63 12 31
1329-5357	C.M. & T. CONTRACTORS INCORPORATED	Montréal	54 04 23
1247-4615	C.R.M. MÉTAL INC.	Montréal	72 03 10
1349-2855	CÂBLE-COM (QUÉBEC) INC.	1255, place Phillips, local 610, Montréal	72 10 27
1333-4461	CANADIAN CURTIS COMPRESSORS INC.	8852 A, boul. St-Laurent, Montréal	72 10 05
1306-8580	CANADIAN EASTERN SPRUCE CO. (1957) INC.	Montréal	57 07 31
1322-3110	CANAFER LTD.	Montréal	59 07 27
1362-3400	LES CANTINES DU CHANTIER INC.	3410, rue Peel, local 2401, Montréal	75 03 13
1242-9551	CAPITAL PLANNING SERVICES INC.	1, carré Westmount, local 1247, Westmount (Montréal)	68 07 12
1501-3923	CARTES ET ARTICLES B. & M. INC. *B. & M. CARDS AND THINGS INC.*	2001, rue University, local MA-202, Montréal	75 12 12
1325-5419	CEMONT CONSTRUCTION INC.	Montréal	58 10 16
1321-5538	CENTRE AÉRONAUTIQUE ST-ANDRÉ AVELLIN INC. *ST. ANDRÉ AVELLIN AERONAUTIC CENTER INC.*	St-André-Avellin (Papineau)	62 04 13
1339-3194	CENTRE DE CAMION & REMORQUE DE LACHINE INC. *LACHINE TRUCK & TRAILER CENTRE INC.*	4280, rue Joseph-Dubreuil, Lachine	73 09 07
1119-1814	CENTRE DE COPIE MAISONNEUVE INC. *MAISONNEUVE COPY CENTER INC.*	Montréal	69 11 05
1362-4069	CENTRE DE VIDÉO RENCONTRE C.V.R. INC.	Montréal	75 03 14
1362-5801	CENTRE D'ÉQUITATION ET DE SKI DE FONDS VALLÉE DU SOLEIL INC.	Route 329, St-Donat (Montcalm)	75 03 24

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1361-1579	CENTRE DU CAMION LUBRI INC. *LUBRI TRUCK CENTER INC.*	1765, rue Mullins, Montréal	75 01 08
1469-6751	CHABOURMI INC.	1436, rue Labelle, Blainville (Terrebonne)	76 08 30
1470-5578	CHARCUTERIE AMORA FABREVILLE INC.	3557, boul. Dagenais, Fabreville, ville de Laval	76 10 01
1300-1326	CHARLEVOIX MINING LTD. (No personal liability)	Montréal	56 10 02
1117-1220	ZÉNON CHARTRAND INCORPORÉE	Montréal	62 09 28
1474-8206	CHAUSSURES MAISON CANADIENNE INC.	1481, rue Ste-Catherine est, Montréal	77 03 03
1362-1057	LES CINÉMAS OMÉGA LTÉE *OMEGA CINEMA LTD.*	455, av. Michel-Jasmin, Dorval	75 03 03
1315-6864	CLERVAL INVESTMENT CORPORATION	Montréal	56 07 25
1476-8964	CLUB DE GOLF LES PINS CHANTANTS INC. *WHISPERING PINES GOLF CLUB INC.*	R.R. no 2, Buckingham (Papineau)	77 04 25
1359-6556	COMMUNICATION SYNERGIE INC.	1015, côte du Beaver Hall, local 145, Montréal	74 10 11
1331-3457	LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION R.R.D. INC. *R.R.D. CONSTRUCTION COMPANY INC.*	499, av. des Pins, Lac-Masson	73 05 04
1366-9411	LA COMPAGNIE DE DIAMANTS DE BELGIQUE LTÉE *BELGIUM DIAMOND CO. LTD.*	1010, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	75 09 15
1474-3652	COMPAGNIE DE GESTION DE LA DIABLE INC.	737, rue Gauthier, St-Jovite (Terrebonne)	77 02 17
1480-4298	COMPAGNIE DE GESTION FRESNO LTÉE	St-Léonard (Montréal)	75 10 17
1355-5958	COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT M.N.O. INC.	1176, rue Laprairie, Montréal	74 01 11
1349-2533	COMPTOIR BONTURI ST-LÉONARD INC.	St-Léonard (Montréal)	72 09 08
1336-1134	CONGEL INC.	Montréal	73 02 15
1362-3277	CONSEILS EN PLANIFICATION JEAN BARAULT INC.	Québec	75 03 12
1366-8280	CONSTRUCTION & DÉMOLITION CHAMPLAIN INC. *CHAMPLAIN CONSTRUCTION & DEMOLITION INC.*	2002, rue Hampton, Montréal	75 09 05
1110-2670	COPA INC.	74, 10e Avenue, Roxboro	66 01 10
1249-2732	JEAN-M. CORBEIL INC.	1491, rue Everett, Montréal	63 03 26
1367-0716	CORPORATION D'AMÉNAGEMENT & DE RECHERCHES ASTRO (1975) INC. *ASTRO DEVELOPMENT & RESEARCH (1975) CORP.*	1115, rue Sherbrooke ouest, bureau 1207, Montréal	75 09 23

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1330-5982	LA CORPORATION D'AMÉNAGEMENT PLACE VERDUN ... *PLACE VERDUN DEVELOPMENT CORPORATION*	Montréal	73 04 16
1635-9275	CORPORATION DE GESTION DU SYSTÈME ALPHA INC.	1075, chemin Ste-Foy, Québec	79 05 02
1368-4881	CORPORATION DE GESTION IMMOBILIÈRE DE CHAMBLY	1231, boul. Briand, Chambly	74 05 31
1464-2789	CORPORATION DE NÉGOCIANTS COURONNE ... *CROWN TRADE CORPORATION*	5955, chemin de la Côte-St-Antoine, app. 10, Montréal	76 01 23
1365-4033	LA CORPORATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX CANADO-ARABES LTÉE *CANADIAN ARABIAN TRADING CORPORATION LTD.*	276, rue St-Jacques ouest, Montréal	75 05 14
1371-3664	LA CORPORATION MIDECK INC. ... *MIDECK CORPORATION INC.*	5339, boul. des Laurentides, Auteuil (ville de Laval)	75 02 17
1362-7427	COUVERTURES STERNFELD LTÉE ... *STERNFELD ROOFING LTD.*	1329, 100e Avenue, Chomedey	75 04 07
1344-5366	CRÉATION ANGÉLINE INC. ... *ANGELINE CREATION INC.*	265, Port-Royal, Montréal	73 10 19
1113-9599	CRISP ADVERTISING LIMITED	Montréal	63 12 02
1325-8876	DAIRY QUEEN DE QUÉBEC, LIMITÉE ... *DAIRY QUEEN OF QUÉBEC, LIMITED*	1010, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	54 05 21
1312-2874	DALID DEVELOPMENT CORP.	4, Notre-Dame est, Montréal	59 05 29
1328-7958	DANIS INC.	132, St-Jacques ouest, local 425, Montréal	59 11 24
1304-6651	DART MINES LIMITED ... (No personal liability)	Montréal	56 07 30
1329-6660	DAVIS KNITTING MILLS INC.	1010, rue Ste-Catherine est, Montréal	54 06 08
1362-1230	DÉCOR MERCIER INC.	9 A, rue Thibert, Mercier (Châteauguay)	75 02 28
1251-7488	DELFONTAINE INC.	Montréal	64 01 08
1251-8239	DELLO PASTEL INC.	St-Lin (L'Assomption)	63 08 02
1201-5020	DELL'S LINGERIE INC.	407, 90e Avenue, LaSalle (Montréal)	70 11 06
1329-6488	DESORMEAUX CONSTRUCTION LTÉE	853, River View, Verdun (Montréal)	59 04 16
1349-2152	DISTILLERIE MONT-ROYAL LTÉE ... *MOUNT-ROYAL DISTILLERY LTD.*	18, rue Fundy, place Bonaventure, Montréal	72 08 24
1291-2002	LES DISTRIBUTIONS C.L.T.V. INC.	62, rue St-Charles ouest, Longueuil	72 05 24

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1366-0709	DOMAINE VERTU INC.	Montréal	75 07 11
1328-1969	DORVAL CONSTRUCTION LTD.	Dorval	53 03 09
1349-3184	DORVAL WOODWORK & SUPPLIES LTD.	Dorval	72 09 22
1349-7342	ANDRÉ DUBOIS DESIGN INC.	4385, rue Broadway, Lachine	72 08 07
1326-1961	EDAN INVESTMENTS LTD.	Montréal	56 05 30
1462-8937	LES ÉDITIONS DU TOURNESOL LIMITÉE *TOURNESOL EDITIONS LIMITED*	374, rue Laurier ouest, Montréal	75 11 04
1362-5009	LES ENTREPRISES ANSTEY LTÉE *ANSTEY ENTERPRISES LTD.*	80, ch. Spring Garden, bureau 208, Dollard-des-Ormeaux, Montréal	75 03 20
1182-2483	ENTREPRISES BELCAR INC.	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland (Bellechasse)	68 04 22
1275-1590	LES ENTREPRISES MEDICINA INC.	Montréal	65 06 30
1313-8698	LES ENTREPRISES MONT-ROSE (1961) LTÉE *MONT-ROSE ENTERPRISES (1961) LTD.*	540, boul. Henri-Bourassa ouest, Montréal	61 10 12
1365-7556	ENTREPRISES PIERRE BÉLAIR INC.	3472, 2e Rue, Laval-Ouest	75 06 10
1461-8870	LES ENTREPRISES SOULIT INC.	Montréal	75 09 11
1363-2872	LES ENTREPRISES SUDULL LIMITÉE	277, rue Notre-Dame Gatineau (Hull)	73 12 11
1315-4166	LES ÉQUIPEMENTS CARAQUE LIMITÉE *ARGOSY EQUIPMENT LIMITED*	840, av. Halpern, bureau 200 Dorval	72 05 18
1253-3725	EXCEL RADIO DISTRIBUTING (QUÉBEC) LTD.	Québec	47 12 16
1366-7738	EXTINCTEURS PRÉCAUTION INC.	Montréal	75 09 02
1359-5624	FABRIQUE APACHE INC. *APACHE MANUFACTURING INC.*	5332, boul. Harwood, Vaudreuil	74 10 07
1259-1525	FERNICO MINES LTD.	800, pl. Victoria, bureau 2401, Montréal	67 02 10
1339-1255	FERRONNERIE ORLÉANS INC.	Montréal	63 05 07
1366-9163	FIBRE DE VERRE RÉAL GAGNÉ INC.	23, ch. St-François, Vimont (ville de Laval)	75 09 12
1336-8089	FRANCYNE DE DUVERNAY, HAUTE COIFFURE INC.	2985, boul. de la Concorde, Duvernay (ville de Laval)	72 12 12
1505-3655	FRÉCHETTE-POITRAS INC.	169, rue Maisonneuve, Longueuil	76 10 19

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1504-6584	FRUITS & LÉGUMES O.D.T. INC. *O.D.T. PRODUCE INC.*	12428, rue de Montigny, Pointe-aux-Trembles	76 08 18
1502-2601	GALERIE D'ART VINGT-QUATRE INC.	516, rue Sherbrooke est, Montréal	76 02 23
1463-0156	GARAGE B. & D. INC. *B & D GARAGE INC.*	La Plaine (L'Assomption)	75 11 13
1365-4959	GARAGE POINTE-CLAIRE INC. *POINTE-CLAIRE GARAGE INC.*	218, place Gardenia, Dollard-des-Ormeaux, Montréal	75 05 23
1323-4109	GERMAT REALTIES INC.	1395, av. Ducharme, Outremont	60 01 19
1366-1459	GESTION ALTES LTÉE *ALTES HOLDINGS LTD.*	1610, boul. Provencher, Brossard (Laprairie)	75 07 10
1359-6499	GESTION CONSEIL DE MONTRÉAL INC.	110, boul. Crémazie, bureau 1450, Montréal	74 10 11
1359-6762	GESTION D'IMMEUBLES D.S.B. INC. *D.S.B. REALTY MANAGEMENT INC.*	4950, chemin Queen Mary, bureau 440, Montréal	74 10 15
1320-1033	M. GIROUX TUILES ET TERRAZZO INC.	Montréal	70 05 25
1463-4273	GOULET & LANTHIER INC.	Sorel	75 12 04
1366-8942	GROUPE INDUSTRIEL B.D.S. INC. *B.D.S. INDUSTRIAL GROUP INC.*	Montréal	75 09 11
1360-4855	LE GROUPE YORK LTÉE *THE YORK GROUP LTD.*	2250, rue Guy, Montréal	74 11 28
1305-5744	GUILDHALL INVESTMENTS INC.	Montréal	60 09 01
1315-3358	HABITATIONS CANADIENNES D'OUTRE MER INC. *CANADIAN HOUSING OVERSEAS INC.*	Montréal	72 02 07
1365-8315	LES HABITATIONS DANROD INC.	829, rue de Châteauguay, Boucherville	75 06 13
1461-9605	LES HABITATIONS TRIANGLE D'OR INC.	615, rue Leblanc est, Longueuil	75 09 16
1197-0860	JACQUES HANDFIELD INC.	366, rue Dorval, Montréal	67 04 27
1320-2080	HARLO SALES AND MANUFACTURING CO.	Montréal	56 10 17
1114-6917	HARROW BRAND CLOTHING CO. INC.	Montréal	51 02 12
1127-8868	HARRY'S FLOWER DEN INC.	Montréal	59 04 14
1366-7753	LES HEBDOS RÉGIONAUX H.R. INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	75 09 02
1326-6523	LAURENT HÉBERT INCORPORÉ	Mont-Laurier	58 05 14

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1313-1461	HI-LO EQUIPMENT (QUÉBEC) LTD.	Montréal	63 09 09
1566-0525	HORIZON HOLDINGS INC.	5230, av. Rosedale, Montréal	60 09 14
1236-6225	LA HUTTE SUISSE BAR-B-Q LIMITÉE *THE SWISS HUT BAR-B-Q LIMITED*	Montréal	53 05 30
1266-6756	HYDROTECHNIC LIMITED	Montréal	55 09 29
1280-2864	IMMEUBLE PLAZA INC. *PLAZA REALTY INC.*	Montréal	55 02 03
1366-3059	IMMEUBLES DU FORT LTÉE *DU FORT PROPERTIES LTD.*	1, place Ville-Marie, bureau 1734, Montréal	75 07 17
1300-2431	IMMEUBLES J. M. C. INC. *J. M. C. REALTIES INC.*	5561, av. Verdun, Verdun	65 05 31
1365-6764	LES IMMEUBLES PLISTA LTÉE *PLISTA PROPERTIES LTD.*	1, place Ville-Marie, bureau 1730, Montréal	75 06 04
1363-4928	IMMEUBLES T.N. INC. *T.N. REALTIES INC.*	395, rue Mayor, Montréal	75 05 12
1351-8006	IMMOINT INC.	Montréal	74 01 14
1328-2710	IMPÉRIAL CONSTRUCTION INC.	Montréal	52 09 25
1288-8830	IMPORTA INC.	Québec	72 01 20
1267-1376	IMPORTATION DE CHAUSSURES PRIMO INC. *PRIMO SHOES IMPORTING INC.*	Montréal	68 03 14
1371-9331	IMPORT-EXPORT MARLI INC. *MARLI IMPORT-EXPORT INC.*	3535, avenue Papineau, app. 1613 Montréal	75 04 02
1279-8773	IMPRIMERIE PIERREFONDS LTÉE *PIERREFONDS PRINTING LTD.*	Pierrefonds	67 05 05
1271-0836	INDUSTRIAL LAND & BUILDING INVESTMENT CORPORATION LTD.	Lachine	60 10 03
1194-8833	INFORMEC INC.	Montréal	67 08 04
1238-0994	LES INVESTISSEMENTS BERDEN LTÉE *BERDEN INVESTMENTS LTD*	372, rue Grande-Côte, Rosemère (Terrebonne)	71 12 06
1369-2124	LES INVESTISSEMENTS MODAN LTÉE *MODAN INVESTMENTS LTD.*	1440, rue Ste-Catherine ouest, bureau 310, Montréal	74 08 05
1369-5127	ISOLATION PÔLE NORD LTÉE *NORTH POLE INSULATION LTD.*	Ville de Laval (Île-Jésus)	74 08 30

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1332-2300	LES JARDINS PRINCE ARTHUR INC.	1350, rue Sherbrooke ouest, bureau 1040, Montréal	72 12 04
1369-0516	JOAILLERIE KALMIR INC. *KALMIR JEWELLERY INC.*	Dorval	74 07 18
1268-8255	ROGER JODOIN (1963) INC.	1440, rue Towers, Montréal	63 08 30
1293-0624	JOLY POLLY INC.	2600, rue Wurtele, Montréal	72 09 15
1269-0053	JOMAR DEVELOPMENTS LTD.	Montréal	59 03 04
1269-4352	JUNE LAND DEVELOPMENT CORP.	Montréal	59 06 25
1231-3193	LABORATOIRE-ALLERGOLOGIQUE INC.	Hull	67 02 09
1182-1196	LAITERIES ROUEN INC.	Longueuil	27 01 10
1461-9795	LES LAMPES FURIES INC.	Montréal	75 09 12
1271-2683	PAUL LANTHIER LIMITÉE	LaSalle	72 02 09
1328-7552	L'AUBE, INC.	Montréal	57 12 18
1324-5659	LAURENTIDE SURPLUS INC.	Montréal	72 05 03
1293-2083	LAVAL INSURANCE AGENCIES LIMITED	170, boul. Dorchester est, Montréal	58 03 21
1142-1724	LAVAL PROPANE LTÉE	Montréal	67 08 01
1299-5361	LESSARD ET ASSOCIÉS INC.	132, rue St-Jacques ouest, Montréal	64 04 23
1365-5428	LUSSIER, DUFOUR ET ASSOCIÉS INC. *LUSSIER, DUFOUR AND ASSOCIATES INC.*	1, place Ville-Marie, bureau 3235, Montréal	75 05 27
1317-2580	MADEMOISELLE FASHIONS INC.	Montréal	62 05 10
1366-3422	MAGASIN DES VARIÉTÉS ET DÉPANNEUR STADE INC. *STADIUM VARIETY AND HANDY STORE INC.*	201, avenue Fairmount ouest, Montréal	75 07 25
1279-7031	LA MAISON DU PEUPLE DE MONTRÉAL INC.	St-Joseph-de-Beauce	68 05 09
1263-9100	MARDI GRAS REALTIES INC.	5718, av. Palmer, Montréal	61 04 25
1274-3266	MARKIN CORP.	614, rue St-Jacques ouest, bureau 104, Montréal	59 08 13
1349-3226	MARVEL HEMSLEY LTÉE *MARVEL HEMSLEY LTD.*	Montréal	72 10 30
1274-9842	MCARTHUR HOLDINGS LTD.	1117, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	65 07 13
1117-5593	THÉO. MÉNARD, LIMITÉE	Montréal	34 08 20

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1305-7385	LES MESSAGERIES INTERPROVINCIALES INC.	Montréal	53 05 07
1341-1020	LES MÉTAUX MONT-ROYAL INC.	10474, rue Rome, Montréal-Nord	73 09 14
1268-2258	JEAN MILOT ST. PROPERTIES LTD.	Montréal	70 08 26
1276-4510	THE MONTCLAIR INVESTMENT CORPORATION	Montréal	57 01 25
1296-4433	MONTRÉAL DIFFUSION INC.	67, boul. Richelieu, Mont-St-Hilaire (Rouville)	55 11 30
1329-2354	MOTEL DE VILLE INC.	Longueuil	61 05 19
1260-6554	NATIONAL ASSOCIATION FOR STOCK CARS AUTO RACING (NASCAR) INC.	Montréal	68 12 04
1278-0946	OCTO CORP.	6555, chemin Côte-des-Neiges, local 240, Montréal	59 08 13
1367-0617	LE PARC DES LÉGENDES INC.	Montréal	75 09 23
1320-8376	PARLO QUÉBEC MINES LIMITED (No personal liability)	Québec	57 01 04
1314-0272	PERRON METALS CORPORATION (No personal liability)	Montréal	57 02 18
1279-7775	PHILRONEL INC.	Montréal	70 06 10
1320-0100	LES PLACEMENTS FUTURA INC. *FUTURA INVESTMENTS INC.*	8606, Central, bureau 206, Montréal	66 04 12
1330-5131	PLACEMENTS H.S.T. LTÉE *H.S.T. INVESTMENTS LTD.*	Montréal	73 04 19
1266-3365	PLATEAU LÉVESQUE HOUSING INC.	Montréal	55 09 28
1280-2831	PLAZA CLOTHING INC.	7796, rue St-Hubert, Montréal	70 02 09
1128-6648	LA PLAZA ST-JEAN-BAPTISTE LTÉE	Montréal	68 07 25
1317-6250	PLENOR INVESTMENT LTD.	Montréal	59 01 07
1313-9464	LE PREMIER RANCH NUTRIA DU QUÉBEC INC.	Lavaltrie (Berthier)	61 02 22
1268-2241	PRODUCTIONS JEAN, MICHÈLE INC.	2050, boul. Manseau ouest, bureau 602, Montréal	70 04 14
1281-4976	RAILMAR DEVELOPMENT INC.	3333, Cavendish, bureau 300, Montréal	67 07 13
1281-9033	RÉGENT ÉLECTRIQUE INC.	Montréal	65 01 08
1362-2212	REMBOURRAGE ALI INC.	Greenfield-Park (Chambly)	75 03 05

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1322-7244	REV COUNTER LTD.	1100, promenade Marlboro, bureau 101, Mont-Royal	69 04 03
1282-2490	RHODES HOLDING CORPORATION	800, boul. Dorchester ouest, local 2610, Montréal	72 03 03
1324-3399	P. ROBINSON INC.	2425, rue Malo, Brossard (Laprairie)	64 05 14
1314-2112	ROMSTAN LTD.	Montréal	71 02 15
1547-9777	RORA INC.	Montréal	53 11 12
1285-3958	S.L. ENTERPRISES INC.	St-Lambert (Chambly)	63 09 26
1270-1264	STE-KO LTÉE *STE-KO LTD.*	1440, rue Ste-Catherine ouest, bureau 310, Montréal	71 12 28
1143-6607	SALON ROSE COIFFURE D'ART INC.	4609, montée des Sources, Dollard-des-Ormeaux, Montréal	68 06 12
1302-2462	SARATOGA INDUSTRIES INC.	5225, boul. St-Laurent, Montréal	55 02 17
1371-1759	SEGURA & PRESEDO, PEINTRES INC.	9943, av. Laurentides, Montréal	75 01 30
1233-3332	SERA-SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES LTÉE	1170, carré Beaver Hall, Montréal	61 08 10
1230-7815	SERVICES D'AJUSTEMENT UNITÉ DE MONTRÉAL INC. *MONTRÉAL UNIT ADJUSTERS INC.*	5875, av. Papineau, Montréal	66 11 04
1284-3603	SINAD AUTOMOBILES INC.	179, rue St-Georges, St-Jérôme (Terrebonne)	68 04 24
1315-2277	LA SOCIÉTÉ B. L. M. INC.	St-Esprit (Joliette)	65 04 28
1295-4814	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'INTERVENTION EN COMMUNICATION BRASSARD INC.	380, rue Nicolas-Manny, Boucherville	70 10 22
1301-9955	SOUTHERN EXPRESS LINES LTD.	2263, 46e Avenue, Lachine	68 08 02
1293-7223	SOUTHSHORE MOTORS INC.	Montréal	62 03 19
1341-4628	STABERA INC.	Montréal	64 01 24
1317-9189	SUSSEX DEVELOPMENT CORP.	765, rue Craig ouest, bureau 350, Montréal	59 05 06
1294-3288	TAILORED FASHIONS INC.	Montréal	49 11 23
1335-6191	LES TAPIS BUCKINGHAM LIMITÉE *BUCKINGHAM CARPETS LIMITED*	6694, rue Papineau, Montréal	73 02 28
1362-4747	TAXI B.F.G.P. INC.	6303, 39e Avenue, Montréal	75 04 21
1461-6387	LES TENDEURS LONGUEUIL LTÉE *LONGUEUIL STRETCHERS LTD.*	255, rue Thomas, St-Amable (Verchères)	75 08 28

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1141-0503	TIRE AND BATTERY SERVICE LIMITED	Montréal	48 05 15
1250-1755	TOP CREATIONS LTD.	Montréal	65 11 10
1286-4625	TRANS CONTINENTAL TRADING CO. LTD.	Montréal	61 03 02
1368-7389	TRANSPORT SOLEIL INC.	453, rue Charlevoix, Longueuil	74 06 21
1113-7627	TREMUS CORPORATION	112, promenade Hawthorne, Baie-d'Urfé	64 04 01
1275-7712	TWIN MOUNTAIN URANIUM MINES LTD. (No personal liability)	Oka	54 07 30
1347-5256	TYPOGRAPHIE COURONNE LTÉE *CROWN OFFSET LTD.*	3810, rue St-Patrick, Montréal	73 11 14
1337-5985	LES UNIFORMES DE MONTRÉAL-NORD INC.	Montréal-Nord	73 08 16
1287-0226	VALCO INC.	St-Timothée (Beauharnois)	68 02 12
1126-7572	VARIÉTÉS A.C. INC. *A C VARIETIES INC.*	2955, rue Allard, Montréal	66 07 29
1330-6329	LES VENTES CAPRI INC. *CAPRI VENDING INC.*	Montréal	73 04 16
1287-3899	LE VIDANGEUR DE MONTRÉAL LTÉE	9925, boul. Gouin est, Montréal	67 09 28
1250-8719	VILLAGE GROCERY & DAIRY INC.	3677, ch. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, Montréal	68 01 05
1324-7002	W.A. & J.A. CONSTRUCTION INC.	2265, rue Noël, St-Laurent, Montréal	66 08 08
1315-3044	WELLINGTON-BRENA LTD.	Montréal	63 04 25
1328-4492	WESTMOUNT MEDICAL BUILDING LTD.	5, av. Bellevue, Westmount	60 06 17
1306-8549	WOODWORK SPECIALTIES INC.	Montréal	64 10 09
1288-0894	ZERKON CONSTRUCTION CO. LTD.	7045, rue Dolliers, St-Léonard, Montréal	63 01 17
1257-2335	ZOTOLI ENTERPRISES LTD.	168, rue Arthur est, Montréal	67 10 17

17066-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	**Secteurs**	**Numérotation Mtl**	**Qué.**	**Couleur**	**Préfixes des bureaux**	**Numéro**
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-82-09288-8
M-20000C 207 P. **LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC** et 0-M-211305 101-D et M-211305 102 P **TRÉPANIER, ROBERT**, 191, chemin des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu, St-Hyacinthe, QC, J0H 1K0, (intimé) et 9-M-210977 101-D & M-210977 103 P. **BÉRUBÉ, CLAUDE**, 9, place Stéphane, St-Antoine-sur-Richelieu, Verchères, QC, J0L 1R0, (mis en cause)
Attendu que le 20 février 1981, monsieur Claude Bérubé introduisait une demande de permis de transport par véhicule-taxi pour les régions de:
St-Marc 06-5708-P, St-Amable 06-5709-P, Calixa-Lavallée 06-5714-P, St-Antoine-sur-Richelieu 06-5719-SD, St-Antoine-de-Padoue 06-5721-P, Contrecoeur 06-5725-SD, St-Charles 06-5121-P, St-Charles-sur-Richelieu 06-5122-VL, St-Denis 06-5124-P, St-Denis 06-5126-VL, St-Roch-de-Richelieu 06-5014-P;
Attendu que le 9 septembre 1981, monsieur Robert Trépanier introduisait une demande de permis de transport par véhicule-taxi pour les régions de:
St-Charles-sur-Richelieu 06-5122-VL, St-Denis 06-5124-P, St-Denis 06-5126-VL, St-Ours 06-5011-P, St-Ours 06-5012-V;
Attendu que le 19 novembre 1981, la Commission rendait la décision MPT-16802 publiée à la *Gazette officielle* no 49 de 1981, p. 12894, entrée en vigueur le 21 décembre 1981, en vertu de laquelle la Commission délivrait à monsieur Robert Trépanier un permis de transport par véhicule-taxi pour les régions de:
St-Charles-sur-Richelieu 06-5122-VL, St-Denis 06-5124-P, St-Denis 06-5126-VL, St-Ours 06-5011-P, St-Ours 06-5012-V;
Attendu que les quotas pour les régions autorisés au permis délivré à monsieur Robert Trépanier sont:
St-Charles-sur-Richelieu 06-5122-VL, max: 1; St-Denis 06-5124-P, max: 1; St-Denis 06-5126-VL, max: 1; St-Ours 06-5011-P, max: 1; St-Ours 06-5012-V, max: 1;
et ont été atteints du fait de la délivrance dudit permis;
Considérant que la demande de monsieur Claude Bérubé a été introduite antérieurement à celle de monsieur Robert Trépanier;
Considérant les dispositions du troisième alinéa de l'article 22 de la Loi sur les transports (1977, c. T-12);
Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
1. Réviser la décision MPT-16802 du 19 novembre 1981 et la révoquer en tout ou en partie, ou
2. Rendre toute autre décision appropriée.

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-81-06661-0; proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne
M-303059-101-D **HAMAN, GÉRARD**, R.R. no 2, Lac-Brome (Brome), QC, J0E 2P0
Requête amendée
Cette publication remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* du 3 octobre 1981, no 40, à la page 10418, sous le numéro de rôle: M-81-06661-0.
Le requérant demande l'autorisation de modifier le service de transport suivant: transport restreint — longue distance — rayon
De tous les points situés dans un rayon de 40 milles de Cowansville à tous les points situés dans un rayon de 125 milles dudit endroit, sauf Montréal, et retour pour le remorquage de maisons mobiles.
pour qu'à l'avenir, ladite clause se lise:
Transport restreint — longue distance — territoire.
De tout point à tout point dans un rayon de 125 milles de Cowansville, sauf Montréal, pour le remorquage et le transport de maisons mobiles, roulottes, bureaux mobiles et ateliers mobiles.

Rôle M-81-08060-3; proc.: Shaffer & Shaffer
M-601434-101-D **LA COMPAGNIE DE LOCATION CLAIREVIEW INC.**, 235-A, boul. Brunswick, Pointe-Claire, QC, H9R 1A7 (requérante)
Cette demande remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 50 du 12 décembre 1981, à la page 13154.
La requérante s'adressera à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de location l'autorisant à offrir les services suivants:
— Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles, station-wagons et camions légers) au public en général;
— Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (automobiles, station-wagons et camions de type léger dont le poids total en charge n'excède pas 11 000 kg) au public en général, au 2201, autoroute Trans-canadienne, Dorval, QC.
L'utilisation d'aucun véhicule-citerne n'est autorisé dans l'exploitation de ces services.

Rôle M-82-09039-5
M-710867-101-D **SERVICE SANITAIRE CHABOT**, (Chabot, Mario), 180, 7e Avenue sud, Sherbrooke (Sherbrooke), QC (requérante-cessionnaire)
M-710787-102-D, **SERVICE SANITAIRE BÉRARD INC.**, 110 Alençon no 1, Sherbrooke (Sherbrooke), QC, J1G 3A3 (requérante-cédante)
Avis est, par les présentes, donné d'une demande de transfert de permis à la Commission des transports du Québec, du permis numéro M-710787-001 concernant le transport de déchets solides pour la région 05, détenu actuellement par Service Bérard Inc. pour être transféré en faveur de Service Chabot Inc.

Rôle M-82-09040-3
M-710869-101-D, **BRASSARD, NORMAND**, R.R. 2, Saint-Georges-de-Windsor, QC, J0A 1J0
BOUES LIQUIDES, région 5.

Rôle M-82-09043-7
M-210739-103-D, **J.C.M. TAXIS**, 6478, Chauvin, Montréal QC, H1M 1K4 (requérante-cessionnaire)
M-200042-001-101-D, **LA SUCCESSION URGEL ARSENAULT**, légataire universelle (Berthe Fortier), 1905, Dandurand, Montréal, QC, H2G 1Y7 (requérante-cédante)
La requérante, légataire universelle à la succession de feu Urgel Arsenault, demande à la Commission des transports du Québec que le permis M-200042-001, agglomération A-11 Montréal, catégorie Ordinaire, lui soit transféré. Berthe Fortier demande également de transférer ledit permis en faveur de J.C.M. TAXIS, 6478, Chauvin, Montréal, QC, H1M 1K4.

Rôle M-82-09045-2 proc.: Pierre St-Pierre
M-600413-121-D, **RYDER TRUCK RENTAL LIMITED**, 1440, montée de Liesse, ville Saint-Laurent, QC, H4S 1J6 (requérante)
La requérante, Ryder Truck Rental Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services de location suivants au 161, boulevard des Laurentides, Pont-Viau (ville de Laval), QC:
a) Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.
b) Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et /ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.

Rôle M-82-09046-0 Proc.: Pierre St-Pierre
M-600413-122-D, **RYDER TRUCK RENTAL LIMITED**, 1440, montée de Liesse, ville Saint-Laurent, QC, H4S 1J6 (requérante)
La requérante, Ryder Truck Rental Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services de location suivants au 1290, Saint-Elizabeth à La Prairie, QC:
a) Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.
b) Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.

Rôle M-82-09047-8 Proc.: Pierre St-Pierre
M-600413-123-D, **RYDER TRUCK RENTAL LIMITED**, 1440, montée de Liesse, ville Saint-Laurent, QC, H4S 1J6 (requérante)
La requérante, Ryder Truck Rental Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services de location suivants au 14301, boulevard Pierrefonds à Pierrefonds, QC:
a) Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.
b) Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.

Rôle M-82-09048-6 Proc.: Pierre St-Pierre
M-600413-124-D, **RYDER TRUCK RENTAL LIMITED**, 1440, montée de Liesse, ville Saint-Laurent, QC, H4S 1J6 (requérante)
La requérante, Ryder Truck Rental Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services de location suivants au 55, boulevard Saint-Jean-Baptiste ouest à Mercier:
a) Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.
b) Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.

Rôle M-82-09049-4 Proc.: Pierre St-Pierre
M-600413-125-D, **RYDER TRUCK RENTAL LIMITED**, 1440, montée de Liesse, ville Saint-Laurent, QC, H4S 1J6, (requérante)
La requérante, Ryder Truck Rental Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services de location suivants au 3873, boulevard Saint-Martin à ville de Laval:
a) Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.
b) Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.

Rôle M-82-09050-2 Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne
M-300290-116-D, **EMSLIE BROS. LIMITED**, rue Bellam, C.P. 310, Beebe-Plain (Stanstead), QC, J0B 1E0
La requérante dont la clause *j)* du permis M-300290 se lit: transport restreint — longue distance — route restreinte — Régulier À Beebe de la frontière Québec–États-Unis, pour le transport de granite (originant de Barré et Graniteville, Vermont).
Restriction: la présente clause *j)* sera opérée en conjonction avec le permis MC-115334 émis par l'Interstate Commerce Commission le 2 août 1956.
s'adresse à la Commission des transports du Québec pour qu'à l'avenir ladite clause *j)* se lise: transport restreint — longue distance — route restreinte
De Beebe et Montréal à la frontière Québec–États-Unis (tout port d'entrée et de sortie) pour le transport de blocs de granite, produits de granite et monuments, et retour.
Points d'origine ou de destination aux États-Unis: tous les points des États du Vermont, Maine, New Hampshire, New York (à l'exception de la ville de New York et de Buffalo) et Connecticut.
Condition: cette clause de permis devra être opérée en conjonction avec un permis approprié de l'Interstate Commerce Commission.
et demande également à la Commission des transports du Québec l'émission de la clause additionnelle suivante: transport restreint — longue distance — route restreinte
De Beebe et Montréal à la frontière Québec–Ontario (tout port d'entrée et de sortie) en corridor dans la province d'Ontario jusqu'à la frontière Ontario–États-Unis, pour le transport de blocs de granite, produits de granite et monuments, et retour.
Point d'origine ou de destination aux États-Unis: tous les points des États du Vermont, Maine, New Hampshire, New York (à l'exception de la ville de New York et de Buffalo) et Connecticut.
Condition: cette clause de permis devra être opérée en conjonction avec un permis approprié de l'Insterstate Commerce Commission.

Rôle M-82-09051-0 Proc.: Pierre St-Pierre
M-600413-126-D, **RYDER TRUCK RENTAL LIMITED**, 1440, montée de Liesse, ville Saint-Laurent, QC, H4S 1J6 (requérante)
La requérante, Ryder Truck Rental Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services de location suivants au 390, boulevard Maloney est à Gatineau, QC:
a) Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.
b) Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.

Rôle M-82-09052-8 Proc.: Pierre St-Pierre
M-600413-127-D, **RYDER TRUCK RENTAL LIMITED**, 1440, montée de Liesse, ville Saint-Laurent, QC, H4S 1J6 (requérante)
La requérante, Ryder Truck Rental Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services de location suivants au 5200, boulevard Métropolitain est à Saint-Léonard, QC:
a) Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.
b) Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.

Rôle M-82-09054-4 Proc.: Jean-Pierre Bélisle
M-600609-101-D, **GRAJAN CAMPING INC.**, 242, Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay-Centre (Châteauguay), QC, J6K 3C1 (requérante)
La requérante qui est autorisée en vertu de son permis à louer à court terme des tentes-roulottes, s'adresse à la Commission pour être autorisée à louer à court terme des roulottes et des fourgonnettes (vans) récréatives.

Rôle M-82-09055-1
M-601452-101-D, **CAMPEUR MOBILE INC.**, 614, boul. Curé-Labelle, Blainville, QC, J7C 2H9 (requérante)
La requérante s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le permis suivant: Location à court terme de roulottes et tentes-roulottes à l'adresse suivante: 614, boul. Curé-Labelle, Blainville, QC, J7C 2H9.

Rôle M-82-09056-9 Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne
M-600417-177-D, **U-HAUL CO. (CANADA) LIMITED**, 8101, route Montréal-Toronto 2-20, Montréal-Ouest, QC, H4X 1N1 (requérante)
La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis M-600417, lequel l'autorise à fournir un service de location à court terme de petites remorques généralement destinées à être attachées à des véhicules de promenade et de camions spécialement agencés pour le déménagement, au 324, Saint-Jean-Baptiste, Granby, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis l'autorisant à changer son bureau de location, de telle sorte qu'à l'avenir son permis quant à Granby se lise: 351, Principale.

Rôle M-82-09057-7
M-211404-101-D, **DUCHARME, BERNARD JR.**, 5536, des Ormeaux, Montréal, QC, H1K 4M4 (requérant-cessionnaire)
M-210757-003-103-D, **DESCHENE, RÉJEAN**, 261, rue de Mauves, Boucherville, QC, J4B 6L9 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210757-003 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-82-09058-5
M-202982-101-D, **VINETTE, NORMAND**, 3540, Ethel, Verdun, QC, H4G 1S1 (requérant-cessionnaire)
M-208841-001-102-D, **ST-CYR, WESNER**, 2397, John Campbell, LaSalle, QC, H8N 1C5 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202982-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-82-09059-3
M-210289-102-D, **TREMBLAY, JOHANNE**, 3667, rue Bélair, app. 6, Montréal, QC, H2A 2B4 (requérante-cessionnaire)
M-207933-001-103-D, **DERIVAL, JEAN-BRUNAUD**, 9040, Lionel-Groulx, St-Léonard, QC, H1R 3H1 (requérant-cédant)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207933-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-82-09062-7 Proc.: Gagné & Boulanger
M-506177-101-D, **BERGERON, JULES**, 271, Champlain, Noranda, Témiscamingue, QC, J9X 1K2 (requérant-cessionnaire)
M-507852-101-D **PILON & REGIMBALD INC.**, 96, rue Principale est, C.P. 247, Évain, Témiscamingue, QC, J0Z 1Y0 (requérante-cédante)
La requérante-cédante demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis no M-507852-001 au requérant-cessionnaire afin d'effectuer du transport en vrac dans la région 08.

Rôle M-82-09064-3
M-601451-101-D, **GARAGE CHICOINE INC.**, 680, rue Centre, Sainte-Rosalie, QC, J0H 1X0 (requérante)
Permis de location à long terme (1 an et plus) de véhicules de promenade au 680 de la rue Centre à Sainte-Rosalie;
Permis de location à court terme de véhicules de promenade au 680 de la rue Centre à Sainte-Rosalie;
Permis de location à long terme (1 an et plus) de camions et véhicules de commerce (à l'exclusion de tous véhicules de plus de 30 000 livres ainsi que citernes et fardiers), au 680 de la rue Centre à Sainte-Rosalie.

Rôle M-82-09065-0
M-203119-101-D, **DIADORI, FRANCO**, 6970, Jogues, Montréal, QC, H4E 2W8 (requérant-cessionnaire)
M-203090-001-101-D, **RHÉAUME, GERMAIN**, 1143, Jacques-de-Chambly, Carignan, QC, J3L 3P9 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203090-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-82-09067-6 Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
M-305438-103-D, **JODREY & PULSIFER TRANSPORT LIMITED**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal (Île-de-Montréal), QC, H2Y 1M1
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De la frontière Québec – Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée), à destination du Montréal métropolitain et aux points situés dans un rayon de 100 kilomètres de la ville de Montréal, et retour avec marchandises refusées, pour le transport de bois originant de tous les points de la Nouvelle-Écosse, pour le compte de Bowater Mersey Paper Company Ltd.

Rôle M-82-09068-4 Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
M-305438-102-D. **JODREY & PULSIFER TRANSPORT LIMITED**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal (Île-de-Montréal), QC, H2Y 1M1
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat
De Thurso, QC, à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick, corridor à travers la province du Nouveau-Brunswick, à destination de la ville de Hantsport, Nouvelle-Écosse, pour le transport de pulpe de bois, et retour avec marchandise refusée ou avariée, pour le compte de Canadian Keyes Fibre Co. Ltd.

Rôle M-82-09069-2 Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
M-305832-101-D. **HOME TOWN TRANSPORT LIMITED**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal (Île-de-Montréal), QC, H2Y 1M1
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat
Des frontières Nouveau-Brunswick–Québec (tout port d'entrée), corridor à travers les provinces du Nouveau-Brunswick et de Québec, aux frontières Québec–Ontario (tout port de sortie) pour le transport de parties composantes en aéronautique pour le compte de Enheat Inc., et retour avec pièces refusées, endommagées ou parties composantes devant être complétées.
Origine et/ou destination: Amherst, Nouvelle-Écosse.
Destination et/ou origine: Downsview, Ontario.

Rôle M-82-09071-8 Proc.: Bélanger, Leclerc
M-305827-101-D. **CENTRAL SOUTHERN INC.**, 800, place Victoria, local 4119, C.P. 25, Montréal, QC, H4Z 1A2
La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat
De la frontière Québec–États-Unis (tous ports d'entrée), à Montréal et à tous les points situés dans un rayon de 320 kilomètres de ladite ville, pour le transport de marchandises destinées aux installations de Hoechst Canada Inc., et aux clients de American Hoechst Corporation, et retour avec marchandises refusées ou endommagées, de même qu'avec palettes vides, bobines et fil, pour le compte de American Hoechst Corporation.
Origine ou destination: les États de la Caroline du Nord, Caroline du Sud et Delaware.
Restriction: Ce permis sera opéré concurremment avec les permis émis par l'I.C.C.

Rôle M-82-09073-4 Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
M-305830-101-D. **BULK TRANSPORT INC.**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal, QC, H2Y 1M1
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
1. transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat
1. De Joliette et Beauport, province de Québec, à la frontière Québec–États-Unis (tous ports d'entrée), à destination de points aux États-Unis, tel qu'il appert d'un permis de l'Interstate Commerce Commission, pour le transport de ciment en sacs, pour le compte de Ciment Indépendent, et retour avec marchandises refusées.
2. transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat — citerne
2. De Joliette et Beauport, province de Québec, à la frontière Québec–États-Unis (tous ports d'entrée), à destination de points aux États-Unis, tel qu'il appert d'un permis de l'Interstate Commerce Commission, pour le transport de ciment en vrac par citernes, pour le compte de Ciment Indépendent, et retour avec marchandises refusées.
Condition: ces services seront exploités en conjonction avec le permis MC-141456 émis par l'Interstate Commerce Commission.

Rôle M-82-09077-5 Proc.: Bernard, Girard, Despatis, Cormier & Ass.
M-601446-101-D. **YVES DUPONT AUTOS LTÉE**, 1341, Curé-Poirier ouest, Longueuil, QC, J4K 2G7 (requérante)
La requérante demande à la Commission le permis suivant:
Location à court terme de véhicules de promenade usagés au public en général.

Rôle M-82-09080-9
M-504429-101-D. **CÔTÉ, CLAUDE**, 1477, rue Saint-Zotique, Montréal, QC, H2G 1G9 (requérant-cessionnaire)
M-507141-102-D. **EXCAVATION RAYMOND CÔTÉ ENR.** (Côté, Raymond) 1477, rue Saint-Zotique, Montréal, QC, H2G 1G9 (requérant-cédant)
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-507141-001 au requérant-cessionnaire pour effectuer du transport en vrac dans la région 10.

Rôle M-82-09082-5 Proc.: Bélanger, Leclerc
M-30006-268-DT, **NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.**, C.P. 25, place Victoria, Montréal, QC, H4Z 1A2, (requérante)
Modification tarifaire
Demande de fixation de tarifs
Supplément 15 au tarif 220-F
(Tarif de papier journal)
Item: 5465 (Réduction)
Supplément 52 au tarif 261-K
(Tarif de marchandises générales)
Item: 5906 (Addition)
Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 15 octobre 1981 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-82-09083-3 Proc.: Bélanger, Leclerc
M-30006-269-DT, **NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.**, C.P. 25, place Victoria, Montréal, QC, H4Z 1A2, (requérante)
Modification tarifaire
Demande de fixation de tarifs
Supplément 54 au tarif 261-K
(Tarif de marchandises générales)
Item: 7305 (Addition)
14585 (Addition)
Supplément 9 au tarif 270-I
(Tarif de fer et d'acier)
Item: 7975 (Addition)
Supplément 4 au tarif 368-G
(Tarif de classe et marchandises générales)
Item: 9465-A (Addition)
9562 (Addition)
11430-A (Addition)
Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 1er février 1982 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-82-09084-1
M-300103-118-DT, **GEO. A. HALL INC.**, 1281, de Conde, Montréal, QC, H3K 2E5
Demande de modification de tarif d'environ 12% s'appliquant à la section 15 — boîtes de carton.
Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-82-09085-8 Proc.: Jolette et Drolet
M-504493-101-D, **PAQUIN, LAURENT**, 37, Lartique sud, Ville-Marie (Témiscamingue) QC, J0Z 3W0 (requérant-cessionnaire)
M-508331-101-D, **LACASSE, RÉJEAN**, rang 10, Fugèreville (Témiscamingue), QC, J0Z 2A0 (requérant-cédant)
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer le permis no M-508331 001 en faveur de Laurent Paquin dans la région 08.

Rôle M-82-09091-6 Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
M-302074-104-D, **MARTIN, JACQUES**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal, QC, H2Y 1M1
Le requérant, détenteur du permis M-302074, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat
De Saint-Eugène, Ontario, à la frontière Québec–Ontario, pour le transport d'engrais organique et retour avec marchandise refusée (port d'entrée: Pointe-Fortune), à destination de tous les points du Québec dans un rayon de 200 milles de Montréal, pour le compte de Organico Inc., par équipement muni d'un appareil de déchargement et chargement connu comme « Spider ».

Rôle M-82-09092-4
M-305852-104-D, **LES ENTREPRISES M.C. BOURGAULT INC.**, 129, rue St-Jean-Baptiste, Bromptonville, QC, J0B 1H0 (voiturier-remorqueur)
M-301037-120-D, **QUINN FREIGHT LINES LTD**, 7401, boul. Newman, LaSalle (Île-de-Montréal), QC, H8N 1X4 (voiturier-roulier)

Le voiturier-remorqueur demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines Ltd, détentrice du permis M-301037, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-82-09093-2 Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
M-305321-104-D, **TRANSPORT ST-VIATEUR INC.**, 1751, route 138, Saint-Viateur (Berthier), QC, J0K 1X0
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat
De Saint-Eugène, Ontario, frontière Ontario–Québec à Montréal et toutes les localités situées dans un rayon de 208 kilomètres et Québec et toutes les localités situées dans un rayon de 333 kilomètres de ladite ville pour le transport de fumier de mouton et de vache en sacs pour le compte de Nitrochem Inc., et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Rôle M-82-09095-7 Proc.: St-Hilaire, Deblois & Associés
M-302045-104-D, **TREMBLAY, EDGAR**, R.R. no 6, Coaticook (Stanstead) QC J1A 2S5
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de modifier la clause M-302045-004 qu'il détient afin qu'elle se lise dorénavant comme suit:
Transport restreint — longue distance — rayon
De Coaticook à tous les endroits situés dans un rayon de 260 milles des limites de ladite ville, y compris les ports d'entrée aux frontières Québec–États-Unis, et retour, pour le transport de bois ouvré et de matériaux de construction. Origine et destinations américaines: New Hampshire, Maine, Vermont, Massachusetts, Connecticut, New Jersey, New York et Rhode Island.
Condition: le service autorisé pour les États-Unis ne pourra être opéré que conjointement avec le certificat complémentaire de l'Interstate Commerce Commission portant le numéro MC-146625F.

Rôle M-82-09096-5 Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
M-301939-118-D, **NESEL FAST FREIGHT INC.**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal, QC, H2Y 1M1 (requérante)
M-303003-103-D, **NESEL MOVING & STORAGE LIMITED**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal, QC, H2Y 1M1 (requérante conjointe)
La requérante, détentrice du permis M-301939, s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conforme au paragraphe 2*a)* de l'Ordonnance générale sur le camionnage tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.
Transport supplétif:
La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Nesel Moving & Storage Limited (M-303003) dans le cadre du permis de cette dernière et ladite compagnie ci-devant mentionnée demande un permis de transport supplétif réciproque avec Nesel Fast Freight Inc., dans le cadre du permis de cette dernière.
Conditions:
Ces permis ne seront valides que tant et aussi longtemps que le contrôle de ces dernières sera détenu par l'une ou l'autre de ces compagnies et/ou par des compagnies reliées entre elles et/ou par les mêmes personnes.

Rôle M-82-09097-3 Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
M-305537-102-D, **C.A. FARMER CARTAGE LIMITED**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal (Île-de-Montréal), QC, H2Y 1M1
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport spécialisé — longue distance — route restreinte — véhicules à température contrôlée — contrat
De la frontière Québec–Ontario, (tous ports d'entrée), au Montréal métropolitain et aux points de la province de Québec situés dans un rayon de 50 milles de Montréal et retour pour le transport de marchandise dans de l'équipement à température contrôlée, pour le compte de Eplett's Dairy Company Limited, de/ou à ses établissements dans la ville de Toronto, Ontario.
Condition: Ce permis sera exploité conjointement avec le permis de l'O.H.B.T. no X-2109.

Rôle M-82-09098-1 Proc.: Colby, Rioux, Demers & Smiley
M-305851-101-D, **112716 CANADA INC.**, 1155, boul. Dorchester ouest, local 3301, Montréal (Île-de-Montréal), QC, H3B 3T1
La requérante demande l'autorisation de donner les services suivants:
Transport restreint
a) Transport restreint — service local — article 51 — spécialisé
Montréal métropolitain pour le transport de meubles de ménages et de meubles usagés, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
b) Transport restreint — longue distance — rayon — article 51 — spécialisé
De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, et retour, pour le transport de meubles de ménages et de meubles usagés, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

c) Transport restreint — longue distance — route restreinte — article 51 — spécialisé
De Montréal et de tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles de cette ville à ailleurs dans la province, pour le transport de meubles de ménages et de meubles usagés, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
d) Transport restreint — longue distance — territoire — article 51 — spécialisé
De tout point à tout point de la province, pourvu qu'il y ait plus de cent (100) milles entre le point d'origine et de destination, et retour, pour le transport de meubles de ménages et de meubles usagés, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
e) Transport restreint — longue distance — route restreinte — article 51 — spécialisé
De Montréal et de tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles de cette localité, à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports de sortie), pour le transport de meubles de ménages et de meubles usagés, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage; à destination des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, et retour.
f) Transport restreint — longue distance — route restreinte — article 51 — spécialisé
De Montréal et de tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles de cette localité, à la frontière Québec–Ontario (tous ports de sortie); à destination des provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et retour, pour le transport de meubles de ménages et de meubles usagés, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
g) Transport restreint — longue distance — corridor
D'une frontière de la province à une autre frontière de la province et via tous les ports d'entrée ou de sortie.
Restriction:
Ce permis n'autorise aucun service à Fermont et à Mont-Wright de même qu'à l'intérieur du territoire constitué par les comtés électoraux provinciaux énumérés ci-après ni aucun service en provenance desdits comtés ou destiné auxdits comtés: comtés électoraux provinciaux de Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure et Gaspé.
N.B. Certaines de ces clauses seront sujettes à l'obtention d'un permis complémentaire à être obtenu des autorités concernées.

Rôle M-82-09099-9 Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
M-303003-102-D. **NESEL MOVING & STORAGE LIMITED**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal, QC, H2Y 1M1 (requérante)
M-301939-117-D. **NESEL FAST FREIGHT INC.**, 200, rue Saint-Jacques, local 900, Montréal, QC, H2Y 1M1 (requérante conjointe)
La requérante, détentrice du permis M-303003, s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conforme au paragraphe 2*a)* de l'Ordonnance générale sur le camionnage tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.
Transport supplétif:
La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de Nesel Fast Freight Inc. (M-301939) dans le cadre du permis de cette dernière et ladite compagnie ci-devant mentionnée demande un permis de transport supplétif réciproque avec Nesel Moving & Storage Limited, dans le cadre du permis de cette dernière.
Conditions:
Ces permis ne seront valides que tant et aussi longtemps que le contrôle de ces dernières sera détenu par l'une ou l'autre de ces compagnies et/ou par des compagnies reliées entre elles et/ou par les mêmes personnes.

Rôle M-82-09100-5 Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
M-304542-111-D, **FRUITS & LEGUMES THÉRIAULT LIMITÉE**, a/s Courchesne Larose Ltée, 1455, rue Bercy, Montréal (Île-de-Montréal), QC, H2K 2V1
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — véhicules à température contrôlée
Des frontières Nouveau-Brunswick–Québec à Montréal et toutes les localités situées dans un rayon de 50 milles pour le transport de pommes de terre en sac ou en contenant de toute sorte par véhicules à température contrôlée et retour avec marchandises refusées ou avariées pour le public en général.
Origine et/ou destination: Crapaud, Île-du-Prince-Édouard.

Rôle M-82-09101-3 Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
M-304542-110-D, **FRUITS & LEGUMES THÉRIAULT LIMITÉE**, a/s Courchesne Larose Ltée, 1455, rue Bercy, Montréal (Île-de-Montréal) QC, H2K 2V1.
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — équipement à température contrôlée.
De la frontière Québec–Nouveau-Brunswick, (tous ports d'entrée), à destination de Montréal, pour le transport de patates, pour le public en général.

Rôle M-82-09102-1 Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
M-304982-113-D, **QUINN BROS CORP.**, 200, rue St-Jacques, local 900, Montréal (Île-de-Montréal) QC, H2Y 1M1.
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport spécialisé — longue distance — route restreinte — citerne.

De la frontière Québec–États-Unis, (tous ports d'entrée), à destination de tous les points de la province de Québec dans un rayon de 250 milles de la ville de Montréal, et retour, pour le transport par véhicules de type citerne de matières en vrac, non liquides; points d'origine ou de destination aux Etats-Unis les Etats suivants: New York, Maine, New Hampshire, Rhode Island, Vermont, Massachusetts et Connecticut.

Rôle M-82-09104-7
M-000014-106-DT, **PONTIAC BUS LINES LIMITED**, rue Front, B.P. 309, Campbell's-Bay (Pontiac), QC, J0X 1K0.
Discontinuer la réduction de 50% offerte sur le coût d'un passage du lundi au jeudi inclusivement aux membres du « Club 65 » (soit les personnes âgées de 65 ans et plus).
Sur nos circuits suivants: Fort-Coulonge, Hull-Ottawa, Hull-Pembroke et ainsi que les points intermédiaires.

Rôle M-82-09118-7 Proc.: Bélanger, Leclerc.
M-305854-101-D, **REMORQUAGE SPÉCIALISÉ SERGE ADAM**, chemin Principal, Lac-Ouimet, Mont-Tremblant (Terrebonne) QC, J0T 1Z0.
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — territoire.
De tout point à tout point au Québec pour le transport de véhicules automobiles en panne ou accidentés à l'aide de camions munis d'une plate-forme hydraulique ou d'un treuil pour le chargement.
Droit additionnel: En donnant le service ci-haut, la requérante pourra se rendre aux frontières de la province de Québec et en revenir pour effectuer le transport désiré.
Points d'origine et/ou destination: Tous les points dans les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ainsi que tous les points des États-Unis.
Restriction: Ce permis sera opéré concurremment avec les permis émis par les autorités concernées des autres juridictions s'il y a lieu.

Rôle M-82-09119-5 Proc.: Bélanger, Leclerc.
M-305853-101-D, **FOREST, GUY**, 1132, rue McKenzie, Terrebonne (Terrebonne), QC, J6N 3J8 (voiturier-remorqueur)
M-304620-109-D, **CLARO EXPRESS INC.**, 8535, rue Pascal-Gagnon, St-Léonard (Île-de-Montréal), QC, H1P 1Y5 (voiturier-roulier)
Le voiturier-remorqueur demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat.
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Claro Express Inc., détentrice du permis M-304620, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-82-09120-3 Proc.: Hogue, Allain, Chouinard & Gouin
M-303562-112-D, **WESBELL TRANSPORT LTÉE**, 2, Civic Road, Dollard-des-Ormeaux (Île-de-Montréal), QC, H9B 2P5
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat.
De Montréal à la frontière Québec–États-Unis (tous ports d'entrée) et retour pour le transport de marchandises pour le compte de Northern Telecom Canada Ltée.
Destination aux États-Unis: Tous les États des États-Unis d'Amérique.
Restriction: Ce transport doit être fait en conjonction avec un permis complémentaire de l'Interstate Commerce Commission.

Rôle M-82-09121-1 Proc.: Flynn, Rivard & Associés
M-300224-160-D, **TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE**, C.P. 39, 130, 1re Avenue, Rougemont (Rouville), QC, J0L 1M0
La requérante dont la clause 002 du permis M-300224 se lit présentement comme suit:
Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat: de la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune, Grenville et Hull) pour le transport de marchandises provenant des endroits suivants en Ontario: Toronto, Toronto métropolitain, Brantford, Brighton, Hamilton, Mississauga, Vaughan Township et les comtés suivants: Wentworth, Lincoln, Welland, Haldimand, Brant, Norfold, Prince Edward et Northumberland.
Destination: Montréal, Rougemont et Québec, pour le compte de Canada Packers Limited et de sa division Feather Industry Ltd. et retour des marchandises endommagées ou refusées par les clients de Canada Packers Limited en autant que ces marchandises aient été livrées par la requérante.
À l'occasion du droit de retour ci-haut mentionné, la requérante pourra prendre de la marchandise aux entrepôts de Canada Packers Limited et Feather Industry Limited, autres que la marchandise endommagée ou refusée ou livrée par la requérante, de Rougemont et Montréal vers Toronto, Toronto métropolitain et Brantford, Ontario.
Restriction — Clause *b)*:
La clause *b)* de ce permis ne sera opérée que conjointement avec le permis complémentaire X-1173 émis par l'Ontario Highway Transport Board et daté du 3 septembre 1971.
Désire la modifier de la façon suivante:
Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat: de la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune, Grenville et Hull) pour le transport de marchandises provenant des endroits suivants en Ontario:

Toronto, Toronto métropolitain, Brantford, Brighton, Hamilton, Mississauga, Vaughan Township et les comtés suivants: Wentworth, Lincoln, Welland, Haldimand, Brant, Norfold, Prince Edward et Northumberland.
Destination: Montréal, Rougemont, St-Hyacinthe et Québec, pour le compte de Canada Packers Limited et de sa division Feather Industry Ltd. et retour des marchandises endommagées ou refusées par les clients de Canada Packers Limited en autant que ces marchandises aient été livrées par la requérante.
À l'occasion du droit de retour ci-haut mentionné, la requérante pourra prendre de la marchandise aux entrepôts de Canada Packers Ltd. et Feather Industry Limited, autres que la marchandise endommagée ou refusée ou livrée par la requérante, de Rougemont, St-Hyacinthe et Montréal vers Québec, Toronto, Toronto métropolitain et Brantford, Ontario.
Restriction — Clause *b)*:
La clause *b)* de ce permis ne sera opérée que conjointement avec le permis complémentaire X-1173 émis par le Ministry of Transportation and Communications d'Ontario.

Rôle M-82-09122-9
M-305852-103-D, **LES ENTREPRISES M.C. BOURGAULT INC.**, 129, rue St-Jean-Baptiste, Bromptonville, QC, J0B 1H0 (voiturier-remorqueur)
M-301194-154-D, **QUINN FREIGHT LINES INC.**, 7401, boul. Newman, LaSalle, QC, H8N 1X4 (voiturier-roulier)
Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines Inc. détentrice du permis M-301194, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-82-09123-7 Proc.: Hogue, Allain, Chouinard & Gouin
M-601453-101-D, **AUTO LOCATION MONKLAND LTÉE**, 355, boul. Décarie, ville St-Laurent, QC, H4L 5B8 (requérante)
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir les permis suivants:
Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, selon les dispositions des règlements sur la location.
Location à long terme de véhicules de loisir.

Rôle M-82-09124-5
M-203549-101-D, **IMBROGNO, IPPOLITO**, 8933, Paul-Corbeil, St-Léonard, QC, H1R 3A3 (requérant-cessionnaire)
M-211329-001-102-D, **CALDIS, CONSTANTIN**, 7424, Stuart, app. 7, Montréal, QC, H3N 2R4 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-211329-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-82-09125-2
M-203558-101-D, **POULIOT, YVON**, 3350, Mandeville, Tracy, QC, J3R 4R8 (requérant-cessionnaire)
M-210845-001-102-D, **MILLETTE, CLAUDE**, 21, Marie-Napoléon, Ste-Anne-de-Sorel, QC, J3P 5N3 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210845-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-16 Sorel.

Rôle M-82-09126-0
M-203606-101-D, **D'URSO, PASQUALE**, 3304, Joffre, Montréal, QC, H1L 4T7 (requérant-cessionnaire)
M-201721-001-102-D, **STRAMMIELLO, SALVATORE**, 11289, Jules-Dorion, Montréal-Nord, QC, H1G 4W9 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201721-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle Q-82-04385-1
Q-507,558-104-D, **LES ENTREPRISES H. JALBERT (1981) INC.**, rue Principale, St-Pamphile (L'Islet), G0R 3X0 (requérante-cessionnaire)
Q-501,535-101-D, **BLIER, RAYNALD**, St-Damase-de-L'Islet (L'Islet), G0R 2X0 (requérant-cédant)
Prenez avis que le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de transport en vrac Q-501,535-001, en faveur de « Les Entreprises H. Jalbert (1981) Inc. ».
Les requérants demandent l'application de l'article 2.58.1 pour la date de la mise en vigueur de la décision.
Actionnaire de la compagnie: Henri Jalbert 209 actions ordinaires
2 000 actions privilégiées

Rôle Q-82-04387-7
Q-710,828-101-D, **LEVESQUE, JOSEPH-MARIE**, 254, Principale, Pointe-aux-Outardes (Saguenay), G0H 1M0 (requérant)
Demande de permis de transport de déchets solides pour la Région 09.

Rôle Q-82-04394-3
Q-500,923-103-D, **LEHOUX, ANDRÉ**, 231, des Bouleaux, Ste-Marie (Beauce), G0S 2Y0, (requérant)
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de modifier le permis de camionnage en vrac Q-500,923-002 qu'il détient pour la région 03, pour le transport de sable, terre, gravier, neige et glace, afin qu'il soit autorisé à transporter toutes les matières décrites aux groupes 1 à 6 (inclusivement) de l'article 3 du Règlement sur le camionnage en vrac.

Rôle Q-82-04398-4
Q-203,725-101-D, **LÉVESQUE, SERGE**, 4035, chemin Ste-Foy, St-Félix-du-Cap-Rouge « Cap-Rouge » (Québec), G0A 1K0 (requérant-cessionnaire)
Q-201,436-102-D, **LABBÉ, ÉDOUARD**, 96, des Lilas ouest, app. 4, Québec, QC, G1L 1A8 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis de taxi Q-201,436-001 à Lévesque, Serge, de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Québec A-36.
Demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-82-04399-2
Q-302,300-103-D, **LES TRANSPORTS FRASER-VILLE INC.**, Parc Industriel, C.P. 940, Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup), G5R 3Z5, (requérante)
La requérante, détentrice du permis Q-302,300, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le droit additionnel suivant:
En donnant les services à la clause ci-dessous mentionnée, la requérante est autorisée à effectuer la cueillette et la livraison de produits pharmaceutiques aux endroits suivants: Charny, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Étienne, L'Ancienne-Lorette, Beauport, Val-Bélair, Charlesbourg, Lac-Delage, Loretteville, Québec, Ste-Foy, Sillery, Vanier, St-Émile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-du-Cap-Rouge, Stoneham et Tewkesbury, Charlesbourg-Ouest, Lac-St-Charles, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, St-Augustin-de-Desmaures.
Soit applicable à la clause suivante de son permis:
Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat
De Rivière-du-Loup à Québec, pour le transport de produits pharmaceutiques provenant des entrepôts de Distribution Fraserville Inc., pour distribution dans les hôpitaux, foyers, pharmacies, cliniques et dans les centres locaux des services communautaires (C.L.S.C.) et ce, sur paiement des frais par Distribution Fraserville Inc., pour le compte de cette dernière, et retour avec marchandises refusées ou avariées.
Restrictions:
1. Ce permis est restreint à l'utilisation de camions dont la capacité varie de une demie à cinq tonnes (G.V.W.) spécialement agencés pour livraisons à cesdits endroits.
2. Ce permis demeurera valide tant et aussi longtemps que les actionnaires majoritaires de Les Transports Fraser-Ville Inc. et Distribution Fraserville Inc. demeureront la famille Darisse et les membres de cette famille.

Rôle Q-82-04400-8
Q-200,963-101-D, **RATTÉ, JEAN-BAPTISTE**, 9A, Campagna, Victoriaville (Arthabaska), G6P 5H5 (requérant)
Le requérant détient un permis Q-200,963-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire pour l'agglomération de Victoriaville A-19.
Dans une lettre du 23 décembre 1981 et reçue le 30 décembre 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer temporairement son service selon l'article 43 de la Loi sur les transports que son permis l'autorise à fournir.

Rôle Q-82-04401-6
Q-302,028-102-D, **LIVRAISON PRESTO** (Ruel, Rosaire), 1130, boul. Mercure, Drummondville (Drummond), J2B 3L6 (requérant)
Le requérant demande l'autorisation de donner les services de transport suivants:
Transport restreint — service local
Drummondville et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité, pour la livraison de commandes de produits pharmaceutiques et pour la livraison de fleurs.

Rôle Q-82-04402-4
Q-300347-102-D, **TESSIER & FILS LTÉE**, 4 av. Lavallée, Baie-Comeau (Saguenay), G4Z 1L4 (requérante-tirée)
Q-301291-102-D, **TESSIER, ROBERT**, 172, av. Crémazie, Baie-Comeau (Saguenay), G4Z 2P3 (requérant-tireur)
La requérante-tirée s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins de demander la suppression totale des services de transport autorisés par son permis de courtier en transport correspondant au permis de voiturier-remorqueur du requérant-tireur.

Rôle Q-82-04403-2 Proc.: St-Hilaire, DeBlois & Ass.
Q-302.326-104-D. **MESSAGERIE DU LAC ST-JEAN LTÉE.** 1465, du Pont sud, Alma (Lac-St-Jean-Est), G8B 2V9 (requérante)
La requérante, détentrice du permis Q-302.326, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de donner aux conditions réglementaires le service de transport suivant: Transport restreint — longue distance — territoire
De tout point et entre tout point dans le territoire décrit comme étant les comtés électoraux provinciaux de Dubuc, Roberval, Lac-St-Jean, Chicoutimi et Jonquière, pour le transport par camions de petits colis de 75 lb et moins.
Restriction: La présente demande exclura tout transport de ménage et ameublement usagés tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle Q-82-04404-0
Q-600.678-101-D. **JEAN FRÉCHETTE LTÉE.** 3800, boul. Royal, Trois-Rivières (St-Maurice), G9A 4M3 (requérante-cessionnaire)
Q-600.076-101-D. **TROIS-RIVIÈRES VOLKSWAGEN LTÉE.** 4000, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest (St-Maurice) G9A 4M7, (requérante-cédante)
Demande de transférer tous les permis de location à long terme et court terme de Trois-Rivières Volkswagen Ltée à Jean Fréchette Ltée.
Liste des actionnaires de la requérante-cessionnaire:

Jean Fréchette	9 998 actions ordinaires	président
Michel Bourdages	1 action ordinaire	vice-président
Michel Painchaud	1 action ordinaire	secrétaire

Liste des actionnaires de la requérante-cédante:

Jacqueline Fréchette	103 actions ordinaires	présidente
Marc Fréchette	96 actions ordinaires	vice-président
Gaétan Leblanc	1 action ordinaire	secrétaire

Rôle Q-82-04405-7 Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.
Q-302.190-104-D. **MICHEL GAGNON ENR.** (Gagnon, Michel), 1410, rang 5, St-Gédéon (Lac-St-Jean-Est), G0W 2P0 (requérant-tireur)
Q-300.261-105-D. **TRANSPORT C. GAGNON LTÉE.** 153, rue Napoléon, St-Bruno (Lac-St-Jean-Est), G0W 2L0 (requérante-tirée)
Prenez avis que Michel Gagnon, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Michel Gagnon Enr., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport par remorquage — contrat
Il désire être autorisé à titre de voiturier-remorqueur à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Transport C. Gagnon Ltée selon toutes les clauses du permis Q-300.261 et de plus elle désire un permis de courtier en transport pour les fins et la durée du permis de remorquage autorisé par les présentes en faveur de Michel Gagnon Enr. selon toutes les clauses du permis Q-300.261.

Rôle Q-82-04406-5
Q-302.300-104-D. **LES TRANSPORTS FRASER-VILLE INC.**, Parc Industriel, C.P. 940, Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup), G5R 3Z5 (requérante)
La requérante, détentrice du permis Q-302.300, s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
c) Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat
c) De Rivière-du-Loup (08720) aux endroits situés sur la Côte-Nord entre et incluant Baie-St-Paul (12450) jusqu'à Sept-Îles (97270) inclusivement, et à tous les endroits des districts électoraux provinciaux de Lac-St-Jean, Roberval, Chicoutimi, Jonquière-Kénogami et Dubuc: (94110 à 94630), (90110 à 90520), (93200 à 93780), pour le transport de produits pharmaceutiques, confiseries et tabac provenant des entrepôts de Distribution Fraserville Inc., pour distribution dans les hôpitaux, foyers, pharmacies, cliniques et dans les centres locaux des services communautaires (C.L.S.C.), hôtels et tabagies et ce, sur paiement des frais par Distribution Fraserville Inc., pour le compte de cette dernière, et retour avec marchandises refusées ou avariées.
Droit additionnel re: clause *c)*
En donnant le service ci-haut mentionné, la requérante pourra aussi utiliser les services des traversiers entre les deux (2) rives du Saint-Laurent.
Restrictions:
1. Ce permis est restreint à l'utilisation de camions dont la capacité varie d'une demie à cinq tonnes (G.V.W.) spécialement agencés pour livraisons à cesdits endroits.
2. Ce permis demeurera valide tant et aussi longtemps que les actionnaires majoritaires de Les Transports Fraser-Ville Inc. et Distribution Fraserville Inc., demeureront la famille Darisse et les membres de cette famille.

Rôle Q-82-04407-3
Q-302249-102-D. **MICHEL RANCOURT** (Rancourt, Michel), 293, rue du Quai, St-Jean-Port-Joli (L'Islet), G0R 3G0 (requérant-tireur)

M-301796-229-D, **LES FRÈRES ARNOLD TRANSPORT LTÉE**, 2295, chemin St-François, Dorval (Île-de-Montréal), H9P 1K3 (requérante-tirée)
Le requérant-tireur s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins de demander la suppression totale des services de transport autorisés par son permis de voiturier-remorqueur correspondant au permis de courtier en transport de la requérante-tirée.

Rôle Q-82-04408-1 Proc.: Verrier & Malouin
Q-000.298-101-D, **BRUNO HÉLIE INC.**, 3505, Port-Royal, Bécancour (Nicolet), G0X 2T0 (requérante)
Demande de maintien de permis suite à un changement d'actionnaires.
La requérante soumet respectueusement:
1. Le ou vers le 8 novembre 1979, les requérants ont acquis le contrôle de la compagnie Bruno Hélie Inc., ayant sa principale place d'affaires au 3505, Port-Royal, ville de Bécancour, ladite compagnie détenant le permis de transport numéro Q-000298;
2. Les requérants produisent sous la cote P-1 le contrat d'achat et de vente fait entre les parties pour la vente mentionnée au paragraphe 1 de la présente requête;
3. Les requérants demandent le maintien du permis de transport numéro Q-000298 sans aucune modification audit permis;
4. Bruno Hélie Inc., est une corporation légalement constituée par lettres patentes émises en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec, lesdites lettres patentes ayant été émises le 12 mars 1975; copies des lettres patentes sont produites au soutien des présentes sous la cote P-2;
5. Les requérants produisent sous la cote P-3 une copie certifiée conforme de la résolution des administrateurs de la compagnie Bruno Hélie Inc., approuvant la vente des actions aux requérants;
6. Les requérants produisent sous la cote P-4 une liste certifiée des actionnaires, ainsi que leur titre et le genre d'actions par eux détenus;
7. Les requérants produisent sous la cote P-5 une liste certifiée des équipements, ladite liste indiquant de plus les assurances actuellement en vigueur pour ces équipements;
8. Les requérants produisent sous la cote P-6 un bilan financier de la compagnie Bruno Hélie Inc., au 30 juin 1981;
9. Les requérants avaient écrit à la Commission des transports du Québec le ou vers le 16 septembre 1980 pour demander les formules pour faire approuver la vente des actions; cependant aucune réponse ne leur fut donnée et c'est ce qui explique la tardiveté de la présente requête; copie de la lettre est produite au soutien des présentes sous la cote P-7;
10. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;
Anciens actionnaires: Bruno Hélie, président: 252 actions ordinaires, 3 500 actions privilégiées; Pierre Hélie, secrétaire: 1 action ordinaire; Jeanne d'Arc Comtois, vice-présidente: 1 action ordinaire.
Nouveaux actionnaires: Bruno Hélie, président: 1 action ordinaire; Jocelyn Hélie, vice-président: 84 actions ordinaires, 1 167 actions privilégiées; Pierre Hélie, secrétaire: 85 actions ordinaires, 1 167 actions privilégiées; Normand Hélie, actionnaire: 84 actions ordinaires, 1 166 actions privilégiées.

Rôle Q-82-04411-5
Q-301.938-110-D, **DÉMÉNAGEUR SAGUENAY LTÉE**, 1177, Angoulème, Chicoutimi (Chicoutimi), G7H 5S1 (requérante)
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de rendre moderne et adéquat son permis, afin d'obtenir les services additionnels suivants:
Transport de ménages et d'ameublements usagés:
Pour le transport de ménages et d'ameublements usagés, tels que définis par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé muni des accessoires et utilisé exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.
a) Transport spécialisé — longue distance — territoire
a) De tous points à tous points dans la municipalité du comté de Chicoutimi.
b) Transport spécialisé — longue distance — territoire
b) De tous points à un autre dans les limites de la province de Québec, pourvu que la distance entre ces deux points soit de plus de 100 milles.
c) Transport spécialisé — longue distance — route restreinte
c) De Chicoutimi et de tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 900 milles de ladite ville, aux frontières du Nouveau-Brunswick et retour (via toutes les routes et tous les ports d'entrée); destination: les provinces du Canada à l'est de la province de Québec.
d) Transport spécialisé — longue distance — route restreinte
d) De Chicoutimi et de tous les endroits situés à une distance ne dépassant 900 milles de ladite ville, aux frontières de l'Ontario et retour (via toutes les routes et tous les ports d'entrée); destination: les provinces du Canada à l'ouest de la province de Québec.
e) Transport spécialisé — longue distance — route restreinte
e) En transit, d'une frontière de la province de Québec avec une autre (via toutes les routes et tous les ports d'entrée); destination: les provinces du Canada autres que la province de Québec.
Ces trois permis seront opérés en conjonction avec les certificats ou permis émis par les autorités ayant juridiction dans les provinces autres que la province de Québec.
En exploitant ces permis, la détentrice aura le droit d'agir dans le cadre de l'article 13-C de l'Ordonnance générale sur le camionnage et également d'agir comme courtier pour accepter les commandes des clients se rapportant au transport de ménages et d'ameublements usagés, et de transférer ces commandes devant être déplacés par des documents de Atlas Van Line Ltd. ou de toute autre organisation semblable, pourvu que la détentrice continue d'être responsable auprès des clients.

Droit additionnel:
En donnant ce service, la détentrice est autorisée à transporter des tabulateurs, y compris tous appareils électroniques, tous accessoires ou équipements faisant partie intégrante ou qui sont nécessaires au fonctionnement d'un système complet de traitement des données, tels que classeurs, ordinateurs, multiplicateurs, panneaux de contrôle, reproductrices, interpréteurs, le tout non emballé.

Rôle Q-82-04412-3
Q-000,547-104-D, **TRANSPORT JULIEN JEAN INC.**, Mont-Carmel (Kamouraska), G0L 1W0 (requérante)
Demande de renouvellement de permis de transport saisonnier pour le transport des personnes de Mont-Carmel dans un rayon de cinquante milles, en plus, le renouvellement de permis pour le transport du Corps de tambours et clairons de St-Pascal dans un rayon de 150 milles tel que détenu présentement.

Rôle Q-82-04413-1
Q-10,011S-105-EC, **COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BOIS-FRANCS**, C.P. 40, Victoriaville (Arthabaska), G6P 6S5 (adjudicatrice)
Q-100-283-103-EC, **AUTOBUS VICTORIAVILLE LTÉE**, 10, Cartier, Victoriaville (Arthabaska), G6P 2J4 (adjudicataire)
L'adjudicatrice demande à la Commission des transports du Québec d'approuver le prix du contrat pour le transport intégré pour l'année 1981-82 effectué en vertu de ce contrat par Autobus Victoriaville Ltée pour les villes de Victoriaville et d'Arthabaska.

Rôle Q-82-04414-9
Q-10,011S-106-EC, **COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BOIS-FRANCS**, C.P. 40, Victoriaville (Arthabaska), G6P 6S5 (adjudicatrice)
Q-100,241-103-EC, **AUTOBUS DES BOIS-FRANCS LTÉE**, R.R. no 1, Plessisville (Mégantic), G6L 2Y2 (adjudicataire)
L'adjudicatrice demande à la Commission des transports du Québec d'approuver le prix du contrat pour le transport intégré pour l'année 1981-82 effectué en vertu de ce contrat par Autobus des Bois-Francs Ltée pour la ville de Plessisville.

Rôle Q-82-04416-4
Q-503,809-101-D, **GESTION EMANO INC.**, Sainte-Blandine (Rimouski), G0K 1J0 (requérante-cessionnaire)
Q-501,385-110-D, **MICHAUD, RICHARD**, R.R. no 1, Sainte-Blandine (Rimouski), G0K 1J0 (requérant-cédant)
La requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis de transport en vrac no Q-501,385 pour la région 01, en faveur de Gestion Emano Inc.
Actionnaires de la compagnie: Richard Michaud: 1 action ordinaire; Andrée Vignola: 476 actions ordinaires.

Rôle Q-82-04417-2
Q-203,537-102-D, **TAXI MARC LEPAGE ENR.**, 1567, boul. Jean-Talon ouest, local 11, Charlesbourg, QC, G1G 2L5 (requérante-cessionnaire)
Q-203,493-103-D, **GUY BÉLIVEAU ENR.**, 106, Viger, Beauport, QC, G1B 1L7 (requérante-cédante)
Demande de transfert de permis de taxi Q-203,493-001 à Taxi Marc Lepage Enr. de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de l'Est du Québec A-30.
Demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-82-04418-0 Proc.: Sirois, Blanchard & Ass.
Q-300,167-115-D, **TRANSPORT THÉBERGE LIMITÉE**, 194, Léonidas, Rimouski (Rimouski), G5L 2T2 (requérante-tireur)
Q-300,197-121-D, **CABANO TRANSPORT LTÉE**, La Pocatière (Kamouraska), G0R 1Z0 (requérante-tirée)
La requérante, Transport Théberge Ltée, détentrice du permis Q-300,167, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs, les remorques et semi-remorques que la requérante conjointe, Cabano Transport Ltée, peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis numéro 4568-V et ce, sur tout le contenu dudit permis et Cabano Transport Ltée demande un permis de courtier réciproque.

Rôle Q-82-04419-8 Proc.: Sirois, Blanchard & Ass.
Q-300,197-120-D, **CABANO TRANSPORT LTÉE**, La Pocatière (Kamouraska), G0R 1Z0 (requérante-tireur)
Q-300, 167-114-D, **TRANSPORT THÉBERGE LIMITÉE**, 194, Léonidas, Rimouski (Rimouski), G5L 2T2 (requérante-tirée)
Prenez avis que Cabano Transport Ltée, détentrice du permis numéro 4561-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de remorquage l'autorisant à tirer avec ses tracteurs, les remorques et semi-remorques que la requérante conjointe, Transport Théberge Ltée, peut légalement utiliser dans l'exploitation de son permis et Transport Théberge Ltée demande un permis de courtier réciproque.

Rôle Q-82-04427-1 Proc.: Gagné & Boulanger
Q-203,732-101-D, **ROBERT DALLAIRE** (Dallaire, Robert) 32, 3e Avenue, place Caron, Évain (Témiscamingue), J0Z 1Y0 (requérant-cessionnaire)
Q-203,250-103-D, **ALEX BROUSSEAU** (Brousseau, Alex) 424, des Professeurs, Rouyn (Témiscamingue), J9X 5J7 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis de transport aéroportuaire et de permis de taxi Q-203,250-001, de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Rôle Q-82-04433-9
Q-203,728-101-D, **PAUL FOURNIER ENR.** (Fournier, Paul), 12, des Jardins, Victoriaville (Arthabaska), G6P 2Z1. (requérante-cessionnaire)
Q-201,221-101-D, **JACQUES, GAÉTAN**, 110, Notre-Dame ouest, app. 3, Victoriaville (Arthabaska), G6P 1R7 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis Q-201,221-001 à Paul Fournier Enr., de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Victoriaville A-19.

Rôle Q-82-04439-6
Q-710,824-102-D, **GAUTHIER, MICHEL**, 210 A, Principale, Lac-Bouchette (Lac-St-Jean-Ouest), G0W 1V0
Demande de permis de transport de déchets solides pour la région 02.

Rôle Q-82-04440-4
Q-203,134-102-D, **DANIEL PELLETIER** (Pelletier, Daniel), 22, Bérubé, Matane (Matane), G4W 2E9 (requérant)
Le requérant détient un permis Q-203,134-002 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour les municipalités de Sayabec 01-0532-VL, Val-Brillant 01-0524-VL, St-Cléophas 01-0528-P et Ste-Paule 01-0610-SD.
Dans une lettre du 8 décembre 1981 et reçue le 12 janvier 1982, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-82-04441-2 Proc.: Sirois, Blanchard et Associés
Q-300724-141-D, **ST-LAMBERT TRANSPORT INC.**, 132 boul. Léon-Vachon, centre Industriel, St-Lambert-de-Lauzon (Lévis), G0S 2W0 (requérante)
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat
De la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Hull) à St-Lambert (Lauzon) et à tous les endroits situés dans un rayon de 80 kilomètres de ladite ville pour le transport de maïs de soya provenant de tous points en Ontario pour le compte de J.N. Brochu Inc.

Rôle Q-82-04442-0 Proc.: Sirois, Blanchard & Ass.
Q-300,386-108-D, **CAYER TRANSPORT LTÉE**, 348, rue St-Hubert, C.P. 1060, St-Raymond (Portneuf), G0A 4G0 (requérante)
La requérante demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis suivant:
Transport spécialisé — longue distance — territoire — contrat
De tout endroit à tout endroit situé dans le territoire décrit ci-après pour le transport de poteaux pour le compte d'Hydro-Québec.
Territoire: étendue géographique formée par les municipalités de comtés de Charlevoix-Est, Charlevoix-Ouest, Montmorency numéro 1, Montmorency numéro 2, Québec, Portneuf, Lotbinière, Mégantic, Wolfe, Compton, Frontenac, Beauce, Dorchester, Lévis, Bellechasse, Montmagny et L'Islet.
Restrictions: le service ci-haut ne pourra être donné qu'à l'aide de véhicules spécialement agencés soit tracteurs munis d'un levier hydraulique extensible et semi-remorques à poteaux extensibles à 70 pieds avec supports d'acier et chaînes pour retenir la charge.

Rôle Q-82-04443-8
Q-00005-T-106-DT, **COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC** 720, des Rocailles, Québec, QC, G2J 1A5 (requérante)
La requérante demande à la Commission des transports du Québec de majorer ses taux de transport pour les services touristiques et à charte-partie comme suit:
Tarification 1982 — Services touristiques et à charte-partie
Vu la nécessité d'ajuster aux conditions du marché les tarifs de la Commission pour ses services touristiques et à charte-partie;
Vu les recommandations du directeur général, du contrôleur et du chef des services touristiques et à charte-partie;
Vu les dispositions des articles 237 et 252 de la Loi sur la Communauté urbaine de Québec;
En conséquence:
Résolution 81-437: sur proposition faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'approuver la tarification 1982 pour les services touristiques et à charte-partie de la Commission telle que demandée au document 353-14 dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution, le tout sous réserve d'une approbation préalable du Conseil de la Communauté urbaine de Québec et, subséquemment, de l'approbation desdits tarifs par la Commission des transports du Québec, conformément à l'article 252 de la Loi eu égard aux services visés par ce dernier article.
Les intéressés, qui désirent obtenir copie des nouveaux taux proposés, doivent communiquer avec la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-82-04444-6
Q-203,727-101-D, **PAINCHAUD, CHARLES**, 1211, de Laune, Sillery (Québec), G1S 3K2 (requérant-cessionnaire)
Q-201,066-103-D, **MARTEL, MICHEL**, 5265, 2e Avenue ouest, Charlesbourg (Québec), G1H 6L5 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis de taxi Q-201,066-002 à Painchaud, Charles de catégorie « agglomération » et de catégorie « ordinaire » ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Québec A-36.
Demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-82-04445-3
Q-203,731-101-D, **RATTÉ, LOUIS**, 189, des Franciscains, Québec (Québec), G1R 1H9 (requérant-cessionnaire)
Q-201,435-101-D, **SUCCESSION LAVAL CARRIER**, a/s Blanche Parent Carrier, 3325, Duval, app. 2, Québec (Québec), G1L 4P6 (requérante-cédante)
Demande de transfert de permis de taxi Q-201,435-001 à Ratté, Louis, de catégorie « agglomération » et de catégorie « ordinaire » ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.
Le requérant demande également l'application de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-82-04446-1 Proc.: Berthi Fillion, avocat
Q-710,808-104-D, **MÉTHOT, DORILA**, Rivière-Pentecôte (Saguenay) G0H 1R0 (requérant)
Demande de permis régulier pour le transport de déchets solides, pour la région 09, le tout suivant les règlements adoptés par la Commission.

Rôle Q-82-04447-9
Q-000,626-102-D, **AUTOBUS ST-ADALBERT INC.**, 5, rue Gauvin, St-Adalbert (L'Islet), G0R 2M0 (requérante)
Demande un permis de transport saisonnier, catégorie Économique, servant au transport régulier ou irrégulier de tous les clubs ou organismes faisant partie des municipalités de St-Pamphile, St-Adalbert, St-Marcel, Ste-Félicité, St-Omer, Ste-Perpétue et Tourville et ce, afin de permettre à ces personnes de participer à des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives et récréatives.
Parcours dans un rayon de cent milles desdites municipalités ou cent soixante kilomètres (160).
Durée: jusqu'au 31 mars 1983.

Rôle Q-82-04448-7 Proc.: Gagné & Boulanger
Q-202,965-102-D, **PHILIPPE CÔTÉ** (Côté, Philippe), 710, place de Maisonneuve, Rouyn (Témiscamingue), J9X 5G5 (requérant-cessionnaire)
Q-202,996-102-D, **BOUCHARD, ANDRÉ**, rang 2, Montbeillard (Témiscamingue), J0Z 2X0 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis de taxi et aéroportuaire Q-202,996-001 de catégorie « agglomération » et de catégorie « ordinaire » ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Rôle Q-82-04449-5
Q-203,663-102-D, **FERNANDEZ, ROLAND**, 1281, Madelin, Val-Bélair (Québec), G0A 1G0 (requérant-cessionnaire)
Q-203,119-102-D, **SAVARD, JEAN-CHARLES**, 1670, avenue de l'Église nord, Val-Bélair (Québec), G0A 1G0 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis de taxi Q-203,119-001 à Fernandez, Roland de catégorie « région » et de catégorie « ordinaire » ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour la région de Val-Bélair (2050-V).

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07944-9	82 01 15	Décision: MPV-82-0011 2-M-000185-104-D LES AUTOBUS GÉRARD PROVOST & FILS LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12864	81 12 05	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 83 04 14
M-81-08062-9	82 01 18	Décision: MPV-82-0015 6-M-000223-103-D LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE DE QUÉBEC Requérante	G.O.Q. no 50 p. 13154	81 12 12	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 83 01 17

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-08068-6	82 01 18	Décision: MPV-82-0014 6-M-000355-103-D FOYER PÈRE GUINARD Requérante	G.O.Q. no 50 p. 13156	81 12 12	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 83 01 17
M-81-08731-9	82 01 14	Décision: MPV-82-0010 7-M-000362-105-DS MAURICE LEFEBVRE INC. Requérante	Le Devoir	81 11 19 81 11 20 81 11 21	Demande de permis Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-81-03863-9	82 01 21	Décision: QPV-82-00018 7-Q-00000C-101-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 3-Q-000006-111-P AUTOBUS DES BOIS FRANCS LTÉE Mise en cause	G.O.Q no 49 p. 12838	81 12 05	
Autres requêtes La Commission établit une codification des droits conférés à la partie mise en cause, par les permis qu'elle détient et codifie les clauses de son permis.					
Q-81-04080-9	82 01 22	Décision: QPV-82-00019 3-Q-000279-109-D AUTOCAR PORTNEUF INC. Requérante	G.O.Q. no 51 p. 13378	81 12 19	Modification d'horaire Accordée Annule le service donné au Jardin des Pionniers pour la période de mai à septembre de chaque année
Q-81-04081-7	82 01 19	Décision: QPV-82-00016 6-Q-000235-101-D GÉRARD CHEVARIE Requérant	G.O.Q. no 51 p. 13378	81 12 19	Modification de permis Accordée
Q-81-04145-0	81 12 10	Décision: QPV-1942-TF 5-Q-000012-109-HPT TRANSPORT FONTAINE LTÉE Requérante	Journal de Québec	81 11 27 81 11 28 81 11 30	Modification des taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04332-3	82 01 18	Décision: QT-82-00010 7-Q-000648-102-SI TRANSPORT GILBERT LAVOIE LTÉE Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-82-04351-3	82 01 18	Décision: QT-82-00011 2-Q-000411-102-SI YVAN THOMASSIN ENR. Requérante			Demande de permis Rejetée

TAXI

M-80-54605-9	82 01 14	Décision: MPT-82-0067 3-M-20011L-110-D LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE MTL INC. Requérante 9-M-202834-103-D VIEZEL, ERNEST 1-M-209688-103-D DARIUS JEAN ELISNORD 6-M-209733-103-D DIEUJUSTE JEANNOT MAUCLAIR Intimés	G.O.Q. no 44 p. 10635	80 11 01	Vérification d'un permis

Annexe
La Commission:
1. Rejette en partie la requête de la requérante en ce qui concerne les personnes suivantes, qui ont payé leur cotisation ou qui ont fait transférer leur permis à un tiers:

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Labrou, Konstantinos, permis M-209022; Mehu, Charles, permis M-209067; Riffon, Roger, permis M-201577; Robert, F., permis M-208565; Saturne, Profiton, permis M-209747; Rosenberg, Memdel, permis M-208024; Lefebvre, Claude, permis M-209910; Désilets, Robert, permis M-201619 transféré à M-207780; Panagiotopoulos, D., permis M-207494 transféré à M-209199; Papadakou, G., permis M-208332 transféré à M-209212; Shawkat, Jayusi, permis M-203129 transféré à M-209146. 2. Raye le délibéré de cette cause en ce qui concerne les autres intimés et, pour le reste, continue *sine die* la présente requête.					
M-80-54749-5	82 01 13	Décision: MPT-82-0025 3-M-20011L-111-D LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE MTL INC. Requérante 9-M-204012-102-D NARBONNE, GUY 9-M-205886-102-D RIVERIN, HÉLÈNE 2-M-203573-102-D CAMERON, EWEN 8-M-203635-101-D SHELL, LOUIS 6-M-204296-103-D BRIEN, OMER 5-M-205773-103-D SCHEER, LÉONARD 9-M-203436-104-D GEORGIA TAXI CO. 4-M-204199-103-D ARMANDY INC. 4-M-203647-104-D NIVA ENTERPRISES LTD 6-M-203868-103-D SAYER, DAVID 9-M-204228-104-D GOLD CIRCLE LTD 4-M-203373-103-D SCHEER LIMITED 0-M-203823-106-D BERKO ENTREPRISES LTD 7-M-202216-102-D MORAND, ANDRÉ 6-M-203850-103-D KAR ENTREPRISES LTD 6-M-203827-104-D COLE CAB CORPORATION 6-M-203652-103-D CORDIA LTD 2-M-201932-104-D J.M. GOULET LIMITÉE 6-M-202886-103-D SAFERMAN, LAZAR 6-M-204015-102-D RACETTE, AUBERTIN 2-M-204308-103-D MUNICIPALE TAXI INC. 2-M-206931-103-D BRIEN, LYSE Intimés	G.O.Q no 5 p. 963	81 01 31	Autres requêtes Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-00113-8	82 01 13	Décision: MPT-82-0031 5-M-207043-102-D ORICHEFQUI, RÉAL Requérant 5-M-207050-102-D BOUCHER, SYLVIO 0-M-207048-102-D AUDET, ROSAIRE 2-M-207046-102-D DANSEREAU, BERTHIER 9-M-207049-102-D RHEAUME, ÉMILE 3-M-207045-102-D ROY, ARMAND 6-M-207042-102-D ROUSSEAU, FERNAND 1-M-207047-102-D VALLÉE, GEORGES Requérants conjoints 2-M-207277-101-D BUSQUE, RAOUL Intimé	G.O.Q. no 6 p. 1521	81 02 07	Annulation de permis Rejetée
M-81-05846-8	81 12 22	Décision: MPT-16894 4-M-200288-101-D GUAY, MAURICE Requérant-cessionnaire 0-M-203625-102-D JOURDAIN, MICHEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9123	81 08 15	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 12 22
M-81-06808-7	81 12 22	Décision: MPT-16895 8-M-211307-101-D PESANT, JACQUES Requérant-cessionnaire 3-M-205023-107-D CRISPINO, RENÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 42 p. 10799	81 10 17	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-06962-2	81 12 10	Décision: MPT-16864 5-M-211326-101-D GIRARD, JEAN-MARC Requérant-cessionnaire 2-M-202997-101-D LAZAROVIC, LUDVIK Requérant-cédant	G.O.Q. no 43 p. 11012	81 10 24	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 12 10
M-81-07083-6	81 12 10	Décision: MPT-16858 7-M-211332-101-D LACROIX, PIERRE Requérant-cessionnaire 2-M-207962-101-D BEAUDRY, SERGE Requérant-cédant	G.O.Q. no 43 p. 11017	81 10 24	Transfert de permis Accordée A-5 Entrée en vigueur: 81 12 1(
M-81-07159-4	81 12 07	Décision: MPT-16841 5-M-211342-101-D DUBOIS, JACQUES Requérant-cessionnaire 0-M-208053-103-D TAXI MICHAEL INC. Requérante-cédante	G.O.Q. no 44 p. 11218	81 10 31	Transfert de permis Accordée A-2
M-81-07164-4	81 12 07	Décision: MPT-16836 2-M-211345-101-D MARTINEZ, MICHEL A. Requérant-cessionnaire 3-M-207433-102-D LUCA, NICODEMO Requérant-cédant	G.O.Q. no 44 p. 11219	81 10 31	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07166-9	81 12 07	Décision: MPT-16835 1-M-211346-101-D MARACHELIAN, KEVORK Requérant-cessionnaire 3-M-209082-104-D MARACHELIAN, ARSIN Requérant-cédant	G.O.Q. no 44 p. 11219	81 10 31	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-07253-5	81 12 16	Décision: MPT-16869 0-M-209234-106-D RADIO TAXI G. CHAINEY ET FILS LTÉE Requérante 4-M-210956-102-D CHARLES MORIN ENR. Requérante conjointe	G.O.Q. no 45 p. 11547	81 11 07	Autres requêtes Accordée Région St-Luc 06-5516-V
M-81-07376-4	81 12 17	Décision: MPT-16880 4-M-209966-102-D BERTHELET, GINETTE Requérante-cessionnaire 4-M-204660-101-D FORTIER, ROMÉO Requérant-cédant	G.O.Q. no 46 p. 11967	81 11 14	Transfert de permis Accordée A-14 Entrée en vigueur: 81 12 17
M-81-07379-8	81 12 17	Décision: MPT-16879 7-M-211357-101-D MAHFOUZ, IBRAHIM Requérant-cessionnaire 4-M-206855-103-D TRANSPORT GEFAN INC. Requérante-cédante	G.O.Q. no 46 p. 11968	81 11 14	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 12 17
M-81-07469-7	81 12 21	Décision: MPT-16890 2-M-208184-101-D TROUPOS, ANDREAS Requérant-cessionnaire 9-M-204061-104-D EISINGER, JOSEPH Requérant-cédant	G.O.Q. no 46 p. 11976	81 11 14	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 12 21
M-81-07471-3	81 12 17	Décision: MPT-16878 6-M-211366-101-D HOTTE, PIERRE Requérant-cessionnaire 5-M-200345-102-D ALEXANDRE, JOSÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 46 p. 11976	81 11 14	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 12 17
M-81-07514-0	82 01 05	Décision: MPT-82-0008 5-M-211367-101-D BROSSEAU, GUY Requérant-cessionnaire 4-M-206186-103-D LAPIERRE, VINCENT Requérant-cédant	G.O.Q. no 48 p. 12518	81 11 28	Transfert de permis Accordée A-24
M-81-07522-3	82 01 05	Décision: MPT-82-0002 2-M-211337-104-D NOLIDOR INC. Requérante-cessionnaire 1-M-211049-102-D GIUSTO, VINCENZO Requérant-cédant	G.O.Q. no 48 p. 12519	81 11 28	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-07578-5	82 01 05	Décision: MPT-82-0005 4-M-200288-105-D GUAY, MAURICE Requérant-cessionnaire 1-M-201594-177-D SZALAVETZ, LUDOVIC Requérant-cédant	G.O.Q. no 48 p. 12524	81 11 28	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07579-3	82 01 05	Décision: MPT-82-0004 7-M-200996-101-D MATOS, ILIDIO Requérant-cessionnaire 1-M-201123-101-D PINTO, ANTONIO Requérant-cédant	G.O.Q. no 48 p. 12524	81 11 28	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-07581-9	82 01 05	Décision: MPT-82-0006 7-M-209641-106-D GUAY, PIERRE Requérant-cessionnaire 1-M-201594-178-D SZALAVETZ, LUDOVIC Requérant-cédant	G.O.Q. no 48 p. 12525	81 11 28	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-07799-7	82 01 15	Décision: MPT-82-0051 5-M-208363-101-D L'ANNONCIATION TAXI ENRG Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12849	81 12 05	Modification de permis Pendante
M-81-08207-0	82 01 14	Décision: MPT-82-0041 2-M-200256-101-D JEAN-BAPTISTE LONGPRÉ, HÉLÈNE Requérante-cessionnaire 8-M-211174-102-D WILLO, JEAN-BAPTISTE Requérant-cédant	G.O.Q. no 50 p. 13176	81 12 12	Transfert de permis Désistement
Q-80-10242	82 01 18	Décision: QPT-82-00029 Q-201189-2-D DERAICHE, ROMUALD	G.O.Q. no 3 p. 442	77 01 22	Modification de permis Rejetée
Q-80-12191	82 01 18	Décision: QPT-82-00024 Q-202271-D-001 YVON IMBEAULT	G.O.Q. no 23	77 06 11	Demande de permis Désistement
Q-81-03758-1	81 12 30	Décision: QPT-82-00009 4-Q-203690-101-D TAXI PÉRUSSE — TAXI Requérante-cessionnaire 2-Q-200516-101-D SUCCESSION TAXI PÉRUSSE TAXI Requérante-cédante	G.O.Q. no 48 p. 12534	81 11 28	Transmission par décès et transfert de permis Accordée A-40 transferts 3 permis
Q-81-03778-9	81 12 30	Décision: QPT-82-00010 6-Q-203698-101-D DESAULNIER, CLAUDE JUNIOR Requérant-cessionnaire 3-Q-202875-102-D RÉAL CLAUDE BILODEAU ENRG Requérante-cédante	G.O.Q. no 48 p. 12539	81 11 28	Transfert total de permis Accordée A-42
Q-81-03797-9	82 01 08	Décision: QPT-82-00018 5-Q-203699-101-D ROBERT CÔTÉ ENR. Requérante-cessionnaire 9-Q-201509-102-D SUCCESSION CHARLES DESROSIERS Requérante-cédante	G.O.Q. no 49 p. 12872	81 12 05	Transfert total de permis Accordée A-36 Entrée en vigueur: 82 01 08
Q-81-03935-5	82 01 08	Décision: QPT-82-00019 1-Q-203701-101-D MARTIN, DENIS Requérant-cessionnaire 8-Q-203431-102-D MAROIS, GAÉTAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 49 p. 12883	81 12 05	Transfert total de permis Accordée A-40

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-03961-1	82 01 20	Décision: QPT-82-00028 3-Q-20000C-113-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 0-Q-203736-101-P SANFAÇON, LORENZO 9-Q-201376-101-P SUCCESSION LORENZO SANFAÇON Mis en cause	G.O.Q. no 49 p. 12841	81 12 05	Vérification d'un permis Accordée Modifie le nom du détenteur du permis Q-201376 afin que celui-ci se lise ainsi: Lorenzo Sanfaçon.
Q-81-03991-8	82 01 12	Décision: QPT-82-00022 0-Q-203702-101-D TREMBLAY, PIERRE Requérant-cessionnaire 1-Q-203057-101-D LÉONARD PELLETIER ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 50 p. 13185	81 12 12	Transfert total de permis Accordée A-36 Entrée en vigueur: 82 01 12
Q-81-04085-8	82 01 19	Décision: QPT-82-00026 8-Q-203704-102-D TAXI PELLETIER Requérante	G.O.Q. no 51 p. 13378	81 12 19	Demande de permis Pendante
Q-81-04087-4	82 01 19	Décision: QPT-82-00025 7-Q-203705-101-D RODRIGUE, ALPHONSE Requérant	G.O.Q. no 51 p. 13378	81 12 19	Demande de permis Pendante

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-43175	82 01 18	Décision: MCG-82-00083 CM-30000-P-212 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante BELOEIL ST-HILAIRE TRANSPORT INC. Mise en cause TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC. Intervenante	G.O.Q. no 28 p. 7008	79 07 14	*Proprio motu* La Commission: Déclare ne pas donner suite à l'avis *proprio motu* et décrète que la codification du permis, faisant l'objet de cet avis, demeure inchangée.
M-81-00425-6	82 01 13	Décision: MCG-82-0053 7-M-302073-104-D CAN AM MARINE TRANSIT LTD. Requérante	G.O.Q. no 9 p. 2098	81 02 28	Demande de permis Accordée en partie
M-81-00594-9	82 01 18	Décision: MCG-82-0082 7-M-303428-101-D TIMOTHÉE TRANSPORT LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4408	81 03 14	Modification de permis Accordée
M-81-00595-6	82 01 20	Décision: MCG-82-0101 4-M-300658-104-D G DAVID RENNIE TRANSPORT LIMITED Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4408	81 03 14	Modification de permis Accordée Telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-06704-8	82 01 14	Décision: MCG-82-0077 4-M-301516-104-D MAHEU TRANSPORT INC Requérante 6-M-300037-119-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. 5-M-300038-114-D FORGET TRANSPORT INC. 5-M-301952-127-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. O-M-305214-111-D T N T CANADA INC. 9-M-304556-114-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED 7-M-300044-178-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. O-M-300181-108-D TRANS-ÎLE INC 0-M-300397-113-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérantes conjointe	G.O.Q. no 41 p. 10587	81 10 10	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-06793-1	82 01 14	Décision: MCG-82-0078 0-M-305214-104-D T N T CANADA INC. Requérante 5-M-301952-126-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. 0-M-300181-107-D TRANS-ÎLE INC 5-M-300038-113-D FORGET TRANSPORT INC. 6-M-300037-118-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. 7-M-300044-177-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. 9-M-304556-113-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED 0-M-300397-115-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 41 p. 10596	81 10 10	Demande de permis supplétif Accordée
M-81 06794-9	82 01 14	Décision: MCG-82-0076 5-M-300038-107-D FORGET TRANSPORT INC. Requérante 0-M-305214-108-D T N T CANADA INC. 9-M-304556-110-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED 5-M-301952-124-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. 0-M-300181-105-D TRANS-ÎLE INC 6-M-300037-115-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. 7-M-300044-174-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. 0-M-300397-119-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 41 p. 10598	81 10 10	Demande de permis supplétif Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-06795-6	82 01 14	Décision: MCG-82-0079 0-M-300397-114-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérante 5-M-301952-128-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. 0-M-300181-109-D TRANS-ÎLE INC 5-M-300038-115-D FORGET TRANSPORT INC. 6-M-300037-120-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. 7-M-300044-179-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. 9-M-304556-115-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED 0-M-305214-112-D T N T CANADA INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 41 p. 10599	81 10 10	Demande de permis supplétif Désistement
M-81-06796-4	82 01 14	Décision: MCG-82-0075 6-M-300037-112-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. Requérante 7-M-300044-172-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. 5-M-301952-121-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. 0-M-300181-102-D TRANS-ÎLE INC 5-M-300038-108-D FORGET TRANSPORT INC. 0-M-305214-105-D T N T CANADA INC. 9-M-304556-108-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED 0-M-300397-121-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 41 p. 10601	81 10 10	Demande de permis supplétif Désistement
M-81-06797-2	82 01 14	Décision: MCG-82-0073 0-M-300181-101-D TRANS-ÎLE INC. Requérante 7-M-300044-176-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. 0-M-305214-110-D T N T CANADA INC. 9-M-304556-112-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED 6-M-300037-117-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. 5-M-300038-112-D FORGET TRANSPORT INC. 5-M-301952-125-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. 0-M-300397-116-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 42 p. 10796	81 10 17	Demande de permis supplétif Accordée en partie

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-06819-4	82 01 14	Décision: MCG-82-0072 5-M-301952-120-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. Requérante 0-M-300181-106-D TRANS-ÎLE INC. 5-M-300038-111-D FORGET TRANSPORT INC. 6-M-300037-116-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. 7-M-300044-175-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. 9-M-304556-111-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED 0-M-305214-109-D T N T CANADA INC. 0-M-300397-120-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 42 p. 10802	81 10 17	Demande de permis supplétif Accordée en partie
M-81-06820-2	82 01 14	Décision: MCG-82-0074 7-M-300044-171-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. Requérante 9-M-304556-109-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED 5-M-301952-123-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. 0-M-300181-104-D TRANS-ÎLE INC. 5-M-300038-110-D FORGET TRANSPORT INC. 6-M-300037-114-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. 0-M-305214-107-D T N T CANADA INC. 0-M-300397-118-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 42 p. 10803	81 10 17	Demande de permis supplétif Accordée en partie
M-81-06821-0	82 01 14	Décision: MCG-82-0071 9-M-304556-107-D TROJAN FREIGHT LINES LIMITED Requérante 5-M-301952-122-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. 0-M-300181-103-D TRANS-ÎLE INC. 5-M-300038-109-D FORGET TRANSPORT INC. 6-M-300037-113-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. 7-M-300044-173-D CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC. 0-M-305214-106-D T N T CANADA INC. 0-M-300397-117-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérantes conjointes	G.O.Q. no 42 p. 10804	81 10 17	Demande de permis supplétif Accordée en partie

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-06939-0	82 01 13	Décision: MCG-82-0054 4-M-305665-101-D LES GESTIONS LUC MARTEL INC Requérante	G.O.Q. no 42 p. 10810	81 10 17	Demande de permis Rejetée
M-81-07089-3	82 01 14	Décision: MCG-82-0070 9-M-302824-102-PSS DELL THE MOVER LIMITED Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
M-81-07173-5	82 01 20	Décision: MCG-82-0085 2-M-305626-102-D COL-MAY TRUCKING LTD Requérante	G.O.Q. no 44 p. 11220	81 10 31	Demande de permis Accordée
M-81-07350-9	81 12 18	Décision: MCG-1356 4-M-305715-101-D CAMIONNAGE GILLES NADON ENR Requérante-tireur 8-M-303518-121-D TRANSIT P.M. INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 46 p. 11964	81 11 14	Demande de permis Accordée
M-81-07358-2	81 12 15	Décision: MCG-1324-TF 6-M-300342-104-DT HEALY BROS LIMITED Requérante	G.O.Q. no 46 p. 11966	81 11 14	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-07422-6	82 01 11	Décision: MCG-82-0046' 0-M-30004B-721-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 48 p. 12496	81 11 28	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-07423-4	82 01 11	Décision: MCG-82-0047 0-M-30004B-722-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante	G.O.Q. no 48 p. 12507	81 11 28	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-07567-8	82 01 20	Décision: MCG-82-0100 2-M-300015-106-D TRANSPORT ROUTAIR LIMITÉE Requérante 8-M-305109-110-D TRANSPORT BOUGIE LIMITÉE Requérante conjointe	G.O.Q. no 48 p. 12521	81 11 28	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-07575-1	82 01 20	Décision: MCG-82-0099 1-M-305213-102-D DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE TRANS-CANADA LTÉE Requérante 3-M-300071-103-D GUARDIAN VAN LINES QUEBEC LTD Requérante conjointe	G.O.Q. no 48 p. 12523	81 11 28	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-07576-9	82 01 20	Décision: MCG-82-0098 3-M-300071-104-D GUARDNIA VAN LINES QUÉBEC LTD Requérante 1-M-305213-103-D DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE TRANS-CANADA LTÉE Requérante conjointe	G.O.Q. no 48 p. 12524	81 11 28	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-07616-3	82 01 20	Décision: MCG-82-0097 1-M-301790-113-D LAIDLAW TRANSPORT LIMITED Requérante	G.O.Q. no 48 p. 12529	81 11 28	Permis de corridor Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07617-1	81 01 06	Décision: MCG-82-0011 8-M-305307-106-D PATENAUDE, JEAN-GUY Requérant-tireur 1-M-300164-168-D ATLAS TRUCKING COMPANY LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 48 p. 12529	81 11 28	Demande de permis Accordée
M-81-07618-9	82 01 20	Décision: MCG-82-0096 8-M-305109-109-D TRANSPORT BOUGIE LIMITÉE Requérante 2-M-300015-107-D TRANSPORT ROUTAIR LIMITÉE Requérante conjointe	G.O.Q. no 48 p. 12529	81 11 28	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-07714-6	82 01 20	Décision: MCG-82-0094 9-M-305504-103-D 1648-4743 QUÉBEC INC. Requérante 7-M-300374-109-D PAPINEAU TRANSPORT INC Requérante conjointe	G.O.Q. no 48 p. 12531	81 11 28	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-07715-3	82 01 20	Décision: MCG-82-0095 7-M-300374-108-D PAPINEAU TRANSPORT INC Requérante 9-M-305504-102-D 1648-4743 QUÉBEC INC. Requérante conjointe	G.O.Q. no 48 p. 12531	81 11 28	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-07745-0	82 01 11	Décision: MCG-82-0022 4-M-300039-103-D GUY LESAGE TRANSPORT INC Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12843	81 12 05	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-81-07954-8	81 12 04	Décision: MCG-1300 3-M-304578-103-DS TRANSPORT JEAN BEAUDRY INC Requérante	Le Devoir	81 10 26 81 10 27 81 10 28	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 81 12 04
M-81-08044-7	82 01 11	Décision: MCG-82-0032 3-M-305781-102-D LAFLEUR, ROGER Requérant-tireur 0-M-300009-112-D TRANSPORT ASBESTOS EASTERN INC Requérante-tirée	G.O.Q. no 49 p. 12870	81 12 05	Demande de permis Accordée
M-81-08108-0	82 01 15	Décision: MCG-82-0081 4-M-302985-101-D WESTLAKE MOVING & STORAGE LIMITED Requérante	G.O.Q. no 50 p. 13157	81 12 12	Permis de corridor Accordée
M-81-08149-4	82 01 15	Décision: MCG-82-0080 5-M-301002-102-D MORGAN DRIVE AWAY LIMITED Requérante	G.O.Q. no 50 p. 13160	81 12 12	Modification de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-08164-3	82 01 14	Décision: MCG-82-0061 3-M-300055-123-D MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC Requérante 7-M-303220-106-D ENTREPOSAGE ROUGEMONT LTÉE 1-M-301659-125-D TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LIMITÉE 9-M-300224-152-D TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE 9-M-305405-107-D 1641-9749 QUÉBEC INC 6-M-300284-117-D PLAMONDON TRANSPORT INC 9-M-300380-120-D TRANSPORT GÉRALD ROY WATERLOO INC Requérantes conjointes	G.O.Q. no 50 p. 13164	81 12 12	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-08165-0	82 01 14	Décision: MCG-82-0060 6-M-300284-115-D PLAMONDON TRANSPORT INC Requérante 7-M-303220-104-D ENTREPOSAGE ROUGEMONT LTÉE 1-M-301659-123-D TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LIMITÉE 9-M-300224-150-D TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE 9-M-305405-105-D 1641-9749 QUÉBEC INC 3-M-300055-121-D MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC 9-M-300380-118-D TRANSPORT GÉRALD ROY WATERLOO INC Requérantes conjointes	G.O.Q. no 50 p. 13165	81 12 12	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-08166-8	82 01 14	Décision: MCG-82-0064 7-M-303220-107-D ENTREPOSAGE ROUGEMONT LTÉE Requérante 9-M-300380-121-D TRANSPORT GÉRALD ROY WATERLOO INC 1-M-301659-126-D TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LIMITÉE 9-M-300224-153-D TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE 9-M-305405-108-D 1641-9749 QUÉBEC INC 3-M-300055-124-D MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC 6-M-300284-118-D PLAMONDON TRANSPORT INC Requérantes conjointes	G.O.Q. no 50 p. 13166	81 12 12	Demande de permis supplétif Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-08167-6	82 01 14	Décision: MCG-82-0063 9-M-300380-117-D TRANSPORT GÉRALD ROY WATERLOO INC Requérante 9-M-305405-104-D 1641-9749 QUÉBEC INC 1-M-301659-122-D TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LIMITÉE 9-M-300224-149-D TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE 3-M-300055-120-D MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC 6-M-300284-114-D PLAMONDON TRANSPORT INC 7-M-303220-103-D ENTREPOSAGE ROUGEMONT LTÉE Requérantes conjointes	G.O.Q. no 50 p. 13167	81 12 12	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-08168-4	82 01 14	Décision: MCG-82-0059 9-M-300224-148-D TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE Requérante 7-M-303220-102-D ENTREPOSAGE ROUGEMONT LTÉE 9-M-305405-103-D 1641-9749 QUÉBEC INC 1-M-301659-121-D TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LIMITÉE 3-M-300055-119-D MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC 6-M-300284-113-D PLAMONDON TRANSPORT INC 9-M-300380-116-D TRANSPORT GÉRALD ROY WATERLOO INC Requérantes conjointes	G.O.Q. no 50 p. 13169	81 12 12	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-08169-2	82 01 14	Décision: MCG-82-0058 1-M-301659-120-D TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LIMITÉE Requérante 7-M-303220-101-D ENTREPOSAGE ROUGEMONT LTÉE 9-M-305405-102-D 1641-9749 QUÉBEC INC 9-M-300224-147-D TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE 3-M-300055-118-D MESSIER TRANSPORT (MARIEVILLE) INC 6-M-300284-112-D PLAMONDON TRANSPORT INC 9-M-300380-115-D TRANSPORT GÉRALD ROY WATERLOO INC Requérantes conjointes	G.O.Q. no 50 p. 13170	81 12 12	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-08188-2	81 11 30	Décision: MS-7587 9-M-305793-101-S TREMBLAY, PIERRE Requérant-tireur 8-M-300001-215-S LES TRANSPORTS INTER-CITÉ LTÉE Requérante-tirée	Le Devoir	81 11 09 81 11 10 81 11 11	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 11 30 jusqu'au: 82 11 29

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-08191-6	82 01 13	Décision: MCG-82-0067 4-M-301409-101-D CHAGNON, RÉAL Requérant 8-M-303492-106-D LES TRANSPORTS BOIS FRANCS INC Requérante conjointe	G.O.Q. no 50 p. 13173	81 12 12	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-08193-2	82 01 18	Décision: MCG-82-0084 8-M-305778-101-D ANDRÉ BOUDREAULT ENR Requérante	G.O.Q. no 50 p. 13173	81 12 12	Demande de permis Accordée
M-81-08195-7	82 01 13	Décision: MCG-82-0068 8-M-303492-107-D LES TRANSPORTS BOIS FRANCS INC Requérante 4-M-301409-102-D CHAGNON, RÉAL Requérante conjointe	G.O.Q. no 50 p. 13173	81 12 12	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-08320-1	82 01 20	Décision: MCG-82-0103 7-M-305621-102-D DÉMÉNAGEMENT BOUCHERVILLE INC Requérante	G.O.Q. no 51 p. 13371	81 12 19	Demande de permis Accordée en partie
M-81-08671-7	81 12 15	Décision: MS-7736 3-M-305526-106-S TRANSPORT QUÉB-US INC. Requérante	Le Journal de Montréal	81 11 19 81 11 20 81 11 21	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 12 15 jusqu'au: 82 12 14
M-82-09074-2	82 01 14	Décision: MS-82-0028 1-M-301113-103-S TRANSPORTS R.M.T. INC. Requérante	Le Devoir	81 09 30 81 10 01 81 10 02	Demande de permis Rejetée
M-82-09106-2	82 01 11	Décision: MR-3009382 0-M-300496-106-PSS ST-HILAIRE, JEAN-PAUL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09107-0	82 01 12	Décision: MR-30080-82 4-M-305400-109-PSS TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09108-0	82 01 12	Décision: MR-30085-82 4-M-305400-108-PSS TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09109-6	82 01 12	Décision: MR-30081-81 4-M-305400-110-PSS TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09110-4	82 01 12	Décision: MR-30082-82 4-M-305400-111-PSS TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09111-2	82 01 12	Décision: MR-30083-82 4-M-305400-112-PSS TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09112-0	82 01 12	Décision: MR-30088-82 5-M-301903-103-PSS LES MESSAGERIES DE PRESSE DU LAC SARANAC INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09113-8	82 01 12	Décision: MR-30084-82 4-M-305400-113-PSS TRANSPORT LEMOYNE LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-82-09114-6	82 01 12	Décision: MR-30089-82 5-M-301903-104-PSS LES MESSAGERIES DE PRESSE DU LAC SARANAC INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09127-0	82 01 12	Décision: MR-30090-82 5-M-301903-105-PSS LES MESSAGERIES DE PRESSE DU LAC SARANAC INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09128-6	82 01 11	Décision: MR-30132-82 4-M-304940-109-PSS TRANSPORT ST-AMANT & FRÈRES ENR Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09129-4	82 01 11	Décision: MR-30133-82 4-M-304940-110-PSS TRANSPORT ST-AMANT & FRÈRES ENR Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09130-2	82 01 11	Décision: MR-30127-82 8-M-303047-103-PSS LAFARGE BÉTON LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09131-0	82 01 12	Décision: MR-30086-82 4-M-305145-103-PSS LAFLAMME, CAROL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09132-8	82 01 11	Décision: MR-30126-82 3-M-304529-102-PSS CAVANAGH DELIVERY & TRANSFER LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11 jusqu'au: 82 12 10
M-82-09133-6	82 01 06	Décision: MR-30068-82 6-M-300037-122-PSS TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09134-4	82 01 12	Décision: MR-30087-82 6-M-304609-102-PSS ROGER GARIEPY ENRG. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09135-1	81 12 18	Décision: MR-30061-82 3-M-3003196-110-PSS TRANSPORTEURS LAPALME LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 81 12 18
M-82-09136-9	82 01 11	Décision: MR-30112-82 7-M-300085-119-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09137-7	82 01 11	Décision: MR-30113-82 7-M-300085-120-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09138-5	82 01 11	Décision: MR-30114-82 7-M-300085-121-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09139-3	82 01 11	Décision: MR-30122-82 4-M-300609-118-PSS BESSETTE & VÉGIARD LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09140-1	82 01 11	Décision: MR-30121-82 4-M-300609-119-PSS BESSETTE & VÉGIARD LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-82-09141-9	81 12 18	Décision: MR-30062-81 2-M-300536-102-PSS DISTRIPAK LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 81 12 18
M-82-09142-7	81 12 18	Décisions: MR-30063-82, MR-30064 7-M-300713-102-PSS LACOSTE, ARMAND Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 81 12 18
M-82-09143-5	81 12 18	Décision: MR-30065-82 1-M-301071-102-PSS PELCHAT, JEAN-CLAUDE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 81 12 18
M-82-09144-3	82 01 11	Décision: MR-30115-82 7-M-300085-122-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09145-0	81 12 18	Décision: MR-30067-82 8-M-305570-102-PSS LAVALLÉE, PIERRE-PAUL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 81 12 18
M-82-09146-8	82 01 11	Décision: MR-30104-82 7-M-300085-123-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09147-6	82 01 12	Décision: MR-30091-82 4-M-304486-108-PSS TRANSPORT T.F. QUÉBEC LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09148-4	82 01 11	Décision: MR-30105-82 7-M-300085-124-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82 09149-2	82 01 11	Décision: MR-30098-82 3-M-302028-103-PSS GARCEAU, ANDRÉ Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82 09150-0	82 01 11	Décision: MR-30106-82 7-M-300085-125-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82 09151-8	82 01 11	Décision: MR-30103-82 4-M-300914-102-PSS FOURNIER, ROLAND Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82 09152-6	82 01 11	Décision: MR-30107-82 7-M-300085-126-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82 09153-4	81 12 18	Décision: MR-30066-82 1-M-305049-104-PSS HAMEL, JACQUES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 81 12 18
M-82 09154-2	82 01 11	Décision: MR-30092-82 4-M-300369-107-PSS TRANSPORT TOUCHETTE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82 09155-9	82 01 11	Décision: MR-30108-82 7-M-300085-127-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82 09156-7	82 01 06	Décision: MR-30079-82 5-M-300293-102-PSS A. LAURIN & FILS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-82 09157-5	82 01 11	Décision: MR-30109-82 7-M-300085-128-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82 09158-3	82 01 06	Décision: MR-30078-82 4-M-301276-103-PSS TRANSPORT TRANSLAND (1968) INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09159-1	82 01 13	Décision: MR-30101-82 6-M-303494-108-PSS PROULX & ROY Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 13
M-82-09160-9	82 01 06	Décision: MR-30077-82 4-M-300187-103-PSS BEAUCHAMP TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09161-7	82 01 11	Décision: MR-30110-82 7-M-300085-129-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09162-5	82 01 11	Décision: MR-30100-82 6-M-303494-109-PSS PROULX & ROY Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09163-3	82 01 12	Décision: MR-30097-82 0-M-302013-105-PSS LACTO SERVICE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09164-1	82 01 11	Décision: MR-30111-82 7-M-300085-130-PSS ROGERS TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09165-8	82 01 11	Décision: MR-30096-82 0-M-302013-106-PSS LACTO SERVICE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09166-6	82 01 06	Décision: MR-30069-82 8-M-300688-101-PSS CHAPDELAINE, DANIEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09167-4	82 01 11	Décision: MR-30125-82 3-M-301475-102-PSS DAGENAIS, GILBERT Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09168-2	82 01 06	Décision: MR-30076-82 1-M-300396-103-PSS CHAMBLY EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09169-0	82 01 11	Décision: MR-30095-82 5-M-300913-102-PSS VALOIS, MARCEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09170-8	82 01 06	Décision: MR-30075-82 1-M-300396-104-PSS CHAMBLY EXPRESS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09171-6	82 01 11	Décision: MR-30123-82 3-M-301160-103-PSS E T TRANSPORT LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09172-4	82 01 06	Décision: MR-30072-82 4-M-302316-104-PSS FOUCAULT, OMER Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-82-09173-2	82 01 11	Décision: MR-30124-82 3-M-301160-104-PSS E T TRANSPORT LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09174-0	82 01 06	Décision: MR-30073-82 4-M-302316-105-PSS FOUCAULT, OMER Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09176-5	82 01 06	Décision: MR-30071-82 6-M-302090-102-PSS BROUSSEAU, TOUSSAINT Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09178-1	82 01 06	Décision: MR-30074-82 5-M-303073-102-PSS PERREAULT, GILLES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09179-9	82 01 11	Décision: MR-30094-82 6-M-300862-102-PSS GUINDON, ROLAND Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09180-7	82 01 11	Décision: MR-30116-82 4-M-300609-120-PSS BESSETTE & VEGIARD LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09183-1	82 01 06	Décision: MR-30070-82 3-M-300865-144-PSS CLARKE TRANSPORT ROUTIER LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06
M-82-09184-9	82 01 11	Décision: MR-30117-82 4-M-300609-121-PSS BESSETTE & VEGIARD LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09187-2	82 01 11	Décision: MR-30099-82 1-M-303119-103-PSS TRANSPORT SEIGNEURIE LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09188-0	82 01 11	Décision: MR-30118-82 4-M-300609-122-PSS BESSETTE & VEGIARD LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09192-2	82 01 11	Décision: MR-30119-82 4-M-300609-123-PSS BESSETTE & VEGIARD LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09194-8	82 01 11	Décision: MR-30120-82 4-M-300609-124-PSS BESSETTE & VEGIARD LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09195-5	82 01 06	Décision: MR-30102-82 1-M-304562-102-PSS ROBERT, ROGER B. Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09200-3	82 01 11	Décision: MR-30134-82 2-M-305246-104-PSS BOYER, MICHEL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09205-2	82 01 11	Décision: MR-30139-82 6-M-300029-107-PSS JOS. TONDREAU & FILS INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09208-6	82 01 11	Décision: MR-30136-82 3-M-300097-104-PSS RAOUL MARTINEAU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-82-09209-4	82 01 11	Décision: MR-30137-82 3-M-300097-105-PSS RAOUL MARTINEAU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09210-2	82 01 11	Décision: MR-30138-82 3-M-300097-106-PSS RAOUL MARTINEAU INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09211-0	82 01 11	Décision: MR-30135-82 8-M-301280-102-PSS E. & E. CARTAGE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09212-8	82 01 11	Décision: MR-30128-82 8-M-302544-102-PSS MICHEL LAPOINTE TRANSPORT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09213-6	82 01 11	Décision: MR-30129-82 4-M-304940-111-PSS TRANSPORT ST-AMANT & FRÈRES ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09214-4	82 01 11	Décision: MR-30130-82 4-M-304940-112-PSS TRANSPORT ST-AMANT & FRÈRES ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09216-9	82 01 11	Décision: MR-30131-82 4-M-304940-113-PSS TRANSPORT ST-AMANT & FRÈRES ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-81-00890-1	82 01 22	Décisions: MCG-01273-TF-C M-30000C-268-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC			Correction de décision Accordée Cette décision est exécutoire le 1er février 1982.
Q-81-02929-9 Q-81-02930-7 Q-81-02931-5	82 01 14	Décision: QCG-00984-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-302 303-102-D, 103-D et 104-D RÉAL DUPRÉ TRANSPORT INC. Mise en cause			Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.12 Accordée
Q-81-00117-3	82 01 14	Décision: QCG-82-00044 1-Q-300002-121-DS TRANSPORT GUILBAULT INC. Requérante-cessionnaire 1-Q-301588-105-DS TRANSPORT GILBERT & FILS LTÉE Requérante-cédante	Le Journal de Québec Le Journal de Québec G.O.Q. no 34 p. 9388	81 01 16 81 01 17 81 01 19 81 07 23 81 07 24 81 07 25 81 08 22	Transfert de permis Accordée Rejette la modification de permis
Q-81-02808-5	81 11 04	Décision: QS-3625 5-Q-302129-104-S BUCKLE, SAMUEL Requérant	Le Soleil	81 07 18 81 07 19 81 07 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 11 04 jusqu'au: 82 11 03
Q-81-03767-2	81 12 30	Décision: QCG-82-00006 2-Q-302361-102-D THIBODEAU, MARCEL Requérant-tireur O-Q-300003-221-D TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 48 p. 12736	81 11 28	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial cause Q-81-03752-4

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
Q-81-03806-8	81 12 21	Décision: QS-3658 6-Q-302367-101-S POMERLEAU, CLAUDE Requérant-tireur 6-M-300326-108-S TRANSPORT CAPRI LIMITÉE Requérante-tirée	Le Devoir	81 10 26 81 10 27 81 10 28	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 12 21 jusqu'au: 82 12 20
Q-81-03836-5	82 01 20	Décision: QCG-82-00060 5-Q-300982-112-D TRANSPORTS DE LA MATAPÉDIA INC. Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12877	81 12 05	Demande de permis Accordée
Q-81-03851-4	81 12 23	Décision: QCG-1061-TF 7-M-305019-107-PSS FALLS TRANSPORT LTD Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 12 23 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03883-7	82 01 18	Décision: QCG-82-00053 4-Q-300892-135-DS TRANSPORT E.J. BOURQUE LTÉE Requérante	Le Journal de Québec	81 11 05 81 11 06 81 11 07	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée Approuve le changement de contrôle
Q-81-03893-6	81 11 30	Décision: MS-7584 4-Q-302294-102-S ROGER GAUTHIER ENRG. Requérante-tireur 1-M-300164-171-S ATLAS TRUCKING COMPANY LIMITED Requérante-tirée	Le Journal de Montréal	81 11 02 81 11 03 81 11 04	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 11 30 jusqu'au: 82 11 29
Q-81-03904-1	82 01 08	Décision: QCG-82-00027 8-Q-302373-102-D TRANSPORT LAURIER OUELLET ENR. Requérante-tireur 1-M-300164-174-D ATLAS TRUCKING COMPANY LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 49 p. 12881	81 12 05	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial émis en faveur des requérants conjoints.
Q-81-03905-8	82 01 08	Décision: QCG-82-00028 4-Q-302294-103-D ROGER GAUTHIER ENRG. Requérante-tireur 1-M-300164-172-D ATLAS TRUCKING COMPANY LIMITED Requérante-tirée	G.O.Q. no 49 p. 12882	81 12 05	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial émis en faveur des requérants conjoints.
Q-81-03940-5	82 01 07	Décision: QCG-82-00019 2-M-305113-108-PSS CAMIONNAGE INTRA-QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 02 07 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03989-2	82 01 20	Décision: QCG-82-00062 5-Q-301691-109-D DÉMÉNAGEMENTS LÉVIS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 50 p. 13185	81 12 12	Modification de permis Accordée
Q-81-04055-1	82 01 22	Décision: QCG-82 00067 8-Q-300682-118-D TRANSOL INC. Requérante	G.O.Q. no 51 p. 13377	81 12 19	Modification de permis Désistement
Q-81-04056-9	82 01 22	Décision: QCG-82 00068 7-Q-301061-104-D JACQUES FORTIER Requérant	G.O.Q. no 51 p. 13377	81 12 19	Demande de permis Accordée
Q-81-04099-9	82 01 07	Décision: QCG-82-00020 3-M-300196-109-PSS TRANSPORTEURS LAPALME LTÉE Requérante			Dépot de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 07
Q-81-04199-7	82 01 19	Décision: QT-82-00012 4-Q-302393-101-SI R. FREIGHT CARRIERS Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
Q-81-04206-0	81 12 16	Décision: QCG-1039-TF 3-M-300238-361-PSS LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigeur: 82 01 01 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-04234-2	81 12 18	Décision: QCG-1053-TF 8-M-300001-219-PSS LES TRANSPORTS INTER-CITÉ LTÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 01 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-04261-5	82 01 18	Décision: QS-82-00013 3-Q-302303-106-S REAL DUPRÉ TRANSPORT INC. Requérante	Le Journal de Montréal	81 12 09 81 12 10 81 12 11	Demande de permis Rejetée
Q-81-04311-8	82 01 05	Décision: QCG-82-00010 2-Q-300035-104-PSS MAHEUX & FILS LTÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 05 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04328-1	82 01 18	Décision: QS-82-00010 8-Q-300815-110-S LAURENT MARCOTTE Requérant	Le Devoir	81 12 21 81 12 22 81 12 23	Demande de permis Accordée du 82 01 18 jusqu'au 82 09 01 ou à la date où la Commission aura statué sur la demande portant le numéro de rôle Q-81-01982-9.
Q-82-04330-7	82 01 15	Décision: QS-82-00011 8-Q-302399-101-S SERVICE DE CAMIONNAGE DRUMMOND LTÉE Requérante	Le Devoir	81 12 14 81 12 15 81 12 16	Demande de permis Rejetée
Q-82-04336-4	82 01 18	Décision: QS-82-00014 1-Q-301646-108-S EQUIPEMENTS BELLEMARE LTÉE Requérante	Le Nouvelliste	81 12 21 81 12 22 81 12 23	Modification de permis Rejetée
Q-82-04344-8	82 01 11	Décision: QCG-82-00035 0-M-305446-105-PSS HERMAN R EWELL INC Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04345-5	82 01 08	Décision: QCG-82-00029 7-M-300465-104-PSS TRANSPORT W. GAUTHIER LTÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 08 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04350-5	82 01 14	Décision: QS-82-00007 8-Q-300294-153-S BELLECHASSE TRANSPORT INC. Requérante-tireur 1-M-300040-122-S TRANSPORT CHALUT (1974) INC. Requérante-tirée	Le Journal de Québec	81 12 17 81 12 18 81 12 19	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 14 jusqu'au: 82 09 30

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
Q-82-04357-0	82 01 14	Décision: QS-82-00008 1-M-300040-124-S TRANSPORT CHALUT (1974) INC. Requérante-tireur 8-Q-300294-155-S BELLECHASSE TRANSPORT INC. Requérante-tirée	Le Journal de Québec	81 12 17 81 12 18 81 12 19	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 14 jusqu'au: 82 09 30
Q-82-04374-5	82 01 14	Décision: QCG-82-00048 9-Q-300384-102-PSS TRANSPORT IDÉAL INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 14 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04377-8	82 01 14	Décision: QCG-82-00042 2-M-30003B-545-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 14 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04378-6	82 01 14	Décision: QCG-82-00040 2-M-30003B-550-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 14 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04379-4	82 01 14	Décision: QCG-82-00041 4-M-30020E-163-PSS CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 82 01 14 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04381-0	82 01 15	Décision: QT-82-00008 1-M-304323-103-SI CANADIAN NATIONAL TRANSPORTATION LTD Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-82-04382-8	82 01 15	Décision: QT-82-00009 2-Q-302403-102-SI LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-82-04391-9	82 01 15	Décision: QCG-82-00052 2-M-30003B-552-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Rejetée
Q-82-04395-0	82 01 14	Décision: QT-82-00007 0-Q-300003-223-SI TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante			Demande de permis Accordée en partie Entrée en vigueur: 82 01 15 jusqu'au: 82 01 29
Q-82-04422-2	82 01 07	Décision: QR-31804 2-Q-300035-105-PSS MAHEUX & FILS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-82-04423-0	82 01 05	Décision: QR-31790 2-Q-300027-110-PSS TRANSPORT J W THIBAULT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-82-04424-8	82 01 05	Décision: QR-31791 3-Q-300398-102-PSS TRANSPORT F TREMBLAY ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-82-04425-5	82 01 05	Décision: QR-31792 6-Q-300650-101-PSS MARTEL, JEAN-YVES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-82-04426-3	82 01 05	Décision: QR-31793 6-Q-300650-102-PSS MARTEL, JEAN-YVES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-82-04428-9	82 01 06	Décision: QR-31795 2-Q-300613-103-PSS TRANSPORT DRUMMONDVILLE R.D. INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-82-04429-7	82 01 11	Décision: QR-31797 8-Q-300682-121-PSS TRANSOL INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-82-04430-5	82 01 11	Décision: QR-31798 8-Q-300682-122-PSS TRANSOL INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 83 03 31
Q-82-04431-3	82 01 11	Décision: QR-31799 8-Q-300682-123-PSS TRANSOL INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-82-04432-1	82 01 12	Décision: QR-31800 1-Q-300283-104-PSS PRESSE, MAURICE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 82 12 31
Q-82-04435-4	82 01 19	Décision: QCG-82-00057 8-M-300399-133-PSS TRANSPORT SOULANGES INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Rejetée
Q-82-04436-2	82 01 12	Décision: QR-31801 6-Q-300965-102-PSS MARTEL, AIMÉ Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 83 01 01
Q-82-04437-0	82 01 15	Décision: QR-31802 2-Q-302015-104-PSS O. BOUDREAU TRANSPORT ENR. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 83 01 01
Q-82-04438-8	82 01 15	Décision: QR-31803 8-Q-300450-108-PSS BEAULIEU TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Date d'expiration: 83 01 31

PRODUITS NOMMÉS

M-82-09177-3	82 01 08	Décision: MPN-82-0005 3-M-401143-101-PSS GULSBY, JOHN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 08
M-82-09181-5	82 01 07	Décision: MPN-82-0006 7-M-402865-101-PSS RAY KING TRANSPORTATION Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-82-09182-3	82 01 07	Décision: MPN-82-0007 7-M-402865-102-PSS RAY KING TRANSPORTATION Requérante			Demande de permis Rejetée
M-82-09185-6	82 01 08	Décision: MPN-82-0003 4-M-402918-101-PSS NOLAN, LYLE Requérant			Demande de permis Rejetée
M-82-09186-4	82 01 07	Décision: MPN-82-0008 7-M-402865-103-PSS RAY KING TRANSPORTATION Requérante			Demande de permis Rejetée
M-82-09189-8	82 01 07	Décision: MPN-82-0004 7-M-402915-101-PSS BONANATA, FRANK J. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-82-09190-6	82 01 08	Décision: MPN-82-0018 7-M-402634-141-PSS INTERNATIONAL FARM LINES Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 08
M-82-09191-4	82 01 11	Décision: MPN-82-0020 9-M-400248-101-PSS MIDLAND INDUSTRIES INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09193-0	82 01 08	Décision: MPN-82-0019 7-M-402907-102-PSS RALPH WALKER INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 08
M-82-09196-3	82 01 08	Décision: MPN-82-0009 2-M-400039-102-PSS J & J TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 08
M-82-09197-1	82 01 08	Décision: MPN-82-0010 3-M-402919-101-PSS MARTIN, EARL M. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-82-09198-9	82 01 08	Décision: MPN-82-0013 2-M-402910-101-PSS BOWERS, THOMAS EDWARD Requérant			Demande de permis Rejetée
M-82-09199-7	82 01 08	Décision: MPN-82-0011 8-M-402914-101-PSS FERRELL, JAMES T. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-82-09201-1	82 01 08	Décision: MPN-82-0014 8-M-402906-101-PSS N.S.F.A. WELLER INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-82-09203-7	82 01 08	Décision: MPN-82-0015 1-M-402887-101-PSS MC CUTCHEON, RUDOLPH Requérant			Demande de permis Rejetée
M-82-09204-5	82 01 07	Décision: MPN-82-0012 5-M-402941-101-PSS FARR, CHARLES W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 07
M-82-09206-0	82 01 08	Décision: MPN-82-0016 6-M-402858-101-PSS J.H. RITCHIE AND SON Requérante			Demande de permis Rejetée
M-82-09207-8	82 01 08	Décision: MPN-82-0017 5-M-402453-101-PSS SMITH INVESTMENT CO. Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-82-09234-2	82 01 11	Décision: MPN-82-0022 8-M-402138-119-PSS DECKER TRANSPORT CO. INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 11
M-82-09235-9	82 01 14	Décision: MPN-82-0026 4-M-402835-101-PSS GERALD TODD TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-82-09236-7	82 01 14	Décision: MPN-82-0027 3-M-402943-101-PSS W. P. JOHNSON EQUIP S MATERIALS INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 14
M-82-09237-5	82 01 12	Décision: MPN-82-0021 8-M-401981-104-PSS COAST REFRIGERATED TRUCKING CO INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-82-09238-3	82 01 12	Décision: MPN-82-0023 6-M-400316-104-PSS J. CARLISLE SHIRER TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 12
M-82-09239-1	82 01 14	Décision: MPN-82-0025 4-M-402835-102-PSS GERALD TODD TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-82-09240-9	82 01 14	Décision: MPN-82-0024 4-M-402835-103-PSS GERALD TODD TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Rejetée

LOCATION

M-80-47824	82 01 11	Décision: ML-82-0006 M-600540-101-D LOCATION LEDUC INC.	G.O.Q. no 10 p. 3902	80 03 08	Demande de renouvellement de permis La Commission: Décrète que le permis de location M-600540 pourra être renouvelé au 31 mars 1982 sur paiement des droits prescrits.
M-80-53770-2	82 01 13	Décision: ML-82-00009 2-M-600307-102-D ELIAKIM, NESSIM Requérant	G.O.Q. no 33 p. 8492 G.O.Q. no 33 p. 8492	80 08 16 80 08 16	Demande de permis Raye le délibéré de la cause
M-80-55750-2	82 01 18	Décision: ML-82-0020 0-M-60000C-117-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 5-M-600734-101-P XTRA TRUCK RENTAL LIMITED Intimée	G.O.Q. no 2 p. 179	81 01 10	Annulation de permis Accordée Le permis M-600734 expirera le 31 mars 1982
M-81-00017-1	82 01 20	Décision: ML-82-0032 3-M-600413-106-D RYDER TRUCK RENTAL LIMITED Requérante	G.O.Q. no 5 p. 974	81 01 31	Demande de permis Accordée Telle qu'amendée
M-81-00176-5	82 01 20	Décision: ML-82-0036 3-M-600413-111-D RYDER TRUCK RENTAL LIMITED Requérante	G.O.Q. no 6 p. 1528	81 02 07	Demande de permis Accordée Telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-00178-1	82 01 20	Décision: MCG-82-0035 3-M-600413-113-D RYDER TRUCK RENTAL LIMITED Requérante	G.O.Q. no 6 p. 1528	81 02 07	Demande de permis Accordée Telle qu'amendée
M-81-00542-8	82 01 20	Décision: ML-82-0031 0-M-60000C-121-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 8-M-600434-101-P J & F TRUCKING CO. LIMITED Intimée	G.O.Q. no 9 p. 2111 G.O.Q. no 9 p. 2111	81 02 28 81 02 28	Annulation de permis Rayé du rôle et dossier clos
M-81-02361-1	82 01 18	Décision: ML-82-0019 9-M-600342-106-D AUTOMOBILE D.K. (1976) INC. Requérante 6-M-600311-103-D TERNAC INC. Intimée	G.O.Q. no 17 p. 6024	81 04 25	Révision d'une décision (art. 22) Désistement
M-81-06427-6	81 11 04	Décision: ML-2763 7-M-601292-103-D C.A. CONSUMER LEASING LTD Requérante	G.O.Q. no 38 p. 10038	81 09 19	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée
M-81-06687-5	82 01 13	Décision: ML-0010 6-M-601087-107-DS LOCATION D'AUTO BUDGET HULL ENRG. Requérante	Le Droit	81 08 11 81 08 12 81 08 13	Maintien de permis — changement de contrôle Rejetée
M-81-06757-6	81 12 11	Décision: ML-2817-TF 1-M-601199-103-DT AUTOMOBILES E. LAUZON INC. Requérante	G.O.Q. no 41 p. 10594	81 10 10	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-07102-4	82 01 13	Décision: ML-82-0011 3-M-600561-101-DS MAISONS MOBILES F.P. INC. Requérante	Le Devoir	81 09 23 81 09 24 81 09 25	Maintien de permis — changement de contrôle Rejetée
M-81-07176-8	82 01 18	Décision: ML-82-0024 7-M-601367-102-D LOCATION LENNOX AUTO LEASING INC. Requérante	G.O.Q. no 45 p. 11538	81 11 07	Demande de permis Accordée en partie
M-81-07312-9	82 01 14	Décision: ML-82-0015 8-M-601408-101-D LOCATION CASCADE INC. Requérante	G.O.Q. no 45 p. 11553	81 11 07	Demande de permis Accordée en partie
M-81-07314-5	82 01 18	Décision: ML-82-0023 7-M-601417-101-D JARRY AUTOMOBILE INC. Requérante	G.O.Q. no 45 p. 11553	81 11 07	Demande de permis Accordée
M-81-07512-4	82 01 15	Décision: ML-82-0016 8-M-600251-101-D RENTWAY CANADA LTD Requérante	G.O.Q. no 48 p. 12518	81 11 28	Changement d'adresse Accordée
M-81-07564-5	82 01 15	Décision: ML-82-0017 9-M-600243-102-D THE IMPERIAL LEASING CO LTD Requérante	G.O.Q. no 48 p. 12520	81 11 28	Changement d'adresse Accordée
M-81-07611-4	82 01 18	Décision: ML-82-0028 2-M-601420-101-D AUTOMOBILES PLYMOUTH CHRYSLER LAURENTIEN LTÉE Requérante	G.O.Q. no 48 p. 12528	81 11 28	Demande de permis Accordée
M-81-07765-8	82 01 18	Décision: ML-82-0018 9-M-600417-171-D U-HAUL CO (CANADA) LIMITED Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12845	81 12 05	Demande de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07778-1	82 01 20	Décision: ML-82-0034 5-M-600148-101-D DANDURAND AUTOMOBILES INC. Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12846	81 12 05	Demande de permis Accordée
M-81-07782-3	82 01 18	Décision: ML-82-0027 4-M-601428-101-D CARROSSERIE D'AUTO G. LECLAIR INC. Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12846	81 12 05	Demande de permis Accordée
M-81-07783-1	82 01 19	Décision: ML-82-0025 3-M-601429-101-D PAUL R. BOUCHER & ASSOCIÉS INC. Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12847	81 12 05	Demande de permis Accordée
M-81-07784-9	82 01 20	Décision: ML-82-0031 8-M-600434-102-D J & F TRUCKING CO. LIMITED Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12847	81 12 05	Demande de permis Accordée
M-81-07868-0	82 01 19	Décision: ML-82-0026 7-M-601136-101-D LOCATION RODRIBEC LTÉE Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12857	81 12 05	Changement d'adresse Accordée
M-81-07921-7	82 01 18	Décision: ML-82-0024 8-M-601432-101-D AZBEC AUTO INC. Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12861	81 12 05	Demande de permis Accordée
Q-81-03543-7	81 12 07	Décision: QL-1400 1-Q-600666-101-D LOCATION DUKAL INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-600410-101-D DUKAL ENR. En société Requérante-cédante	G.O.Q. no 44 p. 11223	81 10 31	Transfert total de permis Accordée
Q-81-03576-7	82 01 19	Décision: QL-82-00015 6-Q-600083-101-D LOCATION D'AUTOS ROBERVAL LTÉE Requérante	G.O.Q. no 44 p. 11227	81 10 31	Demande de permis Accordée en partie
Q-81-03803-5	82 01 11	Décision: QL-82-00006 9-Q-600023-109-DT LOCATION GIGUÈRE INC. Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12872	81 12 05	Modification des taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03948-8	82 01 18	Décision: QL-82-00013 6-Q-600554-105-D SAUVAGEAU PONTIAC BUICK GMC LTÉE Requérante	G.O.Q. no 49 p. 12886	81 12 05	Demande de permis Accordée Telle qu'amendée
Q-81-03953-8	81 12 10	Décision: QL-1407 9-Q-600676-101-DS 111408 CANADA LTÉE Requérante-cessionnaire 9-Q-600296-103-DS LE CARREFOUR MERCURY VENTES LTÉE Requérante-cédante	Le Soleil	81 11 04 81 11 05 81 11 06	Transfert partiel de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 12 10
Q-81-03992-6	82 01 18	Décision: QL-82-00012 8-Q-600677-101-D MERCIER MARINE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 50 p. 13185	81 12 12	Demande de permis Accordée
Q-82-04393-5	82 01 18	Décision: QS-82-00015 8-Q-600685-101-S LOCATIONS ORIENTALES INC. Requérante	Le Nouvelliste	81 12 28 81 12 29 81 12 30	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-82-04455-2	82 01 21	Décision: QL-82-00017 2-M-600307-111-PSS ELIAKIM, NESSIM Requérant			Dépôt de taux et tarifs Prend acte du dépôt des taux et tarifs Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-82-04456-0	82 01 21	Décision: QL-82-00016 7-Q-600603-103-PSS GARAGE TARDIF LTÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Prend acte du dépôt des taux et tarifs Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

TRANSPORT EN VRAC

M-81-00468-6	82 01 18	Décision: MCV-82-0061 2-M-50000C-150-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 6-M-507409-101-P LES ENTREPRISES EN EXCAVATION J. P. RICHER ENR. Intimée	G.O.Q. no 8 p. 1909	81 02 21	Annulation de permis Délivre un permis de camionnage en vrac pour la région 06
Q-81-02695-6	82 01 12	Décision: QCV-13423-C M-509991-101-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant BÉTON QUÉBEC INC. Intimée-cessionnaire L. GOSSELIN & FILS LTÉE et THETFORD READY MIX INC. Intimées-cédantes			
Correction de décision La Commission: Corrige la décision QCV-13423 du 1er octobre 1981, à la page 1, premier paragraphe ainsi qu'à la page 2, dernier paragraphe, de sorte que le numéro de l'un des permis transférés se lise M-501222-002 au lieu de M-501222-001.					
M-81-03574-8	82 01 06	Décision: MCV-82-0022 4-M-509944-101-D MARIUS MORIER & FILS LTÉE Requérante-cessionnaire 4-M-500703-103-D LABERGE, ALCIDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6867	81 05 23	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 82 01 06
M-81-04219-9	81 12 23	Décision: MCV-18302 5-M-509943-101-D LES ENTREPRISES J CLARK (1980) INC. Requérante-cessionnaire 1-M-509657-102-D VALADE, GASTON Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 7343	81 06 06	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 12 23
M-81-04979-8	82 01 06	Décision: MCV-82-0029 5-M-510024-101-DS EXCAVATION G.P. ENRG En société Requérante-cessionnaire 7-M-502292-105-DS LEFEBVRE, CAMILLE Requérant-cédant	La Presse	81 05 27 81 05 28 81 05 29	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 82 01 06

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-04982-2	81 12 21	Décision: MCV-18285 4-M-510025-101-D CÔTÉ, NOËL Requérant-cessionnaire 8-M-508298-103-D CAMPBELL, GILLES Requérant-cédant	G.O.Q. no 27 p. 8047	81 07 04	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 12 21
M-81-05118-2	82 01 05	Décision: MCV-82-0008 6-M-510031-101-DS LONGTIN, CLAUDE Requérant-cessionnaire 2-M-505902-103-DS LANGEVIN, MICHEL Requérant-cédant	La Presse	81 06 01 81 06 02 81 06 03	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 82 01 05
M-81-05237-0	82 01 06	Décision: MCV-0026 4-M-510041-101-DS DAGENAIS, MAURICE Requérant-cessionnaire 0-M-504956-101-DS DOIRE, LOUIS Requérant-cédant	La Presse	81 06 08 81 06 09 81 06 10	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 82 01 06
M-81-05257-8	82 01 15	Décision: MCV-82-0060 1-M-509962-101-D LES TRANSPORTS CHAUMONT INC. Requérante-cessionnaire 6-M-506989-101-D PROULX, RÉJEAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9064	81 08 15	Transfert de permis Rejetée
M-81-05275-0	82 01 05	Décision: MCV-82-0006 0-M-510045-101-D A B A DÉMÉNAGEMENT INC Requérante-cessionnaire 5-M-503524-102-D CHOQUETTE, JEAN-PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9068 G.O.Q. no 33 p. 7068	81 08 18 81 08 15	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 82 01 05
M-81-05481-4	82 01 18	Décision: MCV-82-0064 4-M-504879-101-D DUBÉ, YVON Requérant-cessionnaire 0-M-506977-101-D ROSARIO PLOURDE & FILS INC. Requérante-cédante	G.O.Q. no 33 p. 9093	81 08 15	Transfert de permis Rejetée
M-81-05575-3	82 01 05	Décision: MCV-82-0010 8-M-510070-101-D TRANSPORT JODOIN & FILS ENR En société Requérante-cessionnaire 7-M-503100-101-D JODOIN, JEAN-PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9098	81 08 15	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 82 01 05
M-81-06551-3	82 01 18	Décision: MCV-82-0065 4-M-510090-101-DS LACROIX, JEAN-MARC Requérant-cessionnaire 8-M-509650-102-DS CARON, JEAN-MARC Requérant-cédant	Le Devoir	81 08 24 81 08 25 81 08 26	Transfert de permis Rejetée
M-81-06573-7	82 01 18	Décision: MCV-82-0062 3-M-509697-102-D LES ENTREPRENEURS BLANCHET INC. Requérante-cessionnaire 9-M-509576-102-D FORTIN, LAURENT Requérant-cédant	G.O.Q. no 39 p. 10228	81 09 26	Transfert de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-06706-3	81 12 22	Décision: MCV-18295 3-M-510091-101-D TRANSPORT BEAULÉ INC Requérante-cessionnaire 1-M-509020-102-D PÉTRIN, SIMON Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 10589	81 10 10	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 12 22
M-81-07141-2	82 01 06	Décision: MCV-82-0017 3-M-510117-101-D ALAIN, MICHEL Requérant-cessionnaire 6-M-504133-103-D TRANSPORT HARDY LTÉE Requérante-cédante	G.O.Q. no 44 p. 11215	81 10 31	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 82 01 06
M-81-07204-8	81 12 17	Décision: MCV-18266 2-M-510118-101-DS CÔTÉ, LORRAINE Requérante-cessionnaire 5-M-509919-102-DS BENOÎT, BLANDINE Requérante-cédante	Le Devoir	81 09 30 81 10 01 81 10 02	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 12 17
M-81-07205-5	81 12 17	Décision: MCV-18267 1-M-510119-101-DS LEGAULT, RENÉ Requérant-cessionnaire 6-M-506039-101-DS MARTEL, DENIS Requérant-cédant	Le Devoir	81 10 05 81 10 06 81 10 07	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 12 17
M-81-07345-9	81 11 06	Décision: MS-7334 0-M-502810-103-S LEMIEUX, JACQUES Requérant	Le Devoir	81 10 05 81 10 06 81 10 07	Demande de permis/ Transport de la neige/ Région 10 Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 11 06 jusqu'au: 82 04 14
M-81 07420-0	81 12 18	Décision: MCV-18274 2-M-510134-101-DS GÉLINAS, FERNAND Requérant-cessionnaire 9-M-508578-101-DS CARRIÈRE, LUCIEN Requérant-cédant	Le Devoir	81 10 14 81 10 15 81 10 16	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 12 18
M-81-07534-8	81 11 06	Décisions: MS-7403 et MS-7404 1-M-508014-103-S TRANSPORT J.P. PIGEON INC. Requérante	Le Devoir	81 10 19 81 10 20 81 10 21	Demande de permis/ Transport de la neige/ Région 10 Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 11 06 jusqu'au: 82 04 14
M-81 07928-2	81 12 22	Décision: MCV-18294 2-M-508963-103-DS FRANÇOIS GAGNON ENR Requérante-cessionnaire 9-M-502654-101-DS CORBEIL, GHISLAIN Requérant-cédant	Le Droit	81 10 15 81 10 16 81 10 17	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 12 22
M-81-07943-1	82 01 11	Décision: MCV-82-0049 7-M-510147-101-D ENTREPRISES FORESTIÈRES MARTEL ET FILS INC Requérante-cessionnaire 9-M-508131-102-D SAVOIE, PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 49 p. 12863	81 12 05	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 82 01 11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-07950-6	81 12 22	Décision: MCV-18293 5-M-510149-101-DS CRUICKSHANK, KEN Requérant-cessionnaire 8-M-508595-101-DS JUDD, BRIAN Requérant-cédant	Le Droit	81 11 04 81 11 05 81 11 06	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 12 2
M-81-07961-3	81 12 22	Décision: MCV-18297 1-M-510150-101-DS CARRIÈRE, MICHEL Requérant-cessionnaire 9-M-504924-101-DS GEORGES H. HÉBERT INC. Requérante-cédante	Le Devoir	81 11 04 81 11 05 81 11 06	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 12 22
M-81-08015-7	81 12 18	Décision: MCV-18273 1-M-500383-101-DS J. GILLES AUBIN INC Requérante-cessionnaire 0-M-506241-102-DS RIVARD, ÉLOI Requérant-cédant	Le Devoir	81 11 05 81 11 06 81 11 07	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 12 18
M-81-08016-5	81 12 18	Décision: MCV-18272 3-M-500399-101-DS GIRARD, GERMAIN Requérant-cessionnaire 2-M-509367-102-DS GODIN, ROGER Requérant-cédant	Le Devoir	81 11 05 81 11 06 81 11 07	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 12 18
M-81-08277-3	81 12 22	Décision: MCV-18296 5-M-502450-101-DS ASPHALTE C. HOULE INC Requérante-cessionnaire 0-M-502042-101-DS HOULE, CAMILLE Requérant-cédant	Le Devoir	81 11 16 81 11 17 81 11 18	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 12 22
M-81-08287-2	82 01 11	Décision: MCV-82-0042 2-M-502321-101-DS B.F. 201 EXCAVATION INC Requérante-cessionnaire 7-M-501427-101-DS B.F. EXCAVATION Requérante-cédante	La Presse	81 10 26 81 10 27 81 10 28	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 82 01 11
M-81-08446-4	82 01 11	Décision: MCV-82-0037 0-M-503784-101-DS PICARD, DOUGLAS Requérant-cessionnaire 1-M-504476-101-DS GAUVREAU, DENIS Requérant-cédant	Le Droit	81 11 25 81 11 26 81 11 27	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 82 01 11
M-81-08693-1	81 12 17	Décision: MS-7750 8-M-500899-103-S LES ENTREPRISES MONTPETIT INC. Requérante	Le Devoir	81 12 01 81 12 02 81 12 03	Demande de permis Transport de la neige Région 10 Accordée Entrée en vigueur: 81 12 17
M-81-08759-0	81 12 21	Décision: MS-7812 7-M-501641-103-S DUPUIS, MARCEL Requérant	Le Devoir	81 12 10 81 12 11 81 12 12	Demande de permis Transport de la neige Région 10 Accordée Entrée en vigueur: 81 12 21 jusqu'au: 82 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-81-08845-7	81 12 23	Décision: MS-7820 8-M-509445-103-S LAFORTUNE, RENÉ Requérant	Le Journal de Montréal	81 11 25 81 11 26 81 11 27	Demande de permis Transport de la neige Région 10 Accordée Entrée en vigueur: 81 12 23 jusqu'au: 82 04 14
M-82-09075-9	82 01 14	Décision: MCV-82-0055 0-M-510151-101-VE RICK HOOVER TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée
M-82-09076-7	82 01 14	Décision: MCV-82-0054 0-M-510151-102-VE RICK HOOVER TRUCKING Requérante			Demande de permis Accordée
M-82-09103-9	82 01 20	Décision: MS-82-0037 6-M-509199-127-S MARWAY FARMS INC. Requérante	Le Devoir	81 12 17 81 12 18 81 12 19	Demande de permis — Région 10 Rejetée
Q-80-23093	82 01 25	Décision: QCV-82-00035 Q-52-304-101-PA SOUS-POSTE QUÉBEC MÉTRO			Demande de sous-poste de courtage Rejetée
Q-81-01678-3	81 12 22	Décision: QCV-13516 8-Q-507500-101-DS CAMIONNAGE RAYNALD RACINE INC. Requérante-cessionnaire 8-Q-502378-101-DS SOCIÉTÉ RIALTO INCORPORÉE Requérante-cédante	Le Devoir	81 03 19 81 03 20 81 03 21	Révision d'une décision art. 17 Accordée Autorise à nouveau le transfert du permis Q-502378-001 et annule le permis Q-502378-002. R-03.
Q-81-01804-5	81 12 29	Décision: QCV-82-00003 8-Q-507534-101-D LEBLANC, CLAUDE Requérant-cessionnaire 1-Q-501336-101-D LÉVESQUE, VALMORE Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6876	81 05 23	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-02200-5	81 12 30	Décision: QCV-82-00022 1-Q-500676-101-DS DUMONT, GAÉTAN Requérant-cessionnaire 7-Q-500134-101-DS GAUTHIER, HORMIDAS Requérant-cédant	Le Journal de Montréal	81 05 04 81 05 05 81 05 06	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 30
Q-81-02393-8	81 12 29	Décision: QCV-82-00014 3-Q-507547-101-DS WILLIAM LEBEL ENR Requérante-cessionnaire 7-Q-505794-101-DS NAVIGATION ÎLE-AUX-COUDRES INC Requérante-cédante	Le Soleil	81 05 27 81 05 28 81 05 29	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-02571-9	81 12 29	Décision: QCV-13523 9-Q-507574-101-D HUARD, JEAN-CHARLES Requérant-cessionnaire 6-Q-502826-101-D COUSIN, RAYMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 9162	81 08 15	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-02643-6	81 12 29	Décision: QCV-82-00002 9-Q-507582-101-DS FALARDEAU & LANDRY INC Requérante-cessionnaire 7-Q-502726-103-DS DUGAS, MARC-ANDRÉ Requérant-cédant	Le Devoir	81 07 02 81 07 03 81 07 04	Transfert de permis Accordée R-01 3 permis Entrée en vigueur: 81 12 29 Modifie lesdits permis pour qu'ils soient restreints au transport des matières désignées aux groupes 3, 4 et 4A.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
Q-81-02821-8	81 12 29	Décision: QCV-13522 7-Q-507592-101-DS LES PÉTROLES BOND INC. Requérante-cessionnaire 4-Q-506480-101-DS DUNN, RAYNALD Requérant-cédant	Le Devoir	81 07 15 81 07 16 81 07 17	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-02874-7	81 12 30	Décision: QCV-82-00021 3-Q-507596-101-DS LES ENTREPRISES RICHARD ROBINSON LTÉE Requérante-cessionnaire 5-Q-505143-103-DS GASSEAU, SERGE Requérant-cédant	Le Devoir	81 07 29 81 07 30 81 07 31	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 30
Q-81-03384-6	81 12 30	Décision: QCV-82-00024 1-Q-507598-101-DS LES PELOUSES BOULET INC. Requérante-cessionnaire 1-Q-502029-102-DS TRANSVRAC INC Requérante-cédante	Le Journal de Québec	81 08 18 81 08 19 81 08 20	Transfert de permis Accordée 6 permis R-03 Entrée en vigueur: 81 12 30
Q-81-03399-4	81 12 29	Décision: QCV-82-00006 0-Q-507607-101-D CHOUINARD, DANIEL Requérant-cessionnaire 9-Q-507038-102-D CHOUINARD, PIERRE Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 10608	81 10 10	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-03500-7	82 01 18	Décision: QCV-82-00033 3-Q-507620-101-DS SIMON THIVIERGE & FILS INC. Requérante-cessionnaire 3-Q-506465-101-DS LAVOIE, JEAN-MARIE Requérant-cédant	Le Soleil	81 09 19 81 09 21 81 09 22	Transfert de permis Désistement R-03
Q-81-03535-3	81 12 29	Décision: QCV-82-00012 8-Q-507625-101-DS PAQUIN, DENIS Requérant-cessionnaire 5-Q-506844-101-DS JULIEN, BERNARD Requérant-cédant	Le Journal de Québec	81 09 25 81 09 26 81 09 28	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-03553-6	81 12 29	Décision: QCV-82-00004 4-Q-501317-102-DS LEBLANC, GILLES Requérant-cessionnaire 1-Q-506699-106-DS LES TRANSPORTS D.L.M. INC. Requérante-cédante	Le Devoir	81 09 28 81 09 29 81 09 30	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-03612-0	81 12 29	Décision: QCV-13519 1-Q-500676-102-DS DUMONT, GAETAN Requérant-cessionnaire 4-Q-504162-101-DS FÉLIX SERGERIE CONT Requérante-cédante	Le Devoir	81 10 06 81 10 07 81 10 08	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-03665-8	81 12 29	Décision: QCV-82-00009 5-Q-507628-102-DS ERNEST CARBONNEAU INC Requérante-cessionnaire 9-Q-503177-105-DS BELLAVANCE, ROLAND Requérant-cédant	Le Journal de Québec	81 10 08 81 10 09 81 10 10	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 12 29

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-81-03754-0	81 12 29	Décision: QCV-82-00005 6-Q-507627-101-DS OUELLET, JEAN Requérant-cessionnaire 0-Q-503028-101-DS RIOUX, PATRICK Requérant-cédant	Le Devoir	81 10 06 81 10 07 81 10 08	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 12 29
Q-81-03760-7	81 12 30	Décision: QCV-82-00020 9-Q-505776-101-D LES ENTREPRISES FORESTIÈRES ST-MAGLOIRE INC. Requérante-cessionnaire 9-Q-506378-101-D SIMON MÉNARD ENR Requérante-cédante	G.O.Q. no 48 p. 12535	81 11 28	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 12 30
Q-81-04162-5	81 12 30	Décision: QCV-82-00001 2-Q-503125-101-DS TRANSPORT LIONEL POULIN ENR Requérante-cessionnaire 0-Q-507532-103-DS TRANSPORT LIONEL ET MARC POULIN ENR. En société Requérante-cédante	Le Journal de Québec	81 12 03 81 12 04 81 12 05	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 12 30
Q-81-04305-0	82 01 07	Décision: QT-82-00003 2-Q-501384-101-SI LAVOIE, FLORIAN Requérant			Demande de permis — Région 09 Accordée Entrée en vigueur: 82 01 07 jusqu'au: 82 01 21
Q-82-04420-6	82 01 22	Décision: QT-82-00015 0-Q-505155-101-SI JACQUES, RÉJEAN Requérant			Demande de permis — Région 08 Rejetée
		DÉCHETS			
M-81-08900-0	82 01 06	Décision: MS-82-0003 2-M-710866-101-S NOËL MARTEL INC Requérante	Le Devoir	81 12 17 81 12 18 81 12 19	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 82 01 06 jusqu'au: 83 01 05
M-82-09215-1	82 01 20	Décision: MT-82-0003 8-M-710415-101-SI THÉOLIS, JACQUES Requérant			Demande de permis Rejetée

17067-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Contrecoeur

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), le Conseil de la municipalité de Contrecoeur a adopté, en date du 18 janvier 1982, une résolution à l'effet d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité. Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme d'ici deux mois.

Contrecoeur, le 23 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
17156-o ROGER BÉRUBÉ.

Paroisse de Saint-Didace

Avis est donné qu'en vertu de l'article 68 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), le Conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Didace a adopté en date du 21 octobre 1981, le Règlement numéro 26-81-3 décrétant un contrôle intérimaire s'appliquant à l'ensemble du territoire de cette municipalité et que ledit règlement entrera en vigueur le jour de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le secrétaire-trésorier,
17203-o ANDRÉ ALLARD.

Associations coopératives — Loi sur les

L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTION EN ARTS ACTUELS « OBSCURE » DE QUÉBEC

(Loi sur les associations coopératives).

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTION EN ARTS ACTUELS « OBSCURE » DE QUÉBEC », dont le siège social est situé à Québec, dans la circonscription électorale de Taschereau.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17141-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Assemblée chrétienne de Sainte-Croix

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 5 janvier 1982, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses M. André Boisvert, étudiant, 2399, chemin Sainte-Foy, appartement 208, Sainte-Foy, M. Denis Boisvert, agriculteur, 99, rang Petit-Village, Sainte-Croix, et M. Richard Guay, pasteur, 410, 49e Rue ouest, appartement 7, Charlesbourg.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à nil.

Le siège social de la corporation est situé à Sainte-Croix-de-Lotbinière, district judiciaire de Québec.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.
17066-o 1847-7851

Chevaliers de Colomb du Conseil de Daveluyville, numéro 7890

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil de Daveluyville, numéro 7890, possèdent leur siège social à Daveluyville, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
GÉRARD HAINS.

Le secrétaire-archiviste,
17122-o ALAIN GIROUARD.

Église baptiste évangélique de St-Juste-de-Bretenières

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les corporations religieuses, il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 15 décembre 1981, à la corporation « Église chrétienne évangélique de St-Juste-de-Bretenières », changeant sa

dénomination sociale en celle de « Église baptiste évangélique de St-Juste-de-Bretenières ».

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

17066-o 1643-0712

Municipalité de Labrecque

Avis est, par les présentes, donné que par le Règlement no 106 de son Conseil, adopté le 13 janvier 1982, la municipalité de Labrecque a modifié son Règlement no 75, adopté le 3 juin 1977, concernant l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières, et ainsi abrogé en entier les dispositions dudit Règlement no 75 chargeant la corporation de comté de Chicoutimi de la perception des droits sur les mutations immobilières.

À compter de l'entrée en vigueur, le quinzième jour suivant la publication dudit avis à la *Gazette officielle du Québec*, son secrétaire-trésorier sera chargé de la perception de ces droits.

Le secrétaire-trésorier,
17186-o GÉRARD FLEURY.

Municipalité de Lamarche (Notre-Dame-du-Rosaire)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 15 janvier 1982, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 29 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

La secrétaire-trésorière,
17214-o ALINE PERRON.

Village de Laterrière

Avis est, par les présentes, donné que par le Règlement numéro 136 de son Conseil, adopté le 19 janvier 1982, la municipalité du village de Laterrière a modifié son Règlement no 122, adopté le premier août 1977, concernant l'imposition d'un droit sur les muntations immobilières, et ainsi abrogé en entier les dispositions dudit Règlement no 122 chargeant la corporation de comté de Chicoutimi de la perception des droits sur les mutations immobilières.

À compter de l'entrée en vigueur, le quinzième jour suivant la publication dudit avis à la *Gazette officielle du Québec*, son secrétaire-trésorier sera chargé de la perception de ces droits.

Le secrétaire-trésorier,
17215-o CLAUDE POTVIN.

Ville de Montréal
Rachat d'obligations

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie légale de la République fédérale d'Allemagne de l'émission « 7% Deutsche Mark Loan of 1969 » de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera le 1er avril 1982, conformément à l'article 3, section 2, des conditions d'emprunt, les obligations suivantes payables en monnaie légale de la République fédérale d'Allemagne de l'émission ci-dessus mentionnée échéant le 1er avril 1989 énumérées ci-dessous, à 100% de leur valeur nominale plus les intérêts courus à la date de rachat, à savoir:

3 500 obligations au montant de capital de DM 1 000 chacune; numéro de la série 2 — numéros des obligations 03501-07000 inclusivement.

300 obligations au montant de capital de DM 5 000 chacune; numéro de la série 2 — numéros des obligations 70301-70600 inclusivement.

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, au choix du détenteur, en monnaie légale de la République fédérale d'Allemagne, au bureau principal de Berliner Handels-Und Frankfurter Bank, Frankfort (Main), et/ou à toute autre banque énumérée à l'article 6, section 1, des conditions d'emprunt, sur présentation et remise desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er avril 1982.

À compter du et après le 1er avril 1982, l'intérêt sur les obligations ainsi rappelées pour rachat cessera et les coupons d'intérêt échéant subséquemment à cette date seront nuls.

Montréal, le 15 décembre 1981.

Ville de Montréal
Le directeur des finances,
17079-o FERNAND DENIS, C.A.

Ville de Montréal
Rachat d'obligations

Obligations à 9¼% échéant le 15 février 1983.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Montréal a racheté à même les contributions des années antérieures 5 000 000,00 $ US et à même la contribution du 15 février 1982 750 000,00 $ US.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que le montant en circulation de cette émission après les rachats mentionnés ci-haut, est de 44 250 000,00 $ US.

Montréal, le 20 janvier 1982.

Ville de Montréal
Le directeur des finances,
17204-o FERNAND DENIS, C.A.

Ordre fraternel antonien

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), il a accordé des lettres patentes, en date du 9 octobre 1981, constituant en corporation régie par la Loi sur les corporations religieuses M. André Carignan, commis-comptable, 361, 104e Avenue, Saint-Georges de Champlain, M. Rodrigue Émond, employé civil, 860, Marmier, appartement 4, Longueuil, et M. L. Maurice Gagnon, coordonnateur de services, 516, Guénette, Saint-Jérôme.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation est situé au 361, 104e Avenue, Saint-Georges de Champlain, district judiciaire de Saint-Maurice.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.
17066-o 1851-0693

Municipalité de Rivière-Éternité

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 18 janvier 1982 le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement nº 13-82 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Rivière-Éternité, le 25 janvier 1982.

La secrétaire-trésorière,
17216-o EUGÉNIE BERGERON.

Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 4 janvier 1982, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 145-82, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Léonard-de-Portneuf, le 4 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
17189-o DANIEL MOISAN.

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 4 janvier 1982, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 69 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières ».

La corporation du comté d'Arthabaska est chargée de la perception de ce droit.

Le présent règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Louis-de-Blandford, le 12 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
17069-o ROCK MARTEL.

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

Avis est, par les présentes, donné que par le Règlement numéro 63 de son Conseil, adopté le 15 janvier 1982, la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a modifié son Règlement no 62, adopté le 7 décembre 1981, concernant l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières, et ainsi abrogé en entier les dispositions

dudit Règlement no 54 chargeant la corporation de comté de Chicoutimi de la perception des droits sur les mutations immobilières.

À compter de l'entrée en vigueur, le quinzième jour suivant la publication dudit avis à la *Gazette officielle du Québec*, son secrétaire-trésorier sera chargé de la perception de ces droits.

La secrétaire-trésorière,
17217-o MARIE LOUISE COUDÉ.

Ville de Sherbrooke

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Sherbrooke entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes tel que ci-après reproduit, pour les lots ci-après mentionnés:

Lots visés par la présente procédure

Partie de la rue Kitchener – partie des lots 1536-26, 1536-38 et 1536-61, au cadastre officiel du quartier Sud, division d'enregistrement de Sherbrooke, suivant un plan et une description technique préparés par André Roy, a.-g., le 22 septembre 1981.

Dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes

Art. 422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (c. C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant;

a) le texte intégral du présent article;
b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;
c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes (S.R. 1964, c. 193, a. 430; 1968, c. 23, a. 8).

Attestations

Le plan et la description technique de la rue pour laquelle la ville de Sherbrooke se prévaut du présent article, sont déposés au bureau du greffier ainsi qu'au bureau d'enregistement, division de Sherbrooke.

J'atteste également par les présentes que la ville de Sherbrooke a accompli les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes.

Sherbrooke, le 31 octobre 1981.

Le greffier,
15470-44-2-o ROBERT L. BÉLISLE.

Succession Jacques Fecteau

Avis est, par les présentes, donné que le 16 janvier 1982, à La Guadeloupe, dame Sylvie Patry, en sa qualité de tutrice à son enfant Jacques Junior Fecteau, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Jacques Fecteau décédé le 8 juillet 1981 (N.A.S. 233-930-619). Cette acceptation est exécutée devant J. Clément Masson, notaire, pratiquant à La Guadeloupe au no 399, 14e Avenue, le 16 janvier 1982, lequel acte a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Frontenac le 20 janvier 1982, sous le numéro 138621.

La Guadeloupe, le 25 janvier 1982.

Le procureur,
17142-o J. CLÉMENT MASSON, *notaire*.

Succession Lucien Pelchat

Prenez avis que dame Blanche Pelchat Comeau et autres, Henri Pelchat et autre, et J. Denis Poulin ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de M. Lucien Pelchat en son vivant domicilié au 11, 101e

Rue, Montmorency, décédé le 22 janvier 1979, tel qu'il appert des actes reçus devant le notaire Jean Paul Cadrin le 14 août 1981, le 4 décembre 1981 et le 15 janvier 1982 et enregistrés respectivement à Québec le 11 septembre 1981, le 20 décembre 1981 et le 15 janvier 1982 sous les numéros 10225413, 1031294 et 1033559.

Le procureur,
17102-o JEAN PAUL CADRIN, *notaire.*

Succession Normand Courchesne

Avis est donné que Diane Bergeron (agissant en tant que tutrice à son fils Steve Courchesne), demeurant au 2550, rue Rouleau à Port-Saint-François, Nicolet, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Normand Courchesne décédé le 16 mars 1981, en son vivant domicilié au 411, rue Saint-Jean-Baptiste à Nicolet, tel qu'il appert d'un acte reçu devant François Comeau, notaire, pratiquant au 528 de la Station à Saint-Léonard-d'Aston, le 13 janvier 1982 et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Nicolet no 2, le 14 janvier 1982, sous le numéro 90066.

Les réclamations devront être adressées au soussigné.

Saint-Léonard-d'Aston, le 26 janvier 1982.

Le procureur,
17205-o FRANÇOIS COMEAU, *notaire.*

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-14-000917-80-7

Avis public est donné, par les présentes, que conformément à un jugement de la Cour supérieure, district de Montréal, rendu le vingt janvier mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), il sera procédé, le HUITIÈME jour de FÉVRIER 1982 à DIX heures, au bureau du notaire soussigné, au 65, de la rue Rabastalière ouest, en la ville de Saint-Bruno-de-Montarville (tél. 653-3693) à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Frédéric Klockars et Suzanne Klockars, mineurs et désignés comme suit, savoir:

Désignation

Un emplacement situé en la ville de Sainte-Julie et connu au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, division d'enregistrement de Verchères, comme étant le lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent dix-sept (317-67-2); avec maison dessus érigée, portant le numéro 1778 de la rue Comeau.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Saint-Bruno-de-Montarville, le 20 janvier 1982.

Le procureur,
17107-o GILBERT LEROUX, *notaire.*

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Société d'Épargne de l'Esterie
Loi sur les syndicats coopératifs

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis, conformément à l'article 54*b* de la Loi sur les syndicats coopératifs, que la Société d'Épargne de l'Esterie est en défaut dû au fait qu'elle n'a pas tenu d'assemblée générale annuelle de ses membres pendant trois (3) années consécutives, conformément au paragraphe *b)* de l'article 54 de ladite loi; cette société est en conséquence passible de dissolution sans autre avis, faute de remédier à cette omission dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis.

Québec, le 26 janvier 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17206-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Robert Boris Auerbach

Par le certificat numéro 81-441 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Boris Alton Auerbach, né le 23 avril 1944, en celui de Robert Boris Auerbach.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Adélard Mario Bédard

Par le certificat numéro 81-462 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Adélard Mario Champagne, né le 26 mai 1960, en celui de Joseph Adélard Mario Bédard.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Ronald Bibeau

Par le certificat numéro 81-442 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Rénald Bibeau, né le 22 août 1941, en celui de Joseph Ronald Bibeau.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Ange-Aimée Boulianne

Par le certificat numéro 81-455 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Angélie Boulianne, née le 11 septembre 1928, en celui de Marie Ange-Aimée Boulianne.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Jean Baptiste Roland Caron

Par le certificat numéro 81-456 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jean Baptiste Caron, né le 23 juillet 1937, en celui de Jean Baptiste Roland Caron.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Garth Gérard Clermont

Par le certificat numéro 81-471 du 17 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gérard Carth Grimes, né le 4 juillet 1963, en celui de Garth Gérard Clermont.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Richard Jean-Luc Daigle

Par le certificat numéro 81-457 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Luc Richard Daigle, né le 28 mai 1949, en celui de Joseph Richard Jean-Luc Daigle.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Éliane Doré

Par le certificat numéro 81-453 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mary Eileen Ledlow, née le 17 août 1945, en celui de Marie Éliane Doré.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Carole Sylvie Doyon

Par le certificat numéro 81-443 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Carole Doyon, née le 25 mai 1957, en celui de Marie Carole Sylvie Doyon.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Charles Joel Fields

Par le certificat numéro 81-469 du 17 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Charles Joel Feldhammer, né le 27 mars 1957, en celui de Charles Joel Fields.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Camille Carmen Giguère

Par le certificat numéro 81-444 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Camille Georgette Giguère, née le 21 juillet 1932, en celui de Marie Camille Carmen Giguère.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Gaston Lionel André Marcel Godin

Par le certificat numéro 81-458 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gaston Lionel André Godin, né le 18 septembre 1920, en celui de Gaston Lionel André Marcel Godin.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Robert Hallahan

Par le certificat numéro 81-452 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lambert Pierre, né le 5 octobre 1922, en celui de Joseph Robert Hallahan.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Natasha Rachel Hébert

Par le certificat numéro 81-439 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph Jean Roger Hébert, né le 28 avril 1944, en celui de Natasha Rachel Hébert.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

William Jeffrey Hubbard

Par le certificat numéro 81-463 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de William Jeffrey Kaempf, né le 26 mars 1963, en celui de William Jeffrey Hubbard.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Juliette Thérèse Sylvie Lacoste

Par le certificat numéro 81-436 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Juliette Thérèse Sylvia Lacoste, née le 9 octobre 1940, en celui de Marie Juliette Thérèse Sylvie Lacoste.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Jeannine Lamarre

Par le certificat numéro 81-473 du 17 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne, née le 4 juillet 1922, en celui de Marie Jeannine Lamarre.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Paul Lam-Trach

Par le certificat numéro 81-472 du 17 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Trach Lam, né le 22 janvier 1940, en celui de Paul Lam-Trach.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Charles Yvon Nil Lavoie

Par le certificat numéro 81-459 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Charles Léonil Yvon Lavoie, né le 7

novembre 1941, en celui de Joseph Charles Yvon Nil Lavoie.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Léonel Lavoie

Par le certificat numéro 81-460 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lionel Lavoie, né le 29 août 1918, en celui de Joseph Léonel Lavoie.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Nérée Gilles Lessard

Par le certificat numéro 81-461 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Nérée Jules Lessard, né le 10 décembre 1940, en celui de Joseph Nérée Gilles Lessard.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

José Mariez

Par le certificat numéro 81-464 du 10 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de José Mariezcurrena Baleztena, né le 30 novembre 1948, en celui de José Mariez.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Godfroy Denis Monette

Par le certificat numéro 81-454 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Godfroy Denis Maniates, né le 6 décembre 1936, en celui de Joseph Godfroy Denis Monette.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

David Terry Monk

Par le certificat numéro 81-474 du 17 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de David Terry McEwan, né le 3 mai 1954, en celui de David Terry Monk.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Rose Madeleine Mooney

Par le certificat numéro 81-468 du 17 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Rose Madeleine Bélisle, née le 10 septembre 1962, en celui de Marie Rose Madeleine Mooney.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Roseline Linda Morin

Par le certificat numéro 81-446 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Roseline Morin, née le 20 juin 1957, en celui de Marie Roseline Linda Morin.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Germaine Josée Morissette

Par le certificat numéro 81-438 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Raymonde Pierrette Germaine Morisette, née le 18 juin 1943, en celui de Marie Germaine Josée Morissette.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Anne Marie Caroline Josée Normandeau

Par le certificat numéro 81-470 du 17 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Anne Marie Caroline Josée Girard, née le 12

février 1963, en celui de Anne Marie Caroline Josée Normandeau.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jean Jacques Perreault

Par le certificat numéro 81-437 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean Jacques Lafleur, né le 3 octobre 1956, en celui de Joseph Jean Jacques Perreault.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Denise Jeannine Lina Rosse

Par le certificat numéro 81-475 du 17 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Denise Jeannine Lina Pietrocupo, née le 14 août 1962, en celui de Marie Denise Jeannine Lina Rosse.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Jean-François St-Pierre

Par le certificat numéro 81-440 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Marie Jeannine Francine St-Pierre, née le 6 juillet 1959, en celui de Jean-François St-Pierre.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Jacquie Louise Sprecher

Par le certificat numéro 81-451 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Charles Henry Sprecher, né le 10 février 1949, en celui de Jacquie Louise Sprecher.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Marie Lise Tanguay

Par le certificat numéro 81-447 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Élise Tanguay, née le 14 novembre 1952, en celui de Marie Lise Tanguay.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Gustave Justin Tremblay

Par le certificat numéro 81-448 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gustave Lionel Tremblay, né le 3 août 1926, en celui de Joseph Gustave Justin Tremblay.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joël Turcotte

Par le certificat numéro 81-449 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Marie Turcotte, né le 13 décembre 1950, en celui de Joël Turcotte.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Isaie Guy Simon Villeneuve

Par le certificat numéro 81-450 du 3 décembre 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Isaie Simon Villeneuve, né le 20 juillet 1933, en celui de Joseph Isaie Guy Simon Villeneuve.

Sainte-Foy, le 19 janvier 1982.

Le sous-registraire du Québec,
17081-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Svi Leon Bernstein

Prenez avis que M. Svi Leon Bernstein, domicilié au 1400, promenade Franklin, Chomedey, ville de Laval,

s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gregory Leon Bernstein.

Ville de Laval, le 7 décembre 1981.

Les procureurs du requérant,
17070-6-2-o FORGUES, BELISLE & LACOMBE.

Mario Blouin

Prenez avis que Mario Blouin, domicilié et résidant au 1760, rue Horckort, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mario Blaney.

Québec, le 21 janvier 1982.

Le procureur du requérant,
17103-6-2-o MICHEL CARON, *avocat.*

Marco Theodoli Ciccolini

Avis est donné que Marco Theodoli Ciccolini, journaliste, domicilié et résidant au 400, Lansdown, ville de Westmount, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marco Theodoli Della Posta di Civitella Alfedena, celui de sa femme en celui de Ida Theodoli Della Posta di Civitella Alfedena, celui de sa fille en celui de Béatrice Theodoli Della Posta di Civitella Alfedena et celui de son fils en celui de Alessandro Theodoli Della Posta di Civitella Alfedena.

Montréal, le 7 décembre 1981.

Le procureur du requérant,
16950-5-2-o PAUL, J. DE DONGO.

Gilles Bertrand Corrigan

Avis est donné que Gilles Bertrand Corrigan, sans emploi, résidant et domicilié au 1946, rue Dorion, appartement 5, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Gilles Bertrand.

Montréal, le 19 novembre 1981.

Le procureur du requérant,
16934-5-2-o LORD, LEFEBVRE & GOULET.

John Paul Gruber

Avis est donné que John Paul Gruber, programmeur d'ordinateur, domicilié au numéro 4753 de l'avenue Coolbrook, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de John Paul Gruber Waller.

Montréal, le 12 janvier 1982.

Le procureur du requérant,
16991-5-2-o STANLEY HALTRECHT, *notaire.*

Robert Hamilton

Prenez avis que Robert Hamilton, présentement détenu au Max. Laval, 180, montée Saint-François, ville de Laval, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Barnabé.

La Prairie, le 11 janvier 1982.

Les procureurs du requérant,
17207-6-2-o LANCTOT, DESSUREAULT & ASS.

Sylvie Marie Lacroix

Prenez avis que Sylvie Marie Lacroix, étudiante, domiciliée au 510, rang des 25 est à Saint-Bruno-de-Montarville, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Sylvie Marie Turcotte.

Montréal, le 5 janvier 1982.

Les procureurs de la requérante,
17190-6-2-o ALARIE, LEGAULT & NADON.

Daniel Langlois

Avis est, par la présente, donné que Daniel Langlois, résidant et domicilié au 162, René-Tremblay, Matane, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Daniel Laperrière.

Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement.

Matane, le 15 janvier 1982.

Les procureurs du requérant,
17016-5-2-o POIRIER & PROULX.

Yvon Langlois

Avis est, par la présente, donné que Yvon Langlois, résidant et domicilié au 162, René-Tremblay, Matane, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Yvon Laperrière.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont dame Lorraine Michaud Langlois en dame Lorraine Michaud Laperrière, épouse du requérant et leur fille mineure non émancipée, Suzanne Langlois en Suzanne Laperrière, toutes deux domiciliées à la même adresse que le requérant.

Matane, le 15 janvier 1982.

Les procureurs du requérant,
17017-5-2-o POIRIER & PROULX.

Marie Madeleine Jacqueline Lévesque

Avis est donné que Marie Madeleine Jacqueline Lévesque, ménagère, domiciliée et résidant au 4201, Gilles-Toupin, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Madeleine Jackie Lévesque.

Cap-de-la-Madeleine, le 13 janvier 1982.

Les procureurs de la requérante,
16992-5-2-o CRÊTE & RICARD.

Lui Sion Tsan Liao

Avis est donné que Lui Sion Tsan Liao, épicier, domicilié au 747, rue des Vignes, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean-Claude Liao.

Québec, le 30 décembre 1981.

Le procureur du requérant,
16935-5-2-o MARC LANOUETTE, *notaire*.

Joseph Auguste Léopold Réal Loyer

Avis est donné, par les présentes, que Joseph Auguste Léopold Réal Loyer, rentier, domicilié et résidant au 759, chemin Seigneurial à L'Épiphanie, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Paul Loyer.

Charlemagne, le 11 janvier 1982.

Les procureurs du requérant,
17006-5-2-o DUPONT & LANGLOIS, *avocats*.

Églantine Marcoux

Prenez avis que Églantine Marcoux, domiciliée au 3161 de la Concorde, Sainte-Foy, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dany Marcoux.

Québec, le 15 décembre 1981.

La requérante,
17123-6-2-o E. MARCOUX.

Joseph-Philidore Meuri

Prenez avis que Joseph-Philidore Meuri, résidant et domicilié au 363, rue Victoria à Valleyfield, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph-Philidor Meury.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 janvier 1982.

Le requérant,
16951-5-2-o JOSEPH-PHILIDORE MEURI.

Jeanne D'Arc Paradis

Avis est donné, par les présentes, que madame Jeanne D'Arc Paradis, préposée aux bénéficiaires, épouse de M. Maurice Veilleux, demeurant et domiciliée au 190, 1re Avenue nord à Saint-Gédéon, Beauce-Sud, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Réjeanne Paradis.

Saint-Gédéon, le 15 janvier 1982.

Le procureur de la requérante,
16993-5-2-o ANDRÉE RANCOURT, *notaire*.

Marie Rolande Pinel

Avis est, par les présentes, donné que Marie Rolande Pinel, domiciliée au 271, Saint-Maurice, appartement 20, Neufchâtel, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui France Pinel.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Marie Rolande Pinel.

Québec, le 3 décembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
17071-6-2-o BERGERON, LEMAY & BROCHU.

Steuart Prieur

Avis est, par la présente, donné que Steuart Prieur, résidant et domicilié au 2497, rue Villiers, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michel Gélinas.
Aucune personne ne verra son nom changé, suite au changement de nom de Steuart Prieur.

Longueuil, le 13 janvier 1982.

Les procureurs du requérant,
17162-6-2-o LAFONTAINE, CHAMBERLAND & PARADIS.

Marie Provencher

Avis est donné que Marie Provencher, étudiante, résidant et domiciliée au 2027, rue Marquette, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom patronymique Provencher en celui de Constantineau et que ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 22 janvier 1982.

Les procureurs de la requérante,
17143-6-2-o ROBITAILLE, MALO.

Carmine Riccio

Prenez avis que Carmine Riccio, domicilié et résidant au 6150, rue Le Normand, cité de Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Anthony Carmine Riccio.

Montréal, le 22 décembre 1981.

Le requérant,
17018-5-2-o CARMINE RICCIO.

Charles Emmanuel Vacher

Avis est donné que Charles Emmanuel Vacher, sans emploi, domicilié et résidant au 700, rue de l'Esplanade, appartement 32, ville et district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Charles Emmanuel Dartigues.

Trois-Rivières, le 8 décembre 1981.

Les procureurs du requérant,
16952-5-2-o HARDY VIGEANT *ET AL.*.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Roberval
No 155-02-000422-81

LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC, demanderesse, contre RÉMI GAGNON, adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Il est enjoint à Rémi Gagnon, défendeur, à l'intention duquel une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

À défaut par vous de produire dans ce délai un acte de comparution signé par vous-même ou par votre procureur, jugement pourra être rendu par défaut.

Roberval, le 13 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17108-o LÉON-MAURICE LAVOIE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010112-813

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANNE VAN DER REE, autrefois du 2063, Sainte-Catherine ouest, appartement 7, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Anne van Der Ree de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 18 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
MARIE BELZILE.

17081-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010014-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CLARENCE GITTENS, autrefois du 7471, Saint-Jacques ouest, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Clarence Gittens de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 14 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
MARIE BELZILE.

17081-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010111-815

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GEUMA PAIK, autrefois du 1229, Mackay, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Geuma Paik de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 15 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
MARIE BELZILE.

17081-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010978-817

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOHN GILBERT, autrefois domicilié au 539, Hall, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à John Gilbert de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 19 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

17081-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009910-813

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOSEPH OLAJOS, autrefois domicilié au 1281, Couvrette, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Joseph Olajos de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 19 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
LOUISE HAMEL.

17081-o

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-011105-816

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JUAN ALZAMORA, autrefois domicilié au 2259, Hingston, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Juan Alzamora de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 19 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o LOUISE HAMEL.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009911-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre KRYSTYNA HERBASZ, autrefois du 12245, Saint-Évariste, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Krystyna Herbasz de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 15 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009908-817

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LINDA MAINE, autrefois du 5172, avenue Mariette, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Linda Maine de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 18 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010690-818

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MAURICE LALONDE, autrefois domicilié au 3109, boulevard Lévesque, Duvernay, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Maurice Lalonde de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 19 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o LOUISE HAMEL.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-011293-810

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL MADORE, autrefois domicilié au 2004, de Biencourt, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Michel Madore de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 19 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o LOUISE HAMEL.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000045-825

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL PARKER, autrefois du 2231, des Tours, appartement 2, Charlesbourg, et maintenant d'adresse inconnue, et JEAN-MARC ST-GELAI, 2401, des Tours, appartement 9, Charlesbourg, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Michel Parker de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Michel Parker.

Québec, le 20 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010008-813

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MONIQUE BOUSIQUE, autrefois du 1960, Labelle, appartement 9, Longueuil, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Monique Bousique de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 15 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009913-817

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre VALÉRIE MACDONALD, autrefois du 4620, Décarie, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Valérie Macdonald de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 15 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-010853-812

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre WILLIAM BEAUDIN, autrefois domicilié au 366, Sherbrooke ouest, appartement 9, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à William Beaudin de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 19 janvier 1982.

Le greffier adjoint,
17081-o LOUISE HAMEL.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

L'AGENCE DE PUBLICITÉ YVON PEDNEAULT ET ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie « L'AGENCE DE PUBLICITÉ YVON PEDNEAULT ET ASSOCIÉS INC. »

demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Brossard, le 1er décembre 1981.

La secrétaire de la compagnie,
17124-o JANINE PEDNEAULT.

AMÉNAGEMENT FORESTIER L.L.R. DE WARWICK INC.

Prenez avis que la compagnie « AMÉNAGEMENT FORESTIER L.L.R. DE WARWICK INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Warwick, le 5 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17177-o MICHEL LEMIRE ET ASSOCIÉS.

AUTO DOBEL INC.

Prenez avis que la compagnie « AUTO DOBEL INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Baie-Comeau, le 7 décembre 1981.

Le président,
17109-o LOUIS MARIE VERREAULT.

BIJOUTERIE LA SEIGNEURIE 2000 INC.

Prenez avis que la compagnie « BIJOUTERIE LA SEIGNEURIE 2000 INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

LaSalle, le 10 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
17125-o FRANÇOIS DENOMMÉE.

BISSON DRILLING COMPANY LTD

Prenez avis que la compagnie « BISSON DRILLING COMPANY LTD » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

New-Richmond, le 8 décembre 1981.

Le président,
17126-o IVAN M. DOW.

BOIS-FRANC DU QUÉBEC INCORPORÉE

Avis est, par les présentes, donné que « BOIS-FRANC DU QUÉBEC INCORPORÉE », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17127-o STIKEMAN, ELLIOTT & ASSOCIÉS.

LA COMPAGNIE DE RIVERBEND LIMITÉE

Avis est donné que « LA COMPAGNIE DE RIVERBEND LIMITÉE », compagnie constituée en corporation selon la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 8 janvier 1982.

Le secrétaire,
17178-o JACQUES BEAUCHAMP.

LA COMPAGNIE D'ÉNERGIE & DE PAPIER MACLAREN

Avis est, par les présentes, donné que « LA COMPAGNIE D'ÉNERGIE & DE PAPIER MACLAREN », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17128-o STIKEMAN, ELLIOTT & ASSOCIÉS.

LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE KÉNOGAMI, LIMITÉE

Avis est donné que « LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE KÉNOGAMI, LIMITÉE », compagnie constituée en corporation selon la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 8 janvier 1982.

Le secrétaire,
17179-o JACQUES BEAUCHAMP.

LES CONSTRUCTIONS PARSONS & WHITTEMORE (QUÉBEC) LTÉE.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES CONSTRUCTIONS PARSONS & WHITTEMORE (QUÉBEC) LTÉE. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Toronto, le 11 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
SMITH, LYONS, TORRANCE,
17110-o STEVENSON & MAYER.

CRÉATIONS BOURGERIE INC.

Avis est, par la présente, donné que la compagnie « CRÉATIONS BOURGERIE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 26 janvier 1982.

La secrétaire,
17192-o FRANCINE BOUCHARD.

DUMO CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie « DUMO CONSTRUCTION INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Lac-Humqui, le 8 janvier 1982.

Le président,
17180-o DIOGÈNE DUMONT.

ELITA ELECTRONICS INC.

Prenez avis que la compagnie « ELITA ELECTRONICS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Repentigny, le 5 janvier 1982.

Le président,
17181-o JOHANN REISS.

LES ENTREPRISES ROXBORO LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES ROXBORO LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 9 janvier 1982.

Le président,
17111-o ANTHONY POLOMENO.

LES ENTREPRISES YVAN FOURNIER INC.

La compagnie « LES ENTREPRISES YVAN FOURNIER INC. », constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 7 décembre 1981.

La secrétaire,
17112-o DIANE FOURNIER.

LES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS (CAP-CHAT) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS (CAP-CHAT) INC. » légalement constituée par lettres patentes émises le 24 novembre 1972 et amendée quant à ses pouvoirs par lettres patentes supplémentaires émises le 19 décembre 1973, le tout en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Cap-Chat, en l'ex-comté de Gaspé-Nord, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Anne-des-Monts, le 8 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17113-o LOUIS-PHILIPPE LANGELIER.

FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Avis est, par les présentes, donné que la corporation « FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC », constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions

financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17114-o VALIQUETTE, BLOUIN, KOCHENBURGER.

LES FÊTES DU TRICENTENAIRE DES ROBERGE

Prenez avis que la compagnie « LES FÊTES DU TRICENTENAIRE DES ROBERGE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 26 janvier 1982.

Le président,
17157-o CLAUDE ROBERGE.

GALERIE D'ART LAURENTIENNE INC. LAURENTIAN ART GALLERY INC.

Prenez avis que la compagnie « GALERIE D'ART LAURENTIENNE INC. — LAURENTIAN ART GALLERY INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Dollard-des-Ormeaux, le 15 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
17115-o FRANCE SAUVÉ, *notaire.*

LES IMMEUBLES CAMP NEUF INC.

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES CAMP NEUF INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Thetford-Mines, le 20 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17104-o ME ANDRÉ DE BLOIS.

LES IMMEUBLES RALKRON INC.

Avis est, par les présentes, donné que « LES IMMEUBLES RALKRON INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17144-o ORENSTEIN, RUBY, ORENSTEIN.

E.S. KERR HOLDINGS LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « E.S. KERR HOLDINGS LIMITED », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant une place d'affaires dans le district de Longueuil, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17116-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

L. & M. IMPORTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « L. & M. IMPORTS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17130-o SHAPIRO, GREEN & BEINHAKER.

LANGLADE ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « LANGLADE ET FILS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Repentigny, le 26 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17158-o JEAN-PIERRE LANGLADE, *notaire.*

ALFRED LANGLAIS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ALFRED LANGLAIS INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Lévis, demandera au ministre des Institutions

financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 26 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17193-o ME HENRI BEAUDRY.

LÉO LANTHIER INC.

Prenez avis que la compagnie « LEO LANTHIER INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Sauveur, le 29 décembre 1981.

Le président,
17072-o LEO LANTHIER.

LES MOBILIERS TANDEM INC.
TANDEM FURNITURE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES MOBILIERS TANDEM INC. — TANDEM FURNITURE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Laval (Sainte-Rose), le 23 décembre 1981.

Le directeur général,
17117-o ROGER T. MARTIN.

LA PISTE D'ACCÉLÉRATION DE NAPIERVILLE LTÉE
NAPIERVILLE DRAGWAY LTD.

Avis est donné que « LA PISTE D'ACCÉLÉRATION DE NAPIERVILLE LTÉE — NAPIERVILLE DRAGWAY LTD. », incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Napierville, district d'Iberville, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17074-o MAX SLAPACK, C.R.

NAPIERVILLE QUARTER DRAG LTD.

Avis est donné que « NAPIERVILLE QUARTER DRAG LTD. », incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Napierville, district d'Iberville, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17073-o MAX SLAPACK, C.R.

NOUVEAUTÉS GAGNON FRÈRES (FORESTVILLE) LTÉE

Avis est donné, conformément à la Loi sur les compagnies, que la compagnie « NOUVEAUTÉS GAGNON FRÈRES (FORESTVILLE) LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 7 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17159-o DUFOUR, CÔTÉ ET LAPERRIÈRE.

OMAR PORT-CARTIER SHIPCHANDLER INC.

Prenez avis que « OMAR PORT-CARTIER SHIPCHANDLER INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Port-Cartier, le 25 janvier 1982.

La secrétaire,
17208-o N. BAKER.

PLACEMAR INC.

Prenez avis que la compagnie « PLACEMAR INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17145-o ME ROBERT DESJARDINS.

LES PLACEMENTS R.J.D. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS R.J.D. INC. » demandera au ministre des Institutions

financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Repentigny, le 5 janvier 1982.

Le président,
17182-o JACQUES ROBILLARD.

ROBERT R. PLANTE LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « ROBERT R. PLANTE LIMITÉE », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
BRONSTETTER, WILKIE, PENHALE,
17105-o DONOVAN, GIROUX & CHARBONNEAU.

PRODUITS DE SÉCURITÉ NORTON (QUÉBEC) LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que « PRODUITS DE SÉCURITÉ NORTON (QUÉBEC) LTÉE », compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17194-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

97,624 CANADA LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « 97,624 CANADA LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 janvier 1982.

Pour la compagnie,
17131-o GUY DUCHARME.

ROLL FABRIC BINDING INC.

Avis est, par les présentes, donné que « ROLL FABRIC BINDING INC. », compagnie incorporée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17132-o PHILLIPS, HALPERIN.

SEMCO INVESTMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « SEMCO INVESTMENT CORP. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 janvier 1982.

Le secrétaire,
17118-o STANLEY R. SHUSTER.

SOCIÉTÉ S.R.A. DE RECHERCHE APPLIQUÉE À L'ÉDUCATION INC.

Avis est donné que la « SOCIÉTÉ S.R.A. DE RECHERCHE APPLIQUÉE À L'ÉDUCATION INC. », ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1981.

Le secrétaire,
17119-o ME JAIME W. DUNTON.

SUD LTÉE
SOUTH LTD

Avis est donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, « SUD LTÉE — SOUTH LTD » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 19 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
GRONDIN, LE BEL, POUDRIER,
17120-o ISABEL, MORIN & GAGNON.

SPÉCIALISTE EN COMBUSTION S.D. INC.

Prenez avis que la compagnie « SPÉCIALISTE EN COMBUSTION S.D. INC. » dont le siège social est situé au 1052, avenue Seigneur-Lussier, ville de Laval, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ville de Laval, le 21 novembre 1981.

Les requérants,
17160-o VIAU, ROULEAU, BROSSEAU ET ASSOCIÉS.

STATION DE SERVICE QUINZE DE MONTMAGNY INC.

Prenez avis que la compagnie « STATION DE SERVICE QUINZE DE MONTMAGNY INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montmagny, le 20 janvier 1982.

Le procureur de la compagnie,
17106-o MARC BOULANGER, *notaire.*

TÉMIS EXPRESS INC.

Prenez avis que la compagnie « TÉMIS EXPRESS INC. » incorporée en vertu des lois du Québec, dont le siège social est situé à Saint-Louis-du-Ha!Ha!, comté de Témiscouata, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-du-Loup, le 30 décembre 1981.

Le secrétaire,
17161-o RAYNALD DANCAUSE.

LES VENTES DE PAPIER JOURNAL MACLAREN LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que « LES VENTES DE PAPIER JOURNAL MACLAREN LIMITÉE », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 janvier 1982.

Les procureurs de la compagnie,
17129-o STIKEMAN, ELLIOTT & ASSOCIÉS.

WEAL ELECTRIC HEATING LTD.

Prenez avis que la compagnie « WEAL ELECTRIC HEATING LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

LaSalle, le 21 décembre 1981.

Pour la compagnie,
17121-o THOMAS C. CORRY, C.A.

Divers

AU PROFIL MASCULIN INC.

Prenez avis que les biens de la compagnie « AU PROFIL MASCULIN INC. » seront donnés à l'actionnaire de la compagnie quinze jours après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président et secrétaire,
17163-o RÉGINALD BRETON.

Compagnies minières — Loi sur les

NUMAC OIL & GAS LTD.

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que la compagnie « NUMAC OIL & GAS LTD. » a été autorisée à vendre autrement aliéner, au Québec, ses actions, son capital-actions, ses certificats d'actions, obligations ou autres valeurs.

Le bureau principal de la corporation au Québec est au 630, boulevard Dorchester ouest, 22e étage, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'agent principal de la corporation aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre elle au Québec est M. Michael Dennis, 630, boulevard Dorchester ouest, 22e étage, Montréal.

Montréal, le 19 janvier 1982.

Le ministre des Institutions financières et Coopératives,
JACQUES PARIZEAU.
17066-o 1853-8991

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Marcel Giguère

Succession de Giguère, Marcel, en son vivant du rang Saint-Bruno, Saint-Jules, comté de Beauce, décédé le 1er août 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

17134-o

Succession Lionel Gobeil

Succession de Gobeil, Lionel, en son vivant du 2640, terrasse Beauséjour, appartement 4, Longueuil, décédé le 11 novembre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

17135-o

Succession Germain Gohier

Succession de Gohier, Germain, en son vivant de rue Millette, Sainte-Foy, QC, décédé le 21 juin 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

17075-o

Succession Patricia Morin

Succession de Morin, Patricia, en son vivant du 485, rue Pétrin, appartement 1, Saint-Nicéphore, décédée le 6 septembre 1981.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

17084-o

Succession Roland Patoine

Succession de Patoine, Roland, en son vivant du 90, Dextradeur, Saint-Luc (Saint-Jean), QC, décédé le 12 juin 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

17136-o

Demande(s) à la Législature

Ville de Montréal-Est

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal-Est, comté de Lafontaine, s'adressera au cours de la prochaine session à l'Assemblée nationale du Québec, dans le but de faire modifier sa charte aux fins suivantes:

1. Pour être autorisée à acquérir de gré à gré ou par expropriation, tout immeuble dont l'acquisition est jugée appropriée;

2. Pour être autorisée à créer une corporation sans but lucratif pour l'acquisition d'immeubles pour réserve foncière ou d'habitation, et pour l'administration, l'aménagement et la construction pour fin d'habitation,

loisirs, récréation de cesdits immeubles ou autres fins accessoires;

3. Et pour toute autre fin.

Montréal, le 20 janvier 1982.

Les procureurs,
VILLENEUVE, PIGEON, CLÉMENT,
17133-6-4-o GUILBEAULT, LAURENDEAU & HERBERT.

Succession docteur Louis Fortier

Avis est, par les présentes, donné que Trust Général du Canada et dame Pauline Kent, veuve du docteur Louis Fortier, exécuteurs testamentaires et fiduciaires de la succession Louis Fortier, s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi privée leur permettant de vendre l'immeuble de la succession situé à Woodland, ville de Léry et les libérant de toute obligation éventuelle de rachat d'un autre immeuble pour fins de centre de repos et de villégiature pour les gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, nonobstant les termes du testament de Louis Fortier fait le 9 août 1960 devant Yvan Desjardins, notaire.

Montréal, le 12 janvier 1982.

Les procureurs des requérants,
GUY, MERCIER, BERTRAND,
16911-4-4-o BOURGEOIS & LAURENT.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Carlos & Frères Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « Carlos & Frères Inc. », tenue à Noranda, le 2 octobre 1981, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Martial Lupien a été nommé liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
17183-o 1174-2186

Michel Transport (Windsor) Ltée

Avis est donné que la corporation « Michel Transport (Windsor) Ltée » constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies par lettres patentes en date du 62 10 17 avec siège social à Windsor, a été dissoute le 82 01 19, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
17066-o 1162-9334

Loi électorale

Directeurs du scrutin

Avis est donné que, suite à la recommandation du directeur général des élections, le gouvernement, par Décret numéro 94 — 82 en date du 20 janvier 1982, a fait les nominations suivantes pour remplir la fonction de directeur du scrutin pour une durée de cinq ans, à compter du 20 janvier 1982.

Circonscription électorale	Nom, prénom	Profession	Domicile
6. Beauce-Nord	Verreault, Andrée	—	Rang Assomption sud Saint-Joseph G0S 2V0
18. Chapleau	Durocher, Yvon	Secrétaire-trésorier	3, Laniel Gatineau J8P 6L4
26. D'Arcy-McGee	Friedman, Florence	Administratrice	6795, croissant Korczak Appartement 208 Côte-Saint-Luc H4W 2W7

Circonscription électorale	Nom, prénom	Profession	Domicile
27. Deux-Montagnes	Émard Roy, Micheline	Comptable	95, Grondin Saint-Eustache J7R 2X5
42. Jacques-Cartier	Angers Bourgeau, Claire	—	27, avenue du Golf Pointe-Claire H9S 4N5
65. Marguerite-Bourgeoys	Dupont, Marcel	Évaluateur	1047, Belec LaSalle H8N 1R5
77. Nelligan	Bodor, Liliane	—	289, rue des Érables Île-Bizard H9C 1N6
96. Sainte-Anne	Guérin, Pierre	Responsable de soutien	689, rue Shearer Montréal H3K 2J3
106. Sauvé	Roussin, Richard	Consultant	12061, boulevard Sainte-Gertrude Montréal-Nord H1G 5R3
116. Vaudreuil-Soulanges	Champagne, Françoise	Agent d'immeubles	69, 5e Avenue Appartement 4 Pincourt J7V 5K7
118. Verdun	Roch, Maurice	Assureur-vie	368, Moffat Verdun H4H 1Y5
120. Viger	Bellemare, Richard	Conseiller en orientation	6802, Jean-Taverniers Montréal H1M 1P4

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

17176-o

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

ÉLIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE chacun des Conseils municipaux du village de Coteau-du-Lac et de la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac, comté municipal de Soulanges, a adopté un Règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QU'une demande d'enquête a été faite à la Commission municipale du Québec et que cette dernière a tenu une audition publique;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 52-82, du 13 janvier 1982, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Affaires municipales:

QUE les présentes lettres patentes soient octroyées, fusionnant le village de Coteau-du-Lac et la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac, comté municipal de Soulanges, et créant une nouvelle municipalité sous le nom de « Municipalité de Coteau-du-Lac », aux conditions mentionnées dans la requête conjointe.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Municipalité de Coteau-du-Lac »;

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère de l'Énergie et des Ressources le 8 juin 1981; cette description apparaît comme annexe « A » du susdit Décret portant le numéro 52-82, du 13 janvier 1982;

3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;

4. Un Conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres des deux Conseils existants au moment de la fusion. Le quorum sera de huit (8) membres.

Les deux maires actuels alterneront comme maire du Conseil provisoire pour deux périodes égales. Un tirage au sort lors de la première assemblée du Conseil provisoire déterminera lequel des deux maires actuels exercera ce rôle en premier;

5. La première assemblée du Conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes; elle aura lieu à 20 h à la salle publique de l'ancienne paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac, sans autre avis de convocation;

6. Si les lettres patentes entrent en vigueur après le 1er octobre 1981, la première élection générale aura lieu le premier dimanche du troisième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. Si le troisième mois est le mois de janvier, l'élection générale est reportée au premier dimanche du mois suivant. L'élection subséquente aura lieu le premier dimanche de novembre 1985.

La durée du mandat des membres du Conseil sera de quatre (4) ans. Les sièges seront numérotés de un (1) à six (6) à compter de la première élection générale;

7. Tous les employés permanents des anciennes municipalités demeurent à l'emploi de la nouvelle municipalité aux postes qui leur sont assignés, et ce, sous réserve des dispositions de la loi et des conditions suivantes:

a) Le secrétaire-trésorier de l'ancienne municipalité de la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac devient le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité;

b) La secrétaire-trésorière de l'ancienne municipalité du village de Coteau-du-Lac devient la secrétaire-trésorière adjointe de la nouvelle municipalité;

8. Les déficits accumulés par une ancienne municipalité à la date d'entrée en vigueur des lettres patentes demeureront à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de cette ancienne municipalité;

9. S'ils sont inférieurs à 10 000,00 $, les surplus accumulés par une ancienne municipalité à la date d'entrée en vigueur des lettres patentes seront versés au fonds général de la nouvelle municipalité.

S'ils sont supérieurs à 10 000,00 $, les surplus accumulés par une ancienne municipalité à la date d'entrée en vigueur des lettres patentes seront affectés à des dépenses d'utilité générale dans le territoire de cette ancienne municipalité; ils pourront également être utilisés pour réduire la taxe foncière des contribuables de cette ancienne municipalité;

10. Devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité, sur la base de la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, le solde des échéances, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, du Règlement 156 de l'ancienne paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac. La clause d'imposition dudit règlement est modifiée en conséquence;

11. Devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité desservie par le réseau d'aqueduc au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, sur la base de la valeur desdits biens-fonds telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, dans une proportion de vingt-quatre pour cent (24%), le solde des échéances au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, en capital et intérêts, des Règlements 109, 122, 139, 171 et 176 de l'ancien village de Coteau-du-Lac. Les clauses d'imposition desdits règlements sont modifiées en conséquence;

12. Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire pour un ou des actes posés par une ancienne municipalité, reste à la charge de l'ensemble des contribuables de cette ancienne municipalité;

13. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapport et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes;

14. La nouvelle municipalité succède aux droits, obligations et charges des municipalités intéressées; elle devient, sans reprises d'instance, partie à toute instance, aux lieu et place des municipalités intéressées. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés;

15. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité;

16. La nouvelle municipalité deviendra effective conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce treizième jour de janvier en l'année mil neuf cent quatre-vingt-deux de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1543
Folio: 15

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné conformément aux dispositions de l'article 44 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

17155-o

Énergie et Ressources

Arrêté ministériel

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire.

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), il a été préparé, sous notre direction, des plans de parties de territoire, comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A annexée et situés dans les divisions d'enregistrement concernées, avec les livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans et livres de renvoi de ces parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives du service du Cadastre de notre ministère;

ATTENDU QU'une copie de ces plans et de ces livres de renvoi corrects a été déposée par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE maintenant il y a lieu d'annoncer selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, le dépôt d'une copie de ces plans et livres de renvoi dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, d'une copie des plans et livres de renvoi corrects des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la septième journée suivant la date de la publication du présent arrêté à la *Gazette officielle du Québec*, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres forma-

lités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 15 janvier 1982.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
YVES L. DUHAIME.
Cad. 81-12

Cédule A

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, comprenant les blocs 42, 43 et 44, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal à Montréal.

089762
091218
091241

Cadastre de la ville de Lachine, comprenant le bloc 6, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal à Montréal.

091215

Cadastre du canton de Falardeau, comprenant les lots 116 et 117, rang A, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi à Chicoutimi.

242060

Cadastre du canton de Desroberts, comprenant le lot 69, rang B, et les lots 41 et 42, rang D, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda à Rouyn.

242736
242737

Cadastre du canton de Landanet, comprenant les lots 1 à 10, rang A, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda à Rouyn.

242742

Cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comprenant le lot 934, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Beauce à Beauceville-Est.

242893

Cadastre du canton de Bourlamaque, comprenant le bloc 134, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos.

242954

Cadastre du canton de Vauquelin, comprenant le lot 2, rang B, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos.

243427

Cadastre du canton de Grenier, comprenant les lots 132 à 143, rang A, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay à Baie-Comeau.

243667

Cadastre du canton de Mercier, comprenant les blocs 94 à 128, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue à Ville-Marie.

243675

Cadastre de la paroisse de Saint-Joseph, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Richelieu à Sorel.

243988

17068-o

Cadastres

Canton de Brompton

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 27B-3, 27B-4 rang VI en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Ajouter: le lot 27B-2 rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 27B-1 rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Cadastre: Brompton, canton de
Division d'enregistrement: Richmond
Municipalité: canton de Brompton

Québec, le 14 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 243577

Paroisse de Cap-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 387-2126-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Cadastre: Cap-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la ville de Cap-de-la-Madeleine

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 234571

Paroisse de Charlesbourg

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 234-70 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 234-68 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Cadastre: Charlesbourg, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 243902

Canton de Cranbourne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 465-8 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 décembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 465-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 décembre 1981.

Cadastre: Cranbourne, canton de
Division d'enregistrement: Dorchester
Municipalité: la paroisse de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 243296

Canton de Grandison

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Les lots 45 à 47, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 décembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 33 et deux parties du lot 34, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 décembre 1981.

Cadastre: Grandison, canton de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Mont-Tremblant

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091786

Canton de Grandison

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 44, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 34 et 35, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 décembre 1981.

Cadastre: Grandison, canton de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Mont-Tremblant

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091726

Canton de Grandison

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 42, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 décembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 34, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 décembre 1981.

Cadastre: Grandison, canton de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Mont-Tremblant

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091654

Canton de Grandison

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 43, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 34 et 35, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 décembre 1981.

Cadastre: Grandison, canton de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Mont-Tremblant

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091653

Canton de La Sarre

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 30-21 à 30-24, 30-28 et une partie des lots 30-20, 30-32 rang VII en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Cadastre: La Sarre, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: la ville de La Sarre

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 243812

Canton de Manicouagan

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 22a-15, rang Manicouagan en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Cadastre: Manicouagan, canton de
Division d'enregistrement: Saguenay
Municipalité: Village de Pointe-Lebel

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 244327

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 291-11, 291-12, 292-11, 292-12 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Cadastre: Notre-Dame-du-Mont-Carmel, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 243460

Municipalité de Rivière-au-Tonnerre

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le bloc « A » du village de Rivière-au-Tonnerre en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Cadastre: Rivière-au-Tonnerre, municipalité de
Division d'enregistrement: Sept-Îles
Municipalité: Rivière-au-Tonnerre

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 243757

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 59, rang III, canton de Beresford en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 décembre 1981.

Remplacer: le lot 9-278 et une partie du lot 9, rang III, canton de Beresford en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 décembre 1981.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 091623

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 728-5 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Remplacer: une partie des lots 728-1-C-1, 728-1-C, 728-1, 728-2-C-2, 728-2-C, 728-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la cité de Loretteville

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 241957

Paroisse de Saint-Constant

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 412 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 janvier 1982.

Remplacer: les lots 150-1-200, 150-1-201 et une partie des lots 150-1, 150, 151, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 5 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Constant, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Saint-Constant

Québec, le 11 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 243461

Paroisse de Saint-Georges-de-Clarenceville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 501 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Remplacer: le lot 130-45 et une partie des lots 130-43, 130-46 et 130 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Georges-de-Clarenceville, paroisse de
Division d'enregistrement: Missisquoi
Municipalité: Venise-en-Québec

Québec, le 11 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 243393

Paroisse de Saint-Georges-de-Clarenceville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 142-64 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Remplacer: une partie du lot 142-16 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Cadastre: Sainte-Georges-de-Clarenceville, paroisse de
Division d'enregistrement: Missisquoi
Municipalité: Venise-en-Québec

Québec, le 11 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 243617

Paroisse de Saint-Hippolyte

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 29D-9, rang XI, canton de Kilkenny en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 29D-3, 29D-4, 29D-5 et 29D-6, rang XI, canton de Kilkenny en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Hippolyte, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Hippolyte

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 091137

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 182-550 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 182-60 et 182-209 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 décembre 1981.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: Terrasse-Vaudreuil

Québec, le 11 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 091439

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 180-273 et 180-274 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 décembre 1981.

Remplacer: le lot 180-17 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 décembre 1981.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la ville de Pincourt

Québec, le 11 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 091285

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 19-240 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 19-39 et 19-40 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Bois-des-Fillion

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 090870

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 26-241 et 26-242 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Remplacer: les lots 26-78 et 26-110 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Bois-des-Fillion

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 091349

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 575 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Remplacer: une partie des lots 39-11 39, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Mathieu-de-Beloeil, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Beloeil

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 243278

Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 247-3, 248-4 seigneurie du Mont-Louis en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 janvier 1982.

Cadastre: Saint-Maxime-du-Mont-Louis,
municipalité de
Division d'enregistrement: Sainte-Anne-des-Monts
Municipalité: Saint-Maxime-du-Mont-Louis

Québec, le 14 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 243885

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 301-76 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Sauveur

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091724

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2545 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1982.

Remplacer: les lots 2341C-225 à 2341C-230, 2301-48 à 2301-53, 2301-167-1, 2301-54 à 2301-59, 2301-149 à 2301-154, 2341B-6, 2341B-7, 2341B-18, 2341B-19, 2341B-30, 2341B-31, 2341B-42 et une partie des lots 2341B-43, 2301, 2341B, 2341C, 2301-167 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 janvier 1981.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 243680

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 340-210 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Remplacer: le lot 340-197 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: village de Saint-Sauveur-des-Monts

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091248

Village de Sainte-Thérèse

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 273 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 96 et 231 à 237 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 décembre 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse, village de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Thérèse

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091135

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 27-156 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Remplacer: les lots 27-51 et 27-52 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 8 décembre 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Rosemère

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091239

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 774-28 à 774-32 et 774-36 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 décembre 1981.

Ajouter: le lot 774-35 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 décembre 1981.

Remplacer: les lot 774-2-1, 774-2-2 et 774-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 décembre 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Blainville

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091363

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 126-1004 à 126-1012 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 décembre 1981.

Remplacer: les lots 126-101 à 126-106, 126-132 à 126-137 et une partie des lots 126-100, 126-128, 126-130 et 126-131 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 décembre 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 090864

Ville de Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 207-128 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 207-55-1, 207-55-2, 207-54 et 207-55 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 décembre 1981.

Cadastre: Terrebonne, ville de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Terrebonne

Québec, le 13 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 091377

Canton de Watford

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 45, rang VII nord-est en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Remplacer: une partie des lots 6A et 6B, rang VII N.-E. en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Cadastre: Watford, canton de
Division d'enregistrement: Dorchester
Municipalité: Saint-Prosper

Québec, le 12 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
17068-o 243892

Canton de Wentworth

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 9-23-1, 9-24-1 et une partie des lots 9-23, 9-24 et 9-148, rang XI en vertu des dispositions

de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 janvier 1982.

Cadastre: Wentworth, canton de
Division d'enregistrement: Argenteuil
Municipalité: Wentworth-Nord

Québec, le 14 janvier 1982.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

17068-o 242130

Institutions financières et Coopératives

Assurances — Loi sur les

L'Abbaye Compagnie d'Assurance-Vie du Canada
Demande de modification de permis

Avis est, par les présentes, donné qu'une demande au nom de « L'Abbaye Compagnie d'Assurance-Vie du Canada » pour ajouter à son permis d'assureurs la catégorie « contre la maladie ou les accidents » a été reçue à la direction générale des assurances du ministère des Institutions financières et Coopératives. Il s'agit d'une corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurances canadiennes et britanniques.

L'adresse du siège social de la requérante est 3027, Harvester Road, Burlington, Ontario, et celle de son principal établissement d'affaires au Québec est 1, place Ville-Marie, Montréal, QC. Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*, toute éventuelle opposition à la modification du permis d'assureur de la requérante.

Donné à Québec, le 22 janvier 1982, ministère des Institutions financières et Coopératives.

Le surintendant des assurances,
17066-o JACQUES M. ROY.

Compagnie d'assurance Toronto générale
Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de Compagnie d'assurance Toronto générale est modifié, l'autorisant désormais à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

— Contre la maladie ou les accidents
— Automobile
— Aviation
— Biens
— Bris de machines
— Garantie
— Responsabilité
— Frais juridiques
— Maritime

La compagnie a été relevée de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32) et elle a offert auprès du ministre des Finances du Québec un cautionnement de 100 000,00 $ pour pratiquer au Québec l'assurance maritime.

Son principal établissement d'affaires est situé au Canada au 170, University Avenue, Toronto, Ontario, M5H 3B5, et au Québec au 1010, rue Sherbrooke ouest, bureau 400, place Sherbrooke, Montréal, H3A 2V9.

Donné à Québec, le 22 janvier 1982, ministère des Institutions financières et Coopératives.

Le surintendant des assurances,
17066-o JACQUES M. ROY.

Employers Insurance of Wausau a Mutual Company
Demande de modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que Employers Insurance of Wausau a Mutual Company a soumis une demande de modification de son permis d'assureur pour étendre la pratique de son assurance de dommages à la catégorie d'assurance suitante:

— Maritime

Son principal établissement d'affaires est situé au Canada au 55, University Avenue, Box 25, Suite 400, Toronto, Ontario, M5J 2H7, et au Québec a/s Bishop, Ogilvy, Montgomery, Renault, Clarke, Kirkpatrick, Hannon & Howard, 1, place Ville-Marie, Montréal, QC.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la modification du permis de la requérante.

Donné à Québec, le 22 janvier 1982, ministère des Institutions financières et Coopératives.

Le surintendant des assurances,
17140-o JACQUES M. ROY.

La Prudasco, compagnie d'assurance
Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de La Prudasco, compagnie d'assurance est modifié, l'autorisant, à compter du 1er janvier 1982, à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

— Contre la maladie ou les accidents
— Automobile
— Aviation
— Biens
— Bris des machines
— Garantie
— Responsabilité

La compagnie a été relevée de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Son principal établissement d'affaires est situé au 635, boulevard Dorchester ouest, bureau 503, Montréal, QC.

Donné à Québec, le 18 janvier 1982, ministère des Institutions financières et Coopératives.

Le surintendant des assurances,
17066-o JACQUES M. ROY.

Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du comté de Lotbinière
Changement de siège social

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que, conformément à la Loi sur les assurances, il a approuvé, après avoir demandé l'avis du surintendant des assurances, le règlement spécial de la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie du comté de Lotbinière, décrétant le changement partiel d'adresse de son siège social.

Le siège social de la société devra se lire maintenant selon sa nouvelle désignation, carrefour Lauvien, C.P. 458, 1000, rue Saint-Joseph, Saint-Flavien, Lotbinière, QC.

Québec, le 18 janvier 1982.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
17066-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

La Compagnie de Fiducie Eaton Baie
Eaton Bay Trust Company
Changement de nom

Avis est donné, par les présentes, que « La Compagnie de Fiducie Eaton/Baie — Eaton/Bay Trust Company » constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies fiduciaires (Canada) le 31 juillet 1974, a changé son nom de « La Compagnie de Fiducie Eaton/Baie — Eaton/Bay Trust Company » en ce lui de « La Compagnie de Fiducie Eaton Baie — Eaton Bay Trust Company ».

Le secrétaire,
17191-o K.L. BEAUGRAND.

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Bailey, Gaston, 414, Queen, Rawdon, QC, J0K 1S0	81 08 29	
Duchesne, Laurent, 75, boul. Dorchester ouest, app. 1017, Montréal, QC, H2Z 1A4	71 01 29	

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins omnipraticiens		
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590, St-Cyrille ouest, Québec, QC, G1S 2J1	71 05 23	
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Pronovost, Adrien, 2120, Sherbrooke est, app. 606, Montréal, QC, H2K 1C3	77 08 28	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Bardari, Alphonse, 6027, av. de Lorimier, Montréal, QC, H2G 2P2	81 10 24	
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, app. 618, Montréal, QC, H3G 1W1	81 06 01	
Ptack, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC	77 12 09	
Région de Québec		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup, QC	75 06 11	
Région de Trois-Rivières		
St-Germain, J.-A.-Guy, 179, Principale, C.P. 150, St-Guillaume-d'Upton, QC, J0C 1L0	80 12 21	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	75 06 25	
Aronovitch, Michael, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne nord, Montréal-Ouest, QC, H2X 2C3	70 12 01	
Bérard, Michel J., 1440, rue Ste-Catherine ouest, app. 914, Montréal, QC, H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal, QC, H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal, QC, H1Z 2S2	71 07 30	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont, QC, H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal, QC, H4J 2J6	71 03 27	
Eakin, W.W., 2, carré Westmount, app. 804, Westmount, QC, H3Z 2S4	71 01 15	
Feeney, Neil, 27, avenue Holton, Westmount, QC, H3Y 2E9	74 04 27	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	70 12 01	
Genest, Armand, 30, boul. St-Joseph est, app. 818, Montréal, QC, H2T 1G9	71 01 29	
Gold, Michael M., 5785, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 105, Montréal, QC, H3S 1Y8	70 12 01	
Guérin, Marc, 646, avenue Davaar, Outremont, QC, H2V 3A9	80 08 30	
Huard, Gilles, 5200, Bélanger est, Montréal, QC, H3T 1C9	77 12 09	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Korenberg, Morton, 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont, QC, H2V 3A2	79 11 30	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal, QC, H2X 3C8	70 12 01	
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal, QC, H2L 1M2	80 07 01	
Levin, Douglas C., 176, avenue Bedbrook ouest, Montréal, QC, H4X 1R9	75 08 03	
Macdonald, Allison D., 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 110, Montréal, QC, H3H 1V4	70 12 01	
Mac Farlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez, QC, H3Z 1A7	76 10 14	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Moll, Albert Edward, 3550, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal, QC, H3H 1V4	72 04 25	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe, QC, J2S 2Z1	70 12 01	
Nadler, Norman, 4141, rue Sherbrooke ouest, app. 540, Westmount, QC, H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E1	72 03 01	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal, QC, H3G 1B6	70 12 01	
Tucker, Elrie Clifford, 1390, rue Sherbrooke ouest, app. 2, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Vineberg, Arthur, 4300, Maisonneuve ouest, Westmount, QC, H3Z 1K8	78 09 23	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	74 05 17	
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805, avenue Willowdale, Montréal, QC, H3T 1H6	71 05 01	
Fontaine, André, 1800, Dessaules, St-Hyacinthe, QC, J2S 2T2	78 02 18	
Gordon, Lionel, 6235 A, avenue Lennox, Montréal, QC, H3S 2N6	72 01 15	
Hurley, David R., 564, av. Lansdowne, Westmount, QC, H3Y 2V6	81 10 10	
Joannette, Jean-Paul, 4930, avenue Mayfair, Montréal, QC, H4V 2E7	70 12 01	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, 5845, ch. de la Côte-des-Neiges, app. 690, Montréal, QC, H3S 1Z4	70 12 17	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal, QC, H3T 1S6	76 08 29	
Scott, Benjamin H., 5146, avenue Westbury, Montréal, QC, H3W 2W3	71 07 22	
Vines, Normand M., 5675, ch. Côte-St-Luc, app. 201, Hampstead, QC, H3X 2E5	70 12 01	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine, QC, G8T 7W6	71 01 21	
Dentistes		
Région de Montréal		
Angelopoulos, Constantin, 2512, ch. Côte-Ste-Catherine, Montréal, QC, H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal, QC, H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean, QC, J3B 2S2	74 08 17	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Bartos, Josef, 3535, ch. Queen Mary, app. 318, Montréal, QC, H3V 1H8	79 03 08	
Beaulieu, Mario, 3333, ch. Queen Mary, app. 465, Montréal, QC, H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) QC, J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3V 1A6	74 08 17	
Beique Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 04	
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, Montréal, QC H3G 1W1	81 11 12	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval, QC, H9S 2R7	74 08 17	
Bieniecki, Irena, 531, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, ch. Queen Mary, app. 450, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval, QC, H9S 3H6	74 08 17	
Botosansky, Casimir, 4770, avenue Kent, Montréal, QC, H3W 1H2	78 10 29	
Bourcier, René, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	74 08 17	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC	78 12 22	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 02	
Brault, Alain, 1435, boul. St-Martin ouest, app. 407, Chomedey, ville de Laval, QC, H7S 2C6	81 01 08	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal, QC, H3M 1K8	78 11 04	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2K4	76 12 03	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal, QC, H3H 1W1	71 02 12	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel, QC, J3P 2X3	78 11 04	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Caplan, Herbert, 3535, ch. Queen Mary, app. 315, Montréal, QC, H3V 1H8	73 01 11	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z7	78 10 29	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Chaumont, Alain, 117, boul. Daniel-Johnson, Laval-des-Rapides, QC, H7V 2C6	81 09 30	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal, QC, H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou, QC, H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, avenue Donegani, app. 2, Pointe-Claire, QC, H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2L2	74 08 17	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal, QC, H3W 3C3	71 02 03	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine, QC, H8T 1R5	76 03 13	
Couture, Jean-Paul, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H9S 2A3	74 08 17	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal, QC, H1V 1W3	72 04 08	
De Grandmont, Madeleine, 5870, Sherbrooke est, Montréal, QC, H1N 1B5	74 08 17	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	78 10 29	
Deniger, Albert, 433, boul. St-Joseph ouest, app. 11, Outremont, QC, H2V 2P3	78 11 04	
Dibai, Nasser, 1650, avenue Cédar, Montréal QC, H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal, QC H4A 1S9	78 01 01	
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 05 17	
Dorion, E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 12 02	
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal, QC, H3T 1ES	77 11 13	
Dufresne, Roger, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, ch. Queen Mary, app. 430, Montréal, QC, H3V 1A2	78 10 29	
Duval, André, 3333, ch. Queen Mary, app. 440, Montréal, QC, H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 240, Montréal, QC, H3H 1V4	77 01 20	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal, QC, H3G 1L1	71 02 16	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal, QC, H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538, Sherbrooke ouest, app. 605, Montréal, QC, H3G 1L5	74 08 17	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Fisher, Ronald, 855, Brunet, St-Laurent, Montréal, QC, H4M 1Y4	82 01 13	
Flam, David J., 4495, Sherbrooke ouest, Montréal, QC, H3Z 1E7	74 08 17	
Fleury, Alain-Paul, 4475, de Lanaudière, Montréal, QC, H2J 3P3		
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1Z6	78 11 15	
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	81 11 12	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau, Ville de Laval QC, J7G 2E6	74 08 17	
Franklin, Gérald, 4078, ch. Gage, Montréal, QC, H3Y 1R5	72 11 19	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1J6	74 08 17	
Gagnon, Roger W., 1396, Ste-Catherine ouest, app. 316, Montréal, QC, H3G 1P9	78 10 29	
Galperin, Samuel, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 318, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 10 29	
Gauthier, Robert, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 05 20	
Gendron, Roland, 900, Sherbrooke ouest, app. 12, Montréal, QC, H3A 1G3	73 03 07	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount, QC, H3Z 1X3	78 03 31	
Goldberg, Perry V., 4465, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	78 11 22	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2M 2E3	78 10 29	
Griffiths, Victor Brian, 6600, route Trans-Canada, app. 802, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert, (Chambly) QC, J4P 2J2	74 06 29	
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) QC, J4P 2J2	78 05 20	
Harasymowyez, George J., 6565, boul. L'Assomption, Montréal, QC, H1T 2N2	80 10 15	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Denal Clinic, Montréal, QC, H3G 1A4	71 04 15	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Henry, Donald Ward, 227, avenue Kenaston, Mt-Royal, QC, H3R 1M3	71 01 31	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Hershenfield, Earl, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Huot, Jean, 3, Canal nord, C.P. 268, Grenville, QC, J0V 1J0	75 02 14	
Israelovitch, Samuel, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 302, Montréal, QC, H3S 2T2	77 11 10	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal, QC, H3V 1H8	78 07 29	
Jenne, Ross E., 90, ch. Morgan, Baie-d'Urfé, QC, H9X 3A8	76 01 03	
Jones, Ronald G., 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 320, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 31	
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal, QC, H3H 2M8	78 06 28	
Katz, Isaac, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 490, Montréal, QC	78 11 22	
Kennedy, Duncan-J., 6717, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 1C4	74 08 17	
Kent, Léonard E., 4695, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	71 04 07	
Kepron, Donald, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 310, Montréal, QC, H3H 1V4	79 02 25	
Kimura, Akira, 1538, Sherbrooke ouest, app. 907, Montréal, QC, H3G 1L5	74 05 31	
Kleinman Ezra, 4415, boul. Notre-Dame ouest, app. 206, Chomedey, ville de Laval, QC, H7W 1T7	74 08 17	
Konigsberg, Sidney, 5885, ch. Côte-des-Neiges, app. 505, Montréal, QC, H3S 2T2	77 01 13	
Kopytov, Oleg S., 3535, ch. Queen Mary, app. 309, Montréal, QC, H3V 1H8	76 04 30	
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal, QC, H1N 1W8	78 12 03	
Lachapelle, Louise, 5450, ch. Côte-des-Neiges, app. 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	79 05 17	
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard, QC, J4Z 2G7	74 06 06	
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal, QC, H4E 3W4	71 02 13	
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z6	78 11 15	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield, QC, H9W 4B9	75 06 25	
Lajoie, J. Gaston, 5305, ch. Queen Mary, Montréal, QC, H3X 1T9	74 07 27	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal, QC, H4J 1H6	78 11 15	
Lamarche, Roger, 6119, avenue Monkland, Montréal, QC, H4A 1H5	74 01 13	
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30, boul. St-Joseph est, app. 901, Montréal, QC, H2T 1G9	78 11 04	
Lapointe, Bernard, 4956, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2K9	78 10 29	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal, QC, H2P 2C4	75 01 08	
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1S1	78 10 29	
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal, QC, H3P 2C8	74 06 21	
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke ouest, app. 102, Montréal, QC, H4B 1N2	81 01 08	
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée St-Hubert, St-Hubert (Chambly) QC, J3Y 4J1	81 01 10	
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard, QC, J4W 1Z2	71 02 02	
Lefort, Guy, 42, rue Principale est, Ste-Agathe-des-Monts, QC, J8C 1J6	74 06 20	
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 01 04	
Légaré, Jean-Claude, 1851, Sherbrooke est, app. 702, Montréal, QC, H2K 4L5	79 05 25	
Legault, J. Victor, 5757, avenue Decelles, app. 336, Montréal, QC, H3S 2C3	73 12 01	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal, QC H3C 3T9	78 12 22	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Lerner, Earl, 5, avenue Valois Bay, Pointe-Claire, QC, H9S 5H3	74 08 17	
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal, QC, H3R 2E8	78 10 29	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, avenue Decelles, app. 3, Montréal, QC, H3S 2C3	74 08 17	
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, Université McGill, C.P. 6070, Montréal, QC, H3A 2B2	78 01 04	
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount, QC, H3Z 1E6	78 10 29	
Lussier, Raoul-Eugène, 55, avenue Church, app. 36, Verdun, QC, H4G 3E7	74 09 19	
Macfie, Robert A., 1117, Ste-Catherine ouest, Montréal, QC, H3B 1H9	78 11 15	
Maliska, Jean, 1440, Ste-Catherine ouest, app. 600, Montréal, QC, H3G 1R8	78 10 29	
Maranda, Laurent, 233, ch. Côte-Ste-Catherine, Outremont, QC, H2V 2B2	78 10 29	
Marchand, Jacques-P., 5836, Sherbrooke ouest, Montréal QC, H4A 1X3	78 10 29	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal, QC, H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3170, Jarry est, Montréal, QC, H1Z 2C9	79 03 07	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal, QC, H2C 2C4	78 10 29	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal, QC, H3W 2W3	78 10 29	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	77 05 12	
Miller, Louis, 4635, avenue Van Horne, app. 102, Montréal, QC, H3W 1H8	78 10 29	
Miller, Seymour S., 5025, Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal QC, H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, route Trans-Canada, app. 803, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Moran, C.-Léo, 1509, Sherbrooke ouest, app. 3, Montréal, QC, H3G 1M1	79 10 03	
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, app. 2, Outremont, QC, H2V 3S2	80 11 06	
Moscovitch, D., 4141, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 12 14	
Munro, David John, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 400, Montréal, QC, H3H 1V4	73 12 07	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 10	
Nadeau, J.-Roland, 3550, ch. Côte-des-Neiges, app. 350, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 17	
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	79 03 07	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil, QC, J4K 3R4	78 10 29	
Olivier, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Olivier, Howard T., 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	74 10 29	
Payette, Martin-J., 40, rue Prieur ouest, Montréal, QC, H3L 1P8	78 12 03	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144, Sherbrooke ouest, app. 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, carré Westmount, app. 346, Westmount, QC, H3Z 2P9	71 04 14	
Prosterman, Léonard, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 230, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 08 17	
Reich, Eric, 7005, ch. Kildare, app. 4, Côte-St-Luc, QC, H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC H3C 3J7	74 08 17	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal, QC, H3W 1X7	74 08 17	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal QC, H3C 3J7	78 10 29	
Robinson, Wilfrid R., 3410, avenue Benny, app. 1, Montréal, QC, H4B 2R8	74 01 17	
Robitaille, Raymond, 1550, Maisonneuve ouest, Montréal, QC	78 10 29	
Rosen, Harry, 3545, ch. Côte-des-Neiges, app. 107, Montréal, QC, H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal, QC, H2L 1H3	75 05 23	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal, QC, H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal, QC, H3B 1V1		
Sanders, William, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	78 10 29	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, avenue Lake, Dorval, QC, H9S 2J2	78 11 04	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, ch. Côte-des-Neiges, app. 200, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Henryk, 3902, avenue Van Horne, Montréal, QC, H3S 1R8	78 11 22	
Silbert, Richard, 5858, ch. Côte-des-Neiges, app. 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	78 09 24	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal, QC, H3G 1W1	74 05 26	
Solomon, David, 4141, Sherbrooke ouest, app. 450, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 11 22	
Solomon, N. Peter, 1255, rue University, Montréal, QC, H3B 3B4	78 10 29	
Stangel, Yvan, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	81 03 25	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc, QC, H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Marvin, 4141, Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, ch. Queen Mary, app. 301, Montréal, QC, H3V 1A8	78 10 14	
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	74 08 17	
Sylvestre, Viateur, 1699, Rachel est, Montréal, QC, H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495, Sherbrooke ouest, Westmount, QC	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, ch. Queen Mary, app. 490, Montréal, QC, H3V 1A2	78 11 01	
Tornow, R. Alexander, 3535, ch. Queen Mary, app. 36, Montréal, QC, H3V 1H8	80 06 21	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région de Montréal		
Tremblay, Vincent, 4602, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3W 1P5	78 10 29	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T0	77 03 05	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B6	74 08 17	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert (Chambly) QC, J4R 1K1	78 11 04	
Valiquette, Jacques, 3746, ch. Côte-des-Neiges, Montréal, QC	79 01 05	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec	78 03 18	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, ville de Laval, QC, H7G 1A6	71 02 08	
Vinet, Luc, 807, boul. St-Joseph est, Montréal, QC, H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, ch. Côte-des-Neiges, app. 300, Montréal, QC, H3S 1Z4	75 02 15	
Weinstock, Melvyn, 1650, avenue Cedar, bureau Dental, Montréal, QC, H3G 1A4	78 11 15	
Werbitt, Marvin, 4141, rue Sherbrooke ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Williams, Gordon, 2425, Lapinière, Brossard, QC, J4Z 2K9	79 01 04	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4Z 1A7	77 10 29	
Région de Québec		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy, QC	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, QC, G1K 7P4	77 09 29	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	75 12 30	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec, QC, G1S 1L6	71 01 31	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy, QC, G1V 2K1	78 10 29	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	78 04 29	
Jean, Paul, 2395, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1T 1R5	79 03 08	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	74 08 17	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec, QC, G1R 2M7	74 06 09	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2M4	75 06 06	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	77 06 30	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	78 11 22	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec, QC, G1R 2M5	78 10 29	
Simard, Amando, 1179, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Région du Nord-Ouest		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn, QC, J9X 3B4	74 04 11	
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn, QC, J9X 4N7	79 12 28	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull, QC, J8X 2K4	75 02 07	
Fortier, Robert-A, 22, St-Malo, Aylmer, QC, J9J 1J7	81 02 05	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine, QC, J8T 4K3	76 07 21	
Légaré, Pierre-B., 209, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull, QC, J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull, QC, J8Y 3X4	71 05 05	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58, Racine ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E5	77 02 18	
Tremblay, Victor, 207, Racine est, app. 405, Chicoutimi, QC	79 01 09	
Région de Trois-Rivières		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières, QC, G9A 4J4	74 08 17	
Perron, Jean-Pierre, 157, Désilets, Trois-Rivières, QC, G9A 3G3	81 07 20	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud, QC, G9P 1N4	74 05 05	

Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
Région des Cantons de l'Est		
Boudreau, Gérard, 142, King est, Sherbrooke, QC, J1G 1A4	78 03 19	
Cassar, Jean, 2075, Vermont, Sherbrooke, QC, J1J 1G9	81 07 10	
Lemay, Jules E. Jr, 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC	74 08 17	
Letendre, Lionel, 328, avenue Manville ouest, Asbestos, QC, J1T 1H2	80 10 08	
Masella, Roger P., 1855, boul. Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3B7	81 11 27	
Optométristes		
Région de Montréal		
Massicotte-R., Claude, 3423, St-Denis, Montréal, QC, H2X 3L2	80 11 07	
Pharmaciens		
Région de Montréal		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont, QC, H2V 3J4	73 03 15	
Martineau, Jules, 2632, Jean-Talon est, Montréal, QC, H2A 1V3	81 06 13	
Podlog, Charles, 2445, chemin Lucerne, Mont-Royal, QC, H3R 2K5	73 03 15	
Région de Québec		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain, QC, J0Z 3H0	80 07 05	

17080-o

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

VILLA ALPHONSE BONENFANT

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5) il a accordé des lettres patentes supplémentaires à la corporation « CENTRE D'ACCUEIL ÎLE D'ORLÉANS », en date du 28 septembre 1981, modifiant les lettres patentes émises le 29 septembre 1980, en remplaçant à la page 1 des lettres patentes originales, le nom de la corporation par celui de: « VILLA ALPHONSE BONENFANT ».

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

17066-o 1648-0063

Soumissions — Demandes de

Ville de l'Ancienne-Lorette
(La Peltrie)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de l'Ancienne-Lorette » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 822 000 $ d'obligations de la ville de l'Ancienne-Lorette datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 23 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 822 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	28 000 $
22 mars 1984	33 000
22 mars 1985	35 000
22 mars 1985	330 000 (à renouveler)
22 mars 1987	396 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de l'Ancienne-Lorette s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 759 000 $; V-631 — 63 000 $ tr. station de pompage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 23 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 23 février 1982 à 19 h, à l'hôtel de ville, 1575, rue Turmel, ville de l'Ancienne-Lorette, comté de La Peltrie, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de l'Ancienne-Lorette, comté de La Peltrie, le 27 janvier 1982.

Le greffier,
GABRIEL MICHAUD.

Hôtel de ville
1575, rue Turmel
ville de l'Ancienne-Lorette
comté de La Peltrie, QC, G2E 3J5
téléphone: 872-9811, code 418 17209-o

Municipalité d'Amos-Est
(Abitibi)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Michel St-Laurent, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 414, 3e Avenue est, municipalité d'Amos-Est, comté, d'Abitibi, QC, jusqu'à 19 h 30, le mercredi 24 février 1982, pour l'achat de 748 000 $ d'obligations de la municipalité d'Amos-Est datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 748 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	7 000 $
22 mars 1984	7 000
22 mars 1985	9 000
22 mars 1985	315 000 (à renouveler)
22 mars 1987	410 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité d'Amos-Est s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 142(168) — 82 230 $ aqueduc, égouts, voirie; 158(169) — 210 461 $ aqueduc; 159 — 349 708 $ bordure de rues, pose de béton; 162(170) — 105 601 $ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h 30, le mercredi 24 février 1982 à l'hôtel de ville, 414, 3e Avenue est, municipalité d'Amos-Est, comté d'Abitibi, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité d'Amos-Est, comté d'Abitibi, le 25 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
MICHEL ST-LAURENT.

Hôtel de ville
414, 3e Avenue Est
municipalité d'Amos-Est
comté d'Abitibi, QC, J9T 1G2
téléphone: 732-8304, code 819 17146-o

Cité de Beaconsfield
(Nelligan)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée madame Johanne Rioux, greffier, à l'hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, cité de Beaconsfield, comté de Nelligan, QC, jusqu'à 20 h 30, le lundi 22 février 1982, pour l'achat de 592 000 $ d'obligations de la cité de Beaconsfield datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 592 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	29 000 $
22 mars 1984	30 000
22 mars 1985	34 000 $
22 mars 1986	38 000
22 mars 1987	40 000
22 mars 1987	421 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Beaconsfield s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 174 000 $; 494 — 40 000 $ égouts, trottoirs, voirie; 495 — 175 000 $ agrand. de l'hôtel de ville; 504 — 111 000 $ égouts, const. de rue; 510 — 92 000 $ égouts, aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h 30, le lundi 22 février 1982 à l'hôtel de ville, 303, boulevard Beaconsfield, cité de Beaconsfield, comté de Nelligan, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Beaconsfield, comté de Nelligan, le 26 janvier 1982.

Le greffier,
MADAME JOHANNE RIOUX.

Hôtel de ville
303, boul. Beaconsfield
cité de Beaconsfield,
comté de Nelligan, QC, H9W 4A7
téléphone: 697-4660, code 514 17164-o

Ville de Black-Lake
(Frontenac)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Black-Lake » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 191 000 $ d'obligations de la ville de Black-Lake datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mercredi 24 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 1 191 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	31 000 $
22 mars 1984	37 000
22 mars 1985	43 000
22 mars 1985	576 000 (à renouveler)
22 mars 1987	504 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Black-Lake s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 387 — 191 000 $ aqueduc, égouts, voirie etc.; 388 — 1 000 000 $ conduite d'amenée d'eau potable.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mercredi 24 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 24 février 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 350, rue Saint-Hubert, ville de Black-Lake, comté de Frontenac, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Black-Lake, comté de Frontenac, le 25 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
RÉJEAN MARTIN.

Hôtel de ville
350, rue Saint-Hubert
case postale 310
ville de Black-Lake
comté de Frontenac, QC, G0N 1A0
téléphone: 423-2773, code 418 17147-o

Municipalité d'Évain
(Témiscamingue)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la municipalité d'Évain » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 300 000 $ d'obligations de la municipalité d'Évain datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 22 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 300 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	2 000 $
22 mars 1984	3 000
22 mars 1985	3 000
22 mars 1986	4 000
22 mars 1987	4 000
22 mars 1987	284 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité d'Évain s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 2-81 — 300 000 $ const. centre communautaire.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 22 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 février 1982 à 20 h, au poste de pompier, rue Payeur, municipalité d'Évain, comté de Témiscamingue, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité d'Évain, comté de Témiscamingue, le 25 janvier 1982.

La secrétaire-trésorière,
MADAME MICHÈLE MOREL.

Bureau municipal
case postale 330
18, rue Caron
municipalité d'Évain
comté de Témiscamingue, QC, J0Z 1Y0
téléphone: 768-5818, code 819 17148-o

Ville de Lauzon
(Lévis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Lauzon » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 292 000 $ d'obligations de la ville de Lauzon datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le jeudi 25 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 3 292 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	78 000 $
22 mars 1984	87 000
22 mars 1985	100 000
22 mars 1985	1 669 000 (à renouveler)
22 mars 1987	1 358 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Lauzon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 525 — 35 000 $; 531 — 57 500 $; 532 — 58 500 $; 537 — 38 000 $; 540 — 366 000 $ renouvellements d'emprunt; 714 — 58 000 $ conf. du rôle d'évalution; 748 — 1 100 $ ach. de deux camions inc.; 758 — 55 000 $ ach. de terrains pour fins ind.; 765 — 5 000 $ canalisation d'un ruisseau; 770 — 125 000 $ réfection de bâtisses; 771 — 65 000 $ hon. prof.; 779 — 77 000 $ ext. et réf. du réseau d'aqueduc; 780 — 820 000 $; 783 — 678 000 $ aq. ég. voirie; 789 — 490 000 $ pavage; 799 — 230 000 $ mod. à l'usine de trait. d'eau; 801 — 62 500 $ ach. et inst. d'un système de télécommunication; 802 — 70 400 $ acq. de terrains pour fins ind.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le jeudi 25 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 25 février 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 35, rue Bargone, ville de Lauzon, comté de Lévis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Lauzon, comté de Lévis, le 27 janvier 1982.

Le greffier,
MICHEL FORTIN.

Hôtel de ville
35, rue Bargone
ville de Lauzon
comté de Lévis, QC, G6V 2G3
téléphone: 837-3050, code 418

17210-o

Village de Lorrainville
(Témiscamingue)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du village de Lorrainville » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 785 000 $ d'obligations du village de Lorrainville datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 23 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 785 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	40 000 $
22 mars 1984	46 000
22 mars 1985	53 000
22 mars 1986	60 000
22 mars 1987	69 000
22 mars 1987	517 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire de Lorrainville, village de Lorrainville, comté de Témiscamingue, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Lorrainville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 001-81 — 785 000 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 23 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 23 février 1982 à 20 h, au bureau municipal, 2, rue Saint-Jean-Baptiste, village de Lorrainville, comté de Témiscamingue, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Lorrainville, comté de Témiscamingue, le 27 janvier 1982.

La secrétaire-trésorière,
MADAME JOANNE ROY LECOMTE.

Bureau municipal
2, rue Saint-Jean-Baptiste
village de Lorrainville
comté de Témiscamingue, QC, J0Z 2R0
téléphone: 625-2167, code 819 17211-o

Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf
(Portneuf)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 895 000 $ d'obligations de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mardi 23 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 895 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	46 000 $
22 mars 1984	54 000
22 mars 1985	63 000
22 mars 1986	73 000
22 mars 1987	86 000
22 mars 1987	573 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 124 — 29 800 $ stationnement achat-ameublement; 128 — 39 300 $; 132 — 402.00 $ cons. de déficit; 141 — 40 000 $ const. garage municipal; 142 — 40 000 $ rénov. salle munic., aménag. bibliothèque; 143 — 175 000 $ ach. mach. pour entretien chemin d'hiver; 144 — 40 000 $ agrand. du centre municipal; 149 — 32 600 $ aqueduc, égouts; 152 — 16 500 $ ach. d'équip. ameub. etc.; 165-A — 341 600 $ consol. de déficit.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mardi 23 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 23 février 1982 à 19 h, au carrefour municipal, salle du Conseil, 500, rue Notre-Dame, paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf, comté de Portneuf, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf, comté de Portneuf, le 26 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
JACQUES CHEVALIER.

730, rue Saint-Charles
Paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf
comté de Portneuf, QC, G0A 2Z0
téléphone: 286-6562, code 418 17165-o

Cité de Rouyn

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la cité de Rouyn » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 829 000 $ d'obligations de la cité de Rouyn datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 22 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 1 829 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	37 000 $
22 mars 1984	40 000
22 mars 1985	45 000
22 mars 1985	907 000 (à renouveler)
22 mars 1987	800 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Rouyn s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 774 — 292 000 $ renouvellement d'emprunt; 1029 — 255 000 $ aqueduc, égouts; 1057 — 555 000 $ achat d'immeubles etc.; 1058 — 48 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 1060 — 279 000 $ achat d'immeubles etc.; 1062 — 300 000 $ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 22 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 février 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 205, avenue du Portage, cité de Rouyn, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité de Rouyn, le 26 janvier 1982.

Le greffier,
TÉLESPHORE MOREAU.

Hôtel de ville
205, avenue du Portage
case postale 220
cité de Rouyn, QC, J9X 5C3
téléphone: 762-1721, code 819 17166-o

Paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport
(Québec)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 946 000 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les

soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 22 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (Télex : 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 946 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	8 000 $
22 mars 1984	9 000
22 mars 1985	11 000
22 mars 1985	415 000 (à renouveler)
22 mars 1987	503 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire des Laurentides, Notre-Dame-des-Laurentides, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants : 248 — 108 000 $ achat de terrains; 256 — 536 000 $ tr. de voirie; 259 — 302 000 $ acq. de terrains.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 22 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 février 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 65, chemin le Tour-du-Lac, paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, le 26 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
HENRI ZICAT.

Hôtel de ville
65, chemin le Tour-du-Lac
paroisse de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport,
QC, G0A 2C0
téléphone : 849-7141, code 418 17167-o

Corporation municipale de Saint-Étienne
(Lévis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Saint-Étienne » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 354 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Saint-Étienne datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le mercredi 24 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex : 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 354 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	14 000 $
22 mars 1984	16 000
22 mars 1985	19 000
22 mars 1985	137 000 (à renouveler)
22 mars 1987	168 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Saint-Étienne s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 227 — 107 000 $ aqueduc, égouts; 237 — 247 000 $ égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le mercredi 24 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 24 février 1982 à 20 h, au Centre administratif, 1, place Chamberland, Saint-Étienne, comté de Lévis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Saint-Étienne, comté de Lévis, le 25 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
GÉRARD DUBOIS.

Centre administratif
1, place Chamberland
Saint-Étienne
comté de Lévis, QC, G0S 2L0
téléphone: 831-4023, code 418 17149-o

Ville de Saint-Hyacinthe
(Saint-Hyacinthe)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Hyacinthe » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 692 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Hyacinthe datées du 22 mars 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 15% ni supérieur à 17½% payable semi-annuellement les 22 septembre et 22 mars de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées à l'adresse suivante, jusqu'à 15 h, le lundi 22 février 1982.

Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (Télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 22 mars 1982.

Tableau d'amortissement — 1 692 000 $

Année	Capital
22 mars 1983	102 000 $
22 mars 1984	109 000
22 mars 1985	118 000
22 mars 1985	747 000 (à renouveler)
22 mars 1987	616 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Hyacinthe s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 22 mars 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 36 — 208 000 $; 144 — 7 500 $; 927 — 1 367 000 $ — renouvellement 5 d'emprunt; 268 — 18 500 $ aq. ég. éclairage etc.; 269 — 5 000 $ aq. eg. pavage etc.; 343 — 32 000 $ amél. d'intersection de rues; 360 — 7 000 $ aq. ég. voirie; 361 — 14 500 $ aq. ég. éclairage etc.; 362 — 32 500 $ aq. ég. fondation de rues.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le lundi 22 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 février 1982 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 700, Hôtel-de-ville, ville de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, le 26 janvier 1982.

Le greffier,
RICHARD BOUSQUET.

Hôtel de ville
700, Hôtel-de-ville
ville de Saint-Hyacinthe
comté de Saint-Hyacinthe, QC, J2S 5B2
téléphone: 773-2507, code 514 17168-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE HOLIDAY LUGGAGE MFG. CO. INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels le gouvernement a, le 29 mai 1980, autorisé l'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE HOLIDAY LUGGAGE MFG. CO. INC. (F.C.A.I.) à changer son nom en celui de « ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE HOLIDAY LUGGAGE MFG. CO. INC. »

Donné au bureau du ministre des Institutions financières et Coopératives, le 27 janvier 1982.

Le ministre des Institutions financières et Coopératives,
JACQUES PARIZEAU.

17195-o 1324-7366

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 23 décembre 1981, il a autorisé le changement de nom de « SYNDICAT PROFESSIONNEL DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC », dont la constitution a été autorisée le 26 janvier 1976, avec siège social situé à Québec, en celui de « L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC », et ce, en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17184-o 1462-6766

CONSEIL DE LA BOULANGERIE DU QUÉBEC QUÉBEC BAKERY COUNCIL

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 12 janvier 1982, il a autorisé le changement de nom de ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BOULANGERS DU QUÉBEC », dont la constitution a été autorisée le 18 septembre 1950, avec siège social situé à Montréal, en celui de « CONSEIL DE LA BOULANGERIE DU QUÉBEC — QUÉBEC BAKERY COUNCIL », et ce, en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17185-o 1457-3448

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DU BAS-SAINT-LAURENT (UPA)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 30 décembre 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom de « SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DU BAS-SAINT-LAURENT (UPA) », avec siège social situé à Rimouski, district judiciaire de Rimouski.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

17076-o 1852-6376

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauharnois

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-05-000371-81
760-18-000075-81

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corps politique ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MARIELLE SAUVÉ (ISABELLE) résidant et domiciliée à Coteau-du-Lac, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Soulanges, Coteau-Landing, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de la paroisse de Coteau-du-Lac, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante et onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent douze (112-71) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Ignace-du-Coteau-du-Lac, division d'enregistrement de Soulanges.

Avec bâtisses dessus érigées et avec un droit de passage en commun avec tout autre y ayant droit, pour et à l'avantage du terrain présentement désigné dans un chemin privé étant les lots numéros 112-74, 112-67, et 112-61 dudit cadastre, tel que plus amplement montré au titre d'acquisition de monsieur René Isabelle enregistré à Soulanges sous le numéro 73600. »

La mise à prix est fixée à 15 006,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Soulanges, 199, Principale, Coteau-Landing, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 12 janvier 1982. 17077-o

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000244-81-5
Re 235-02-000102-80-4
S. 48-81

CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE BLACK-LAKE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Black-Lake, district de Frontenac, partie demanderesse, contre GILLES GRENIER, domicilié et résidant au 1666, Notre-Dame sud, Thetford-Mines, district de Frontenac, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

a) « Un emplacement situé en la ville de Black-Lake, mesurant quatre-vingt-huit pieds (88 pi) de longueur par cinquante pieds (50 pi) de largeur, plus ou moins, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro 322, au cadastre officiel du canton d'Irlande, et étant les 88 pieds sud-est sur toute la largeur de la subdivision numéro soixante-trois (63) du lot trois cent vingt-deux (322) dudit cadastre, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des clauses et conditions mentionnées en l'acte de concession dudit emplacement; ledit immeuble portant les numéros civiques 180 à 184, rue Notre-Dame, Black-Lake, district de Frontenac.»

La mise à prix pour cet immeuble est fixée à neuf mille six cent vingt-quatre dollars (9 624,00 $), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

b) « Un emplacement situé en la ville de Black-Lake, connu et désigné comme étant une partie du lot trois cent vingt-deux, subdivision cent quatre-vingt-un (322-181) au cadastre officiel du canton d'Irlande, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et

dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit, ledit immeuble portant les numéros civiques 148 à 152, rue Saint-Denis, Black-Lake, district de Frontenanc. »

La mise à prix pour cet immeuble est fixée à six mille deux cent soixante-quatre dollars 6 264,00 $, soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, au 693, Saint-Alphonse ouest, Thetford-Mines, le DIXIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 25 janvier 1982. 17150-o

Gaspé

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Percé
No 110-05-000245-78

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre GILLES LAVOIE, résidant et domicilié à Cap-Chat, district de Gaspé, défendeur.

« Un immeuble sis et situé en la municipalité de la ville de Cap-Chat, comté de Matane, consistant en un terrain de forme irrégulière, mesurant du nord-ouest au sud-est une profondeur de deux cents pieds (200 pi), mesures anglaises, par la largeur comprise dans les bornes, ci-après désigné comme faisant partie du lot portant le numéro dix-huit, subdivision D, resubdivision 1 (ptie de 18-D-1) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le Premier Rang du canton de Romieu et borné comme suit: vers le nord-ouest par l'emprise sud-est de la route 132, vers le nord-est par un petit ruisseau, vers le sud-est par le résidu du lot 18-D-1 d'Ernest Dumont et vers le sud-ouest par le lot 18-D-2 de Joseph M. St-Pierre ou représentant avec les bâtisses dessus construites, leurs appartenances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé au montant de 6 343,75 $, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, palais de justice à Sainte-Anne-des-Monts, le LUNDI VINGT-DEUXIÈME jour du mois de MARS 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PIERRETTE B. CLOUTIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 19 janvier 1982. 17151-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Gaspé
No 100-05-000366-812

LA CAISSE POPULAIRE DE MARSOUI, demanderesse, contre ROCH RIOUX, défendeur.

« Une terre sise et située à Ruisseau-à-Rebours, connue et désignée comme étant une partie du lot quarante-quatre, subdivision A et resubdivision trois (ptie 44-A-3) pour le Premier Rang du cadastre officiel et révisé du canton de Duchesnay; telle terre ayant une largeur de trois chaînes et vingt chaînons, par la profondeur comprise entre les bornes ci-après: bornée au nord-ouest par une autre résiduelle du même lot demeurant la propriété de la venderesse, cette ligne nord-ouest étant plus ou moins parallèle à la route 132 et elle se trouve à environ six (6 pi) pieds du parement extérieur sud-est d'un moulin-planeur se trouvant sur la partie résiduelle non vendue par les présentes; cette terre est bornée au sud-est par le rang Deux, du côté ouest par la terre de M. Bertrand Rioux, et du côté est par la terre de M. Germain Rioux ou représentants légaux, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

« Un immeuble sis et situé en la municipalité de Duchesnay, en le comté de Matane, district de Gaspé, et consistant en une étendue de terrain de forme irrégulière, sans mesures précises, tout en renfermant le terrain compris dans les bornes ci-après, sans bâtisse, désignée, comme faisant partie du lot portant le numéro cinquante-quatre, subdivision sept (ptie de 54-7) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le Deuxième Rang du canton de Duchesnay et bornée

comme suit; vers le nord par la rivière à Claude; vers le nord-est par la ligne séparative du canton de Duchesnay d'avec le fief Saint-Maxime-du-Mont-Louis, vers le sud par le lot 54-6 de Félix Auclair, et vers l'ouest par l'emprise est d'une route publique, avec bâtisses dessus construites et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé au montant de 2 153,50 $, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, palais de justice à Sainte-Anne-des-Monts, le LUNDI VINGT-DEUXIÈME jour de MARS 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PIERRETTE B. CLOUTIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 20 janvier 1982. 17137-o

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000531-81

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 84 de la rue Bank en la ville d'Ottawa, province d'Ontario, partie demanderesse, contre MARC BRAZEAU, présentement résidant et domicilié en la ville de Wakefield, province de Québec, et YASMIN ALIMENTS NATURELS INC., corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au 280, chemin River, en la ville de Wakefield, province de Québec, partie défenderesse.

Un terrain appartenant à Marc Brazeau, situé dans la municipalité de La Pêche, comté de Gatineau, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, connu et désigné comme une partie du lot cinq de la subdivision officielle du lot originaire un B (ptie 1B-5) dans le Deuxième Rang (rg 2) aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Wakefield, ledit emplacement étant plus particulièrement décrit et borné comme suit: à l'est par la route Gatineau, sur une longueur de cinquante pieds (50 pi); au sud par une autre partie dudit lot 1B-5 sur une longueur de cent pieds (100 pi); à l'ouest par une autre partie dudit lot 1B-5 sur une longueur de cinquante pieds (50 pi) et au nord, sur une longueur de cent pieds (100 pi) par une autre partie dudit lot 1B-5, vendue par Ethel McClelland à Montgomery Brereton Cluff par un acte de vente exécuté sous seing privé le six avril mil neuf cent soixante-douze (1972) et enregistré au bureau d'enregistrement sous le numéro 101-438. Le coin nord-est de cet emplacement est situé à 54 pieds au sud de la ligne de division entre les rangs 2 et 3 (rgs 2 et 3). Avec les bâtiments y érigés, circonstances et dépendances.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de cinq mille huit cent quatre dollars et trente-sept centins (5 804,37 $). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 11 janvier 1982. 17078-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000135-81

THE ROYAL BANK OF CANADA, partie demanderesse, contre LYNN TASSÉ et GÉRALD CORCORAN, partie défenderesse.

« Un immeuble appartenant à Lynn Tassé, situé dans le canton de Hincks, comté de Gatineau, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot trente et un (ptie 31) du Dixième Rang, sur le plan officiel et dans le livre de renvoi du canton de Hincks; ce terrain mesure quatre cent vingt-cinq pieds (425 pi) sur sa ligne ouest le long de la route et quatre cents pieds (400 pi) le long de la ligne est de la rive de la baie de la Vase, et en profondeur, toute la distance entre ladite

baie de la Vase et la route. Le tout est borné comme suit: au nord, en partie par la propriété de M. Lemons ou ses représentants, et en partie par la propriété de M. Raymond Newton ou ses représentants; à l'ouest par la route; au sud par la propriété de M. E.J. Mandel ou ses représentants; et à l'est par la baie de la Vase.

Y compris tous les bâtiments y érigés, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de quatre mille cent quinze dollars et quatre-vingt-quinze centins (4 115,95 $). Ce montant minimal fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 11 janvier 1982. 17138-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000357-817

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FIDÉLITÉ, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 515, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 209, ville et district de Montréal, QC, partie demanderesse, contre RAYMOND YOUNG, domicilié et résidant au rang VIII, ville de Luskville, QC, et DAME DENISE DUVAL, domiciliée et résidant au rang VIII, ville de Luskville, QC, partie défenderesse.

Un terrain appartenant à Raymond Young et Denise Duval, propriétaires *animo domini*, connu et désigné comme une partie du lot douze B (ptie 12B) dans le Huitième Rang (rg VIII) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Eardley, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec, et plus particulièrement décrit comme suit:

Commençant à l'endroit où un piquet de fer a été planté à l'intersection de la ligne de division entre les lots douze B et treize B (12B et 13B) et de la limite nord de l'emprise de la route entre les rangs Sept et Huit (rg VII et rg VIII), élargie à son état actuel. De là, vers le nord, le long de ladite ligne de division, sur une longueur de deux cent quarante pieds (240 pi); de là, vers l'est et parallèlement à la limite nord de ladite route sur une longueur de cent quatre-vingt-deux pieds (182 pi); de là, vers le sud et parallèlement à ladite ligne de division, sur une longueur de deux cent quarante pieds (240 pi) jusqu'à un point de la limite nord de ladite route, élargie à son état actuel; de là, vers l'ouest, le long de la limite nord de ladite route, élargie à son état actuel, sur une longueur de cent quatre-vingt-deux pieds (182 pi) jusqu'au point de départ. Le bien immeuble susmentionné est borné à l'ouest par le lot treize B (13B), au nord et à l'est par le reste dudit lot et au sud par la route.

Avec tous les bâtiments qui y sont érigés et les circonstances et dépendances qui s'y rattachent, route place Tremblay, Luskville, province de Québec. Avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou non apparentes existant au profit ou à la charge dudit immeuble et particulièrement avec une servitude au profit de la Compagnie d'électricité Gatineau, établie dans un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Gatineau sous le numéro 51386.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de huit mille trois cent cinquante-sept dollars et soixante-deux centins (8 357,62 $). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 11 janvier 1982. 17139-o

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-000168-815

ROCH FRÉCHETTE & FILS INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 32, boulevard Barrette à Joliette, district de Joliette, partie demanderesse, contre JOHNNY TORNATORA et JACK TORNATORA et MARIA (MARY D'ABRAMO-MOSSA), tous trois domiciliés et résidant au 3971, 1re Rue, Lac-Mondor, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

« Un lot de terre connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent cinquante-deux A et une partie du lot originaire numéro cent cinquante-deux B (ptie 152A et ptie 152B) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Damien-de-Brandon, division d'enregistrement de Berthier, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur et bornée comme suit: au sud-ouest par un chemin privé, au sud-est par des parties du lot 152B et 152A (subdivision projetée 2002) appartenant maintenant à dame Adriana D'Abramo-Barile, au nord-est par des parties du lot 152B et 152A (subdivision projetée 2024) et du côté nord-ouest par une autre partie du lot 152B (subdivision projetée 2000). Toutes les mesures sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Le tout tel qu'illustré sur un plan préparé par M. Maurice Gaudreault, a.-g., en date du cinq juillet mil neuf cent soixante-deux (1962), sous le numéro S-1362 de son répertoire et sur lequel plan les parties présentement vendues figurent comme étant le lot numéro 2001.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. »

Sour réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670*e* du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 4 025,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendus en bloc, au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain à Berthierville, le MARDI SIXIÈME jour d'AVRIL 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 22 janvier 1982. 17152-o

Mingan

Bref d'exécution *de Terris*
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Mingan
No 650-05-321-811
S. 650-18-00045-81

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SEPT-ÎLES, corps politique régi par la Loi sur les caisses d'entraide économique, ayant son siège social à Sept-Îles, 350, rue Smith, district de Mingan, partie demanderesse, contre NORMAND POIRIER et DAME ODETTE BOURDAGES, domiciliés et demeurant à Sept-Îles, district de Mingan, 9, des Bruyères, partie défenderesse.

Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot dix-neuf (ptie 19) rang Un (1) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton d'Arnaud, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances;

Ledit terrain mesure deux cents pieds (200 pi) de façade sur la nouvelle emprise de la route cent trente-huit (138) par deux cents pieds (200 pi) de profondeur, mesures anglaises, et est bornée au sud-est par la nouvelle emprise de la route cent trente-huit (138), au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu du lot dix-neuf (19) demeurant la propriété de Louis Cummings ou ses représentants et au nord-est en petite partie par le résidu du lot dix-neuf (19) demeurant la propriété de Louis Cummings ou ses représentants et en grande partie par le résidu du lot dix-neuf (19) propriété de Gilles Desrosiers, aux termes de cet acte de vente reçu par Clément Côté, notaire, le 14 octobre 1971, enregistré à Sept-Îles, le 15 octobre 1971 sous le numéro 13155.

Ledit terrain peut être particulièrement décrit comme suit:

Commerçant au point indiqué par le chiffre 1, sur le plan annexé à la minute 3760 de Clément Côté, notaire, lequel point est situé à l'intersection de la ligne sépara-

tive de deux (2) parties du lot dix-neuf (19) d'avec l'emprise nord-ouest de la route 138 à une distance de quatre cents pieds et quatre-vingt-quatorze centièmes (400,94 pi) dans une direction N53 43.6′ E du point indiqué par la lettre A, soit l'intersection de la ligne séparative des lots dix-huit et dix-neuf (18 et 19) d'avec l'emprise nord-ouest de la route 138 dudit point de départ, successivement par les chiffres 2, 3, 4 et 1, le long du périmètre dudit terrain, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous où chaque ligne y est déterminée par sa longueur et sa direction:

De	À	Course	Distance
1	2	S53 43.6′ O	200,00 pieds
2	3	N44 44.0′ O	200,00 pieds
3	4	N53 43.6′ E	200,00 pieds
4	1	N44 44.0′ E	200,00 pieds

Fermant ainsi le périmètre dudit terrain.

Ledit terrain identifié par les chiffres 1, 2, 3, 4 et 1 contient en superficie trente neuf mille cinq cent soixante-sept pieds carrés (39 567 pi²), mesures anglaises.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 5 684,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réel 1,12.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de MARS 1982 à DIX heures.

Sept-Îles, le 22 janvier 1982.

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHON.

Truchon & Truchon, huissiers
106, Napoléon, local 303
Sept-Îles, QC
Tél.: 962-4966 17153-o

Bref d'exécution *de Terris*
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Mingan
No 650-05-237-801
S. 650-18-000044-81

GABRIEL DE POKOMANDY, avocat, demeurant et domicilié à Sept-Îles, district de Mingan, faisant affaires sous les nom et raison sociale de « De Pokimandy, Besnier & Parvu », partie demanderesse, contre LES MAISONS JOUVENCES INC., corps politique dûment constitué selon la loi et ayant une place d'affaires au 2, Élie-Rochefort, Port-Cartier, district de Mingan, partie défenderesse.

« Lot 39, du rang 1 est, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Letellier, Baie-des-Sept-Îles, portant le numéro civique 6, Falkan, avec circonstances et dépendances.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 1 360,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle 1,20.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le QUINZIÈME jour du mois de MARS 1982 à DIX heures.

Sept-Îles, le 20 janvier 1982.

L'officier du shérif,
DENYS LOCAS.

Truchon & Truchon, huissiers
106, Napoléon, local 303
Sept-Îles, QC
Tél.: 962-4966 17085-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008517-813

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre ANDRÉ BEAUDRY (GARAGE BEAUDRY ENRG.), résidant et domicilié au 234, 9e Avenue, Chomedey, ville de Laval, province de Québec, défendeur, et PAUL RAINVILLE, ès qualités de syndic à la faillite de André Beaudry, 784, rue McGill, Montréal, district de Montréal, mis en cause, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la Quatre-vingt-neuvième Avenue, ville de Laval (Chomedey), connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-six (86-3) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Martin, comté de Laval. Avec maison y érigée portant le numéro 234, 89e Avenue, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 15 825,60 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par

chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le ONZIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 janvier 1982. 17187-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-030310-812

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre ROGER GÉLINAS, domicilié et résidant au 2, boulevard Gouin, ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement formant le coin est des boulevards Saint-Laurent et Gouin en la ville de Montréal, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, comme étant composé:

1. du lot numéro trois cent huit de la subdivision du lot originaire deux cent soixante et un (261-308), et

2. du lot numéro huit cent vingt-quatre de la subdivision du lot originaire deux cent soixante-deux (262-824).

Avec les dépendances y érigées, portant les numéros 2, boulevard Gouin est, et 10885 et 10891, boulevard Saint-Laurent à Montréal. Avec et sujet à une servitude perpétuelle et réciproque de vue, telle qu'enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1330853. Tel que ledit immeuble se trouve présentement, sans aucune exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 32 079,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DOUZIÈME jour de MARS 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 janvier 1982. 17169-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001324-811

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires pour la province de Québec au 600, boulevard Dorchester ouest, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre GEORGES ADAM, domicilié et résidant au 10526, boulevard Pie-IX, cité de Montréal-Nord, district de Montréal, et MARCEL BONIN INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la ville de Montréal, district de Montréal, et PERRAS, FAFARD, GAGNON INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1400, Tour de la Bourse, place Victoria, dans les ville et district de Montréal, ès qualités de syndic à la cession des biens de Georges Adam, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la partie défenderesse, Perras, Fafard, Gagnon Inc., ès qualités de syndic à la cession des biens de Georges Adam:

Cédule A

Description
Un ensemble immobilier situé à Montréal, composé des immeubles suivants:

a) Un immeuble situé sur la rue Durocher, en ladite ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé de:

1. La partie nord-ouest du lot cinq cent quatre-vingt-dix de la subdivision du lot originaire six cent trente-huit (638-ptie N.-O. 590) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant six pieds (6 pi) de largeur sur des profondeurs de quatre-vingt-douze pieds et soixante-neuf centièmes de pied (92,69 pi) dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-douze pieds et soixante-dix centièmes de pied (92,70 pi) dans sa ligne nord-ouest et bornée en avant par la rue Durocher, en arrière par une ruelle (lot 638-593), d'un côté au sud-est, par le résidu dudit lot 638-590 et de l'autre côté au nord-ouest par le lot 638-591, tous dudit cadastre;

2. La partie sud-est du lot cinq cent quatre-vingt-onze de la subdivision du lot originaire six cent trente-huit (638-ptie S.-E. 591) desdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant vingt-deux pieds et sept dixièmes de pied (22,7 pi) de largeur sur des profondeurs de quatre-vingt-douze pieds et soixante-dix centièmes de pied (92,70 pi) dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-douze pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (92,74 pi) dans sa ligne nord-ouest et bornée en avant par la rue Durocher, en arrière par ladite ruelle (lot 638-593), d'un côté au sud-est, par le lot 638-590 et de l'autre côté au nord-ouest, par le résidu dudit lot 638-591, tous dudit cadastre, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une maison dessus construite au numéro 7585, rue Durocher, en ladite ville de Montréal, dont les murs nord-ouest et sud-est sont mitoyens, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, mais:

1. Avec de plus une servitude de vue permettant de maintenir dans leurs état et situation actuels les deux balcons situés à l'avant de ladite bâtisse, le tout tel qu'il appert des termes d'un acte de servitude reçu devant Max Goldman, notaire, le vingt-sept juillet mil neuf cent cinquante-cinq (1955), dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1155691;

2. Avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque de vue contre et en faveur de l'immeuble ci-dessus désigné et l'immeuble adjacent au sud-est, permettant de maintenir une porte et des marches à l'avant de chacun des deux immeubles dans leurs état et situation actuels, le tout tel qu'il appert des termes d'un acte de vente reçu devant W.F.W. Pratt, notaire, le quatorze mars mil neuf cent cinquante-cinq (1955), dont copie fut enregistrée au bureau de ladite division d'enregistrement sous le numéro 1124395;

3. Avec une servitude de vue permettant de maintenir dans l'immeuble toutes ouvertures ou saillies pratiquées ou construites dans l'immeuble ci-dessus désigné et qui pourraient causer des vues illégales sur l'immeuble adjacent au nord-ouest, le tout tel qu'il appert d'un acte de prêt reçu devant I. Kert, notaire, le vingt-huit septembre mil neuf cent cinquante-cinq (1955), dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1161411.

b) Un immeuble situé sur la rue Durocher, en ladite ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé de:

1. le lot cinq cent quatre-vingt-douze de la subdivision du lot originaire six trente-huit (638-592) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent;

2. La partie nord-ouest du lot cinq cent quatre-vingt-onze de la subdivision du lot originaire six trente-huit (ptie N.-O. 638-591) auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant trois pieds et trois dixièmes de pied (3,3 pi) de largeur sur des profondeurs de quatre-vingt-douze pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (92,74 pi) dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-douze pieds et soixante-quinze centièmes de pied (92,75 pi) dans sa ligne nord-ouest et bornée en avant par la rue Durocher, en arrière par une ruelle (lot 638-593), d'un côté au sud-est, par le résidu dudit lot 638-591 et de l'autre côté au nord-ouest, par le lot 638-592 ci-dessus désigné, tous dudit cadastre, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une maison dessus construite au numéro 7587, rue Durocher, en ladite ville de Montréal, dont le mur sud-est est mitoyen, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, mais avec une servitude de vue permettant de maintenir les deux balcons à l'avant et les deux galeries à l'arrière et donnant vue illégale sur l'immeuble adjacent au sud-est, le tout tel qu'il appert d'un acte de prêt reçu devant I. Kert, notaire, le vingt-huit septembre mil neuf cent cinquante-cinq (1955), dont copie fut enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1161412.

Avec de plus, trente (30) réfrigérateurs, trente (30) cuisinières électriques ainsi que tout le mobilier de chaque logement, l'outillage, les accessoires et la machinerie ainsi que tous les autres objets mobiliers y placés par l'emprunteur à perpétuelle demeure pour compléter l'exploitation desdites bâtisses, sauf les droits des tierces personnes, soit huit (8) logements où le mobilier appartient aux locataires.

La mise à prix est fixée à 40 695,38 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local

7.81, le ONZIÈME jour de MARS 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 janvier 1982. 17170-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014309-809

CRÉDIT IMMOBILIER GIGUÈRE INC., aux droits et recours de la Caisse Populaire St-Jean Vianney, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre JACQUES DE GRANDPRÉ, domicilié au 510, Bellerive, Terrebonne, district de Terrebonne, et YVON BONIN, domicilié au 6475, boulevard Rosemont, Montréal, district de Montréal, et LILI TREMBLAY-BISSONNETTE, domiciliée au 2451, rue Villiers, Longueuil, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Désignation cadastrale

L'immeuble d'Yvon Bonin:
« Un immeuble de forme irrégulière ayant front sur la rue Saint-Jacques, au coin nord-est à l'avenue du Chalet, à ville Saint-Pierre, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro un de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro cent vingt-deux et la resubdivision numéro un de la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro cent vingt-deux (122-3-1 et 122-4-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant en front sur la rue Saint-Jacques, quarante et un pieds et trois dixièmes de pied; au sud-ouest trente-neuf pieds et onze pouces; au nord-ouest, vingt-pieds et ensuite dix-neuf pieds et au nord-est, cinquante-trois pieds et un pouce, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, comprenant une maison de trois étages, en plus du sous-sol, dont le mur nord-ouest est mitoyen jusqu'à une profondeur de vingt pieds et dont le mur nord-est est mitoyen en totalité, contenant huit logements et dépendances, portant le numéro domiciliaire 215 de ladite rue Saint-Jacques.

Avec tous droits y inhérents et avec toutes servitudes actives et passives, plus spécialement avec tous droits de mitoyenneté, de passage et de vue, et toutes autres servitudes attachées tant à l'immeuble ci-dessus décrit qu'à d'autres voisins connus comme étant la resubdivision numéro deux de la subdivision numéro trois dudit lot originaire numéro cent vingt-deux, les resubdivisions numéros deux, trois et quatre de la subdivision numéro quatre dudit lot originaire numéro cent vingt-deux et la resubdivision numéro un de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro cent vingt-deux auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, suivant actes passés devant Jean-Marie Trépanier, notaire, et enregistrés à Montréal sous les numéros 1251810 et 1256004.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 16 949,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le ONZIÈME jour de MARS 1982 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 janvier 1982. 17171-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014646-804

PAUL HOFFNER, rentier, domicilié et résidant au 1640, rue Saint-Germain, ville et district de Montréal, demandeur, contre WAYNE K. PAGE, domicilié et résidant au 194, rue Toscanini, Châteauguay, district de Beauharnois, YVON BERTRAND, domicilié et résidant au 3570, rue Durocher, ville et district de Montréal, et CLAUDETTE BERTRAND, domiciliée et résidant au 740, Agnès, ville et district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble des défendeurs Yvon Bertrand et Claudette Bertrand:

« Un emplacement situé sur la rue Coleraine en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille trois cent soixante-dix (3370-51) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 3370-52, vers le sud-est par le lot 3370-36, vers le sud-ouest par le lot 3370-50 et vers le nord-ouest par le lot 3370-58, étant la rue Coleraine.

Mesurant soixante-quinze pieds et soixante-sept centièmes de pied (75,67 pi) vers le nord-est, vingt-six pieds et un centième de pied (26,01 pi) vers le sud-est, soixante-seize pieds et soixante-quinze centièmes de pied (76,75 pi) vers le sud-ouest et vingt-six pieds (26 pi) vers le nord-ouest. Le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée portant les numéros civiques 2368 à 2378 de ladite rue Coleraine.

Un emplacement ayant front sur la rue Coleraine, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille trois cent soixante-dix (3370-50) au cadastre officiel de la paroisse de Montréal.

Avec la propriété y érigée.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 7 659,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DOUZIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 décembre 1981. 17172-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002089-819

GUY MARIER, résidant et domicilié au 2380, rue Charles-Gill, Montréal, QC, demandeur, contre RONALD LADOUCEUR, 2131, Calixa-Lavallée, ville de Laval, district de Montréal, défendeur, et LA COMPAGNIE URGENCE M.D. LAVAL INC. et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la partie défenderesse:
« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision 460 du lot 353, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse cadastrale de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval, avec bâtisses dessus érigées portant le numéro civique 2131 de la rue Calixa-Lavallée dans la ville de Laval, district de Montréal. »

La mise à prix est fixée à 16 892,40 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le ONZIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 février 1982. 17173-o

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003080-814
S. 6913

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 276, rue Saint-Jacques, en les villes et district de Montréal, demanderesse, contre STEVE BLOUIN, domicilié et résidant au 366, rue Perroteau, Beauport, district de Québec *ET AL.*, défenderesse.

La redivision numéro deux de la subdivision numéro cent cinquante du lot originaire numéro huit cent quatorze (814-150-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 366, rue Perroteau, en la ville de Beauport.

Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur d'Hydro-Québec, aux termes d'un acte enregistré à Québec le 14 septembre 1977, sous le numéro 888120.

La mise à prix est fixée à 9 187,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 février 1982. 17196-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003144-818
S.: 6905

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Montréal, étant aux droits de la Banque Provinciale du Canada et de la Banque Canadienne Nationale par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1er novembre 1979, suivant arrêté C.O. 1979-2921, demanderesse, contre RICHARD DESSUREAULT, du 5495, place Montmartre, Charlesbourg, et maintenant du 440, 51e Rue ouest, Charlesbourg, défenderesse.

Un emplacement situé sur le côté ouest de place Montmartre, en la cité de Charlesbourg, mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur sur une profondeur de cent pieds (100 pi), le tout mesures anglaises, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro dix de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro sept cent quarante-trois (743-3-10) et la resubdivision numéro vingt-cinq de la subdivision numéro trois du lot originaire numéro sept cent quarante-deux (742-3-25) toutes deux du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, borné en front vers l'est par la rue place Montmartre (743-3-1), en arrière vers l'ouest par les lots 742-3-24 et 743-3-11 et de l'autre côté vers le sud par les lots 743-3-9 et 742-3-27, le tout avec la maison à un seul logement connu sous le numéro civique 5495, place Montmartre, et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 11 072,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 février 1982. 17197-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000297-825
C.P.Q. 200-02-009304-819
S. 0006-82

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 2100, boulevard Père-Lelièvre, Québec, demanderesse, contre CLAIRE LEBOUTHILLIER, 217, route de Pont-Rouge, Neuville, Québec, défenderesse.

Un emplacement situé en la ville de Sainte-Foy, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire trois cent vingt-trois (ptie 323) du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec, mesurant soixante-quinze pieds (75,0 pi) de largeur par cinquante pieds (50,0 pi) de profondeur, mesures anglaises, borné au nord-est par une rue projetée de vingt-cinq pieds (25,0 pi) de largeur, au sud-est par le résidu dudit lot 323, au sud-ouest par une autre partie dudit lot 323 appartenant à madame Louis Cantin, et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 323 appartenant à Roland Cantin, le tout sans bâtisse.

Une autre partie dudit lot originaire trois cent vingt-trois (ptie 323) du susdit cadastre, mesurant également soixante-quinze pieds (75,0 pi) de largeur par cinquante

(50,0 pi) de profondeur, mesures anglaises, borné au sud-ouest par une rue projetée de vingt-cinq pieds (25,0 pi), au sud-est par une partie dudit lot 323 propriété de la caution et mentionné à l'item 1, au nord-est par une autre partie dudit lot 323 propriété de Thomas Blier et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 323 propriété de Roland Cantin. Le tout sans bâtisse.

La mise à prix est fixée à 393,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le CINQUIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 février 1982. 17198-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003898-819
S. : 0008-82

CAISSE POPULAIRE ST-FIDÈLE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 1199, 4e Avenue, district de Québec, demanderesse, contre JEAN-YVES LABRIE, domicilié et résidant au 238, des Oblats, Québec, et JULIEN TREMBLAY, domicilié et résidant au 238, des Oblats, Québec, et 102996 CANADA INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 3550, rue des Compagnons, local 20, Sainte-Foy, QC, défenderesse.

Un emplacement connu et désigné comme étant formé des lots suivants, savoir:

1. Le lot originaire numéro mille soixante-neuf (1069) du cadastre pour le quartier Jacques-Cartier, division d'enregistrement de Québec.

2. Une partie non subdivisée du lot originaire numéro mille soixante-huit (1068 ptie n. s.) du susdit cadastre, de forme rectangulaire, mesurant douze pouces (12 po) de largeur vers le nord-ouest et le sud-est, par cinquante-trois pieds et quatre dixièmes (53,4 pi) de profondeur vers le nord-est et le sud-ouest, bornée comme suit: en front, vers le nord-ouest, à la rue Notre-Dame-des-Anges, vers le nord-est au lot 1069 du susdit cadastre, vers le sud-est au lot 1130 du susdit cadastre et vers le sud-ouest, au résidu du lot originaire 1068 du susdit cadastre, propriété de dame Georgette Dionne-Guay ou représentants. Sur cet espace de terrain est érigée la moitié du mur sud-ouest de la bâtisse construite sur l'emplacement en premier lieu décrit.

Avec bâtisses dessus construites portant les numéros civiques 428-432, rue Saint-Anselme et 97, rue Notre-Dame-des-Anges, en la ville de Québec, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 13 912,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 février 1982. 17199-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000904-800
S. 6765

PAUL-HENRI DROLET, demanderesse, contre CHRISTIANOR LTÉE, 1496, rue de Callières, Québec, défenderesse.

Une terre située dans la municipalité de la ville de Québec, connue et désignée comme étant trois parties du lot numéro deux cent douze (212 pties) du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec et pouvant se décrire plus particulièrement comme suit, savoir:

1. Cette première partie du lot 212 non subdivisée, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot, propriété de Hydro-Québec, et encore par une autre partie dudit lot réservée par le vendeur, mesurant le long de ces limites quarante et un pieds et cinq dixièmes (41,5 pi) et cent cinquante-quatre pieds et neuf dixièmes (154,9 pi); vers le nord-est par une partie du lot 214 non subdivisée, mesurant le long de cette limite trois

mille trois cent trente-huit pieds (3 338 pi); vers le sud-est par le lot 212-3, propriété de Hydro-Québec, mesurant le long de cette limite cent cinquante-quatre pieds (154 pi) et vers le sud-ouest par le lot 212-1, propriété de la ville de Québec, par une partie du lot 211 non subdivisée et par une autre partie dudit lot no 212, propriété de Hydro-Québec, mesurant le long de ces limites cent vingt-six pieds et cinq dixièmes (126,5 pi), mille neuf cent quatre-vingt-six pieds et sept dixièmes (1 986,7 pi) et mille deux cent vingt-neuf pieds et quatre dixièmes (1 229,4 pi) mesures anglaises et contenant en superficie cinq cent quatre-vingt-six mille cinq cent un pieds carrés (586,501 pi²).

2. Cette deuxième partie du lot numéro 212 non subdivisée, de figure triangulaire, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-ouest par le lot 212-4, propriété de Hydro-Québec, mesurant le long de cette limite cent vingt pieds (120 pi); vers le nord-est par une partie du lot 214 non subdivisée, mesurant le long de cette limite quatre cent quarante et un pieds et deux dixièmes (441,2 pi) et vers le sud-ouest par le lot 212-1, propriété de la ville de Québec, mesurant le long de cette limite quatre cent cinquante-sept pieds et un dixième (457,1 pi) mesures anglaises et contenant en superficie vingt-six mille quatre cent soixante et onze pieds carrés (26 471 pi²).

3. Cette troisième partie du lot 212 non subdivisée, de figure irrégulière, est bornée et décrite comme suit: vers le nord-est par le lot 212-2, propriété de la ville de Québec, et par une partie du lot 214 non subdivisée, mesurant le long de ces limites sept cent dix pieds et cinq dixièmes (710,5 pi) et trois cent vingt-cinq pieds et huit dixièmes (325,8 pi); vers le sud-est par une partie du lot 213, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-trois pieds et sept dixièmes (183,7 pi) et vers le sud-ouest par une partie du lot 211 non subdivisée, mesurant le long de cette limite mille huit pieds et huit dixièmes (1 008,8 pi) mesures anglaises et contenant en superficie cent vingt-trois mille quarante-sept pieds carrés (123 047 pi²).

À distraire les parties suivantes expropriées: partie du lot 212 de forme triangulaire mesurant le long de sa ligne nord-est trois cent soixante-six pieds et cinq dixièmes (366,5 pi), le long de sa ligne sud-ouest trois cent quatre-vingt-six pieds et neuf dixièmes (386,9 pi), le long de sa ligne nord-ouest cent vingt et un pieds et quatre dixièmes (121,4 pi) et bornée au nord-est par le lot 214 ptie, au sud-ouest par le lot 212-1, et au nord-ouest par le lot 212-4 et contenant en superficie vingt-deux mille trois cent trente-cinq pieds carrés (22 335 pi²).

Partie du lot 122 de forme irrégulière mesurant le long de sa ligne nord-est six cent quatre pieds et sept dixièmes (604,7 pi) et quatre cent quarante-quatre pieds et deux dixièmes (444,2 pi), le long de sa ligne sud-est cent quatre-vingt-six pieds et cinq dixièmes (186,5 pi), le long de sa ligne sud-ouest mille dix-neuf pieds et trois dixièmes (1 019,3 pi) et bornée au nord-est par les lots 212-2 et 214, au sud-est par le lot 213 et au sud-ouest par le lot 211 et contenant en superficie cent trente-sept mille soixante-dix-huit pieds carrés (137 078 pi²).

La mise à prix est fixée à 52 859,60 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 février 1982. 17212-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003160-814
S. 6904

GABRIELLE SAVARD, domiciliée et résidant au 746, 122e Rue, Montmorency, Beauport, district de Québec, et ERNEST BÉRUBÉ, rentier, domicilié et résidant au 93 de Beauvigny, Beauport, district de Québec, demandeur, contre LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE, ayant leurs bureaux au 621, boulevard Charest est, ville et district de Québec, en leur qualité de syndic à l'actif de Brival inc., ayant son siège social au 1178, boulevard Sainte-Anne, Beauport, district de Québec, défenderesse.

1. Les subdivisions quatre, cinq, six, sept et huit du lot originaire deux cent cinquante-deux (252-4, 5, 6, 7 et 8) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

2. La subdivision cinquante-trois du lot originaire susdit (252-53);

3. La demie sud-ouest de la subdivision neuf du lot originaire deux cent cinquante-deux (252-9) du cadastre susdit, mesurant trente pieds (30 pi) de largeur sur le

boulevard Sainte-Anne et cent pieds (100 pi) de profondeur; bornée vers le nord-est par l'autre moitié du lot 252-9, vers le sud-est par partie du lot 252-53, vers le sud-ouest par le lot 252-8 et vers le nord-ouest par le boulevard Sainte-Anne;

4. Partie des subdivisions deux et trois du lot originaire deux cent cinquante-deux (252-2 et 252-3) du cadastre susdit, sauf et à distraire la partie vendue suivant acte enrégistré sous le numéro 566069; mesurant trente pieds (30 pi) de largeur le long du boulevard Sainte-Anne dans sa ligne nord-ouest, cent pieds (100 pi) dans la ligne qui sépare les lots 252-3 et 252-4, cent vingt pieds (120 pi) dans la ligne qui les sépare du lot 58-6, dix pieds (10 pi) dans la ligne du lot 252-1 et quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans une ligne parallèle au lot 252-3-1. Le tout tel que délimité par les lettres A-B-C-D-E-F-A sur une esquisse de plan laquelle demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée par les parties avec et en présence du notaire soussigné;

5. Tous les droits qu'il peut avoir dans la subdivision six du lot originaire cinquante-huit (58-6) du cadastre susdit, de même que tous les droits de grève qu'il peut posséder jusqu'à la ligne de basse marée du fleuve Saint-Laurent;

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

À titre de référence, les parties ont dressé un inventaire des meubles meublants du fonds de commerce comme en date du 28 mars 1974.

La mise à prix est fixée à 53 550,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-CINQUIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 février 1982. 17200-o

Roberval

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 155-05-000100-80-1
S. 155-18-000031-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, Montréal, dit district, province de Québec, H2Y 2W3, demanderesse, contre LES JARDINS JEAN DOLBEAU INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 11, boulevard Saint-Michel, Mistassini, QC, et JEAN-YVES HÉBERT, demeurant et résidant au 11, boulevard Saint-Michel, Mistassini, QC, et RÉMI BLACKBURN, demeurant au 9420, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, QC, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement du Lac-Saint-Jean-Ouest, 742, boulevard Saint-Joseph, Roberval, QC.

« Un emplacement situé en la ville de Dolbeau, étant composé des lots suivants, tous du Dix-septième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Parent, savoir:

1. Les subdivisions vingt-six, vingt-neuf, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf du lot originaire trente-sept A (37A-26, -29, -36, -37, -38 et -39) dudit cadastre;

2. Les subdivisions vingt-sept et vingt-huit du lot originaire trente-six B (36B-27 et -28) dudit cadastre;

3. Une partie de la subdivision trente et un du lot originaire trente-sept A (37A-31 ptie) dudit cadastre, mesurant cinquante-six pieds (56 pi) dans les lignes nord-est et sud-ouest, cent pieds (100 pi) dans les lignes sud-est et nord-ouest, et bornée comme suit: vers le nord-est par le lot 37A-16 (rue); vers le sud-est par le lot 37A-29; vers le sud-ouest par le lot 37A-30 ptie; vers le nord-ouest par le lot 37A-31 ptie;

4. Une partie de la subdivision trente-cinq du lot originaire trente-sept A (37A-35 ptie) dudit cadastre, mesurant cinquante-six pieds (56 pi) dans les lignes nord-est et sud-ouest, cent pieds (100 pi) dans les lignes nord-ouest et sud-est; et bornée comme suit: vers le nord-est par les lots 37A-50 et 37A-51; vers le sud-est par le lot 37A-36; vers le sud-ouest par le lot 37A-35 (rue); vers le nord-ouest par le lot 37A-35 ptie. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est

fixé à 3 291,75 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle: 1,33.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le ONZIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, 18 janvier 1982. 17086-o

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001920-813

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole du Québec, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, demandeur, contre SERGE GAGNON, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Roberval, mis en cause.

Instructions au shérif:

« Un terrain de figure irrégulière, situé à Sainte-Hedwidge, comté de Roberval, mesurant quatre-vingt-dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied (98,5 pi) de front, le long du chemin public, sur son côté nord-est, deux cent quatre-vingt-quinze et huit dixièmes de pied (295,8 pi) sur son côté nord-ouest, vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur à la rivière sur une partie de son côté sud-ouest, et cent quarante-six pieds et huit dixièmes de pied (146,8 pi) sur son côté sud-est, étant et comprenant la subdivision trois du lot numéro vingt et un (21-3 et une partie de la subdivision un du lot numéro vingt (ptie 20-1), dans le Septième (VII) Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton d'Ouiatchouan, division d'enregistrement Lac-Saint-Jean-Ouest, avec ensemble toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Ce terrain est borné comme suit: en front, vers le nord-est, par le chemin public; d'un côté, vers le nord-ouest, par les parties des lots vingt et un, appartenant à Roland Laflamme et Marius Tremblay; de l'autre côté, vers le sud-est, partie par le lot vingt-et-un (21-1), dits rang et canton, et partie par la rivière Ouiatchouaniche, et, à l'arrière, vers le sud-ouest, partie par la partie non subdivisée du lot vingt, appartenant à Gérard Fortin, et partie par la rivière Ouiatchouaniche. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 7 727,92 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle: 1,67.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval, district de Roberval, le DIX-HUITIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 18 janvier 1982. 17087-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 155-05-000218-819
S. 155-18-000041-82

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FIDÉLITÉ, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 515, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 209, ville et district de Montréal, QC, demanderesse, contre GHISLAIN FORTIN, domicilié et résidant au 888, Victor-Perron, Saint-Félicien, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement du Lac-Saint-Jean-Ouest, mis en cause.

« Un terrain-emplacement situé en la municipalité de la ville de Saint-Félicien, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cent vingt-quatre du lot originaire numéro quarante-six (no 46-124), du Troisième (III) Rang du cadastre officiel du canton d'Ashuapmouchouan, avec la maison y érigée, appartenances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 8 119,60 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur d'évaluation réelle: 1,06.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest à Roberval, district de Roberval, le ONZIÈME jour de MARS 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 18 janvier 1982. 17088-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-François
No 450-02-001110-819

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et sa place d'affaires au 1200, avenue McGill College, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre CYRILLE POULIN, résidant et domicilié à R.R. no 1 à Coaticook, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Coaticook, mis en cause.

« 1. Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot numéro sept B (7B) rang Neuf (rg 9) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Clifton. Sauf et à distraire dudit lot la partie vendue au ministère des Transports le 24 octobre 1974 et enregistrée à Coaticook le 13 novembre 1974 sous le no 50115; sauf et à distraire dudit lot la partie vendue à Léopold Lanctôt le 28 septembre 1977 et enregistrée à Coaticook le 28 septembre 1977 sous le no 53400.

2. Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot numéro sept C (7C) rang Dix (rg 10) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Clifton. Sauf et à distraire dudit lot la partie vendue au ministère des Transports le 24 octobre 1974 et enregistrée à Coaticook le 13 novembre 1974 sous le numéro 50115; sauf et à distraire dudit lot la partie vendue à Léopold Lanctôt le 27 septembre 1977 et enregistrée à Coaticook le 28 septembre 1977 sous le no 53400.

Lesdits terrains comprennent les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 9 690,00 $.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Coaticook, 150, rue Child, Coaticook, QC, le MERCREDI DIXIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sherbrooke, le 25 janvier 1982. 17154-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000995-811

CAISSE POPULAIRE ST-JEAN DE BRÉBEUF, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2185, rue King ouest, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre JEAN-GUS FAUCHER, demeurant et domicilié au 551, rue Queen nord, Sherbrooke, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant:

a) La redivision deux de la subdivision deux de la subdivision huit du lot originaire vingt-deux E (22E-8-2-2) aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Six (rg 6) du canton d'Ascot;

b) La redivision trois de la subdivision dix du lot originaire vingt-deux E (22E-10-3) aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Six (rg 6) du canton d'Ascot.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sises au 835, 13e Avenue nord, Sherbrooke, QC.

Sujet à une servitude en faveur de Bell Canada, suivant acte enregistré à Sherbrooke, le 24 septembre 1976 sous le numéro 225545. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est établi à 26 697,50 $.

Pour être vendus en bloc au bureau du shérif, salle des ventes, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC, le MARDI NEUVIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 22 janvier 1982. 17089-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000425-815

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FIDÉLITÉ, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 515, rue Sainte-Catherine ouest, local 209, ville et

district de Montréal, QC, partie demanderesse, contre MICHAEL DIER, partie défenderesse.

Un terrain connu et désigné comme étant la resubdivision trois de la subdivision quatre-vingt-un du lot originaire onze D, rang Trois (L. 11-D-81-3) aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Ascot. Ainsi que les bâtiments s'y trouvant, circonstances et dépendances.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 10 053,18 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, QC (salle des ventes), le MARDI NEUVIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 20 janvier 1982. 17175-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003769-807

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), demanderesse, contre DENIS BLOUIN, de domicile et résidence inconnus, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la resubdivision numéro un de la subdivision numéro quarante-huit du lot originaire numéro cent trente et un (131-48-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Avec une bâtisse y érigée portant le numéro civique 1586, rue Bellini, Beloeil. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. Et en particulier une servitudes en faveur de Bell Canada *et al.* enregistrée à Verchères, sous le numéro 108933. »

La mise à prix est fixée à la somme de 8 375,32 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1982 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Verchères au 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie.

Le shérif adjoint,
ME JACQUES LÉTOURNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 1982. 17188-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000137-815

GUY FOISY, demeurant et domicilié au 195, rue Dufferin, Granby, district de Bedford, demandeur, contre LES ENTREPRISES SATURNE INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Granby, district de Bedford, défenderesse.

« Un immeuble situé au village de Saint-Paul-d'Abbotsford connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford, division d'enregistrement de Rouville, comme étant composé de:

1. Un certain terrain de figure parallélogrammatique faisant partie du lot cent quatre-vingt-treize (ptie 193), mesurant cent six pieds et cinquante-sept centièmes de pied (106,57 pi) dans les lignes nord et sud, cent cinquante-deux pieds et trois dixièmes de pied (152,3 pi) dans les lignes est et ouest contenant une superficie de seize mille deux cent trente pieds carrés (16 230 pi²) et borné comme suit: au nord par une autre partie du lot 193 suivant l'emprise du chemin public, à l'est par le lot 192 ci-après décrite, à l'ouest par partie du lot 182 et au sud par les lots 183 et 182;

2. Une autre partie de terrain de forme irrégulière, faisant partie du lot 192, bornée comme suit: commençant au coin sud-ouest du lot 192 étant le point de départ; de là, vers l'est suivant la ligne sud du lot 192, une distance de soixante-dix-neuf pieds et quatre-vingt-treize centièmes de pied (79,93 pi) jusqu'au coin sud-est dudit lot 192; de là, vers le nord, suivant la ligne est dudit lot, une distance de cinquante-deux pieds et trois dixièmes de pied (52,3 pi); de là, vers l'ouest, parallèlement à la route nationale numéro 1, une distance de cinquante-neuf pieds et soixante-huit centièmes de pied (59,68 pi); de là, vers le nord, parallèlement à la ligne est dudit lot 192 une distance de cent pieds (100 pi),

jusqu'au côté sud du trottoir, une distance de vingt pieds et vingt-quatre centièmes de pied (20,24 pi) jusqu'à un point sur la ligne ouest du lot 192; de là, vers le sud suivant ladite ligne ouest du lot 192, une distance de cent cinquante-deux pieds et trois dixièmes (152,3 pi) pour revenir au point de départ.

Cette partie de lot contient une superficie de six mille deux cent trois pieds carrés et deux dixièmes (6 203,2 pi²) est bornée comme suit: au nord par partie du lot 192 (route nationale numéro 1) et par partie 192 appartenant à la Caisse Populaire St-Paul-d'Abbotsford; à l'est par la Caisse Populaire St-Paul-d'Abbotsford et le lot numéro 191; au sud par le lot 182 et à l'ouest par le lot 193 ci-haut décrite;.

3. Un certain terrain de figure trapézoïdale faisant partie du lot 183, décrit comme suit:

Commençant à un point sur la ligne nord du lot 183 situé à cent soixante-dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (179,6 pi); à l'ouest du coin nord-est du lot 183, ce point étant le point de départ; de là, vers le sud, parallèlement à la ligne est du lot 183, une distance de cent quarante-six pieds (146 pi) jusqu'à la ligne sud de ce lot; de là, vers l'ouest suivant la ligne sud du lot 183 une distance de soixante-dix pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (170,74 pi); de là, vers le nord une distance de cent quarante-six pieds (146 pi) jusqu'au coin nord-ouest du lot 183; de là, vers l'est suivant la ligne nord du lot 183, une distance de soixante-treize pieds (73 pi) jusqu'au point de départ.

Cette partie du lot contient une superficie de dix mille quatre cent quatre-vingt-douze pieds et cinq dixièmes de pied (10 492,5 pi) et est bornée comme suit: au nord par partie du lot 192 et par partie du lot 193; à l'est par partie du lot 183; au sud par partie du lot 182 et à l'ouest par partie du lot 182.

4. Un terrain de figure trapézoïdale faisant partie du lot numéro cent quatre-vingt-deux (P. 182), décrit comme suit:

Commençant à un point sur la ligne sud du lot 183 situé à une distance de cent soixante-dix-neuf pieds et six dixièmes de pied (179,6 pi) du coin sud-est du lot 183, étant le point de départ; de là, vers le sud parallèlement à la ligne est du lot 183, une distance de cent trente-neuf pieds (139 pi); de là, vers l'ouest parallèlement à la ligne sud du lot 183 une distance de soixante-huit pieds et six dixièmes de pied (68,6 pi); de là, vers le nord une distance de cent trente-neuf pieds (139 pi) jusqu'au coin sud-ouest du lot 183; de là, vers l'est suivant la ligne divisoire entre les lots 182 et 183 une distance de soixante-dix pieds et soixante-quatorze centièmes de pied (70,74 pi) pour revenir au point de départ.

Cette partie de lot contient une superficie de neuf mille six cent quatre-vingt-quatre pieds (9 684 pi) et est bornée comme suit: au nord par partie du lot 183 décrite ci-haut; à l'est par d'autres parties du lot 182; au sud par d'autres parties du lot 182 et à l'ouest par d'autres parties du lot 182.

Le tout mesures anglaises, avec bâtisses, circonstances et dépendances dessus construites.

Avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, selon qu'il en appert d'une description technique faite et préparée par Jacques Bonneau, a.-g., le vingt et un juin mil neuf cent soixante-quatorze (1974), sous le numéro 109 de son répertoire. »

La mise à prix est fixée à la somme de 41 556,25 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus le JEUDI DIX-HUITIÈME jour de MARS 1982 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, au 1601, Edmond-Guillet, Marieville.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 21 janvier 1982. 17213-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000790-810

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 505, chemin Béthanie, cité de Lachute, comté d'Argenteuil, district de Terrebonne, province de Québec, partie demanderesse, contre GÉRARD GIROUX, domicilié au 262, rue Woodbine, village de Brownsburg, comté d'Argenteuil, district de Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse.

« Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, division d'enregistrement d'Argenteuil, comme étant le lot numéro cent trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent quatorze (814-139).

Avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Tel que le tout se trouve avec tous les droits inhérents audit immeuble, sans exception ni réserve de la part du vendeur. »

La mise à prix est fixée à 11 568,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

L'immeuble suivant:

a) Une partie du lot numéro vingt-huit (28 ptie) des plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Andrews, division d'enregistrement d'Argenteuil; bornée vers le sud-ouest par le lot 48 (rue Queen), vers le nord-ouest par une partie du lot 31 propriété dudit Gérard Giroux, vers le nord-est par le résidu du lot 28 propriété de dame Nicole Pigeon-Plante et vers le sud-est par le lot 27 (rue Saint-David).

b) Une partie du lot numéro trente et un (31 ptie) des plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Andrews, division d'enregistrement d'Argenteuil; bornée vers le sud-ouest par le lot 48 (rue Queen), vers le nord-ouest par une partie du lot 35 propriété de M. Henry A.S. Fraser, vers le nord-est par le résidu du lot 31 propriété de dame Nicole Pigeon-Plante et vers le sud-est par une partie du lot 28 propriété dudit Gérard Giroux.

Lesdites parties des lots 28 et 31 contiennent une superficie de vingt-huit mille huit cent seize pieds carrés (28 816 pi^2).

La mise à prix est fixée à 2 116,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le DEUXIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 21 janvier 1982. 17090-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001053-812

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1er novembre 1979 suivant arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre PERRAS, FAFARD, GAGNON INC., ès qualités de syndic à la faillite de HÔTEL LA BELLE ÉPOQUE INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 1400, Tour de la Bourse, place Victoria à Montréal, district de Montréal, partie défenderesse.

1. Les lots situés en la municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme dans le district de Terrebonne, connus et désignés comme étant les lots numéros cent vingt-sept, cent vingt-huit, cent vingt-neuf, cent trente, cent trente et un, cent trente-deux, cent trente-trois, cent trente-sept, cent trente-huit, cent trente-neuf, cent quarante et cent quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent soixante-huit (468-127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 137, 138, 139, 140 et 141) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme, division d'enregistrement de Terrebonne.

2. Un emplacement vacant situé en la municipalité de la cité de Saint-Jérôme dans le district de Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot numéro cent trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent soixante-huit (468-136) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme.

Ayant une superficie de trois cent soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-dix pieds carrés (372 790 pi^2), le tout mesures anglaises.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 44 261,25 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 19 janvier 1982. 17091-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000966-813

LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME, corporation scolaire légalement constituée, ayant son siège social au 1010, rue Labelle, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre ALEX KENNEDY, demeurant et domicilié à route 1, Posen, Michigan, États-Unis, partie défenderesse.

Un certain lot vacant de forme rectangulaire situé dans la paroisse de Sainte-Sophie, comté de Terrebonne, province de Québec, Canada, désigné comme partie du lot original numéro deux cent quatre-vingt-seize (P.-296) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie, (ladite partie de lot étant montrée sur un plan de subdivision proposé, préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre du Québec, daté du 27 août 1962, comme étant le lot proposé numéro 29647.

Et mesurant cent pieds (100 pi) en profondeur, dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et trois cent soixante-huit pieds (368 pi) en largeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest, contenant une superficie de trente-six mille huit cents pieds carrés (36 800 pi^2) et borné en front vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot, formant une rue projetée, désignée comme l'avenue Montana, en arrière, vers le nord-est, et sur un côté, vers le nord-ouest, par d'autres parties dudit lot, et sur l'autre côté, vers le sud-est, par une autre partie dudit lot vendu au docteur Arno L. Jensen.

L'arrière ou la ligne nord-est dudit emplacement est parallèle à et distante de cent quatre-vingt-quatre pieds (184 pi) de la ligne de division entre les lots numéros 295 et 296, et le coin sud dudit emplacement est huit cent trente et un pieds (831 pi) distant de la ligne nord du chemin public, mesuré le long d'une prolongation dans une direction sud-est de la ligne sud-ouest dudit emplacement.

Toutes les mesures ci-haut sont en mesures anglaises, plus ou moins.

Telle que ladite propriété existe maintenant avec tous ses droits, parties et accessoires, sujet à toutes servitudes actives et passives y attachées, sans exception ni réserve de quelque nature de la part du vendeur.

Un emplacement situé dans la paroisse de Sainte-Sophie, dans le comté de Terrebonne, province de Québec, étant partie du lot original numéro trois cent dix-neuf (P.-319) sur les plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie, étant de forme rectangulaire et limitée vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot formant une rue projetée désignée sous le nom de chemin Westcrest, vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot formant une autre rue projetée désignée sous le nom de promenade Westmount, vers le sud-est par une autre partie dudit lot formant une autre rue projetée désignée sous le nom de avenue des Pins, et vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot;

Mesurant trois cent soixante-huit pieds (368 pi) en largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et deux cents pieds (200 pi) de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de soixante-treize mille six cents pieds carrés (73 600 pi^2).

La ligne sud-ouest dudit emplacement est parallèle à et distante de deux cent trente-quatre pieds (234 pi) de la ligne de division entre les lots no 319 et 320, et une prolongation de la ligne sud-est dudit emplacement dans sa direction nord-est sur une distance de cent cinquante pieds (150 pi) coupe la ligne de division nord-est du lot no 319 à angle droit à un point éloigné de deux mille deux cent quatre-vingts pieds (2 280 pi) de l'extrémité sud-est de ladite ligne de division.

Toutes les mesures sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Ledit terrain est désigné comme étant les lots nos 319-31 et 319-43 sur un plan de subdivision proposé, préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre, daté du 27 août 1962, sous son numéro S-1230.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec tous ses droits, parties et accessoires, et avec les servitudes actives et passives, y attachées, sans exception ou réserve de quelque nature qu'elle soit de la part du vendeur.

Un emplacement vacant situé dans la paroisse de Sainte-Sophie, dans le comté de Terrebonne, province de Québec, étant partie du lot original numéro deux cent quatre-vingt-dix-neuf (P.-299) sur les plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Sophie, étant de forme rectangulaire et limité en front vers le nord-est par une autre partie dudit lot formant une rue projetée connue sous le nom de avenue Champlain, en arrière, vers le sud-ouest, par d'autres parties dudit lot vendues à Robert J. Freitag et Thadeus Ludwig, sur un côté vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot formant une autre rue projetée, sur l'autre côté vers le sud-est par une autre partie dudit lot vendue à D.B. Blythe.

Mesurant sept cent trente-six pieds (736 pi) en largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et cent pieds (100 pi) de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de soixante-treize mille six cents pieds carrés (73 600 pi^2).

La ligne nord-est dudit emplacement est parallèle à et distante de deux cent cinquante pieds (250 pi) de la ligne de division entre les lots no 299 et 300, et une prolongation de la ligne sud-est dudit emplacement coupe en direction nord-est ladite ligne de division à un point distant de huit cent quatre-vingts pieds (880 pi) de son extrémité nord-ouest.

Toutes les mesures sont en mesures anglaises et plus ou moins, sans garantie quant aux mesures précises.

Le lot ci-haut désigné est montré sur un plan de subdivision proposé comme numéro 299-51 et 299-52, plan de subdivision projeté préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre et daté du 27 août 1962, sous son numéro S-1230.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, parties et accessoires, et avec toutes les servitudes actives et passives qui y demeurent attachées, sans exception ou réserve de quelque nature que ce soit de la part du vendeur.

La mise à prix est fixée à 689,13 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 20 janvier 1982. 17092-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000972-811

LA COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME, corporation scolaire légalement constituée, ayant son siège social au 1010, rue Labelle, Saint-Jérôme, comté de Prévost, district de Terrebonne, province de Québec, partie demanderesse, contre ÉLAINE B. ROBERTS-JOYCE, demeurant et domiciliée au 412, East Hron St., Omro, Wisconsin 54963, États-Unis, partie défenderesse.

Des emplacements connus et désignés comme étant les subdivisions cent trente-trois, cent trente-cinq, cent trente-six, cent trente-sept, cent quarante-sept, cent quarante-huit et cent quarante-neuf du lot originaire numéro douze (12-133, 12-135, 12-136, 12-137, 12-147, 12-148 et 12-149) du Premier Rang, canton de Wexford, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hippolyte.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec les servitudes actives et passives attachées auxdits immeubles.

La mise à prix est fixée à 200,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N..

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 18 janvier 1982. 17093-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000964-818

LA COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME, corporation scolaire légalement constituée, ayant son siège social au 1010, rue Labelle, Saint-Jérôme, comté de Prévost, district de Terrebonne, province de Québec, partie demanderesse, contre HAROLD W. SMITH, demeurant et domicilié au 1951, 28e Avenue, App. 1, Greeley, Colorado, États-Unis, partie défenderesse.

Un emplacement situé au chemin Lac-Pin-Rouge, connu et désigné comme étant les subdivisions numéros cent cinquante-quatre, cent cinquante-cinq, cent cinquante-six et cent cinquante-sept du lot originaire numéro douze (12-154, 12-155, 12-156 et 12-157) du Premier Rang, canton de Wexford, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hippolyte.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 200,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc, bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 18 janvier 1982. 17094-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001411-804

CLAUDE FORGET (1979) INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Saint-Jovite, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre CLAUDE GINGRAS, 143A, promenade du Portage, Hull, ès qualités de syndic à la faillite de MICHEL DALPÉ-CHARRON, partie défenderesse, et MICHEL DALPÉ-CHARRON, domicilié et demeurant au 1470, rue Labelle, Saint-Jovite, district de Terrebonne, mis en cause.

Et bref noté 500-05-014959-801: Les Pavages Etna Inc. contre Michel Dalpé-Charron.

« Un certain emplacement situé dans la municipalité du village de Saint-Jovite et montrant une partie du lot cinq cent trente-sept (P.-537) du cadastre officiel du canton de Salaberry, division d'enregistrement de Terrebonne, formé comme suit: vers le nord-est par une partie du lot cinq cent trente-sept (P.-537), de nouveau vers le nord par un ruisseau, vers l'est, le sud-est et le sud, par une partie du lot cinq cent trente-sept (P.-537) et vers l'ouest par une autre partie du lot cinq cent trente-sept (P.-537) et par la route 327, mesurant soixante-dix-sept pieds (77 pi) vers le nord, cinquante-sept pieds et soixante-dix-huit centièmes de pied (57,78 pi) vers l'est, deux cent trente-trois pieds (233 pi) vers le nord, le long du ruisseau, cent pieds (100 pi) vers l'est, deux cent quatre-vingt-cinq pieds (285 pi) et soixante-sept pieds et dix-huit dixièmes de pied (67,18 pi) vers le sud-est, cinquante-sept pieds et huit dixièmes de pied (57,8 pi) vers le sud, cent pieds (100 pi) vers le sud-est, vingt-quatre pieds et neuf dixièmes de pied (24,9 pi) vers le sud et soixante-trois pieds et trois dixièmes de pied (63,3 pi), cinquante-trois pieds (53 pi), deux cent vingt-six pieds et six dixièmes de pied (226,6 pi) et cinquante-trois pieds et trente-sept centièmes de pied (53,37 pi) vers l'ouest, contenant en superficie cinquante-huit mille six cent quarante pieds carrés (58 640 pi²), mesures anglaises, avec bâtisse dessus construite, tel que le tout appert sur un plan préparé par Guy Barbe, a.-g., le 9 novembre 1978, plan numéro 15580. »

La mise à prix est fixée à 23 616,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 20 janvier 1982. 17095-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000920-813

GUARANTY TRUST DU CANADA LTÉE., corporation dûment incorporée, ayant son siège social en la ville de Toronto, province d'Ontario, et une place d'affaires au 225, rue Metcalfe en la ville d'Ottawa, province d'Ontario, partie demanderesse, contre GUY ÉMILE FRAPPIER, domicilié et résidant au 260, rue Park en la ville de Brownsburg, province de Québec.

« Un certain emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant le lot numéro cent trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent quatorze (814-130); avec toutes les bâtisses y dessus érigées. »

La mise à prix est fixée à 7 765,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1982 à QUINZE heures QUINZE.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 19 janvier 1982. 17096-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-002598-804

FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC., corporation légalement constituée, ayant une principale place d'affaires au 3003, chemin Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, district judiciaire de Terrebonne, partie demanderesse, contre YVON CAMPEAU, demeurant et domicilié au 186, 40e Avenue, Pointe-Calumet, district judiciaire de Terrebonne, partie défenderesse.

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro numéro trente-quatre de la subdivision du lot originaire numéro soixante-cinq (65-34) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac, avec bâtisse dessus y érigée portant le no civique 186, 40e Avenue, Pointe-Calumet.

La mise à prix est fixée à 3 127,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne à Saint-Eustache, QC, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUATORZE heures QUINZE.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 21 janvier 1982. 17097-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000942-814

ANDRÉ PERREAULT, avocat, membre en règle du Barreau de la province de Québec, ayant acquitté à date toutes ses cotisations et ayant une place d'affaires au 50, Crémazie ouest, local 425, Montréal, H2P 2T1, district de Montréal, partie demanderesse, contre LORRABEL INC., corps politique légalement incorporé, ayant une place d'affaires au 26, chemin de Saverne, Lorraine, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un immeuble vacant situé en la ville de Lorraine, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire dix (ptie 10) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

Toute cette partie du lot 10 située en la ville de Lorraine est bornée de la façon suivante:

À l'ouest par une partie du lot originaire II, au sud par les parties du lot 10 (situées dans le village de Bois-des-Filion) à l'est partie par les subdivisions 10-554, 553, 552, 551 et partie par le lot 10-518 et au nord par les lots 10-510, 511, 512, 513, 514 et 515.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 11 209,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-QUATRIÈME jour de MARS 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 20 janvier 1982. 17098-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000114-794

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Saint-Adolphe-d'Howard, case postale 180, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre DAME GERTRUDE ST-JACQUES, domiciliée et demeurant au 9950, Papineau, appartement 107, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse.

« Un emplacement situé à Saint-Adolphe dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant une partie non divisée du lot no 5-A du rang 6 (P.-5-A, rang 6) aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, comté d'Argenteuil.

Borné en front vers l'est-sud-est par la rue étant une partie non divisée du lot no 5-A, en arrière vers l'ouest-nord-ouest par la ligne de division entre les lots numéros: 5-A et 6-A et des deux cotés vers le nord-nord-est et le sud-sud-ouest par d'autres parties du lot 5-A.

Mesurant deux cent cinquante-quatre pieds et quatre dixièmes de pied (254,4 pi) en front le long de ladite rue; deux cent quarante-neuf pieds et un dixième de pied (249,1 pi) en arrière dans sa ligne ouest-nord-ouest; dans des profondeurs de quatre-vingt-dix-huit pieds et six dixièmes de pied (98,6 pi) dans sa ligne nord-nord-est et quatre-vingt-dix-neuf pieds (99 pi) dans sa ligne sud-sud-ouest. Contenant une superficie de vingt-cinq mille neuf cents pieds carrés (25 900 pi²), mesures anglaises.

Le tout tel que désigné sur un plan et une description technique préparés par Jacques Poulin, arpenteur-géomètre, en date du 6 décembre 1965 sous le numéro 5927 de son répertoire. »

La mise à prix est fixée à 964,25 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, Lachute, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de MARS 1982 à QUATORZE heures QUINZE.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 19 janvier 1982. 17099-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002011-813

TRANS CANADA CREDIT CORPORATION LIMITED., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre HENRI-CLAUDE PEREIRA et DAME CLAUDETTE PEREIRA, tous deux résidant et domiciliés à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, district de Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse.

Un emplacement situé à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, connu et désigné comme étant composé des lots numéros deux cent trente et un, deux cent trente-deux, deux cent trente-trois et huit cent soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-six (146-231, 146-232, 146-233 et 146-876) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache.

Avec bâtisses dessus érigées, sans exception, et notamment celle portant le numéro civique 105, 28e Avenue à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Ainsi que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

La mise à prix est fixée à 17 150,10 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne à Saint-Eustache, QC, le SEIZIÈME jour d'AVRIL 1982 à QUINZE heures QUINZE.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 21 janvier 1982. 17100-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000147-76
S. 400-18-000045-81

DAME G. EARLE BAPTIST, née Marion Hope Blair, veuve de George Earle Baptist, domiciliée au 1184, terrasse Turcotte à Trois-Rivières, dit district, demanderesse, contre GEORGE HUBERT TIMPERLEY, domicilié au 855, rue des Frênes à Trois-Rivières, dit district, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, dit district, mis en cause.

« Un emplacement situé sur la rue des Frênes, ville de Trois-Rivières, connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt (180-196) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières.

Avec maison dessus construite, portant le numéro civique 855, rue des Frênes, Trois-Rivières, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 14 108,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi

pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au palais de justice de Trois-Rivières, 250, rue Laviolette, Trois-Rivières, QC, G9A 1T9, le MERCREDI TRENTE ET UNIÈME jour de MARS 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 15 janvier 1982. 17101-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000530-817
S. 400-18-000048-81

JEAN-CLAUDE LUSSIER, homme d'affaires, faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de LUSSIER COLLECTION, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, dit district, demandeur, contre GUY FAFARD, demeurant au 3345, rang Sainte-Marguerite, Saint-Maurice, district de Trois-Rivières, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, district de Trois-Rivières, mis en cause.

« Un terrain situé dans la corporation municipale de Saint-Maurice portant le numéro 685 du cadastre officiel de la corporation municipale de Saint-Maurice, d'une superficie de 58 arpents. »

La mise à prix est fixée à 2 312,80 $, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, district de Trois-Rivières, G0X 2R0, le JEUDI PREMIER jour d'AVRIL 1982 à QUATORZE heures.

« Un terrain situé dans la corporation municipale de Saint-Narcisse portant le numéro 483 du cadastre officiel, situé sur le rang Sainte-Marguerite, dans la municipalité de Saint-Narcisse, borné au nord par le lot 482, à l'est par le chemin public, à l'ouest par le lot 486 et au sud par le lot 687 de la municipalité de Saint-Maurice, d'une superficie totale de 39,6 arpents, avec bâtisse dessus construite et érigée. »

La mise à prix est fixée à 8 603,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, district de Trois-Rivières, G0X 2R0, le JEUDI PREMIER jour d'AVRIL 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 26 janvier 1982. 17201-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Dolbeau

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, en la salle des délibérations du Conseil, à l'hôtel de ville de Dolbeau, au 1100, boulevard Wallberg à Dolbeau, le JEUDI QUATRIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes dues à la ville de Dolbeau et à la Commission scolaire de Dolbeau, avec intérêts et les frais, plus les frais subséquents encourus, à moins que lesdites taxes, intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

Description des immeubles à être vendus pour défaut de paiement des taxes:

Bergeron, Mme Alain	Les immeubles ci-après décrits sans bâtisse dessus construite
147, boul. Dequen, Mistassini	circonstances et dépendances.
compte no 06-05-05-50-0-00	Lot 36A-29, rang 17, canton de Parent
compte no 06-05-05-51-0-00	Lot 36A-28, rang 17, canton de Parent

compte no 06-05-05-52-0-00	Lot 36A-27, rang 17, canton de Parent	
compte no 06-05-05-53-0-00	Lot 36A-25, rang 17, canton de Parent	
compte no 06-05-05-54-0-00	Lot 36A-23, rang 17, canton de Parent	
compte no 06-05-06-03-0-00	Lots 36A-16 et 35-14, rang 17, canton de Parent	
compte no 06-05-06-07-0-00	Lots 36A-31 et 35-26, rang 17, canton de Parent	

Boivin, M. René — Lot P.-8, rang B, canton d'Albanel — Sans bâtisse dessus construite mais avec circonstances et dépendances.
2605, Dandurant, Rosemont, Montréal
compte no 07-01-08-56-1-00
Tenants et aboutissants: ayant trois cent quatre-vingt-cinq pieds (385 pi) de largeur en façade du rang B, canton d'Albanel et les trois autres côtés sont encerclés par le ruisseau.

Bonneau, M. Marcel — Lot P.-6, rang B, canton d'Albanel — Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
3022, boul. Wallberg, Dolbeau
compte no 07-01-08-50-0-00
Tenants et aboutissants: un emplacement mesurant cent quatre-vingts pieds anglais (180 pi a.) de front ou largeur par cent pieds anglais (100 pi a.) de profondeur étant localisé et commençant à deux cent cinquante-cinq pieds anglais (255 pi a.) de la ligne du lot voisin sept (7) desdits rang et canton (René Néron ou ayants droit) et étant borné comme suit: en front, au sud à la route régionale 373; à l'ouest et au nord au résidu du terrain de Mme Victor Fortin ou ayants droit; à l'est au résidu du terrain de Lionel Girard ou ayants droit.

Boudreault, M. Robert — Lot P.-48, rang 16, canton de Parent — Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
2285, boul. Wallberg, Dolbeau
compte no 05-05-01-31-0-00
Tenants et aboutissants: un emplacement de forme irrégulière mesurant environ, soixante-cinq pieds (65 pi) par cent pieds (100 pi) et borné au nord par la route régionale, au sud par le ruisseau qui s'y trouve, à l'est par le ruisseau qui s'y trouve et à l'ouest par l'emplacement de M. Robert Boudreault.

C.H.V.D. Radio Maria Chapdelaine Enr. — Lot P.-41, rang 16, canton de Parent — Avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.
1264, boul. Wallberg, Dolbeau
compte no 04-03-01-23-0-00
Tenants et aboutissants: un emplacement de figure irrégulière borné vers le sud-est à une lisière de terrain de six mètres et cinquante-neuf centièmes (6.59 m) faisant partie de susdit lot quarante et un et constituant partie de la 2e Avenue, vers le sud-ouest à la route du canton de Parent, vers le nord-ouest au lot quarante-deux des susdits rang et canton, et enfin vers le nord-est au résidu du susdit lot quarante et un.

Compagnie Inter Copain Ltée 1700, rue des Pins, Dolbeau compte no 02-01-08-08-0-00	Lot 44-827, rang 17, canton de Parent	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
Coutu, M. Gérard 961, rue des Pins, Dolbeau compte no 04-01-03-20-0-00	Lot 41A-180, rang 17, canton de Parent	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
Entreprises Lagam Ltée 150, 8e Avenue, Dolbeau compte no 02-01-02-10-0-00	Lots 44-775 et 44-789 rang 17, canton de Parent	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
Gagnon, Mme Henri 1391, boul. Wallberg, Dolbeau compte no 02-01-06-04-0-00	Lot 43-662, rang 17, canton de Parent	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
Gagnon, M. Raymond 1701, boul. Wallberg, Dolbeau	Lot 44-817, rang 17, canton de Parent	Sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.
compte no 02-01-08-13-0-00	Lot 44-816, rang 17, canton de Parent	Avec bâtisse dessus construite,
compte no 02-01-08-14-0-00		circonstances et dépendances.

Gestions Cherbourg Ltée — Les immeubles ci-après décrits sans bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.
161 rue Forest, St-Sulpice

compte no 06-04-01-00-1-10	Lot 33-9, rang 16, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-12	Lot 33-10, rang 16, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-14	Lot 33-11, rang 16, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-16	Lot 33-12, rang 16, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-18	Lots 36B-143 et 36A-109, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-20	Lots 36B-142 et 36A-108, rang 17, canton de Parent

compte no 06-04-01-00-1-22	Lots 36B-141 et 36A-107, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-24	Lots 36B-140 et 36A-106, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-26	Lots 36B-139 et 36A-105, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-28	Lots 36B-138 et 36A-104, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-0-00	Lot 36B-117, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-0-05	Lot 36B-116, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-0-10	Lot 36B-114, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-0-15	Lot 36B-115, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-5-00	Lot 36B-113, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-5-02	Lot 36B-112, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-5-04	Lot 36B-111, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-5-06	Lot 36B-110, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-5-08	Lot 36B-109, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-5-10	Lot 36B-108, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-5-12	Lot 36B-107, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-21-5-14	Lot 36B-106, rang 17, canton de Parent

Laurentienne, cie mutuelle d'assurance 500, Grande-Allée, Québec	Les immeubles ci-après décrits sans bâtisse dessus contruite, circonstances et dépendances.
compte no 06-04-01-00-1-30	Lots 36B-137 et 36A-103, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-32	Lots 36B-136 et 36A-102, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-34	Lots 36B-135 et 36A-101, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-36	Lots 36B-134 et 36A-100, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-38	Lots 36B-133 et 36A-99, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-40	Lots 36B-132 et 36A-98, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-42	Lots 36B-131 et 36A-97, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-44	Lots 36B-130 et 36A-96, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-46	Lot 36B-128, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-01-00-1-48	Lots 36B-129 et 36A-95, rang 17, canton de Parent

Laurentienne, cie mutuelle d'assurances 500, Grande-Allée, Québec	Les immeubles ci-après décrits avec bâtisses dessus contruites, circonstances et dépendances.
compte no 06-04-91-11-0-00	Lot 36B-127, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-12-0-00	Lot 36B-126, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-13-0-00	Lot 36B-125, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-14-0-00	Lot 36B-124, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-15-0-00	Lot 36B-123, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-16-0-00	Lot 36B-122, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-17-0-00	Lot 36B-121, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-18-0-00	Lot 36B-120, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-19-9-00	Lot 36B-119, rang 17, canton de Parent
compte no 06-04-91-20-0-00	Lot 36B-118, rang 17, canton de Parent

Juneau, M. Yvon — Lot P.-7, rang B, canton d'Albanel — Avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.
3034, boul. Wallberg, Dolbeau
compte no 07-01-08-53-1-00

Tenants et aboutissants: borné au nord-est par l'emplacement de Lionel Gaudreault et de Lazarette Boivin, au nord-ouest par le chemin de l'usine de filtration, au sud-est par le lot sept partie (P-7) et au sud-ouest par le chemin du rang Un (1) et B (De figure irrégulière 106 pi S.-O., 300.8 pi N.-O., 88.7 pi N.-E., et 300 pi S.-E.).

Lamontagne, M. Normand — Lot P.-41, rang 16, canton de Parent — Avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.
525, 2e Avenue, Dolbeau
compte no 04-03-01-16-0-00

Tenants et aboutissants: un emplacement borné au sud-est au terrain de Gaston Brassard, au sud-est et nord-ouest à une partie du lot quarante et un (41) appartenant à Denis Lamontagne, au nord-est par une partie du terrain de Denis Lamontagne et une partie au terrain de Fernand Larouche. (Mesurant 133.6 pi au S.-E. et N.-O., profondeur 100 pi).

Lamothe, M. Gérard — Les immeubles ci-après décrits sans bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
1740, des Peupliers, Dolbeau
compte no 04-04-01-11-0-00 — Lot P.-40, rang 16, canton de Parent

Tenants et aboutissants: un emplacement borné au nord-ouest par la 2e Avenue sur une largeur de 75 pieds, au sud-est et au sud-ouest par l'emplacement de Gabriel Prévost, au nord-est par la rue projetée propriété de Gabriel Prévost (superficie 7 500 pi²).

compte no 04-04-01-38-1-00	Lot P.-40, rang 16 canton de Parent	

Tenants et aboutissants: un emplacement borné au nord-ouest par l'emplacement de Gilles Roy sur une largeur de 85 pieds, au sud-ouest par l'emplacement de Eugène Larochelle sur une profondeur de 100 pieds, au sud-est par une rue projetée propriété de Gabriel Prévost, et au nord-est par une autre partie de terrain appartenant à Eugène Larochelle et Simon Gosselin.

Lamothe, M. Gérard 1740, des Peupliers, Dolbeau compte no 03-01-06-20-0-00 compte no 03-01-06-22-0-00	Les immeubles ci-après décrits avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Lots 44-878 et 44-879, rang 17, canton de Parent Lot 44-880, rang 17, canton de Parent	
Lamothe, M. Jean Robert 58, 30e Avenue, Dolbeau compte no 07-01-08-64-0-00	Lot P.-14, rang B, canton d'Albanel	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tenants et aboutissants: un emplacement borné au nord-ouest par le lot 15 de M. Jean Robert Lamothe, au sud-ouest par le chemin public, sur une largeur de 169,5 pieds, au sud-est par le lot 14 partie (P-14) de Michel Audet, et à l'est par la rivière Mistassini.

Lapointe, M. Jacques 115, av. Dufour, Mistassini compte no 05-01-06-02-0-00	Lots 45-11 et 46-18, rang 17, canton de Parent	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.
Léveillée, M. Jacques 191, 11e Avenue, Dolbeau compte no 05-04-08-10-0-00	Lot 46-187, rang 17, canton de Parent	Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Avis public est également donné à l'effet que la Commission municipale du Québec a autorisé la ville de Dolbeau à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux d'immeubles à être vendus par la ville pour non-paiement des taxes, au cours de l'année 1982, à condition que ladite énumération abrégée ne s'applique qu'aux numéros cadastraux d'immeubles qui sont consécutifs et qui appartiennent au même propriétaire.

Le prix d'adjudication de chacun des immeubles, ci-haut décrits, sera payable en argent comptant ou par chèque certifié immédiatement après la vente.

Dolbeau, le 26 janvier 1982.

Le greffier,
GASTON BLOUIN.

17082-6-2-o

Cité de Dorval

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal de la cité de Dorval, par résolution en date du 18 janvier 1982, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-après désignés, pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la cité de Dorval, municipales et scolaires avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique en la salle du Conseil sise à l'hôtel de ville au 60, avenue Martin, Dorval, QC, le VINGT-SIXIÈME jour de MARS 1982 à DIX heures.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels les taxes municipales et scolaires devenues exigibles le ou avant le 2 juillet 1981 auront été payées avant le moment de la vente.

Permission a été accordée par la Commission municipale du Québec, en date du 1er décembre 1981, pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Les immeubles seront vendus avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, le cas échéant, sujets à toutes les servitudes actives ou passives pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit comptant ou par chèque visé.

No de rôle	Nom et adresse		Description de l'immeuble
00207500	Walter Thompson, 301, boul. Pine Beach, Dorval, QC, H9S 2W2	12/22	Partie du lot 11-136 Cadastre de la paroisse de Lachine
	Madame Michael McBrine (Yvonne Thompson), 1039, rue Rolland, Verdun, QC, H4H 2G3	1/22	
	Madame Herbert Glover (Joyce Thompson), 438, avenue Clément, Dorval QC, H9S 2T6	1/22	
	Madame Edward Eperson (Olive Smith), adresse inconnue	1/22	
	Madame George Larsen (Muriel Smith), adresse inconnue	1/22	
	Madame Douglas Ford (Myrtle Smith), adresse inconnue	1/22	
	Ralph Thompson, adresse inconnue	1/22	
	George Law, adresse inconnue	1/22	
	Madame Thomas Daniels (Vera Thompson), adresse inconnue	1/22	
	Cecil Thompson Jr, adresse inconnue	1/22	
	Clarence Thompson, adresse inconnue	1/22	

Cettedite partie de lot est bornée vers le nord par une autre partie du lot 11-136, vers l'est par le lot 11-137, vers le sud par le lot 11-653 (propriété de la cité de Dorval, enr. no 1144625, avenue Carson), vers l'ouest par le lot 11-134.
Mesurant trente-neuf pieds (39,0) de largeur sur une profondeur de quarante pieds (40,0) dans ses lignes est et ouest. Contenant en superficie mille cinq cent soixante pieds carrés (1 560 pi²)

00207500	Walter Thompson, 301, boul. Pine Beach, Dorval, QC, H9S 2W2	12/22	11-137 Cadastre de la paroisse de Lachine
	Madame Michael McBrine (Yvonne Thompson), 1039, rue Rolland, Verdun, QC, H4H 2G3	1/22	
	Madame Herbert Glover (Joyce Thompson), 438, avenue Clément, Dorval, QC, H9S 2T6	1/22	
	Madame Edward Eperson (Olive Smith), adresse inconnue	1/22	
	Madame George Larsen (Muriel Smith), adresse inconnue	1/22	
	Madame Douglas Ford (Myrtle Smith), adresse inconnue	1/22	
	Ralph Thompson, adresse inconnue	1/22	
	George Law, adresse inconnue	1/22	
	Madame Thomas Daniels (Vera Thompson), adresse inconnue	1/22	
	Cecil Thompson Jr, adresse inconnue	1/22	
	Clarence Thompson, adresse inconnue	1/22	

No de rôle	Nom et adresse	Description de l'immeuble
00207300	Walter Thompson, 301, boul. Pine Beach, Dorval, QC, H9S 2W2	11-134 Cadastre de la paroisse de Lachine
00102300	Jack Rubin, 3999, boul. Saint-Laurent, Montréal, QC, H2W 1Y4	Deux (2) parties du lot originaire 5 Cadastre de la paroisse de Lachine

La première partie du lot originaire susdit est bornée vers le nord par une autre partie du lot originaire 5 (avenue Parkfield) et une autre partie du lot originaire 5 (avenue Brookdale), vers l'est par trois autres parties du lot originaire 5 dont l'une, École Surrey Gardens, une autre, avenue Brookdale, les lots 9-637 (avenue Cardinal), 9-652 à 9-655, 9-1087 et une partie du lot 1029 (chemin de fer Canadien Pacifique), vers l'ouest par le lot 4 (subdivisé: 4-16 avenue Cardinal, 4-42 à 4-52 et 4-55), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 5.

Mesurant cent cinquante-cinq pieds (155,0) dans une ligne nord, cinq cent quatre-vingt-trois pieds (583,0) dans une ligne est, cent cinquante-trois pieds et soixante-six centièmes (153,66) dans sa ligne nord-ouest cent soixante-douze pieds et six dixièmes (172,6) dans une autre ligne nord, cinq cent cinquante pieds et huit centièmes (550,08) dans une autre ligne est, quatre cent quatre-vingt-sept pieds et six dixièmes (487,6) dans sa ligne sud, mille trente-six pieds et treize centièmes (1 036,13) dans sa ligne ouest.

Contenant en superficie trois cent vingt-six mille six cent vingt-deux pieds carrés (326 622,00 pi^2).

Cettedite partie de lot est affectée à son extrémité sud d'une lisière de soixante-six pieds (66,0) de largeur ayant une superficie de trente-deux mille cent soixante-quinze pieds carrés (32 175,00 pi^2) servant pour fins de rue.

La deuxième partie du lot originaire susdit est bornée vers l'est par le lot 9 (subdivisé: 9-740, 9-753, 9-754 rue, 9-755 à 9-758, ptie 9 passage, 9-791 à 9-796, 9-797 rue, 9-798 à 9-800, 9-812 rue, 9-813 et 9-814), vers le sud-est et le sud par une autre partie du lot 5 (parc Surrey Gardens), vers l'ouest par le lot 4 (subdivisé: 4-58 avenue Goldfinch, 4-60 avenue Chanteclerc), 4-75 à 4-77, 4-80, 4-97 à 4-101, 4-102-1, 4-103, ptie 4-104, 4-106-1, 4-109, 4-115 et 4-295 à 297), vers le nord-ouest par la ligne de division entre les paroisses de Lachine et de Pointe-Claire.

Mesurant mille trois cent quatre-vingt-un pieds et six dixièmes (1 381,6) dans sa ligne est, cent vingt-deux pieds et vingt-trois centièmes (122,23) dans sa ligne sud, quatre cent vingt-huit pieds et un dixième (428,1) dans sa ligne sud-est, mille quatre cent trente-six pieds et six dixièmes (1 436,6) dans sa ligne ouest, cinq cent onze pieds et trois dixièmes (511,3) dans sa ligne nord-ouest.

Contenant en superficie six cent cinquante mille sept cent quarante-trois pieds carrés (650 743,0 pi^2).

La superficie totale des deux parties de lot est de neuf cent soixante-dix-sept mille trois cent soixante-cinq pieds carrés (977 365,00 pi^2).

Dorval, le 19 janvier 1982.

Le greffier,
MARCEL GUÉRIN.

16947-5-2-o

Municipalité de comté de Lac-St-Jean-Est

Avis public est, par les présentes, donné que conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et au Règlement numéro soixante de ce Conseil de comté, adopté le 10 septembre 1947, et approuvé par le ministre des Affaires municipales, les propriétés ci-dessous décrites, seront vendues pour taxes, à l'hôtel de ville de Delisle (salle du Conseil) 96, rue Saint-Joseph, Delisle, le MERCREDI VINGT ET UNIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures.

Cette vente comprend les bâtiments érigés sur les terrains mis en vente, s'il en existe alors, et sauf à distraire aussi les servitudes concédées.

L'Ascension-de-Notre-Seigneur

Propriétaire	Lot	Rang	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêts et frais	Total
M. Jean-Claude Fortin, 19, 1re Avenue, L'Ascension		7	Delisle	24,44 $	15,92 $	102,00 $	142,36 $

Désignation:
Un terrain de figure régulière, mesurant au nord et au sud, cent pieds (100 pi) à l'est et à l'ouest soixante-quinze (75 pi) le tout faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro vingt-six (ptie no-26) aux plan et livre de renvoi officiels pour le Septième Rang, canton de Delisle, et borné comme suit: au nord au terrain de Patrick Doucet ou représentants, à l'est au terrain de Claude Côté ou représentant, au sud au terrain de Clément Collard, à l'ouest à la rue; le tout sans bâtisses dessus construites, mais avec toutes ses appartenances et dépendances.

M. Bertrand Gagné, 470, rang 5, L'Ascension	P. 26	5	Garnier	989,84	344,75	102,00	1 436,59

Désignation:
Un terrain-emplacement, situé à Garnier, en la paroisse de L'Ascension-de-N.-S., mesurant, quarante-neuf mètres et soixante-huit centièmes (49,68 m), équivalent à cent soixante-trois pieds (163 pi) anglais, dans ses lignes nord ou nord-est et sud ou sud-ouest, et quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (91,44 m), équivalent à trois cents pieds (300 pi) anglais, dans ses lignes ouest ou nord-ouest et est ou sud-est, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro vingt-six du rang cinq (ptie no 26, rg V), au cadastre officiel du canton de Garnier, et borné comme suit: au nord ou nord-est et à l'est ou sud-est, par le résidu dudit lot dont il fait partie, appartenant à M. Michel Maltais; au sud ou sud-ouest, par la route séparant les rangs Quatre (rg IV) et Cinq (rg V), susdit canton; et à l'ouest ou nord-ouest, par la route principale conduisant à la rivière Péribonka; le tout avec tous les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.

Micheline Simard, 22, 1re Avenue est, L'Ascension	P. 24	6	Delisle	625,16	42,00	102,00	769,00

Désignation:
a) Un terrain ou emplacement sis et situé en la paroisse de l'Ascension-de-Notre-Seigneur, comté de Lac-St-Jean, mesurant cinquante pieds (50 pi) de front sur cent vingt-huit pieds (128 pi) de profondeur, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro vingt-quatre (ptie lot 24), aux plan et livre de renvoi officiels pour le Sixième Rang (6e Rang du canton de Delisle et borné comme suit, savoir: vers le nord, au chemin entre les rangs Six et Sept (6 et 7 Rang) dudit canton; vers l'est, au terrain de monsieur Paul Fortin ou représentants; vers l'ouest, au terrain de monsieur Augustin Gagnon ou représentants et vers le sud, au terrain de monsieur Armand Renaud ou représentants.

b) Un terrain ou emplacement sis et situé à l'Ascension-de-Notre-Seigneur, comté de Lac-St-Jean, faisant partie du lot numéro vingt-quatre (ptie lot 24), du rang Six (6), au cadastre officiel du canton de Delisle, mesurant vingt-huit pieds (28 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, et borné comme suit, savoir: vers le nord, à la route; vers l'est, au terrain de monsieur Paul Fortin, maintenant monsieur Jacquelin Thibeault; vers le sud, au terrain de monsieur Armand Renaud et vers l'ouest, au terrain de dame Micheline Simard; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Propriétaire	Lot	Rang	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêts et frais	Total
Joseph-Léon Tremblay, 9, rang 7 ouest, L'Ascension	46	6	Delisle	762,00 $	260,48 $	102,00 $	1 124,48 $

Désignation:
a) Un lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-six (lot 46), du rang Six (6), au cadastre officiel du canton de Delisle; le tout sans bâtisse, mais avec circonstances et dépendances.

b) Un terrain ou emplacement sis et situé à l'Ascension, comté de Lac-St-Jean, faisant partie du lot numéro quarante-sept (ptie lot 47), du rang Six (6), au cadastre officiel du canton de Delisle, mesurant trois cent dix pieds (310 pi) de largeur ou de l'est à l'ouest en front du chemin public sur cinq cents pieds (500 pi) de profondeur ou du nord au sud, et borné: vers le nord, au chemin public (route du rang Sept); vers l'est, à la ligne de division des lots quarante-six et quarante-sept (46 et 47); vers le sud, et l'ouest au résidu dudit lot, dont il fait partie; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Saint-Bruno							
M. Alain Brisson, 956, Thibeault, St-Bruno	P.14-7-2 et 14-8-1	4	Labarre	565,43	Nil	246,23	811,66

Désignation:
Un terrain faisant partie de la subdivision 14-7-2 et 14-8-1 du rang 4, canton de Labarre; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Gilles Gonthier, 885, Thibeault, St-Bruno	13 B-9	4	Labarre	736,90	160,89	318,71	1 216,50

Désignation:
Un terrain ou emplacement situé à St-Bruno, comté de Lac-St-Jean, étant et comprenant la subdivision neuf du lot originaire numéro treize B (lot 13 B-9) du rang Quatre (4) au cadastre officiel du canton de Labarre; le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances, sujet aux servitudes dûment enregistrées.

Terrain de Golf « Le Ricochet », 1121, des Sapins, Alma	P. 17	4	Labarre	4 349,33	2 061,88	1 061,23	7 472,44

Désignation:
Un terrain de figure parallélogramme faisant partie du lot dix-sept (ptie lot 17), du rang Quatre (4), au cadastre officiel du canton de LABARRE, mesurant mille cent vingt pieds (1 120 pi) dans ses lignes nord et sud, huit cent quarante-huit pieds (848 pi) dans ses lignes est et ouest, et borné: vers le nord, par la ligne séparative des lots dix-sept et dix-huit (17 et 18) des mêmes rang et canton; vers l'est, par le résidu lot (propriété de M. Patrick Lemieux); vers le sud, par l'emprise nord de la route du rang V et vers l'ouest, par l'emprise est de la route régionale numéro 169 (mesures anglaises).

Ledit terrain contient une superficie de 949 760 pieds carrés ou 21,8 acres. Sauf à distraire le terrain appartenant à la corporation municipale de St-Bruno décrit dans acte no 137712 et désigné comme suit: un terrain ou emplacement situé à St-Bruno, Lac-St-Jean, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro dix-sept non subdivisé (ptie lot 17 n.s.), du rang Quatre (4), au cadastre officiel du canton de Labarre, mesurant, mesures anglaises, deux cents pieds (200 pi) dans ses côtés nord et sud et cinq pieds (5 pi) dans ses côtés est et ouest, et borné ledit terrain comme suit: vers l'est, par le résidu dudit lot dont il fait partie, appartenant à la partie de première part; vers le nord, par le résidu dudit lot dont il fait partie, appartenant à la partie de première part; vers le sud, par l'emprise nord de la route du rang Cinq (5) et vers l'ouest, par l'emprise est de la route régionale numéro 169; le tout avec bâtisses dessus construites, mais circonstances et dépendances.

Alain Bouchard, 300, du Parc, St-Bruno	10-A-144	5	Labarre	71,12	Nil	102,00	175,12

Désignation:
Un terrain ou emplacement, sis et situé à St-Bruno, comté de Lac-St-Jean, connu et désigné comme étant la subdivision cent quarante-quatre du lot originaire dix-A (lot 10-A-144) du rang Cinq (rg V), au cadastre officiel du canton de Labarre, division d'enregistrement de Lac-St-Jean-Est; le tout sans bâtisse dessus construite, mais avec circonstances et dépendances.

Propriétaire	Lot	Rang	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêts et frais	Total
Guy Fradette, 680, des Lilas, St-Bruno	22-12	5	Labarre	1 816,73 $	Nil	382,67 $	2 199,40 $

Désignation:
Un terrain ou emplacement sis et situé à St-Bruno, comté de Lac-St-Jean, connu et désigné comme étant la subdivision vingt-deux du lot originaire numéro douze (lot 22-12), du rang Cinq (rg V), au cadastre officiel du canton de Labarre, division d'enregistrement de Lac-St-Jean-Est; le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Hébertville

Pierre André Denis, 988, rang Belle-Rivière, Hébertville	P. 21-A	C	Signai	666,35	178,29	102,00	946,64

Désignation:
Un terrain situé à Notre-Dame-d'Hébertville, faisant partie du lot vingt et un A (ptie 21-A), du rang C (rg C), pour le cadastre officiel du canton Signai, mesurant ledit terrain approximativement cent soixante-quinze pieds (175 pi) de largeur dans son côté nord, cent vingt pieds (120 pi) de profondeur dans son côté ouest, par environ deux cent quatorze pieds (214 pi) de largeur dans son côté sud, soit le long du chemin public, sans aucune garantie de mesures précises, lequel est ainsi borné: au sud par la route publique du rang Belle-Rivière; à l'ouest, par une partie des mêmes lots, rang et canton, appartenant à Jacques Pelletier; au nord, par une partie desdits lots, rang et canton, appartenant à France Martel ou représentants et à l'est, par une partie des mêmes lots, rang et canton vers l'arrière qui appartient d'abord à France Martel ou représentants et pour l'autre partie, soit du côté de la route publique, par une partie des mêmes lots, rang et canton, qui appartient à Atelier du Tournage Charlemagne Inc.; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

« 92731 Canade Ltée », 500, rue Sacré-Coeur, Alma	P.19	2e est	Mésy	3 140,25	Nil	112,00	3 252,25
	P.18	2e est					
	P.17	2e est					
	P.16	2e est					
	P.16	2e est					
	P.15	2e est					
	P.5 B	1er est					
	P.6	1er est					

Désignation:
1. Partie du lot 19, Deuxième Rang est:
Terrain de figure trapézoïdale faisant partie du lot 19 du Deuxième Rang est du cadastre officiel du canton de Mésy; borné vers l'est par une partie du lot 20; vers le sud, par la ligne séparative du Deuxième Rang et Troisième Rang est; vers l'ouest, par une partie du lot 18; vers le nord, par le résidu dudit lot. Cette ligne nord étant située à une distance de trois cent sept pieds (307,0 pi) le long de la ligne séparative des lots 19 et 20 de la ligne séparative des rangs I et II et à une distance de cinq cent quatre-vingt-dix-sept pieds (597,0 pi) le long de la ligne séparative des lots 19 et 18 de la ligne séparative des rangs I et II dudit canton; le tout suivant un liséré vert et suivant les lettres « A » « O » « P » « Q » sur la copie de plan accompagnant cette description.

2. Partie du lot 18, Deuxième Rang est:
Terrain de figure trapézoïdale faisant partie du lot 18 du Deuxième Rang est du cadastre officiel du canton de Mésy; borné vers le nord par le résidu dudit lot; vers l'est, par la ligne séparative des lots 18 et 19; vers le sud, par la ligne séparative du Deuxième Rang est et du Troisième Rang est et vers l'ouest, par la ligne séparative des lots 18 et 17. La ligne nord étant située à une distance de cinq cent quatre-vingt-dix-sept pieds (597,0 pi) le long de la ligne séparative des lots 18 et 19 de la ligne séparative du Premier Rang est et du Deuxième Rang est et à une distance de sept cent quatre-vingt-sept pieds (787,0 pi) le long de la ligne séparative des lots 17 et 18 de la ligne séparative du Premier Rang est et du Deuxième Rang est; le tout suivant un liséré vert et suivant les lettres « Q » « P » « R » et « B » sur la copie de plan accompagnant cette description.

3. Partie du lot 17, Deuxième Rang est:
Terrain de figure irrégulière faisant partie du lot 17 du Deuxième Rang est du cadastre officiel du canton de Mésy; borné vers le nord, par la ligne vers le nord-est, par le résidu dudit lot; vers l'est, par la ligne séparative des lots 17 et 18; vers le sud, par la ligne séparative du Deuxième Rang est du Troisième Rang est; et vers l'ouest par la ligne séparative des lots 17 et 16; mesurant six cent cinquante-huit pieds (658,0 pi) dans sa ligne nord et huit cent dix pieds (810,0 pi) dans sa ligne nord-est; le tout suivant un liséré vert et suivant les lettres « T » « E » « C » « B » « R » et « S » sur la copie accompagnant cette description.

Propriétaire	Lot	Rang	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêts et frais	Total

4. Partie du lot 16, Deuxième Rang est:
Terrain de figure irrégulière faisant partie du lot 16 du Deuxième Rang est du cadastre officiel du canton de Mésy; borné vers le nord, par la ligne séparative du Deuxième Rang est et du Premier Rang est; vers l'est, par la ligne séparative des lots 16 et 17; vers le sud-est et vers l'ouest, par le résidu dudit lot; mesurant vingt pieds (20,0 pi) dans sa ligne nord, cinq cent quatre-vingts pieds (580,0 pi) dans sa ligne est; dix pieds (10,0 pi) dans sa ligne sud-est et cinq cent quatre-vingt-cinq pieds (585,0 pi) dans sa ligne ouest; le tout suivant un liséré vert et suivant les lettres « T » « W » « J » et « X » sur la copie de plan accompagnant cette description.

5. Partie de lot 16, Deuxième Rang est:
Terrain de figure irrégulière faisant partie du lot 16 du Deuxième Rang est du cadastre officiel du canton de Mésy; borné vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot; vers l'est, par la ligne séparative des lots 16 et 17; vers le sud, par la ligne séparative du Deuxième Rang est et du Troisième Rang est; vers l'ouest, en partie par la ligne séparative des lots 15 et 16 en partie par le résidu dudit lot; le tout suivant un liséré vert et suivant les lettres « W » « S » « U » « V » « L » « K » « J » et « W » sur la copie de plan accompagnant cette description.

6. Partie du lot 15, Deuxième Rang est:
Terrain de figure trapézoïdale faisant partie du lot 15 du Deuxième Rang est du cadastre officiel du canton de Mésy; borné vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot; vers l'est, par la ligne séparative des lots 15 et 16; vers le sud, par la ligne séparative du Deuxième Rang est et du Troisième Rang est; et vers l'ouest, par la ligne séparative des lots 15 et 14. Le coin nord-est de ce terrain étant situé à une distance de mille trois cent cinquante pieds (1 350,0 pi) le long de la ligne séparative des lots 15 et 16 de la ligne séparative du Deuxième Rang est et du Premier Rang est; le tout suivant un liséré et suivant les lettres « V » « U » « V » et « M » sur la copie de plan accompagnant cette description.

7. Partie du lot 5 B, Premier Rang est:
(stationnement et chemin)
Terrain de figure irrégulière faisant partie du lot 5 B du Premier Rang est du cadastre officiel du canton de Mésy; borné vers le nord-est par le résidu dudit lot, vers l'est par la ligne séparative des lots 5 B et 6, vers le sud-ouest par le résidu dudit lot et vers l'ouest par le chemin public mesurant deux cent quarante pieds (240,0 pi) dans sa ligne nord-est, cent soixante-douze pieds (172,0 pi) dans sa ligne est, deux cent quatre-vingt-dix-huit (298,0 pi) dans sa ligne sud-ouest. Le coin sud-est étant situé à une distance de trente-trois pieds (33,0 pi) de la ligne séparative de Premier Rang est et du Deuxième Rang est; le tout suivant un liséré vert et suivant les lettres « A » « E » « F » et « G » sur la copie de plan accompagnant cette description.

8. Partie du lot 6, Premier Rang est:
(stationnement et chemin).
Terrain de figure irrégulière faisant partie du lot 6 du Premier Rang est du cadastre officiel du canton de Mésy; borné vers le nord-est par le résidu dudit lot, vers l'est par un ruisseau, vers le sud par la ligne séparative du Premier Rang est et du Deuxième Rang est et vers l'ouest par la ligne séparative des lots 5 B et 6 desdits rang et canton; mesurant cent soixante-dix-huit pieds (178,0 pi) dans sa ligne nord-est, trois cent quarante-quatre pieds et cinq dixièmes (344,5 pi) dans sa ligne sud et deux cent cinq pieds (205,0 pi) dans sa ligne ouest; le tout suivant un liséré vert et suivant les lettres « A » « B » « C » et « D » sur la copie de plan accompagnant cette description. Sont inclus dans la présente, les biens meubles inclus dans l'annexe aux présentes.

Centre Plein Air Du Mont Lac Vert Inc., rang St-André, Hébertville	P.29 ½ E. 29	2 est 2 est	Mésy	32,7 $	Nil	100,00 $	132,75 $

Désignation:
a) Un terrain-emplacement, situé à Notre-Dame-d'Hébertville, mesurant, mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur, dans le sens est-ouest, sur deux cent cinquante pieds (250 pi) de profondeur, dans les sens nord-sud, faisant partie de la demie est du lot de terre connu et désigné sous le numéro vingt-neuf du rang Deux est (ptie no 29, rg II est), au cadastre officiel du canton de Mésy, et borné comme suit: au sud, au lac Moïse; à l'est, par une partie au terrain de Bertrand Martel ou représentants et par une partie de terrain appartenant à Bertrand Champigny ou représentants et des deux autres côtés au terrain appartenant à Bertrand Champigny ou représentants. La borne est dudit terrain étant située à cent pieds (100 pi) de la ligne de division des lots vingt-neuf et trente (29 et 30) desdits rang et canton.

b) Un terrain-emplacement, situé à Notre-Dame-d'Hébertville, mesurant, mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur, ou de l'est à l'ouest, par deux cent cinquante pieds (250 pi) de profondeur, ou du nord au sud, faisant partie de la demie est du lot de terre connu et désigné sous le numéro vingt-neuf du rang deux est (½ E. no 29, rg II est), au cadastre officiel du canton de Mésy, et borné comme suit: au sud, au lac Moïse; au nord, [illegible] et à l'ouest, par une partie de même lot, appartenant à M. Bertrand Champigny ou représentants; le tout avec toutes ses appartenances et dépendances.

Propriétaire	Lot	Rang	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêts et frais	Total
Jean-Louis Simard, 211, rue Turgeon, Hébertville	P. AB P. no 17-B	1er ouest 2e ouest	Mésy Mésy	970,70 $	Nil	106,00 $	1 076,70 $

Désignation: *a)* 1. Un certain terrain sis et situé dans la paroisse de Notre-Dame-d'Hébertville, mesurant cent (100 pi) pieds de largeur dans le sens nord-sud, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans le sens est-ouest, et faisant partie du lot de terre maintenant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Mésy, sous le numéro « AB » du Premier Rang ouest et est ainsi borné: au nord, au terrain des représentants de Thomas Louis Maltais partie AB: au sud, au terrain de dame Léger Tremblay, ptie AB également; à l'est, à la route de lac Sec et à l'ouest, à la balance dudit lot appartenant à Arthur Villeneuve.

2. Un terrain emplacement sis et situé en le village de la paroisse de Notre-Dame-d'Hébertville, dans le comté de Lac-St-Jean, mesurant cent pieds (100 pi) de profondeur ou de l'est à l'ouest, faisant partie du lot numéro AB (ptie AB), du cadastre pour le Premier Rang ouest du canton de Mésy, borné: en front vers l'est à la route du lac Sec; en arrière à la profondeur vers l'ouest, par le terrain d'Arthur Villeneuve; et au sud, au terrain de Percy Doyle; et au nord par le terrain de Thomas Louis Maltais ou représentants, sauf à distraire le terrain vendu à Martin Pelletier décrit dans acte no 135793 tel que décrit:

Un terrain emplacement sis et situé en le village d'Hébertville dans le comté de Lac-St-Jean, mesurant soixante-dix pieds (70 pi) de largeur sur la rue Turgeon dans le sens nord-sud, par cent pieds de profondeur (100 pi) ou de l'est à l'ouest, faisant partie du lot numéro AB (ptie AB) du cadastre pour le Premier Rang ouest du canton de Mésy, borné: en front vers l'est à la rue Turgeon, en arrière à la profondeur vers l'ouest par le terrain d'Antonnelli Villeneuve, au sud au terrain du vendeur, et au nord par le terrain de Edgar Voyer; le tout avec bâtisses dessus, circonstances et dépendances.

b) Un certain terrain sis et situé en la paroisse de N.-D.-d'Hébertville, sans bâtisse mesurant cent pieds (100 pi) de largeur dans le sens est-ouest, sur toute la profondeur qu'il y a à partir du chemin public actuel à se rendre au lac Sec, lequel terrain faisant partie du lot de terre maintenant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Mésy sous le numéro dix-sept-B (ptie no 17-B) pour le Deuxième Rang ouest dudit canton et est ainsi borné: au nord au lac Sec, au sud au chemin public, à l'est au terrain de Camille Simard, partie 17-B, rang 2 ouest, Mésy et à l'ouest à la balance dudit lot 17-B appartenant aux vendeurs.

Robert Simard, 110-37, boul. St-Vital, Montréal-Nord	P.N. 17-B et 18	2e ouest	Mésy	80,45	Nil	103,44	183,89

Désignation:
La partie nord des lots de terre maintenant connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Mésy sous les numéros dix-sept-B et dix-huit (P.N. 17-B et 18) pour le Deuxième Rang ouest dudit canton, étant la partie située entre le chemin public et le lac Sec, lesquelles parties sont ainsi bornées en totalité: au nord au lac Sec, au sud au chemin public actuel, à l'est au lot 17-A appartenant à Donkin Simard, à l'ouest au lot 19-A appartenant à Onésime Potvin, le tout avec les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Sauf cependant à distraire desdits immeubles, les emplacements de ce chalet de MM. Camille Simard, Jean-Louis Simard, Marcel Simard et Laurent Girard tels que décrits dans leur titre d'acquisition dûment enregistrés et sauf également à distraire terrain vendu par Robert Simard à Daniel Boudreault par acte no 131282 tel que décrit: Un terrain ou emplacement situé en la municipalité de Notre-Dame-d'Hébertville, de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro dix-sept-B (ptie n.s. lot 17-B), du rang Deux ouest (rg 2-0), aux plan et livre du cadastre officiel du canton Mésy, mesurant cent vingt-quatre pieds et huit dixièmes (124,8 pi) et cinquante-six pieds et cinq dixièmes (56,5 pi) dans sa ligne nord; cent quatre-vingt-dix-neuf pieds (199 pi) dans sa ligne est; cent soixante-cinq pieds (165 pi) dans sa ligne sud et quatre-vingt-trois pieds (83 pi) et soixante-cinq pieds (65 pi) et soixante-quatorze pieds et trois dixièmes (74,3 pi) dans ses lignes ouest, et borné comme suit, savoir: au nord, pour partie au lac Sec et pour une autre partie, par une partie du lot dix-sept-B (ptie lot 17-B), desdits rang et canton, propriété de monsieur Robert Simard; au sud, au chemin public, route du rang Trois (rg 3); à l'est et à l'ouest, au résidu dudit lot dix-sept-B (lot 17-B) desdits rang et canton, propriété de monsieur Robert Simard, ladite borne ouest étant située à cent soixante-deux pieds et cinq dixièmes (162,5 pi) de la ligne de division des lots dix-huit et dix-sept (lots 18 et 17-B) desdits rang et canton; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Rémi Pelletier, 158, rang Caron, Lac-à-la-Croix	41	A	Caron	276,60	28,54	102,00	407,14

Désignation:
Une ferme située dans le rang Caron, Lac-à-la-Croix, comté de Lac-St-Jean-Est, étant et comprenant:

a) Le lot de terre connu et désigné sous le numéro quarante et un (lot 41), du rang A, du cadastre du canton de Caron, contenant en superficie cinquante-cinq (55) acres, sauf à distraire:

Propriétaire	Lot	Rang	Canton	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêts et frais	Total

1. Le terrain appartenant à Saguenay Transmission ou représentants, suivant acte de vente reçu devant J.A. Plourde, notaire, le 30 décembre 1927 et enregistré à Hébertville, le 9 janvier 1928, sous le numéro 27530.

2. Le terrain appartenant à dame Claudia Sauvé, suivant acte de vente reçu devant Michel Doré, notaire, le 26 avril 1974 et enregistré à Hébertville, le 30 avril 1974, sous le numéro 112014.

b) Le lot de terre connu et désigné sous le numéro quarante et un (ptie 41), du rang nord, du cadastre du canton de Caron, contenant cinquante-deux (52) acres en superficie, sauf à distraire:

1. Un certain terrain de forme régulière, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur cent pieds (100 pi) de profondeur, et faisant partie dudit lot quarante et un (ptie 41), du rang nord, du cadastre du canton de Caron, lequel terrain est borné comme suit: vers le sud-ouest à la voie publique, soit la route 169; vers le nord-est au lot quarante-deux (lot 42) desdits rang et canton; vers le nord-est et le sud-est au résidu dudit lot quarante et un (lot 41), présentement vendu. Ce terrain restant la propriété du vendeur; le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Hébertville, le 14 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
GUY GAGNON.

17083-6-2-o

Municipalité de comté de Rimouski

Avis public est, par le présent, donné par le soussigné, Charles Gosselin, secrétaire-trésorier du Conseil municipal de comté de Rimouski que les immeubles ci-dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique, en la cité de Rimouski, en la salle des délibérations de la Commission scolaire La Neigette, 99, rue St-Jean-Baptiste ouest, au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, le JEUDI HUITIÈME jour d'AVRIL 1982 à DIX heures, pour les cotisations scolaires, charges et taxes municipales dues sur ces immeubles, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

Désignation de tous les immeubles situés dans la municipalité de comté de Rimouski, à raison desquels il est dû des taxes municipales et scolaires, charges et frais, terrains et bâtisses comme appartenant à:

Municipalité scolaire La Neigette

Noms et prénoms	Numéro du cadastre officiel	Taxes municipales	Taxes scolaires	Montant dû
Rioux, Marcel	P. 187		125,04 $	125,04 $

Une bâtisse sise et construite sur un terrain loué à titre de bail emphytéotique, avec tous les droits de locataire dans ledit terrain situé à St-Fabien, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de largeur, direction est-ouest, sur cent onze pieds (111 pi) de profondeur, mesures anglaises, tel que borné vers le nord-ouest à l'emprunteur, vers le sud à la 2e Rue, vers le nord-est à la 11e Avenue et vers le sud-ouest à Camille Jean ou représentants, lequel terrain étant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Fabien, comme faisant partie du lot numéro cent quatre-vingt-sept (ptie 187) circonstances et dépendances. Sujet à toutes les servitudes ou occultes, affectant ou pouvant affecter ledit immeuble.

Larrivée Mario	P. 19	1 226,41	338,01	1 564,42

Partie du lot numéro dix-neuf au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, étant un emplacement mesurant dans sa ligne ouest soixante-six pieds et quatre-dixièmes (66,4 pi), au nord-est deux cent soixante-treize pieds et quatre dixièmes (273,4 pi), au sud-est soixante-sept pieds et trois dixièmes (67,3 pi), au sud-ouest deux cent quatre-vingt-sept pieds et six dixièmes (287,6 pi) borné à l'ouest par la rivière Ste-Anne, au nord-est par J. Antonio Rouleau, au sud-est par la rue du Parc, au sud-ouest par Wilfrid Guimond; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Noms et prénoms	Numéro du cadastre officiel	Taxes municipales	Taxes scolaires	Montant dû
Mayo, Julien	P. 19-87	2 209,44 $	187,40 $	2 396,84 $

Une parcelle de terrain mesurant deux mètres de largeur par une longueur moyenne d'environ six mètres faisant partie du lot numéro quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-neuf (lot partie 19-87) du rang 1 du cadastre officiel d'une partie révisée de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski compris aujourd'hui dans les limites de la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père, division d'enregistrement de Rimouski. Ladite parcelle de terrain étant bornée comme suit: au nord-est par le lot partie dix-neuf, au sud-est par le lot numéro 19-40, au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu du lot numéro 19-87.

Voyer, Collin	19-27-1	265,11	387,58	652,69

Le lot un de subdivision du lot numéro vingt-sept de subdivision du numéro dix-neuf (19-27-1) au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Ledit immeuble est situé dans la municipalité de Pointe-au-Père.

Caron, Claude	680	86,80	77,81	164,61

Le lot numéro six cent quatre-vingt (680) au cadastre officiel pour la paroisse de St-Fabien, comté de Rimouski, étant une terre située en le 5e Rang de cette paroisse, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Goulet, Pierre Goulet, Marcel Goulet, madame Gilles	404, 406 et 408		72,80	72,80

Un terrain connu et désigné comme étant les lots 404, 406 et 408 au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, circonstances et dépendances.

Bourret, M. et Mme Jacques	219-8-51	434,45	228,35	662,80

Le lot cinquante et un de la subdivision officielle du lot huit de la subdivision du lot originaire deux cent-dix-neuf (219-8-51) au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Dubé, Raymond	P. 364		50,93	50,93

Partie nord du lot numéro trois cent soixante-quatre (ptie N. 364), étant toute la largeur dudit lot sur six cent cinquante-cinq pieds (655 pi) de profondeur nord-sud, borné au nord-ouest au fronteau, au nord-est au lot 365, au sud-est à une rue et au sud-ouest au résidu du lot 364, tel que le tout se trouve actuellement, sauf et à distraire la partie appartenant au ministère des Transports, suivant enregistrement 217506.

Brisson, Julien	548-56-100-5-2	32 010,54	3 694,98	35 705,52

La subdivision deux de la subdivision cinq de la subdivision cent, de la subdivision cinquante-six de la subdivision du lot originaire cinq cent quarante-huit (548-56-100-5-2) au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Les Immeubles Alades Inc.	627-2	45 937,19	9 451,19	55 388,38

La subdivision deux du lot originaire six cent vingt-sept (627-2) au cadastre officiel de la ville de St-Germain-de-Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

American Mach. & Hydro. AMH Ltée	188-91-7	3 454,75	1 159,91	4 614,66

La subdivision sept de la subdivision du lot quatre-vingt-onze de la subdivision du lot originaire cent quatre-vingt-huit (188-91-7) au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pineault, Georges	P. 430		81,76	81,76

Partie du lot quatre-cent trente (ptie 430) au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, mesurant trois mètres et quatre centièmes de front dans la ligne sud-est et douze mètres et dix-neuf centièmes dans la ligne nord-est par la profondeur qu'il peut y avoir entre le lac au sud-est et le nouveau chemin au nord-ouest, borné au nord-ouest au chemin, au nord-est à Claude Pineault, au sud-ouest à l'acquéreur, tel que le tout se trouve actuellement.

Noms et prénoms	Numéro du cadastre officiel	Taxes municipales	Taxes scolaires	Montant dû
Municipalité de Saint-Marcellin				
Dionne, Roland	P. 44 et 45	15,90 $		15,90 $

Partie des lots quarante-quatre et quarante-cinq (pties lots 44 et 45), rang Six (rg 6), canton de Neigette borné au nord, au sud et à l'est par Martial Bélanger ou représentants et à l'ouest par le lac; étant tous les droits sur une lisière de terrain de trente pieds (30 pi) autour du lac situé dans la paroisse de St-Marcellin, ainsi que tous droits sur une partie du lot quarante-cinq (P. 45) rang Six (rg 6), canton de Neigette, étant une lisière de terrain de trente pieds (30 pi) autour du lac, borné au nord et au sud par Antonio Brisson ou représentants, à l'est par la lisière de terrain ci-dessus décrite et à l'ouest par le lac, avec un morceau de terrain de deux cents pieds (200 pi) de front par cent pieds (100 pi) de profondeur, avec le chalet dessus construit, circonstances et dépendances.

Municipalité du Bic				
Côté, Caroll	7-3-2	610,03		610,03

La subdivision deux de la subdivision trois de la subdivision du lot originaire sept (7-3-2) au cadastre officiel de la paroisse de Ste-Cécile du Bic, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Lavoie, Serge	107-4	691,44		691,44

La subdivision quatre du lot cent-sept (107-4) au cadastre officiel de la paroisse de Ste-Cécile-du-Bic avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Gibs, Marguerite et Douglas Cann	P. 166 et 168	35,36		35,36

Un certain terrain de forme irrégulière contenant cinq (5) arpents plus ou moins, en superficie et situé dans le 1er Rang de la paroisse du Bic, dans la province de Québec, borné au nord-ouest par la route et par la propriété de Mme G.E. Allen Jones ou représentants, au sud-est par la ligne sud du rocher, au nord au chemin de fer, au nord-est par la propriété de Joséphat Blais ou représentants et à ladite G.E. Allen Jones et au sud-ouest par la propriété de Thaddy Robichaud ou représentants, ledit terrain étant connu comme étant partie des lots 166 et 168 au cadastre officiel de la paroisse de Ste-Cécile-du-Bic, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Municipalité de Rimouski-Est				
Hudon-Proulx, Dolorès	96-33 et 96-34	1 960,00	264,34	2 224,34

Les subdivisions trente-trois et trente-quatre du lot originaire quatre-vingt-seize (96-33 et 96-34) au cadastre officiel de la paroisse de St-Germain-de-Rimouski, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Municipalité de St-Fabien				
Bélanger, Claude	P. 167	1 463,38	78,22	1 541,60

Un terrain situé en le 1er Rang de la paroisse de St-Fabien, contenant environ cent vingt-huit pieds (128 pi) de front par quatre-vingt-dix pieds et cinq dixièmes (90,5 pi) de profondeur, borné au nord-ouest à dame Ambroise Roussel et à la corporation municipale de St-Fabien, au sud-est à Jérôme Cloutier, au nord-est à l'Oeuvre des terrains de jeux de St-Fabien et au sud-ouest à la rue, faisant partie du lot cent soixante-sept (ptie 167) au cadastre officiel de la paroisse de St-Fabien, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Noms et prénoms	Numéro du cadastre officiel	Taxes municipales	Taxes scolaires	Montant dû
Bélanger, Claude	P. 27	52,49 $	18,07 $	70,56 $

Un terrain situé en le 1er Rang de la paroisse de St-Fabien, contenant environ quatre-vingt-seize pieds (96 pi) de front par quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur, borné au nord-ouest au fleuve St-Laurent, au sud-est à la rue, au nord-est à Simone Bernier et au sud-ouest à Emmanuel Roy faisant partie du lot vingt-sept (ptie 27) au cadastre officiel de la paroisse de St-Fabien, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Larrivée, Mario	P. 185	2 091,33	241,57	2 332,90

Un terrain situé à St-Fabien mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de front par cent neuf pieds (109 pi) de profondeur, borné au nord-ouest à Louis Gonzague d'Astous, au sud-est à la Première Rue, au nord-est à Paul Léon Belzile et au sud-est à Paul Léon Belzile faisant partie du lot cent quatre-vingt-cinq (ptie 185) au cadastre officiel de la paroisse de St-Fabien, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Municipalité de Ste-Blandine

Roy, Charles-Eugène	68-A	33,93	13,90	47,83

Le lot soixante-huit A (68-A), situé dans le rang Un (rg 1) du canton de Neigette dans la paroisse de Ste-Blandine ayant une superficie approximative de 75,8 acres, sauf et à distraire les parties vendues ultérieurement s'il y a lieu.

Tremblay, Armand	P. 500	20,75	6,73	27,48

Une partie du lot cinq cent (ptie 500), paroisse de St-Germain-de-Rimouski, étant un terrain situé dans le rang 5 de la Seigneurie de Rimouski dans la paroisse de Ste-Blandine, ayant une superficie approximative de 10 000 pieds carrés, soit approximativement 100 pieds de front par 100 pieds de profondeur; borné au nord à Jean-Baptiste Pigeon, au sud à Honorius Gagné, à l'est à la route 232 et à l'ouest à Gilles Martin et cie.

Couture, Raymond	P. 34-A	985,30	103,05	1 088,35

Une partie du lot trente-quatre A (ptie 34-A), étant un terrain dans le rang Un (rg 1), canton de Macpès, ayant une superficie approximative de 25 000 pieds carrés, soit approximatif de 200 pieds de fond par 125 pieds de profond. Borné au nord à la rue St-Gérard sans désignation cadastrale, au sud et à l'ouest à Marc-Aurèle Gagné, à l'est à Romuald Brisson. Ce terrain étant construit, circonstances et dépendances.

Poirier, M. et Mme Gilles	P. 28-B et P. 28-C	33,55	9,41	42,91

Une partie des lots vingt-huit B et vingt-huit C (ptes 28-B et 28-C), étant un terrain situé dans le rang Un (rg 1), canton de Macpès, ayant une superficie de 12 075 pieds carrés approximatif, soit approximativement 68,0 pieds de front, 70,2 pieds ligne sud, 165,8 pieds ligne est, 185,0 pieds ligne ouest, borné au nord à une rue projetée, au sud à Louise Sauvageau, à l'est à Édouard Parent, à l'ouest à Yves Duchesne.

Ballanger, Marcel	P. 32-B	821,50	52,92	874,42

Une partie du lot trente-deux B (ptie 32-B), étant un terrain irrégulier dans le rang Un (rg 1), canton de Macpès, ayant une superficie approximativement de 95 pieds de front par 105 pieds de profondeur, borné au nord à Gonzague Proulx, au sud à la rue 32-B-8, à l'est à la rue 32-B-10 et à l'ouest à Réal Bélanger. Ce terrain étant construit, circonstances et dépendances.

Rimouski, le 26 janvier 1982.

Le secrétaire-trésorier,
CHARLES GOSSELIN.

17202-6-2-o

Cité de Shawinigan

Avis public est, par les présentes, donné que le Conseil municipal de la cité de Shawinigan, par une résolution en date du 18 janvier 1982, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales foncières ou spéciales, avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourraient être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente qui aura lieu dans la salle des délibérations du Conseil de la cité de Shawinigan, au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, le JEUDI VINGT-CINQUIÈME jour de FÉVRIER 1982 à QUATORZE heures.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles pour lesquels les taxes municipales, les intérêts et les frais auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an.

Ils seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances et sujets aux servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de ces immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale du Canada.

Propriétaires	Numéros de cadastre et situation	Numéro de rôle
Hould.-Corriveau, Micheline Situé aux numéros civiques 442 à 456, 4e Rue.	628-110	10206
Desaulniers, Claude	628-1523 Partie 628-1524 Partie 628-1525 Partie	20614
Situés au numéro civique 603, place du Marché. Terrain borné au sud par la ruelle 628-1522 Partie où il mesure 70 pieds; au nord par les lots 628-1524 Partie et 628-1523 Partie où il mesure 61 pieds; à l'ouest par les lots 628-1523 Partie et 628-1524 Partie où il mesure 64 pieds; à l'est, par le lot 628-1523 Partie.		
Lemire, Jean-Guy Situé aux numéros civiques 879 à 883, Lévis.	628-1480-65	20621
Trust Royal Situé aux numéros civiques 841 à 843, Joffre.	628-1481 Partie	20697
Terrain borné à l'est par la rue Joffre, où il mesure 33 pieds; à l'ouest par la rue des Érables, où il mesure 52 pieds; au sud par le lot 628-1481-2, où il mesure 107.62 pieds; au nord par la partie du lot 628-1481 Partie, où il mesure 123 pieds plus ou moins.		
Société Pelston Inc.	628-463 Partie 628-462 Partie 628-461 Partie	20707
Situés aux numéros civiques 833 à 863, Cascade. Terrain borné en front, côté nord par la rue Cascade où il mesure 100.5 pieds; en arrière, côté sud par les lots 628-461 Partie, 628-1734 Partie, où il mesure 100.62 pieds; côté ouest par une partie du lot 628-461 où il mesure 70 pieds; côté est par une partie des lots 628-463-1 et 628-463, où il mesure 70 pieds.		
Hector Lamothe, Succession Situé au numéro civique 916, boul. St-Maurice.	628-1429	20734
Situé au numéro civique 916, boul. St-Maurice.	628-1602-1	20734
Situé au numéro civique 916, boul. St-Maurice.	628-1430 Partie	20734
Terrain borné au nord par le lot 628-1430 Partie où il mesure 100 pieds; au sud par le lot 628-1429, où il mesure 100 pieds; à l'est par l'avenue Willow, où il mesure 25 pieds; à l'ouest par le lot 628-1435 Partie où il mesure 25 pieds.		

Propriétaires	Numéros de cadastre et situation	Numéro de rôle
Charles-Grenon, Carole et Librairie Sauvageau Situé aux numéros civiques 591 à 603, 5e Rue. Terrain mesurant 50 pieds par 92 pieds sauf à distraire, une lisière de 8 pieds par 37 pieds, vendue à R.P. Hébert, ou représentants; terrain borné au sud par la ruelle 628-359 où il mesure 8 pieds; au nord par le lot 628-438 Partie, où il mesure 8 pieds; à l'est par le lot 628-437 Partie, où il mesure 37 pieds, à l'ouest par le lot 628-438 Partie, où il mesure 37 pieds; sauf et à distraire une lisière de 1 pied par 45 pieds, terrain borné au nord par la 5e Rue, où il mesure un (1) pied; au sud par le lot 628-438 Partie, où il mesure un (1) pied; à l'est par le lot 628-438 Partie, où il mesure 45 pieds; à l'ouest par le lot 628-439 Partie, où il mesure 45 pieds.	628-438 Partie	20813
Rault, Pierre Situé aux numéros civiques 1813, St-Marc; 812 et 822, Trudel. Terrain de figure parallélogrammatique borné du côté nord-est par une partie du lot 625, sur une longueur de 96 pieds; du côté sud-est, en partie par le lot 625-233 (rue St-Marc) sur une longueur de 5 pieds; du côté sud-ouest par une partie du lot 625-99 (rue Trudel) sur une longueur de 96 pieds; du côté nord-ouest par une partie du lot 625 sur une longueur de 5 pieds.	625-99 Partie	31053
	625 Partie	31053 31054 31055
Situé aux numéros civiques 1833, 1863, 1893, St-Marc. Terrain de figure parallélogrammatique, borné ledit terrain du côté nord-est en partie par le lot 625-180 (rue Montcalm) sur une longueur de 96 pieds; du côté sud-est par l'avenue St-Marc sur une longueur de 187,6 pieds; du côté sud-ouest par partie du lot 625-99 sur une longueur de 96 pieds, du côté nord-ouest par le lot 625-100 et une partie du lot 625 sur une longueur de 187,6 pieds.		
Vallée, Yvan Situé aux numéros civiques 1602 à 1626, Georges.	626-159-1	31246
Trussard, Roland Situé aux numéros civiques 1690 à 1698, Georges. Terrain borné en front, vers le nord-ouest par l'avenue Georges, où il mesure 75 pieds; en arrière, vers le sud-est par les lots 626-81 Partie, 628-80 Partie, où il mesure 75 pieds; du côté sud-ouest par le lot 626-158-2-1, où il mesure 121,4 pieds; du côté nord-est par le lot 626-158 partie, où il mesure 111,5 pieds.	626-158 Partie	31250
Dauphinais, Gaston Situé aux numéros civiques 2182 à 2196, rue Georges.	624-310-1-4	31258
Caisse populaire de la cité de Shawinigan Situé aux numéros civiques 2042 à 2048, Royal.	625-232-98	31374
Deschesnes, Gilles Situé aux numéros civiques 753 à 755, rue St-Paul.	625-125	31517
Gélinas, Martial Situés aux numéros civiques 1272 à 1276, rue St-Paul.	625-232-59 et 624-310-36	31553
Société nationale de Fiducie Situé au numéro civique 1643, d'Youville.	625-155-19-10	31668
Kerr, Gilbert	42-269	41809
	42-270	41809
	42-271	41809
Situés aux numéros civiques 2463 à 2493, St-Marc et 843, rue Frigon. Sauf et à distraire de ces trois (3) terrains une lisière de terre appartenant à la cité de Shawinigan mesurant 80 pieds par 8 pieds en front sur l'avenue St-Marc, enregistré à Trois-Rivières, sous le numéro 150119.		
	42-272 Partie	41809
Situé aux numéros civiques 2463 à 2493, St-Marc, 843, Frigon. Terrain de forme triangulaire mesurant 28 pieds par 74,9 pieds; borné ledit terrain au sud-ouest par le prolongement du lot 42-269 sur une longueur de 28 pieds, au sud-est par bordure des lots 42-269, 42-270, 42-271, sur une longueur de 74,9 pieds; au nord-ouest par le lot 42-272 Partie (ruelle).		

Propriétaires	Numéros de cadastre et situation	Numéro de rôle
Lampron, Roland Situé aux numéros civiques 2663 à 2669, rue Marineau.	41-326	41947
Grenier, Denis Situé au numéro civique 2703, rue Marineau.	41-328-1	41949
Situé au numéro civique 2703, rue Marineau. Terrain borné en front, par l'avenue Marineau, où il mesure 99 pieds; côté nord-est, par le lot 41-328-2 Partie, où il mesure 100 pieds; côté sud-est, par le lot 41-328-1, où il mesure 100 pieds; en arrière, par le lot 41-337 Partie, où il mesure 9,9 pieds.	41-328-2 Partie	41949
Lajoie, Omer Situés aux numéros civiques 412 à 416, rue Gigaire. Terrain borné du côté sud-ouest, par la rue Gigaire, où il mesure 41 pieds; du côté nord-est, par une partie du lot 41-27, où il mesure 41 pieds; du côté sud-est, par l'avenue Laval, où il mesure 55 pieds; du côté nord-ouest, par les lots 41-29 partie, 41-28 partie, où il mesure 55 pieds.	41-28 Partie 41-29 Partie	42193
Noël, Gilberte Situé au numéro civique 2263, des Hêtres.	624-487-8	52495
Noël, Gilberte et Noël, Jean-Paul 1° Situé sur la rue Alexandre-Gélinas. Terrain de forme irrégulière, borné côté sud-ouest, par la rue Alexandre-Gélinas, où il mesure 401,09 pieds et par le lot 624-487-11, où il mesure 143,8 pieds; du coté sud-est, par le lot 624-487-11, où il mesure 72,6 pieds et par l'avenue des Hêtres, où il mesure 106,46 pieds; du côté nord-est, par le lot 624-487 Partie, où il mesure 446 pieds et par le lot 43-1 où il mesure 101 pieds plus ou moins; du côté nord-ouest, par la rue LaSalle, où il mesure 78,88 pieds. 2° Situé sur la rue Alexandre-Gélinas. Terrain vacant de forme irrégulière, borné en front par la rue Alexandre-Gélinas, où il mesure 152,26 pieds; à l'arrière, par le lot 624-487-31, où il mesure 50,14 pieds; du côté sud, par le lot 624-487-40, où il mesure 100 pieds; du côté nord, par le lot 624 Partie, où il mesure 181,42 pieds. 3° Terrain situé sur place Désaulniers et borné en front, par la rue place Désaulniers, où il mesure 70 pieds; à l'arrière par une partie du lot 624-487-16, de forme irrégulière, où il mesure 596 pieds, d'une superficie de 63 837 pieds carrés plus ou moins et étant tout le terrain compris entre les bornes suivantes: 624-487-16; 624-487-36; 624-487-33; 624-487-38; 624-487-25; 624-487-15; 624-498-19.	624-487 Partie	52512
Dauphinais, Jean-Guy Situé aux numéros civiques 1872 à 1884, rue Lavergne.	44-80	52783
Situé aux numéros civiques 1872 à 1884, rue Lavergne. Terrain mesurant 41 pieds par 97,14 pieds, borné en front par la rue Lavergne, où il mesure 41 pieds; en arrière, par la rue Fabre, où il mesure 41 pieds; du côté sud, par le lot 44-80, où il mesure 97,14 pieds; du côté nord, par une partie du lot 44-81 partie, où il mesure 97,14 pieds.	44-81 Partie	52783
St-Pierre, Gérard Situés aux numéros civiques 2423 à 2427, Boivert.	44-142-1 44-143 44-245	52832
Dion, Cléo Situé sur la rue Bellevue.	45-147	52961
Dion, Cléo Situé aux numéros civiques 2423 à 2437, Bellevue.	45-148	52962
Bellemare, Michel Situé sur la rue Papillon.	44-292	53109
Desaulniers, André Situés aux numéros civiques 2693 à 2695, Glenada.	198-35 199-6	63669
Noël, Gilberte Situé sur la rue Desaulniers.	624-487-22	53122

Propriétaires	Numéros de cadastre et situation	Numéro de rôle
Pronovost, Lise et Thiffeault, Odette Situé au 2823, avenue Lucien-Bourassa.	199-65	63703
Caisse d'Entraide Économique de Shawinigan Situé sur l'avenue Beau-Rivage avec bâtisse.	16 Partie	75192
Terrain mesurant 50 pieds par 100 pieds et borné du côté nord-ouest, par un chemin privé, (Beau-Rivage), où il mesure 50 pieds; du côté sud-est, par la rivière St-Maurice, où il mesure 50 pieds; du côté nord-est par le lot 16 partie, où il mesure 100 pieds; du côté sud-ouest par le lot 17 partie, où il mesure 100 pieds.		
Mongrain et Frères Ltée Situé au numéro civique 5050, boulevard Royal.	33-21	75212
Ferron, Léo et Ferron-Matteau, Thérèse Situés au numéro civique 1453, 56e Rue.	31-92 31-93	75280
Noël, Jean-Paul et Noël, Gilberte Situé sur l'avenue Vaudreuil.	32-9	75358
Banque Nationale du Canada Situés au numéro civique 10013, des Hêtres.	71-5 71-4-1 72-38-1 71-30-3 71-30-1	75348
Noël, Jean-Paul et Noël, Gilberte Situés au numéro civique 5452, des Hêtres.	32-2 32-1 31-68 31-67	75914
Noël, Jean-Paul Situé sur des Hêtres	30-30	75924
Noël, Jean-Paul Situé sur des Hêtres	30-31	75925
Gervais, Edgar Situé sur la 67e Rue.	27-55	75947
Situé sur la 67e Rue. Terrain borné du côté sud-ouest, par la 67e Rue, où il mesure 66 pieds; du côté nord-est, par le lot 59 Partie, où il mesure 77 pieds; du côté nord-ouest, par les lots 58-14, 58-21 Partie, où il mesure 99,2 pieds; du côté nord-est, par le lot 27-55, où il mesure 99,2 pieds.	58-21 Partie	75947
Trust Général du Canada Situé sur des Hêtres. Terrain borné du côté nord-ouest, par la rue des Hêtres, où il mesure 70 pieds; du côté sud-est, par les lots 68-73, 68-74 Partie, où il mesure 70 pieds; du côté sud-ouest, par le lot 68-104, où il mesure 176 pieds; du côté nord-est, par une partie du lot 68, où il mesure 205 pieds.	68 Partie	75980
Noël, Jean-Paul Situé sur l'avenue Bonaventure.	51-41	76164
Noël, Jean-Paul Situé sur l'avenue Bonaventure, coin 49e Rue.	51-40	76175
Plante, Roger Situé au numéro civique 3287, St-Louis.	47-54	76220

Propriétaires	Numéros de cadastre et situation	Numéro de rôle
Bellemare, Raynald Situé au numéro civique 4181, rue Ste-Marthe.	49-189	76344
Trust Général du Canada Situé sur la 24e Avenue.	68-72	76358
Gélinas, Marcel Situé au numéro civique 3153, Louis-Hémon.	47-180	76965
Les Immeubles Roger Baribeau Situé sur la 41e Rue.	36-6	77017
Francoeur, Benoit Situé au 2463, 41e Rue.	49-137	77043
Les Immeubles Roger Baribeau Inc. Situés au numéro civique 1702, 41e Rue.	36-9, 36-46, 36-47 36-48, 36-49, 36-50 36-51, 36-13, 36-14, 36-15, 36-16, 36-17, 36-18, 36-19-1, 36-19-2, 36-20-1, 36-20-2, 36-21, 36-58, 36-59, 36-60, 36-61, 36-62, 36-63, 36-64, 36-65, 36-66, 36-98-1, 36-98-2, 36-114, 36-115, 36-116, 36-117, 36-118, 37-82, 37-83, 35-159, 37-81	77061
Situé au numéro civique 1702, 41e Rue. Terrain vacant mesurant 33 pieds par 95 pieds borné au nord-est par la 41e Rue, où il mesure 33 pieds; au sud-ouest par une partie du lot 36-83, où il mesure 33 pieds; au nord-ouest, par une partie du lot 36-8, où il mesure 95 pieds; au sud-est, par le lot 36-9, où il mesure 95 pieds.	36-8 Partie	77061
Les Immeubles Roger Baribeau Inc. Situé sur la 34e Rue.	36-40	77135
Les Immeubles Roger Baribeau Inc. Situé sur la 43e Rue.	36-34	77140
Les Immeubles Roger Baribeau Inc. Situé sur la 43e Rue.	36-33	77141
Les Immeubles Roger Baribeau Inc. Situés au numéro civique 1682, 43e Rue.	36-31 36-32	77143
Noël, Gilberte Situé sur la 58e Rue.	30-25	77896
Noël, Gilberte Situé sur la 58e Rue.	30-24	77897
Déziel, Réal, Déziel, Jean-Claude, Desaulniers-D., Marie-Ange, Gélinas-D., Fernande Terrain de forme triangulaire (enclavé) borné au nord-ouest par la limite de la ville de Grand-Mère, où il mesure 590 pieds plus ou moins; au nord-est par une partie du lot 10, où il mesure 230 pieds; au sud-est par les lots 11 Partie, 12 Partie, CNR, où il mesure 650 pieds plus ou moins.	11 Partie 12 Partie	78521

Propriétaires	Numéros de cadastre et situation	Numéro de rôle
Plastishaw Limitée	628 Partie	90032

Situé au numéro civique 1325, du Terminal.
Terrain de forme irrégulière, borné en front, vers le sud par la rue du Terminal, où il mesure 165 pieds; et par une partie du lot 628 où il mesure 61 pieds; en arrière, vers le nord par une partie du lot 628, où il mesure 284,5 pieds, du côté ouest, par une partie du lot 628, chemin de la Fonderie, où il mesure 190,1 pieds et par une partie du lot où il mesure 219 pieds; du côté est, par une partie du lot 628, où il mesure 8 pieds et 220 pieds.

Lemay, Michel	628-376 Partie 628-375 Partie	20759

Situés aux numéros civiques 362 à 376, 4e Rue.
Terrain mesurant 74,32 pieds par 92 pieds et borné en front, par la 4e Rue; en arrière, par une ruelle 628-359; du côté est, par une partie du lot 628-376; du côté ouest, par une partie du lot 628-375.

Bourassa, Roger et Laurendeau, Marcelle	625-100	31171

Situé aux numéros civiques 1802 à 1836, Champlain et 852-876, rue Trudel.

	625 Partie	31171

Situé aux numéros civiques 1802 à 1836, Champlain et 852-876, Trudel. Terrain de forme triangulaire, borné vers le nord-est, par une partie du lot 625, où il mesure 95 pieds; vers le sud-est, par une partie du lot 625, où il mesure 18,06 pieds; vers le sud-ouest par le lot 625-100, où il mesure 96,69 pieds.
Terrain de forme parallélogrammatique borné vers le nord-est, par le lot 625-100, où il mesure 96,69 pieds; vers le sud-est, par partie du lot 625-99, et partie du lot 625, où il mesure 10,4 pieds; vers le sud-ouest, par partie du lot 625, rue Trudel; vers le nord-ouest, par l'avenue Champlain, où il mesure 10,4 pieds.

Blais, Gaston	624-350	31226

Situé aux numéros civiques 2213-2237, Georges et 1082-1086, St-Joseph.

Bellemare-Laforme, Henriette	42-226 42-227	41765

Situés aux numéros civiques 2553-2565, Dollard

Plante, Roger	42-445	42161

Situé aux numéros civiques 1554 à 1566, Frigon.

Deschesnes, Gilles	45-47	52954

Situé aux numéros civiques 2183-2195, Bellevue Plaza

Adam-Cossette, Rose-Estelle	202-8	63617

Situé au numéro civique 3623, avenue de la Montagne.

Lafrenière, Gérald	617-1 Partie	64112

Situé aux numéros civiques 3123-3125, place Garnier.
Terrain borné en front par une partie du lot 617-1 Partie, où il mesure 50 pieds plus ou moins; à l'arrière, par une partie du lot 617 Partie, où il mesure 52,2 pieds; du côté nord, par une partie du lot 616-18, où il mesure 78,3 pieds; du côté sud, par une partie du lot 617-2, où il mesure 83,1 pieds.

Boucher, Guy	9 Partie	75083

Terrain mesurant 50 pieds par 100 pieds plus ou moins et borné en front, par la rivière St-Maurice, où il mesure 50 pieds plus ou moins; en arrière, par partie du lot 9, où il mesure 50 pieds plus ou moins; du côté nord-est, par le lot 9-5, où il mesure 100 pieds plus ou moins; du côté sud-ouest, par une partie du lot 9, où il mesure 100 pieds plus ou moins.

Turgeon, Noël	67-56 Partie 67-57 Partie	76114

Situés au numéro civique 9173, 19e Avenue.
Terrain mesurant 80 pieds par 68 pieds et borné en front, par la 19e Avenue, où il mesure 80 pieds; à l'arrière, par une partie du lot 67-56, où il mesure 80 pieds; du côté nord-est, par la 92e Rue, où il mesure 68 pieds; du côté sud-ouest, par une partie des lots 67-56, 67-67, où il mesure 68 pieds.

Pombert, Rosaire	68-117	76219

Situé au numéro civique 9382, 20e Avenue.

Propriétaires	Numéros de cadastre et situation	Numéro de rôle
Lambert, Mme Alcime	45 Partie	53029
Terrain situé sur la rue Bellevue-Plaza et borné en front, par la rue Bellevue-Plaza, où il mesure 46,58 pieds; à l'arrière, par une partie du lot 46, où il mesure 88,8 pieds; du côté sud-est, par le lot 45-124 où il mesure 108,7 pieds; du côté nord-ouest, par le lot 45-125, où il mesure 116 pieds plus ou moins.		
Lambert, Mme Alcime	45 Partie	53030
Situé sur la rue Bellevue-Plaza.		
Terrain borné en front, par la rue Bellevue-Plaza, où il mesure 67,36 pieds; à l'arrière, par une partie du lot 46, où il mesure 26 pieds; du côté sud-est, par le lot 45-125, où il mesure 116 pieds plus ou moins; du côté nord-ouest, par le lot 45-126, où il mesure 108,94 pieds.		
Veillette, Jacques	69-11	75832
Situé au 9383, des Hêtres.		
Situé au 9383, des Hêtres.	68 Partie	75832
Terrain borné en front, par la vieille ligne du C.N.R., où il mesure 60 pieds; et partie du lot 68, mesurant 60 pieds; à l'arrière, par partie du lot 68, où il mesure 120 pieds; du côté nord-est, par les lots 69-11 et 69-6 Partie, où il mesure 200 pieds; du côté sud-ouest, par partie du lot 68, où il mesure 100 pieds et 100 pieds.		
Matteau, Marcel	65-56	78557
Situé sur la rue Bel-Air.		
Hamelin, Marcel	65-21	78478
Situé sur la 87e Rue.		
Lampron, Gérard	60-4	77991
Situé sur la 74e Rue.		
Vallée, Alcide	51 Partie	77831
Situé au 2333, 49e Rue.		
Terrain borné du côté nord-est par la 49e Rue sur une longueur de 278,9 pieds; du côté sud-est par le lot 51 partie emprise d'un chemin de fer abandonné sur une longueur de 248 pieds; du côté sud-ouest par le lot 51 partie sur une longueur de 310 pieds; du côté nord-ouest par les lots 51-66-1, 51-66-2, sur une longueur de 238 pieds.		
Juneau, Pierre	60 Partie	75788
Situé sur des Hêtres.		
Terrain de forme irrégulière, borné en front, du côté est, par la rue des Hêtres, où il mesure 40 pieds plus ou moins et par le lot 60 partie, où il mesure 99,6 pieds plus ou moins; du côté nord, par les lots 60-11 à 60-17, où il mesure 588,3 pieds; du côté sud par le lot 60-21, et partie du lot 60, où il mesure 760 pieds; du côté ouest, par vieille ligne du CNR, où il mesure 120 pieds.		
Juneau, Pierre	61 Partie	75791
Situé sur des Hêtres.		
Terrain de forme irrégulière, borné en front, du côté est, par la rue des Hêtres, où il mesure 126,6 pieds plus ou moins et par les lots 61-1, 61-2 61-3, 61-57, 61-56 où il mesure 226 pieds; du côté ouest, par vieille ligne du CNR, où il mesure 143,8 pieds plus ou moins; du côté sud, par les lots 60-3 à 60-10 inc. et 60 Partie, où il mesure 653,2 pieds; du côté nord, par la rue projetée où il mesure 351,3 pieds, et par le lot 61-56.		
Terrain mesurant 100 pieds par 40 pieds, borné en front, du coté est, par la rue des Hêtres, où il mesure 100 pieds; à l'arrière, du côté ouest, par lots 61-3, 61-57, où il mesure 100 pieds; du côté nord, par partie du lot 61, où il mesure 40 pieds; du côté sud, par le lot 61-56, où il mesure 40 pieds.		
St-Arnaud, Clément	33-3	77850
Situé sur la 51e Rue.		
Paquin-Lemieux, Mariette	61-52	75793
Situé au numéro civique 7642, des Hêtres.		
Morton-Gélinas, Mme M.	27-7	77953
Situé sur la 66e Rue.		

Propriétaires	Numéros de cadastre et situation	Numéro de rôle
La Banque fédérale de Développement	27-22	77958
Situés sur la 66e Rue.	27-21-B	
Pombert, Rosaire	68-116	78247
Situé sur la 94e Rue.		
Leclerc-S., Michelle	64-37	76170
Situés au 8523, Victor-Hugo.	64-38	
Pratte, Claude	58 Partie	75777
Situé au numéro civique 6633, des Hêtres.		
Terrain borné en front du côté sud-est à 25 pieds de des Hêtres, où il mesure 94.46 pieds; en arrière, du côté nord-ouest, par la rue Beau-Mont, où il mesure 46.86 pieds; du côté nord-est, par partie du lot 58, où il mesure 100 pieds; du côté sud-ouest, par la 66e Rue, où il mesure 109.23 pieds.		
St-Hilaire, Paul-Émile	27-37	77971
Situé sur la 67e Rue.		
Situé sur la 67e Rue.	27-36	78359
Deschesnes, Hervé	27-59 Partie	77973
Deschesnes, Suzanne		
Deschesnes, Bertha		
Deschesnes, Auréa		
Deschesnes, Graziella		
Deschesnes, Brigitte		
Deschesnes, Monique		
Deschesnes, Dionis		
Lafrance, Gérard		
Situé sur Royal.		
Terrain borné en front, par le côté nord-ouest, par Royal où il mesure 294.67 pieds et une partie du lot 27-59, où il mesure 111.8 pieds; du côté nord-est, par partie du lot 26, où il mesure 206 pieds plus ou moins; du côté sud-ouest, par partie des lots 27-20 et 27 Partie, 66e Rue et son prolongement où il mesure 463.95 pieds; du côté sud-est, par le CPR où il mesure 494.95 pieds.		
Situé sur Royal.	27-60	77978

Les propriétés immobilières susdites sont du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Flore et situées dans la cité de Shawinigan. La Commission municipale du Québec a autorisé en date du 1er décembre 1981 l'énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles à être vendus.

Donné à Shawinigan, le 27 janvier 1982.

Le greffier,
CLAUDETTE DOUCET.

17063-5-2-o

Errata

Cité de Shawinigan

Prenez note que le premier alinéa de l'avis concernant la cité de Shawinigan paru le 2 janvier 1982 à la page 73 du numéro 1 de la *Gazette officielle du Québec* aurait dû se lire ainsi:

« Le ministre des Affaires municipales, l'honorable Jacques Léonard, conformément à l'article 42 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), a approuvé en date 14 décembre 1981, pour les fins et aux seules conditions mentionnées à l'annexe « B » de ce règlement, le Règlement numéro 1766 du Conseil de la cité de Shawinigan, décrétant l'annexion à ladite cité d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Gérard-des-Laurentides, comté de Saint-Maurice, compris dans les limites décrites audit règlement dont description apparaît ci-après; ce règlement entre en vigueur à compter de la date de la publication du présent avis. »

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

17155-o

Municipalité régionale de comté de Matapédia

Veuillez noter que certaines erreurs se sont glissées dans l'avis publié à la *Gazette officielle du Québec* numéro 4 du 23 janvier 1982.
À la première ligne de la page 729, sous la colonne numéro de lot, nous aurions dû lire: « **89-4-88** » au lieu de: « **88-4-88** ».
À la page 731, la ligne suivant la deuxième description aurait dû se lire comme suit:

Numéro de lot	Rang	Canton	Propriétaire	Taxes municipales	Taxes scolaires
P. 50-A	5	Humqui	Aimé Vadnais	9,83 $	—

17066-o

BEAUFORT REALTY MANAGEMENT CORP.

Prenez note que dans l'avis de dissolution publié à la *Gazette officielle du Québec*, le 2 janvier 1982, à la page 4, du numéro 1, le nom de la compagnie « BEAUPORT REALTY MANAGEMENT CORP. » aurait dû se lire ainsi « **BEAUFORT REALTY MANAGEMENT CORP.** ».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY,
17066-o 1311-4772

INDEX

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CONTRECOEUR, MUNICIPALITÉ (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 1580
SAINT-DIDACE, PAROISSE (*Entrée en vigueur du Règlement de contrôle intérimaire*) 1580

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTION EN ARTS ACTUELS « OBSCURE » DE QUÉBEC (L')
(*Formation*) 1580

AVIS DIVERS

ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE DE SAINTE-CROIX (*L.P.*) 1580
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE DAVELUYVILLE, NUMÉRO 7890 1580
ÉGLISE BAPTISTE ÉVANGÉLIQUE DE ST-JUSTE-DE-BRETENIÈRES (*L.P.S.*) 1580
LABRECQUE, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 1581
LAMARCHE (NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE), MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 1581
LATERRIÈRE, VILLAGE (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 1581
MONTRÉAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 1581
MONTRÉAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 1582
ORDRE FRATERNEL ANTONIEN (*L.P.*) 1582
RIVIÈRE-ÉTERNITÉ, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 1582
SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 1582
SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 1582
SAINTE-ROSE-DU-NORD, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 1582
SHERBROOKE, VILLE (*Rues et ruelles*) 1583
SUCCESSION JACQUES FECTEAU (*Bénéfice d'inventaire*) 1583
SUCCESSION LUCIEN PELCHAT (*Bénéfice d'inventaire*) 1583
SUCESSION NORMAND COURCHESNE (*Bénéfice d'inventaire*) 1584
TREMBLAY KLOCKARS, HÉLÈNE (*Vente aux enchères*) 1584

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE DE L'ESTERIE (*Dissolution éventuelle*) 1584

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

AUERBACH, ROBERT BORIS 1584
BÉDARD, JOSEPH ADÉLARD MARIO 1585
BIBEAU, JOSEPH RONALD 1585
BOULIANNE, MARIE ANGE-AIMÉE 1585
CARON, JEAN BAPTISTE ROLAND 1585
CLERMONT, GARTH GÉRARD 1585
DAIGLE, JOSEPH RICHARD JEAN-LUC 1585
DORÉ, MARIE ÉLIANE 1585
DOYON, MARIE CAROLE SYLVIE 1585
FIELDS, CHARLES JOEL 1585
GIGUÈRE, MARIE CAMILLE CARMEN 1586
GODIN, GASTON LIONEL ANDRÉ MARCEL 1586
HALLAHAN, JOSEPH ROBERT 1586
HÉBERT, NATASHA RACHEL 1586
HUBBARD, WILLIAM JEFFREY 1586
LACOSTE, MARIE JULIETTE THÉRÈSE SYLVIE 1586
LAMARRE, MARIE JEANNINE 1586
LAM-TRACH, PAUL 1586
LAVOIE, JOSEPH CHARLES YVON NIL 1586
LAVOIE, JOSEPH LÉONEL 1587
LESSARD, JOSEPH NÉRÉE GILLES 1587
MARIEZ, JOSÉ 1587
MONETTE, JOSEPH GODFROY DENIS 1587

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

Page

ACCORDÉS — *suite*

MONK, DAVID TERRY 1587
MOONEY, MARIE ROSE MADELEINE 1587
MORIN, MARIE ROSELINE LINDA 1587
MORISSETTE, MARIE GERMAINE JOSÉE 1587
NORMANDEAU, ANNE MARIE CAROLINE JOSÉE 1587
PERREAULT, JOSEPH JEAN JACQUES 1588
ROSSE, MARIE DENISE JEANNINE LINA 1588
ST-PIERRE, JEAN-FRANÇOIS 1588
SPRECHER, JACQUIE LOUISE 1588
TANGUAY, MARIE LISE 1588
TREMBLAY, JOSEPH GUSTAVE JUSTIN 1588
TURCOTTE, JOËL 1588
VILLENEUVE, JOSEPH ISAIE GUY SIMON 1588

DEMANDES

BERNSTEIN, ZVI LEON 1588
BLOUIN, MARIO 1589
CICCOLINI, MARCO THEODOLI 1589
CORRIGAN, GILLES BERTRAND 1589
GRUBER, JOHN PAUL 1589
HAMILTON, ROBERT 1589
LACROIX, SYLVIE MARIE 1589
LANGLOIS, DANIEL 1589
LANGLOIS, YVON 1590
LÉVESQUE, MARIE MADELEINE JACQUELINE 1590
LIAO, LUI SION TSAN 1590
LOYER, JOSEPH AUGUSTE LÉOPOLD RÉAL 1590
MARCOUX, ÉGLANTINE 1590
MEURI, JOSEPH-PHILIDORE 1590
PARADIS, JEANNE D'ARC 1590
PINEL, MARIE ROLANDE 1590
PRIEUR, STEUART 1591
PROVENCHER, MARIE 1591
RICCIO, CARMINE 1591
VACHER, CHARLES EMMANUEL 1591

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC (LA) c. RÉMI GAGNON *(Assignation)* 1591
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ANNE VAN DER REE (*Assignation*) 1591
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. CLARENCE GITTENS (*Assignation*) 1592
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GEUMA PAIK (*Assignation*) 1592
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JOHN GILBERT (*Assignation*) 1592
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JOSEPH OLAJOS (*Assignation*) 1592
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JUAN ALZAMORA (*Assignation*) 1592
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. KRYSTYNA HERBASZ (*Assignation*) 1593
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LINDA MAINE (*Assignation*) 1593
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MAURICE LALONDE (*Assignation*) 1593
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MICHEL MADORE (*Assignation*) 1593
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MICHEL PARKER *ET AL.* (*Assignation*) 1594
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MONIQUE BOUSIQUE (*Assignation*) 1594
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. VALÉRIE MACDONALD (*Assignation*) 1594
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. WILLIAM BEAUDIN (*Assignation*) 1594

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ 1551
— DÉCHETS 1579
— LOCATION 1570
— PRODUITS NOMMÉS 1568
— TAXI 1546
— TRANSPORT EN VRAC 1573
— VOYAGEUR 1545
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL 1530
— QUÉBEC 1539
PROPRIO MOTU 1530

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

E.D.C. INC. 1493
EASTERN DIE CASTING INC. 1493
MACDONALD MINES LTD. (*N.P.L.*) 1493
MINES MACDONALD LTÉE (*L.R.P.*) 1493

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ÉGLISE BAPTISTE ÉVANGÉLIQUE DE SHERBROOKE (L') 1493
MAZLIACH (GABRIEL) INC. 1493

CORRECTION DES LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES (Article 12)

FERME ST-LAURENT LIMITÉE (LA) 1494

DEMANDES DE DISSOLUTION

AGENCE DE PUBLICITÉ YVON PEDNEAULT ET ASSOCIÉS INC. (L') 1594
AMÉNAGEMENT FORESTIER L.L.R. DE WARWICK INC. 1595
AUTO DOBEL INC. 1595
BIJOUTERIE LA SEIGNEURIE 2000 INC. 1595
BISSON DRILLING COMPANY LTD 1595
BOIS-FRANC DU QUÉBEC INCORPORÉE 1595
COMPAGNIE DE RIVERBEND LIMITÉE (LA) 1595
COMPAGNIE D'ÉNERGIE & DE PAPIER MACLAREN (LA) 1595
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE KÉNOGAMI, LIMITÉE (LA) 1595
CONSTRUCTIONS PARSONS & WHITTEMORE (QUÉBEC) LTÉE (LES) 1596
CRÉATIONS BOURGERIE INC. 1596
DUMO CONSTRUCTION INC. 1596
ELITA ELECTRONICS INC. 1596
ENTREPRISES ROXBORO LIMITÉE (LES) 1596
ENTREPRISES YVAN FOURNIER INC. (LES) 1596
ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS (CAP-CHAT) INC. (LES) 1596
FÉDÉRATION DES CLUBS AUTOMOBILE DU QUÉBEC 1596
FÊTES DU TRICENTENAIRE DES ROBERGE (LES) 1597
GALERIE D'ART LAURENTIENNE INC. 1597
IMMEUBLES CAMP NEUF INC. (LES) 1597
IMMEUBLES RALKRON INC. (LES) 1597
KERR (E.S.) HOLDINGS LIMITED 1597
L. & M. IMPORTS INC. 1597
LANGLADE ET FILS INC. 1597
LANGLAIS (ALFRED) INC. 1597
LANTHIER (LÉO) INC. 1598
LAURENTIAN ART GALLERY INC. 1597
MOBILIERS TANDEM INC. (LES) 1598
NAPIERVILLE DRAGWAY LTD. 1598

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite*

NAPIERVILLE QUARTER DRAG LTD. 1598
NOUVEAUTÉS GAGNON FRÈRES (FORESTVILLE) LTÉE 1598
OMAR PORT-CARTIER SHIPCHANDLER INC. 1598
PISTE D'ACCÉLÉRATION DE NAPIERVILLE LTÉE (LA) 1598
PLACEMAR INC. 1598
PLACEMENTS R.J.D. INC. (LES) 1598
PLANTE (ROBERT R.) LIMITÉE 1599
PRODUITS DE SÉCURITÉ NORTON (QUÉBEC) LTÉE 1599
97,624 CANADA LIMITÉE 1599
ROLL FABRIC BINDING INC. 1599
SEMCO INVESTMENT CORP. 1599
SOCIÉTÉ S.R.A. DE RECHERCHE APPLIQUÉE À L'ÉDUCATION INC. 1599
SOUTH LTD 1599
SPÉCIALISTE EN COMBUSTION S.D. INC. 1600
STATION DE SERVICE QUINZE DE MONTMAGNY INC. 1600
SUD LTÉE 1599
TANDEM FURNITURE INC. 1598
TÉMIS EXPRESS INC. 1600
VENTES DE PAPIER JOURNAL MACLAREN LIMITÉE (LES) 1600
WEAL ELECTRIC HEATING LTD. 1600

DISSOLUTION (Article 28)

BEAUFORT REALTY MANAGEMENT CORP. (*Erratum*) 1680
NATIONAL ASBESTOS MINES LIMITED 1494

DIVERS

PROFIL MASCULIN INC. (AU) (*Distribution de l'actif*) 1600

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ASSOCIATION DES HANDICAPÉS VISUELS DE LA RÉGION 02 (SAGUENAY LAC ST-JEAN, CHIBOUGAMAU-CHAPAIS) INC. 1495
CAMP MUSICAL D'ASBESTOS INC. 1494
CENTRE DE SERVICES À LA FAMILLE IMMIGRANTE DE MONTRÉAL (SECTEUR NORD) INC. 1494
CENTRE DES FEMMES ITALIENNES DE MONTRÉAL INC. 1494
CENTRO DONNE ITALIANE MONTRÉAL INC. 1494
CIE DES BAINS TOURBILLONS HYDRONIQUE LTÉE (LA) 1495
COMMERCE MANBERT INC. (LE) 1495
COMITÉ DES LOISIRS DE ST-SIMÉON INC. 1494
DIAPROS CANADA INC. 1495
DIAPROS CANADA LIMITED 1495
ENSEMBLE LES PETITS VIOLONS INC. 1495
ENTREPRISES D'EAU HYDRONIQUE LTÉE (LES) 1495
ENTREPRISES NORFOLK LTÉE (LES) 1495
ÉTIQUETTES TRELCO INC. 1495
FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE LA NATURE À SAINT-FÉLICIEN 1495
FORMULES TRELCO INC. (LES) 1495
FRATERNITÉ BLANCHE UNIVERSELLE F.B.U. CANADA 1495
FRATERNITÉ BLANCHE UNIVERSELLE F.B.U. CHAPITRE MONTRÉAL CENTRE 1495
GARDERIE LES BIQUETS 1495
LOISIRS ST-JEAN-BAPTISTE DE STE-FOY INC. 1495
MANBERT TRADING INC. 1495
MAUPOL INC. 1495
ORGANISME PAROISSIAL DE LOISIRS ST-JEAN-BAPTISTE-DE-LA-SALLE INC. 1495
PROJETS M.B.G. INC. 1495
SERVICE D'AIDE AUX PRISONNIERS DE SHERBROOKE INC. 1495
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES AVEUGLES DU SAGUENAY, DU LAC ST-JEAN ET DE L'ABITIBI EST ET OUEST INC. (LA) 1495
TAPIS VILLENEUVE LTÉE (LES) 1496
VILLENEUVE ET LEBLANC LTÉE 1496

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ACCESSOIRES À INCENDIES DE SHAWINIGAN INC. 1496
AGENCE GEORGES BOHBOT INC. 1496
ALIMENTATION LAFLAMME INC. 1496
AMEUBLEMENT BRULOTTE INC. 1496
ASSURANCES BOUDREAU & ASS. LTÉE 1496
ASSURANCES ROLAND RANCOURT INC. (LES) 1496
AUTOMOBILE E. MARCO INC. 1496
AUTOMOBILES BON TEMPS INC. 1496
BAR SALON LE SWING INC. 1496
BEAUCHAMP, DESJARDINS, MÉNARD & ASSOCIÉS LTÉE 1496
BEAUCHAMP (GÉRARD) ASSURANCES (L'ASSOMPTION) INC. 1496
BÉTON BOLDUC (1982) INC. 1496
BOUCHERIE ALPHONSE CÔTÉ INC. 1497
BOUCHERIE CARMEN INC. 1497
BOUCHERIE GODBOUT INC. 1497
CENTRE DE COUTURE PRINCEVILLE INC. 1497
CENTRE DE LA PETITE VOITURE DE MONTRÉAL INC. (LE) 1497
CENTRE DE PAVAGE BOURGOUIN INC. 1497
CENTRE DE RECHERCHE D'ÉNERGIE NOÉ INC. (LE) 1497
CENTRE DE SERVICE L.R.G. INC. 1497
CENTRE DE YOGA LE LOTUS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 1497
CENTRE D'ÉLEVAGE ST-MALACHIE INC. 1497
CENTRE RÉGIONAL DU QUÉBEC DE L'INDUSTRIE DE LA COUTURE INC. 1497
COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS LABBÉ INC. (LA) 1497
CONSTRUCTION SOREL LTÉE 1497
CONSTRUCTIONS DOYON J. G. P. INC. (LES) 1497
CONSULTATIONS GESFOR INC. 1497
CORMIER (GÉRARD) INC. 1497
COUVRE-PLANCHERS JANOR INC. 1497
D.G. PHOTOLITHO INC. 1497
DÉLICES DU MAGREB INC. (LES) 1498
DÉSILETS & PICHÉ INC. 1498
DÉVELOPPEMENT AMR INC. 1498
DISTRIBUTION GÉNÉRALE DES PRODUITS DE LA MER (D.G.P.M.) INC. 1498
DUMAS, SCOTT, TREMBLAY INC. 1498
DURALME INC. 1498
ÉCONO MOTOS ST-ANTOINE INC. 1498
ÉLECTRO-PRO INC. 1498
ENTREPRISE ALAIN ST-AMOUR INC. 1498
ENTREPRISE DE LIVRAISON SÉLECTIVE DE CABLOVISION ALMA INC. 1498
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES DENIS ANCTIL INC. 1498
ÉQUIPEMENTS DE JARDIN « WEST ISLAND » INC. (LES) 1498
EXCAVATION R. GAGNON & FILS INC. 1498
FECTEAU ET BONIN INC. 1498
FERLAND (ANDRÉ) & ASS. INC. 1498
FERME A.B.S. INC. 1498
FERME CHANTAL GIRARD LTÉE (LA) 1498
FERME DESVOYERS INC. 1498
FERME DU VILLAGE INC. 1499
FERME FILIALE ST-LUDGER INC. 1499
FERME HAUT DE LA RIVIÈRE (1982) INC. 1499
FERME MONTCALM ET FRÈRES INC. 1499
FERME OLIVIER & FILS INC. 1499
FERMES COTOPIERRE INC. (LES) 1499
FERMES D. VINET & FILS INC. 1499
GARAGE LÉONCE CHOUINARD INC. 1499
GESCOMIN INC. 1499
GESTION F. BOLDUC INC. 1499
GESTION F. CARRIER INC. 1499

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

GESTION FRANCIS INC. 1499
GESTION GILLES PRATTE INC. 1499
GESTION GILLES ROSE INC. 1499
GESTION MONT GUI INC. 1499
GESTION NANCY GOULET INC. 1499
GESTION PHILIPPE LTÉE 1499
GESTION R.A.D. INC. 1499
GESTION ROBERT MARTELLINO INC. 1499
GESTIONS MICHÈLE DUPRAS INC. (LES) 1500
GRÉGOIRE & FILS ACOUSTIQUES INC. 1500
HAUT VOLTAGE DURRANT LTÉE 1500
HUGHES IMAGES INC. 1500
INDUSTRIES BERNARD & FILS LTÉE (LES) 1500
INSTITUT RAPIDE SVELTE « DUVERNAY » INC. 1500
INSTITUT RAPIDE SVELTE « ST-BRUNO » (1982) INC. 1500
INVESTISSEMENTS MARCEL GENDREAU INC. (LES) 1500
J.M.P. RÉNOVATION ET CONSTRUCTION INC. 1500
LAMACOMATIC INC. 1500
LAMB, GUAY (1982) INC. 1500
LAROCHELLE ET LACHANCE INC. 1500
LATOUCHE (1982) INC. 1500
MAGNET-O-BERGE INC. 1500
MANUTENTION DUPONT & FILS INC. 1500
MARCHÉ PLACE ST-HENRI LTÉE 1500
MARTIN (DAN) INC. 1500
MATTE-MONT-TREMBLANT INC. 1500
1853-6490 QUÉBEC INC. 1500
1853-6631 QUÉBEC INC. 1501
1853-6649 QUÉBEC INC. 1501
1853-6656 QUÉBEC INC. 1501
1853-6664 QUÉBEC INC. 1501
1853-6680 QUÉBEC INC. 1501
1853-6698 QUÉBEC INC. 1501
1853-6755 QUÉBEC INC. 1501
1853-6763 QUÉBEC INC. 1501
1853-6771 QUÉBEC INC. 1501
1853-6813 QUÉBEC INC. 1501
1853-6821 QUÉBEC INC. 1501
1853-6839 QUÉBEC INC. 1501
1853-6847 QUÉBEC INC. 1501
1853-6862 QUÉBEC INC. 1501
1853-7134 QUÉBEC INC. 1501
1853-7530 QUÉBEC INC. 1501
1853-8280 QUÉBEC INC. 1501
1853-9320 QUÉBEC INC. 1501
1853-9445 QUÉBEC INC. 1501
1853-9452 QUÉBEC INC. 1502
1853-9460 QUÉBEC INC. 1502
1853-9510 QUÉBEC INC. 1502
1853-9544 QUÉBEC INC. 1502
1853-9643 QUÉBEC INC. 1502
1853-9650 QUÉBEC INC. 1502
1853-9684 QUÉBEC INC. 1502
1853-9908 QUÉBEC INC. 1502
1853-9932 QUÉBEC INC. 1502
MIRABEL PAPINEAU INC. 1502
MIREJO 2000 INC. 1502
MOREAU (J.Y.) ELECTRIQUE INC. 1502
MULTI-COURRIER (1982) INC. 1502

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

NORWIND EASTERN CANADA SERVICES INC. 1504
ORDI SERVICES INC. 1502
ORDINATIQUE INC. 1502
PETIT BOUI-BOUI INC. (LE) 1502
PIÈCES RÉJEAN POMERLEAU INC. 1502
PLACE IBERVILLE 345 INC. 1502
PLACEMENTS DENIMA INC. (LES) 1502
PLACEMENTS EVAIN INC. (LES) 1503
PLACEMENTS GILLES FAGUY INC. (LES) 1503
PLACEMENTS N. GARAND INC. 1503
PLACEMENTS NOUVELLE-BEAUCE INC. (LES) 1503
PLACEMENTS P.G. TANGUAY INC. 1503
PLACEMENTS RAISONNABLES LTÉE (LES) 1503
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE SEIGNEURIAL LTÉE 1503
PLOMBERIE JEAN CORMIER INC. 1503
PNEUS BERNIER INC. (LES) 1503
PONT-ROUGE ASPHALTE ET EMBELLISSEMENT INC. 1503
PORTE RICHARDS-WILCOX (MONTRÉAL) LTÉE 1503
POTAGER STOKOIS INC. (AU) 1503
PRÉFAB GOSSELIN INC. 1503
PRODUCTIONS QU'OUIE-JE INC. (LES) 1503
PRODUITS DE BÉTON RICHARD INC. (LES) 1503
PRODUITS DE L'ÉRABLE DU GRAND L'ISLET INC. (LES) 1503
PROMOTIONS CHRISTIAN INC. 1503
PROMOTIONS DICK MARSHALL INC. (LES) 1503
RAICHE, LACELLE ET ASSOCIÉS INC. 1504
RICHARDS-WILCOX DOOR SYSTEMS (MONTRÉAL) LTD. 1503
SERVICE DE BRÛLEURS G.D.N. INC. 1504
SERVICE DE COUTURE W. BIBEAU (1982) INC. 1504
SERVICES DE PERSONNEL DU QUÉBEC LTÉE 1504
SERVICES NORWIND DE L'EST DU CANADA INC. (LES) 1504
SILABLE INC. 1504
SIMON, VOYER & CASTELLI (1982) INC. 1504
SOCIÉTÉ DE GESTON J ET A INC. (LA) 1504
SOCIÉTÉ DE GESTION JEAN-PIERRE JACQUES INC. 1504
SOCIÉTÉ DE PROMOTION GÉNÉRALE SOPROGEN INC. 1504
SOCIÉTÉ GIRARD, BRUNEAU, DION INC. 1504
TÉLÉTRONIC SÉCURITÉ INC. 1504
TRAITEURS SURPRENANT INC. (LES) 1504
VANNINI & RICHARD LTÉE 1504
VENTI DÉCOR INC. 1504
VERGER MONT-ROUGE INC. 1504
VESTAN INC. 1504
VOYAGES TOURNESOL INC. 1504

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ABATTOIR OUELLET INC. 1505
ACCOMMODATION ROLAND LANGLOIS INC. 1505
AUTOMOBILES LOUIS MERCURE INC. 1505
B.M.F. MANAGEMENT INC. 1505
B.M.F. METALS CO. LTD. 1505
BEL-AIR FIL MÉTALLIQUE INC. 1509
BEL-AIR WIRE WORKS INC. 1509
BLANCHARD (GERMAIN) LTÉE 1505
BONNEVILLE IMMEUBLE INC. 1505
BOUTIQUE TATANE INC. 1505
CASSE-CROÛTE LINTON LTÉE 1505
CEAUMAIS INC. 1505

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

Page

CENTRE D'ÉLECTRONIQUE ABITIBI INC. 1505
CENTRE HOSPITALIER DE SOINS PROLONGÉS VILLE-ÉMARD INC. 1505
CLUB DE HOCKEY LES REMPARTS INC. 1505
COMPAGNIE COMMERCIALE M & M INC. 1505
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ASMASA INC. 1505
COMPAGNIE DES PAPIERS SATURÉS DU QUÉBEC LTÉE (LA) 1505
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE LA RUE BARRÉ LTÉE 1506
COMPAGNIE D'IMPORTATION DE COSMÉTIQUES LIMITÉE (LA) 1506
CORPORATION KENBAR 1506
CORPORATION METRONE (LA) 1506
COURTIERS S.P. INC. (LES) 1506
DÉPANNEUR LA BOUSTIFAILLE INC. 1505
DÉVELOPPEMENT 1,000 ÉRABLES LTÉE 1506
DUFRESNE (ÉDOUARD) INC. 1506
DUMAS & MORIN INC. 1506
ÉCOLE DE CONDUITE LUSSIER INC. 1506
ÉCOLE DE CONDUITE TURCOT INC. 1506
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ BERTRAND BELLEMARE INC. 1506
ENTREPRISES CASTENIA INC. (LES) 1506
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ RIAL INC. (LES) 1506
ENTREPRISES JEAN & GASTON INC. (LES) 1506
ENTREPRISES LE CACTUS FLEURI INC. (LES) 1506
ENTREPRISES MACPIN INC. (LES) 1506
ÉQUIPEMENT & ACCESSOIRES DE PLASTIQUE P.E.A. INC. 1508
FORTIER (EUGÈNE) & FILS INC. 1506
GARAGE RENÉ LACOMBE INC. 1507
GESTION B.M.F. INC. 1505
GESTION J.P. LTÉE 1507
GESTION POLY-COMMUNICATION INC. 1507
GESTION REBO INC. 1508
GESTION SAVARIA INC. 1509
GESTION SOFIA LTÉE 1507
GILBERT (FERNAND) LIMITÉE 1507
HABITAT RIMOUSKI INC. 1507
HÔPITAL ST-FÉLIX DE LONGUEUIL INC. 1507
HÔPITAL STE-RITA INC. 1507
HOULE & FRÈRES GARAGE LTÉE 1507
IMMEUBLES FRASERVILLE INC. (LES) 1507
IMMEUBLES L'ÉVENTAIL INC. (LES) 1507
IMMEUBLES NATIONAL INC. 1507
IMMEUBLES PORTNEUF INC. (LES) 1507
IMMEUBLES SONIX INC. (LES) 1507
IMPRIMERIES STELLAC II INC. (LES) 1507
INDUSTRIES DE VÊTEMENTS EDCO LTÉE (LES) 1507
INFORMATIQUE J.G.B. INC. 1508
LAREAU (GEORGES) & FILS INC. 1507
MAHEU & MAHEU INC. 1507
MAHEU & MAHEU INCORPORÉE 1507
MALGRAND DISTRIBUTION INC. 1507
MANUFACTURE DE LINGERIE CHÂTEAU INC. 1508
MEUBLES RÉJENT CHABOT INC. 1508
MODES J & G INC. 1508
MOÏSE (G. ROGER) & FILS INC. 1508
MONTPETIT (PAUL) INC. 1508
MOULAGE SOUS PRESSION DE LYSTER LTÉE 1508
NATATION QUÉBEC INC. 1508
O.D.S. LTÉE 1508
P.E.A. PLASTIC EQUIPMENT & ACCESSORIES INC. 1508

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

PAQUETTE (LÉONARD) INC. 1508
PAYEUR PUBLICITÉ INC. 1508
PÉTROLES DE LA MAURICIE LTÉE (LES) 1508
PIÈCES D'AUTO USAGÉES STE-JULIE INC. 1509
PLASTIC EQUIPMENT & ACCESSORIES CO. LTD. 1508
PLOMBERIE ST-CHRISTOPHE LTÉE 1508
POISSONNERIE ANSE BEAUFILS INC. 1508
PROFIL MASCULIN INC. (AU) 1508
PROMOTIONS 2000 INC. 1508
PROMOTIONS MARITIMES LA ROCHELLE INC. 1508
QUÉBEC COMBUSTION INC. 1508
RADIATEURS SAVARIA LTÉE 1509
RESTAURANT KWEI CHOW INC. 1509
RESTAURANT SOO CHOW INC. 1509
ROBES PERRI INC. 1509
ROCHETTE (ÉMILIEN) & FILS LIMITÉE 1509
STE-JULIE AUTO PARTS INC. 1509
SERVICE DE LIMOUSINE MURRAY HILL LIMITÉE 1509
SERVICE DES DONNÉES ASSELIN INC. 1509
SICAI LTÉE 1509
SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE R.D.G. INC. 1509
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE R. COUILLARD INC. 1509
SUFRAPAM INC. 1509
TAXIS CONCORDE LIMITÉE 1509
TOWER (A.M.) INC. 1509
TOWER (A.M.) LTD. 1509
TRANSPORT ST-ISIDORE LTÉE 1509
TREFILERIE BEL-AIR INC. 1509
3 PHASES ÉLECTRIQUES INC. 1509
TRUDEL & FRÈRES INC. 1509
UNIGRO INC. 1510
VITRERIE BAIE ST-PAUL INC. 1510

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

CARRIÈRE BERNIER LTÉE 1510

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ATELIERS MOBILES PAUL GRONDIN (1969) INC. 1510
BERNARD & FABIEN INC. 1510
CINÉMAS UNIS INC. 1510
CONTINUUM DESIGN INC. 1511
DISTRIBUTIONS TROTTIER INC. 1510
ENTREPRISES DEAUDELIN LTÉE (LES) 1511
ENTREPRISES ST-GEORGES DROUIN INC. 1511
ÉQUIPEMENT TRANSPORTEX INC. 1512
FAMOUS PLAYERS REALTY (QUÉBEC) INC. 1510
GESTION LACFOR INC. 1511
IMMEUBLES FAMOUS PLAYERS (QUÉBEC) INC. (LES) 1510
IMPRIMERIE J.P. GAUTHIER INC. 1511
IMPRIMERIE J.P. GAUTHIER (1982) INC. 1511
INDUSTRIES G.B.R. LTÉE (LES) 1511
LADY ELLE INC. 1511
LINGERIE ELLA INC. 1511
MEUBLES, DÉCOR, DESIGN, SAYCOM INC. 1511
1844-0479 QUÉBEC INC. 1511
1848-4154 QUÉBEC INC. 1511
MODES CHABANEL INC. 1511

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

PLACEMENTS SAINT-SÉBASTIEN LTÉE 1511
PRODUITS DE BERGERIE DU QUÉBEC INC. (LES) 1511
PRODUITS FORESTIERS P.A.G. INC. (LES) 1511
PROMOTIONS 2000 (1981) INC. 1511
PROTEROR INC. 1511
REVUE LACS & FORÊTS INC. 1511
SCIERIES RAYMOND HARVEY INC. 1511
TAPIS COWANSVILLE INC. 1511
TEXTILES DU GRAND MOULIN INC. (LES) 1511
TRANSPORTEX EQUIPMENT INC. 1512
TRUDEL & FRÈRES INC. 1512

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES

ARRÊT DES PETITS (L') 1512
ASSOCIATION DE BALLE-MOLLE DE DEUX-MONTAGNES 1512
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE LA TUQUE INC. 1512
ASSOCIATION DES LOCATAIRES D'HABITATION SAINT-JOSEPH INC. (L') 1512
ASSOCIATION DES MORDUS D'ASTRONOMIE DE QUÉBEC 1512
ASSOCIATION TOURISTIQUE DES MOTONEIGISTES DU RICHELIEU (A.T.M.R.) 1512
CARREFOUR D'ÉDUCATION, DE TRAVAIL ET DE CULTURE D'ABITIBI (C.E.T.E.C.) INC. 1512
CENTRE DE COUTURE INDUSTRIELLE DE MONTRÉAL INC. 1512
CENTRE DE LA MONTAGNE (LE) 1513
CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPRESSION ARTISTIQUE DE BROMONT 1513
CENTRE D'HABITATION BAIE SHAWINIGAN INC. 1513
CLUB DE VOILE L'ESTIME 1513
CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DE L'INSPECTION D'AGRICULTURE CANADA 1513
COMITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU C.L.B. INC. 1513
COMITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER GEORGES-FRÉDÉRIC INC. 1513
COMITÉ PARC DE SECTEUR A.T. ROSTAND AMQUI 1513
COMITÉ QUÉBEC-PARAGUAY (MONTRÉAL) INC. 1513
CONSEILS DES ÉCHANSONS DE FRANCE 1513
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE COATICOOK 1513
CORPORATION DES MAÎTRES CARROSSIERS DU QUÉBEC INC. 1513
CORPORATION RECLA 1513
COURSIERS DE STE-CROIX INC. (LES) 1513
DOMAINE BÉTHESDA INC. 1513
FONDATION DU PAVILLON FOSTER INC. 1513
FONDATION MARIE-MONDE INC. 1514
FOSTER PAVILION FOUNDATION INC. 1513
INSTITUT DE RECHERCHES ÉVOLUTIVES (QUÉBEC) INC. 1514
INSTITUT DES VÉRIFICATEURS INTERNES DU QUÉBEC 1514
INSTITUTE FOR EVOLUTIONNARY RESEARCH (QUÉBEC) INC. 1514
JEUNE SENTIER INC. 1514
KID'S STOP 1512
LIGUE DE HOCKEY LES JOYEUX COPAINS INC. 1514
ORDRE FRATERNEL DES AIGLES DE MONT-LAURIER INC. (L') 1514
PAVILLON DU ROCK INC. (LE) 1514
REGROUPEMENT DES COMITÉS LOGEMENT ET ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DU QUÉBEC 1514
RENCONTRE CATHOLIQUE DE FIANCÉS (CANADA) — UNITÉ DE ST-JÉRÔME-JOLIETTE INC. 1514
RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC INC. 1514
SALLE CAMILLE LAVOIE 1514
SELS D'ARGENT 1514
SOCIÉTÉ ART ATOUT (LA) 1514
SOCIÉTÉ QUÉBÉQUOISE D'HISTOIRE PHOTOGRAPHIQUE INC. 1514
THÉÂTRE DU NOUVEAU TEMPS INC. 1514
TOURNOI PEE-WEE OPTIMISTE SILLERY/CAP-ROUGE INC. 1514
TROUPE JEUNES VEDETTES DE POINTE ST-CHARLES INC. 1515

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS

CANADIAN NURS-ETTE DISTRIBUTORS LTD. 1515

NOUVEAU PERMIS

PAKO GRAPHIQUES, LTÉE 1515
WABCO LTÉE 1515

PERMIS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS CASIRI INC. 1516

COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES

NUMAC OIL & GAS LTD. (*Autorisation*) 1600

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

GIGUÈRE, MARCEL 1601
GOBEIL, LIONEL 1601
GOHIER, GERMAIN 1601
MORIN, PATRICIA 1601
PATOINE, ROLAND 1601

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

EXECUTIVE PLAZA I PARTNERSHIP, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1516
RES-TECH 1981, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 1516
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHARBONS NOR-QUE 1516
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TUYAUX NORDIQUES 1517

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

MONTRÉAL-EST, VILLE 1601
SUCCESSION DOCTEUR LOUIS FORTIER 1602

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

CARLOS & FRÈRES INC. 1602
MICHEL TRANSPORT (WINDSOR) LTÉE (*Dissolution*) 1602

LOI ÉLECTORALE

DÉPUTÉS ÉLUS

BEAUCE-NORD: Andrée Verreault 1602
CHAPLEAU: Yvon Durocher 1602
D'ARCY-MCGEE: Florence Friedman 1602
DEUX-MONTAGNES: Micheline Émard Roy 1603
JACQUES-CARTIER: Claire Angers Bourgeau 1603
MARGUERITE-BOURGEOYS: Marcel Dupont 1603
NELLIGAN: Liliane Bodor 1603
SAINTE-ANNE: Pierre Guérin 1603
SAUVÉ: Richard Roussin 1603
VAUDREUIL-SOULANGES: Françoise Champagne 1603
VERDUN: Maurice Roch 1603
VIGER: Richard Bellemare 1603

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

COTEAU-DU-LAC, MUNICIPALITÉ (*Fusion*) 1603
SHAWINIGAN, CITÉ (*Annexion*) (*Erratum*) 1679

ÉNERGIE ET RESSOURCES

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE 1605

CADASTRES

BROMPTON, CANTON 1606
CAP-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 1607
CHARLESBOURG, PAROISSE 1607
CRANBOURNE, CANTON 1607
GRANDISON, CANTON 1607
GRANDISON, CANTON 1607
GRANDISON, CANTON 1608
GRANDISON, CANTON 1608
LA SARRE, CANTON 1608
MANICOUAGAN, CANTON 1608
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE 1608
RIVIÈRE-AU-TONNERRE, MUNICIPALITÉ 1609
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE 1609
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 1609
SAINT-CONSTANT, PAROISSE 1609
SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE, PAROISSE 1610
SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE, PAROISSE 1610
SAINT-HIPPOLYTE, PAROISSE 1610
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE 1610
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE 1610
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE 1611
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE 1611
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE 1611
SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS, MUNICIPALITÉ 1611
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 1611
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 1612
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 1612
SAINTE-THÉRÈSE, VILLAGE 1612
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 1612
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 1613
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 1613
TERREBONNE, VILLE 1613
WATFORD, CANTON 1613
WENTWORTH, CANTON 1613

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES

ASSURANCES — LOI SUR LES

ABBAYE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA (L') (*Demande de modification de permis*) 1614
COMPAGNIE D'ASSURANCE TORONTO GÉNÉRALE (*Modification de permis*) 1614
EMPLOYERS INSURANCE OF WAUSAU A MUTUAL COMPANY (*Demande de modification de permis*) 1614
LA PRUDASCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE (*Modification de permis*) 1615
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU COMTÉ DE LOTBINIÈRE (*Changement de siège social*) 1615

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES — *suite*

COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES

COMPAGNIE DE FIDUCIE EATON BAIE (LA) (*Changement de nom*) 1615
EATON BAY TRUST COMPANY (*Changement de nom*) 1615

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS 1615

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES

A C VARIETIES INC. 1528
A.C.P. MANAGEMENT SERVICES LTD. 1517
ACCLIMAT SASH AND DOOR LTD. 1517
ADMOR CONSTRUCTION INC. 1517
AGENCE EN CONSEIL & PLACEMENT MORRISON LTÉE 1518
AIRPAGE MONTRÉAL LTD. 1518
AJAX CONSTRUCTION INC. 1518
ALLAN & TATE INC. 1518
ALTES HOLDINGS LTD. 1523
ALUMINIUM SIMARD & GUILLEMETTE INC. 1518
AMBULANCE SECOURS J.P.M. INC. 1518
AMÉNAGEMENTS FRANKLIN INC. (LES) 1518
AMEUBLEMENTS ANDRÉ ST-LAURENT INC. (LES) 1518
ANGELINE CREATION INC. 1521
ANSTEY ENTERPRISES LTD. 1522
APACHE MANUFACTURING INC. 1522
ARAKS JEWELLERY LTD. 1518
ARGOSY EQUIPMENT LIMITED 1522
ASTRAL INVESTMENTS INC. 1518
ASTRO DEVELOPMENT & RESEARCH (1975) CORP. 1520
ATELIER D'USINAGE M.B.T.R. INC. 1518
AUBERGE DE LA VIEILLE FRANCE INC. 1518
AUTO COMPÉTITION INC. 1518
B & B CHEMICALS INC. 1518
B & D GARAGE INC. 1523
B. & M CARDS AND THINGS INC. 1819
B.G. FLOORING INC. 1518
B.D.S. INDUSTRIAL GROUP INC. 1523
BARDY OIL PRODUCERS CORP. 1518
BEATTIE (W.A.) SALES LTD. 1518
BELGIUM DIAMOND CO. LTD. 1520
BERDEN INVESTMENTS LTD 1524
BIJOUTERIE ARAKS LTÉE 1518
BLUE TOP CO. LTD. 1518
BOIVIN TRANSPORT INC. 1518
BONDED AUTO SALES LTD. 1518
BOUENA INVESTMENT CORP. 1518
BOURSE D'IMMEUBLE DE MONTRÉAL INC. 1518
BOUTONS AIGLE DU CANADA LTÉE (LES) 1519
BOUTONS RIVIERA LTÉE 1519
BOVACO INC. 1519
BRASSARD CONSTRUCTION INC. 1519
BRASSERIE L'ÉCUME INC. 1519
BRISTAMALG LIMITED 1519
BUCKINGHAM CARPETS LIMITED 1527
BUREAU D'AJUSTEMENT CENTRAL LTÉE 1519
C.M. & T. CONTRACTORS INCORPORATED 1519
C.R.M. MÉTAL INC. 1519
CÂBLE-COM (QUÉBEC) INC. 1519

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

CANADIAN ARABIAN TRADING CORPORATION LTD. 1521
CANADIAN CURTIS COMPRESSORS INC. 1519
CANADIAN EASTERN SPRUCE CO. (1957) INC. 1519
CANADIAN HOUSING OVERSEAS INC. 1523
CANAFER LTD. 1519
CANTINES DU CHANTIER INC. (LES) 1519
CAPITAL PLANNING SERVICES INC. 1519
CAPRI VENDING INC. 1528
CARTES ET ARTICLES B. & M. INC. 1519
CEMONT CONSTRUCTION INC. 1519
CENTRAL ADJUSTMENT BUREAU LTD. 1519
CENTRE AÉRONAUTIQUE ST-ANDRÉ AVELLIN INC. 1519
CENTRE DE CAMION & REMORQUE DE LACHINE INC. 1519
CENTRE DE COPIE MAISONNEUVE INC. 1519
CENTRE DE VIDÉO RENCONTRE C.V.R. INC. 1519
CENTRE D'ÉQUITATION ET DE SKI DE FONDS VALLÉE DU SOLEIL INC. 1519
CENTRE DU CAMION LUBRI INC. 1520
CHABOURMI INC. 1520
CHAMPLAIN CONSTRUCTION & DEMOLITION INC. 1520
CHARCUTERIE AMORA FABREVILLE INC. 1520
CHARLEVOIX MINING LTD. (*N.P.L.*) 1520
CHARTRAND (ZÉNON) INCORPORÉE 1520
CHAUSSURES MAISON CANADIENNE INC. 1520
CINÉMAS OMÉGA LTÉE (LES) 1520
CLERVAL INVESTMENT CORPORATION 1520
CLUB DE GOLF LES PINS CHANTANTS INC. 1520
COMMUNICATION SYNERGIE INC. 1520
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION R.R.D. INC. (LA) 1520
COMPAGNIE DE DIAMANTS DE BELGIQUE LTÉE (LA) 1520
COMPAGNIE DE GESTION DE LA DIABLE INC. 1520
COMPAGNIE DE GESTION FRESNO LTÉE 1520
COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT M.N.O. INC. 1520
COMPTOIR BONTURI ST-LÉONARD INC. 1520
CONGEL INC. 1520
CONSEILS EN PLANIFICATION JEAN BARAULT INC. 1520
CONSTRUCTION & DÉMOLITION CHAMPLAIN INC. 1520
COPA INC. 1520
CORBEIL (JEAN-M.) INC. 1520
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT & DE RECHERCHES ASTRO (1975) INC. 1520
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT PLACE VERDUN (LA) 1521
CORPORATION DE GESTION DU SYSTÈME ALPHA INC. 1521
CORPORATION DE GESTION IMMOBILIÈRE DE CHAMBLY 1521
CORPORATION DE NÉGOCIANTS COURONNE 1521
CORPORATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX CANADO-ARABES LTÉE (LA) 1521
CORPORATION MIDECK INC. (LA) 1521
COUVERTURES STERNFELD LTÉE 1521
CRÉATION ANGÉLINE INC. 1521
CRISP ADVERTISING LIMITED 1521
CROWN OFFSET LTD. 1528
CROWN TRADE CORPORATION 1521
D.S.B. REALTY MANAGEMENT INC. 1523
DAIRY QUEEN DE QUÉBEC, LIMITÉE 1521
DAIRY QUEEN OF QUÉBEC, LIMITED 1521
DALID DEVELOPMENT CORP. 1521
DANIS INC. 1521
DART MINES LIMITED (*N.P.L.*) 1521
DAVIS KNITTING MILLS INC. 1521
DÉCOR MERCIER INC. 1521
DELFONTAINE INC. 1521

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

Page

DELLO PASTEL INC. 1521
DELL'S LINGERIE INC. 1521
DESORMEAUX CONSTRUCTION LTÉE 1521
DISTILLERIE MONT-ROYAL LTÉE 1521
DISTRIBUTIONS C.L.T.V. INC. (LES) 1521
DOMAINE VERTU INC. 1522
DORVAL CONSTRUCTION LTD. 1522
DORVAL WOODWORK & SUPPLIES LTD. 1522
DUBOIS (ANDRÉ) DESIGN INC. 1522
DU FORT PROPERTIES LTD. 1524
EAGLE BUTTONS OF CANADA LTD. 1519
EDAN INVESTMENTS LTD. 1522
ÉDITIONS DU TOURNESOL LIMITÉE (LES) 1522
ENTREPRISES ANSTEY LTÉE (LES) 1522
ENTREPRISES BELCAR INC. 1522
ENTREPRISES MEDICINA INC. (LES) 1522
ENTREPRISES MONT-ROSE (1961) LTÉE (LES) 1522
ENTREPRISES PIERRE BÉLAIR INC. 1522
ENTREPRISES SOULIT INC. (LES) 1522
ENTREPRISES SUDULL LIMITÉE (LES) 1522
ÉQUIPEMENTS CARAQUE LIMITÉE (LES) 1522
EXCEL RADIO DISTRIBUTING (QUÉBEC) LTD. 1522
EXTINCTEURS PRÉCAUTION INC. 1522
FABRIQUE APACHE INC. 1522
FERNICO MINES LTD. 1522
FERRONNERIE ORLÉANS INC. 1522
FIBRE DE VERRE RÉAL GAGNÉ INC. 1522
FRANCYNE DE DUVERNAY, HAUTE COIFFURE INC. 1522
FRANKLIN DEVELOPMENT INC. 1518
FRÉCHETTE-POITRAS INC. 1522
FRUITS & LÉGUMES O.D.T. INC. 1523
FUTURA INVESTMENTS INC. 1526
GALERIE D'ART VINGT-QUATRE INC. 1523
GARAGE B. & D. INC. 1523
GARAGE POINTE-CLAIRE INC. 1523
GERMAT REALTIES INC. 1523
GESTION ALTES LTÉE 1523
GESTION CONSEIL DE MONTRÉAL INC. 1523
GESTION D'IMMEUBLES D.S.B. INC. 1523
GIROUX (M.) TUILES ET TERRAZZO INC. 1523
GOULET & LANTHIER INC. 1523
GROUPE INDUSTRIEL B.D.S. INC. 1523
GROUPE YORK LTÉE (LE) 1523
GUILDHALL INVESTMENTS INC. 1523
H.S.T. INVESTMENTS LTD. 1526
HABITATIONS CANADIENNES D'OUTRE MER INC. 1523
HABITATIONS DANROD INC. (LES) 1523
HABITATIONS TRIANGLE D'OR INC. (LES) 1523
HANDFIELD (JACQUES) INC. 1523
HARLO SALES AND MANUFACTURING CO. 1523
HARROW BRAND CLOTHING CO. INC. 1523
HARRY'S FLOWER DEN INC. 1523
HEBDOS RÉGIONAUX H.R. INC. (LES) 1523
HÉBERT (LAURENT) INCORPORÉ 1523
HI-LO EQUIPMENT (QUÉBEC) LTD. 1524
HORIZON HOLDINGS INC. 1524
HUTTE SUISSE BAR-B-Q LIMITÉE (LA) 1524
HYDROTECHNIC LIMITED 1524
IMMEUBLE PLAZA INC. 1524

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

	Page
IMMEUBLES DU FORT LTÉE	1524
IMMEUBLES J. M. C. INC.	1524
IMMEUBLES PLISTA LTÉE (LES)	1524
IMMEUBLES T.N. INC.	1524
IMMOINT INC.	1524
IMPÉRIAL CONSTRUCTION INC.	1524
IMPORTA INC.	1524
IMPORTATION DE CHAUSSURES PRIMO INC.	1524
IMPORT-EXPORT MARLI INC.	1524
IMPRIMERIE PIERREFONDS LTÉE	1524
INDUSTRIAL LAND & BUILDING INVESTMENT CORPORATION LTD.	1524
INFORMEC INC.	1524
INVESTISSEMENTS BERDEN LTÉE (LES)	1524
INVESTISSEMENTS MODAN LTÉE (LES)	1524
ISOLATION PÔLE NORD LTÉE	1524
J. M. C. REALTIES INC.	1524
JARDINS PRINCE ARTHUR INC. (LES)	1525
JOAILLERIE KALMIR INC.	1525
JODOIN (ROGER) (1963) INC.	1525
JOLY POLLY INC.	1525
JOMAR DEVELOPMENTS LTD.	1525
JUNE LAND DEVELOPMENT CORP.	1525
KALMIR JEWELLERY INC.	1525
LABORATOIRE-ALLERGOLOGIQUE INC.	1525
LACHINE TRUCK & TRAILER CENTRE INC.	1519
LAITERIES ROUEN INC.	1525
LAMPES FURIES INC. (LES)	1525
LANTHIER (PAUL) LIMITÉE	1525
L'AUBE, INC.	1525
LAURENTIDE SURPLUS INC.	1525
LAVAL INSURANCE AGENCIES LIMITED	1525
LAVAL PROPANE LTÉE	1525
LESSARD ET ASSOCIÉS INC.	1525
LONGUEUIL STRETCHERS LTD.	1527
LUBRI TRUCK CENTER INC.	1520
LUSSIER, DUFOUR AND ASSOCIATES INC.	1525
LUSSIER, DUFOUR ET ASSOCIÉS INC.	1525
MADEMOISELLE FASHIONS INC.	1525
MAGASIN DES VARIÉTÉS ET DÉPANNEUR STADE INC.	1525
MAISON DU PEUPLE DE MONTRÉAL INC. (LA)	1525
MAISONNEUVE COPY CENTER INC.	1519
MARDI GRAS REALTIES INC.	1525
MARKIN CORP.	1525
MARLI IMPORT-EXPORT INC.	1524
MARVEL HEMSLEY LTD.	1525
MARVEL HEMSLEY LTÉE	1525
MCARTHUR HOLDINGS LTD.	1525
MÉNARD (THÉO.), LIMITÉE.	1525
MESSAGERIES INTERPROVINCIALES INC. (LES)	1526
MÉTAUX MONT-ROYAL INC. (LES)	1526
MIDECK CORPORATION INC.	1521
MILOT (JEAN) ST. PROPERTIES LTD.	1526
MODAN INVESTMENTS LTD.	1524
MONTCLAIR INVESTMENT CORPORATION (THE)	1526
MONTRÉAL DIFFUSION INC.	1526
MONTRÉAL UNIT ADJUSTERS INC.	1527
MONTRÉAL REAL ESTATE EXCHANGE INC.	1518
MONT-ROSE ENTERPRISES (1961) LTD.	1522
MORRISON COUNSELLING & EMPLOYMENT BUREAU LTD.	1518

ENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

Page

MOTEL DE VILLE INC. 1526
MOUNT-ROYAL DISTILLERY LTD. 1521
NATIONAL ASSOCIATION FOR STOCK CARS AUTO RACING (NASCAR) INC. 1526
NORTH POLE INSULATION LTD. 1524
O.D.T. PRODUCE INC. 1523
OCTO CORP. 1526
OMEGA CINEMA LTD. 1520
PARC DES LÉGENDES INC. (LE) 1526
PARLO QUÉBEC MINES LIMITED (*N.P.L.*) 1526
PERRON METALS CORPORATION (*N.P.L.*) 1526
PHILRONEL INC. 1526
PIERREFONDS PRINTING LTD. 1524
PLACE VERDUN DEVELOPMENT CORPORATION 1521
PLACEMENTS FUTURA INC. (LES) 1526
PLACEMENTS H.S.T. LTÉE 1526
PLATEAU LEVESQUE HOUSING INC. 1526
PLAZA CLOTHING INC. 1526
PLAZA REALTY INC. 1524
PLAZA ST-JEAN-BAPTISTE LTÉE (LA) 1526
PLENOR INVESTMENT LTD. 1526
PLISTA PROPERTIES LTD. 1524
POINTE-CLAIRE GARAGE INC. 1523
PREMIER RANCH NUTRIA DU QUÉBEC INC. (LE) 1526
PRIMO SHOES IMPORTING INC. 1524
PRODUCTIONS JEAN, MICHÈLE INC. 1526
R.R.D. CONSTRUCTION COMPANY INC. 1520
RAILMAR DEVELOPMENT INC. 1526
RÉGENT ÉLECTRIQUE INC. 1526
REMBOURRAGE ALI INC. 1526
REV COUNTER LTD. 1527
RHODES HOLDING CORPORATION 1527
RIVIERA BUTTONS LTD. 1519
ROBINSON (P.) INC. 1527
ROMSTAN LTD. 1527
RORA INC. 1527
S.L. ENTERPRISES INC. 1527
ST.ANDRÉ AVELLIN AERONAUTIC CENTER INC. 1519
STE-KO LTD. 1527
STE-KO LTÉE 1527
ST-LAURENT (ANDRÉ) FURNITURE INC. 1518
SALON ROSE COIFFURE D'ART INC. 1527
SARATOGA INDUSTRIES INC. 1527
SEGURA & PRESEDO, PEINTRES INC. 1527
SERA-SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES LTÉE 1527
SERVICES D'AJUSTEMENT UNITÉ DE MONTRÉAL INC. 1527
SIMARD & GUILLEMETTE ALUMINIUM INC. 1518
SINAD AUTOMOBILES INC. 1527
SOCIÉTÉ B. L. M. INC. (LA) 1527
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'INTERVENTION EN COMMUNICATION BRASSARD INC. 1527
SOUTHERN EXPRESS LINES LTD. 1527
SOUTHSHORE MOTORS INC. 1527
STABERA INC. 1527
STADIUM VARIETY AND HANDY STORE INC. 1525
STERNFELD ROOFING LTD. 1521
SUSSEX DEVELOPMENT CORP. 1527
SWISS HUT BAR-B-Q LIMITED (THE) 1524
T.N. REALTIES INC. 1524
TAILORED FASHIONS INC. 1527
TAPIS BUCKINGHAM LIMITÉE (LES) 1527

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

Page

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

TAXI B.F.G.P. INC. 1527
TENDEURS LONGUEUIL LTÉE (LES) 1527
TIRE AND BATTERY SERVICE LIMITED 1528
TOP CREATIONS LTD. 1528
TOURNESOL EDITIONS LIMITED 1522
TRANS CONTINENTAL TRADING CO. LTD. 1528
TRANSPORT SOLEIL INC. 1528
TREMUS CORPORATION 1528
TWIN MOUNTAIN URANIUM MINES LTD. (*N.P.L.*) 1528
TYPOGRAPHIE COURONNE LTÉE 1528
UNIFORMES DE MONTRÉAL-NORD INC. (LES) 1528
VALCO INC. 1528
VARIÉTÉS A.C. INC. 1528
VENTES CAPRI INC. (LES) 1528
VIDANGEUR DE MONTRÉAL LTÉE (LE) 1528
VILLAGE GROCERY & DAIRY INC. 1528
W.A. & J.A. CONSTRUCTION INC. 1528
WELLINGTON-BRENA LTD. 1528
WESTMOUNT MEDICAL BUILDING LTD. 1528
WHISPERING PINES GOLF CLUB INC. 1520
WOODWORK SPECIALTIES 1528
YORK GROUP LTD. (THE) 1523
ZERKON CONSTRUCTION CO. LTD. 1528
ZOTOLI ENTERPRISES LTD. 1528

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

MAISON CHAPITRALE COMMÉMORATIVE ZETA PSI (McGILL) INC. 1517
MISSISQUOI MARINA INC. 1517
ZETA PSI (McGILL) MEMORIAL CHAPTER HOUSE INC. 1517

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

VILLA ALPHONSE BONENFANT (*L.P.S.*) 1622

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

ANCIENNE-LORETTE, VILLE 1622
AMOS-EST, MUNICIPALITÉ 1623
BEACONSFIELD, CITÉ 1624
BLACK-LAKE, VILLE 1625
ÉVAIN, MUNICIPALITÉ 1625
LAUZON, VILLE 1626
LORRAINVILLE, VILLAGE 1627
NOTRE-DAME-DE-PORTNEUF, PAROISSE 1628
ROUYN, CITÉ 1629
SAINT-DUNSTAN-DU-LAC-BEAUPORT, PAROISSE 1629
SAINT-ÉTIENNE, MUNICIPALITÉ 1630
SAINT-HYACINTHE, VILLE 1631

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE HOLIDAY LUGGAGE MFG. CO. INC. (*Changement de nom*) 1632
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AUDIOPROTHÉSISTES DU QUÉBEC (L') (*Changement de nom*) 1632
CONSEIL DE LA BOULANGERIE DU QUÉBEC (*Changement de nom*) 1632
QUÉBEC BAKERY COUNCIL (*Changement de nom*) 1632
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE DU BAS-SAINT-LAURENT (UPA) (*Constitution*) 1632

VENTE(S) PAR SHÉRIF

BEAUHARNOIS

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE (LA) c. SAUVÉ (ISABELLE) 1633

FRONTENAC

BLACK-LAKE, VILLE c. GRENIER 1633

GASPÉ

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LAVOIE 1634
CAISSE POPULAIRE DE MARSOUI (LA) c. RIOUX 1634

HULL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. BRAZEAU *ET AL.* 1635
ROYAL BANK OF CANADA (THE) c. TASSÉ *ET AL.* 1635
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FIDÉLITÉ (LA) c. YOUNG *ET AL.* 1636

JOLIETTE

FRÉCHETTE (ROCH) & FILS INC. c. TORNATORA *ET AL.* 1637

MINGAN

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SEPT-ÎLES (LA) c. POIRIER *ET AL.* 1637
DE POKOMANDY c. LES MAISONS JOUVENCES INC. 1638

MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BEAUDRY *ET AL.* 1638
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GÉLINAS 1639
COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT (LA) c. ADAM *ET AL.* 1639
CRÉDIT IMMOBILIER GIGUÈRE INC. c. DE GRANDPRÉ *ET AL.* 1641
HOFFNER c. PAGE *ET AL.* 1641
MARIER c. LADOUCEUR *ET AL.* 1642

QUÉBEC

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL (LA) c. BLOUIN *ET AL.* 1642
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DESSUREAULT 1643
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LEBOUTHILLIER 1643
CAISSE POPULAIRE ST-FIDÈLE c. LABRIE *ET AL.* 1644
DROLET c. CHRISTIANOR LTÉE 1644
SAVARD *ET AL.* c. LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE 1645

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LES JARDINS JEAN DOLBEAU INC. *ET AL.* 1646
OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC (L') c. GAGNON 1647
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FIDÉLITÉ (LA) c. FORTIN 1647

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. POULIN 1648
CAISSE POPULAIRE ST-JEAN DE BRÉBEUF c. FAUCHER 1648
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FIDÉLITÉ (LA) c. DIER 1648

SAINT-HYACINTHE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BLOUIN 1649
FOISY c. LES ENTREPRISES SATURNE INC. 1649

TERREBONNE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. GIROUX 1650

VENTE(S) PAR SHÉRIF

Page

TERREBONNE — *suite*

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PERRAS, FAFARD, GAGNON INC. *ès qualités* (FAILLITE HÔTEL LA BELLE ÉPOQUE INC.) 1651
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME (LA) c. KENNEDY 1652
COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME (LA) c. ROBERTS-JOYCE 1653
COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME (LA) c. SMITH 1653
FORGET (CLAUDE) (1979) INC. c. GINGRAS *ès qualités* (FAILLITE MICHEL DALPÉ-CHARRON) 1654
GUARANTY TRUST DU CANADA LTÉE c. FRAPPIER 1654
L'ESPÉRANCE (FRANÇOIS) INC. c. CAMPEAU 1655
PERREAULT c. LORRABEL INC. 1655
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD, MUNICIPALITÉ c. ST-JACQUES 1655
TRANS CANADA CREDIT CORPORATION LIMITED c. PEREIRA *ET AL.* 1656

TROIS-RIVIÈRES

BAPTIST c. TIMPERLEY 1656
LUSSIER c. FAFARD 1657

VENTE(S) POUR TAXES

DOLBEAU, VILLE 1657
DORVAL, CITÉ 1661
LAC-ST-JEAN-EST, COMTÉ 1663
MATAPÉDIA, MRC (*Erratum*) 1680
RIMOUSKI, COMTÉ 1668
SHAWINIGAN, CITÉ 1672

SOMMAIRE

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L' 1580
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 1580
AVIS DIVERS 1580
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 1584
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 1584
CODE DE PROCÉDURE CIVILE 1591
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 1529
COMPAGNIES, LOI SUR LES 1493-1594
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 1515
COMPAGNIES MINIÈRES, LOI SUR LES 1600
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 1601
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS, LOI SUR LES 1516
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 1601
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 1602
LOI ÉLECTORALE 1602
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 1603
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, LOI SUR LA 1615
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 1517
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 1622
SOUMISSIONS, DEMANDES DE 1622
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 1632
VENTE(S) PAR SHÉRIF 1633
VENTE(S) POUR TAXES 1657